AVANT QUE MÉMOIRE NE MEURE

Louis OLIVET
André ARIBAUD

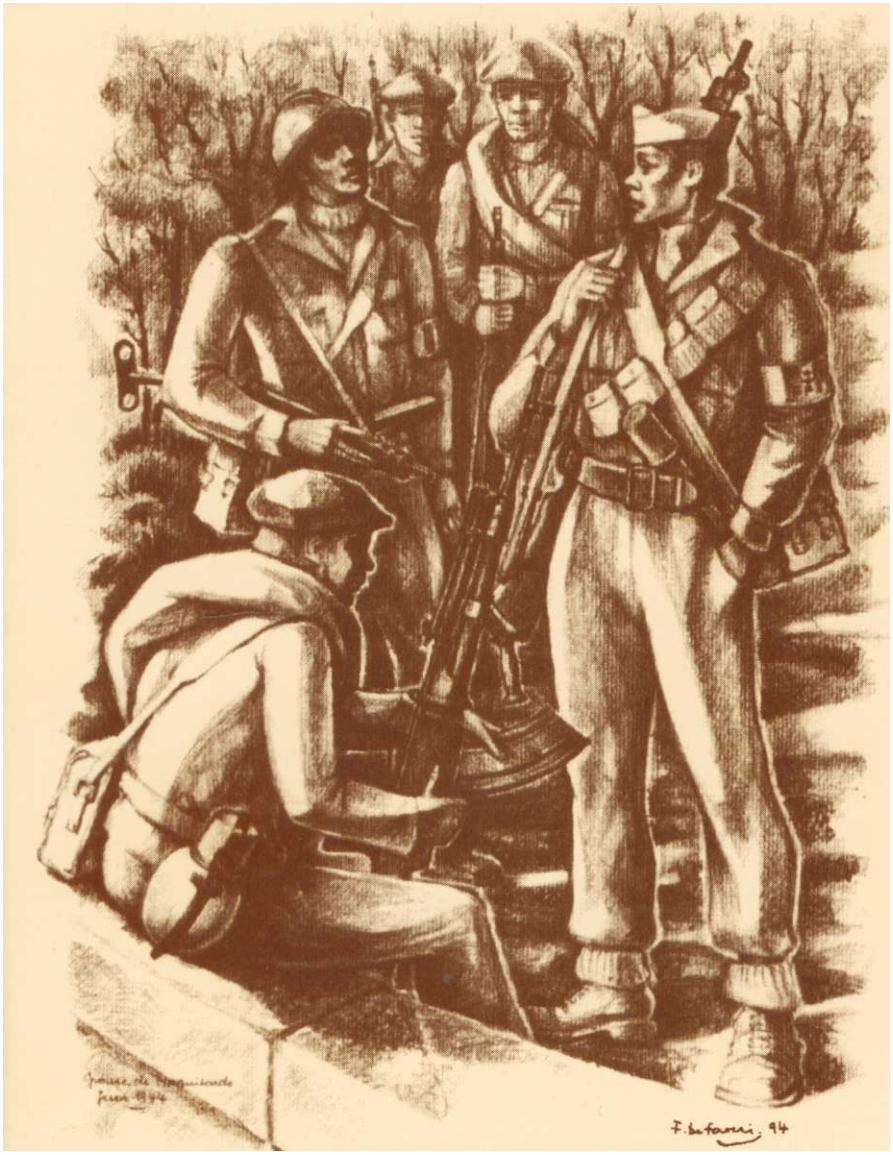

Forces Françaises de l'Intérieur

secteurs nord-est et nord-ouest du Tarn-et-Garonne

C.D.I.H.F».
Comité Départemental
Prix de la Résistance et de la Déportation
Tarn-et-Garonne

AVANT QUE MÉMOIRE NE MEURE

Louis OLIVET
Président du Comité Départemental
du Prix de la Résistance et de la Déportation
du Tarn-et-Garonne

André ARIBAUD
Professeur Honoraire

Les Forces Françaises de l'Intérieur
dans les secteurs nord-est et nord-ouest du Tarn-et-Garonne :
contribution à l'histoire de la Résistance

Caussade - Montpezat de Quercy - Caylus - Saint-Antonin - Nègrepelisse
Lauzerte - Montaigu-de-Quercy - Bourg-de-Visa

1997

Stèles Commémoratives

1-Noalhac P.C.
2- Montpezat
3- La Salvetat
4- Perches
5- Caylus
6- Les Espagots
} **Bir-Hakeim 4ème, 7ème et 8ème Cies A.S.**

7- Volcan
8- La Bouriette
} **Ornano 4ème Cie A.S.**

9- Les Ombrails
10- Montricoux
11- Cabertat
12- Les Brunis
} **Corps Franc Dumas 6ème Cie AS.**

13- Caylus C.F. Pommiès
14- Caylus Cdt Normand
15- Livron
} **O.R.A.**

16- Les Espagots
17- Azevedo
} **O.R.A.**

18- Réalville F.T.P.

19- Septfonds
20- Caussade
} **Déportation**

21- Caussade - Victime civile
22- Septfonds - Camp de Judes

23- Grandval
24- Mosquito
25- J.L. Demeurs
26- Banel
27- Pech Berthier
} 8ème Cie A.S.

Exergue

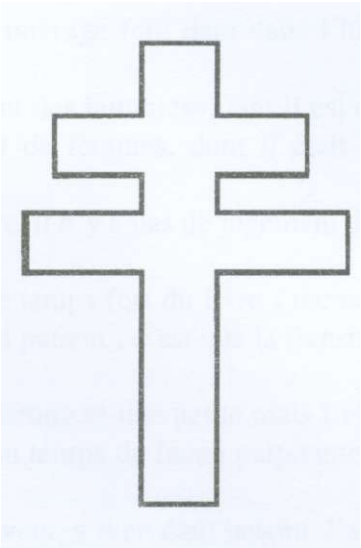

PATRIAM DEFENDO
VICTORIAM TULIT

(Crypte du Mont Valérien)

Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons.
Paul ELUARD

Aux Forces Françaises de l'Intérieur
du Tarn-et-Garonne des
secteurs nord-est et nord-ouest.
Janvier 1997
L.O. A.A.

Préface

Ces souvenirs, va t-il falloir les retuer ?
Paul Verlaine, Sagesse.

Sans l'ombre d'un doute, cet ouvrage fera date dans l'histoire de la Résistance en Tarn-et-Garonne.

Il aurait pu s'intituler «ils furent des hommes», tant il est évident que les actions décrites sont le fait d'une poignée d'hommes et de femmes, dont il était essentiel, selon mon sentiment, de recueillir les ultimes témoignages.

Saint-Just a dit : «dans l'histoire, il n'y a pas de jugement dernier, ni de résurrection - on ne fait que témoigner».

Ces témoignages constituent le temps fort du livre ; recueillir tous les souvenirs des protagonistes a exigé un travail minutieux et patient ; c'est que la transmission de la mémoire est le ferment même de la vie.

Il n'y a donc pas une grande histoire et une petite mais l'Histoire.

Les faits rapportés la plupart du temps de façon palpitante, s'inscrivent dans le grand livre de la Résistance Intérieure.

Les documents présentés, prouvent, s'il en était besoin, l'abnégation de ces soldats de l'ombre prêts à sacrifier leur vie pour contribuer à la libération du sol national, sans distinction de confessions religieuses ou politiques... celles-ci viendront ensuite... chacun ayant droit à sa différence.

Quel bel exemple pour notre jeunesse que de voir, au coude à coude, lutter un agriculteur catholique, un instituteur socialiste, un autrichien brigadiste.

Il convient également de souligner le besoin ressenti des auteurs de montrer les origines populaires de cette résistance des maquis, en Tarn-et-Garonne comme dans beaucoup d'autres départements.

50 ans après, cette période de notre histoire est encore «explosive» ; elle soulève toujours des interrogations sur un passé douloureux pour la mémoire collective.

L'amnésie ne peut s'avérer qu'un traitement insupportable au regard de ce devoir de mémoire envers les générations présentes et à venir.

Au-delà du ressenti de chacun, la lecture de ces pages nous entraîne dans une leçon de vie à travers les peurs, les atrocités mais aussi les joies, les espérances de ceux qui furent, à cette époque, le «levain» de la France.

Christian MÉJEAN

Directeur Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Avant-Propos

Si nous avions écrit ce livre il y a 50 ans au lendemain de la guerre, des tristes années de l'occupation, nous lui aurions donné comme titre «Les maquis dans la partie nord du Tarn-et- Garonne».

Aujourd'hui, en mettant sous vos yeux des documents qui prouvent que la Résistance était organisée, nous espérons faire œuvre utile pour que soient connus les faits et les hommes du temps de la contrainte nazie dans leur vérité, dans une partie du département. C'est pourquoi «Avant que mémoire ne meure» a été retenu comme titre.

Contrairement à l'idée que se font certains, comme partout en France, les maquis étaient mobiles. Dans la partie du Tarn-et-Garonne qui nous a intéressée ils allaient du Rouergue au pays de Serres en passant par les Causses et les Quercy sous les bois de hêtres et de châtaigniers en Rouergue, sous ceux des noyers communs et des érables de Montpellier des Causses, ceux des chênes pubescents, des merisiers et des robiniers des Quercy, sous ceux des charmes et des érables champêtres du pays de Serres.

Ces régions offraient l'isolement souhaité, le couvert facile, le ravitaillement possible. Leur diversité et leur richesse permettaient l'implantation des maquis au gré de leur mouvance, des réduits, des lieux de rencontre, des boîtes à lettres, de tous les ravitaillements, le stockage des produits de première nécessité, de l'armement. En outre, les axes routiers, les voies ferrées, les lignes à haute tension, les ouvrages d'art sur lesquels les opérations et actions de la Résistance s'effectuaient y étaient nombreux.

On y a compté jusqu'à 13 unités (tous mouvements confondus) sur 33 ; 32 accrochages ou actions sur 58 ; 29 opérations sur 46, dont 20 parachutages sur 32 avec 321 containers sur 554 et un effectif variable de 352 à 801 maquisards.

Dans ce domaine, le tableau national des opérations et actions de la Résistance, du 1er novembre 1942 à la Libération est assez flatteur car notre département n'y est pas à la traine : 46^{ène} place pour les opérations sur 90 et 32ème place pour les actions également sur 90.

Vous qui voulez avoir une idée sur ce que fut la RESISTANCE chez nous et qui vous vous demandez comment assurer la transmission de son «héritage», comment oeuvrer pour que le sacrifice des Résistants (hommes et femmes) ne reste pas vain. Avec «Avant que mémoire ne meure» vous avez en mains l'outil agrémenté de cartes, de photographies, de documents qui vous servira à accomplir, à l'heure de l'Europe, votre tâche en profondeur auprès de la jeunesse pour que RESISTANCE, TOLERANCE, FRATERNITE, les mots de notre message, ne deviennent pas un souvenir, pour qu'ils restent une attitude à afficher face à toutes les tentatives de l'asservissement parce que l'on ne peut laisser la place aux dictateurs ni à tous ceux qui ne peuvent supporter l'existence de la Liberté, du respect des droits de l'homme et celui des nations à disposer d'elles-même.

Louis OLIVET

Président de l'Union Départementale
des combattants Volontaires de la Résistance.

Remerciements

Ayant eu l'opportunité de consulter des archives nombreuses et ignorées, relatives aux maquis localisés sur le Camp militaire de Caylus pendant la période 1943-1944, il nous est apparu essentiel de montrer comment se constitue un maquis, comment il évolue en fonction des apports et des circonstances, comment il s'organise, comment il agit.

Pour une meilleure approche des faits, nous avons choisi la simplicité des récits pris sur le vif, auxquels nous avons ajouté pièces justificatives et explicatives complémentaires.

A cette première analyse, sont venues progressivement s'adjoindre les relations étroites avec les autres maquis de combat, et plus généralement avec toutes les unités de l'Armée Secrète localisées dans la partie Nord du département, depuis le pays de Serres à l'Ouest jusqu'au Bas Quercy à l'Est.

Pour cette étude, nous avons bénéficié de témoignages précieux. En particulier ceux de :

- Noël DUPLAN (NIL) ; Chef départemental F.F.I.
- André FIQUET (Tataouine) ; Responsable du maquis Bir-Hakeim.
- Louis OLIVET (Oscar) ; Président des C.V.R.
- Cirio SOCCOL (Cambouis) ; 7ème Cie AS.
- Henri DELPECH (Tonnerre) ; 7ème Cie AS.
- Georges ARTOUX (Fauvette) ; 7ème Cie AS.
- Maurice DAUGE (Rigoulot) ; Groupe FANTOME. Corps Franc DUMAS.
- Emile COURBIER (Leclair) ; 7ème Cie AS.
- Georges JACQUOT (Marsouin) ; Groupe FANTOME.
- José CASSAN (Bolchevick) ; 6ème Cie AS.
- Jean CABRIT (Georges) ; 8ème Cie AS.
- André CAILLAU ; 8ème Cie AS.

que nous remercions avec reconnaissance pour la richesse et la fidélité de leurs souvenirs.

Enfin nous ne saurions insister sur le rôle, ô combien prépondérant, joué par le Lieutenant-Colonel FRANÇOIS, Commandant le Camp de Caylus, pendant l'élaboration de cette étude. L'attention portée, les facilités renouvelées, les conseils précieux nous ont ainsi permis de mener à bien la rédaction de ces recherches.

A. ARIBAUD
Janvier 1996

Carte de la Résistance dans le
TARN-ET-GARONNE
FFI 1943-1944

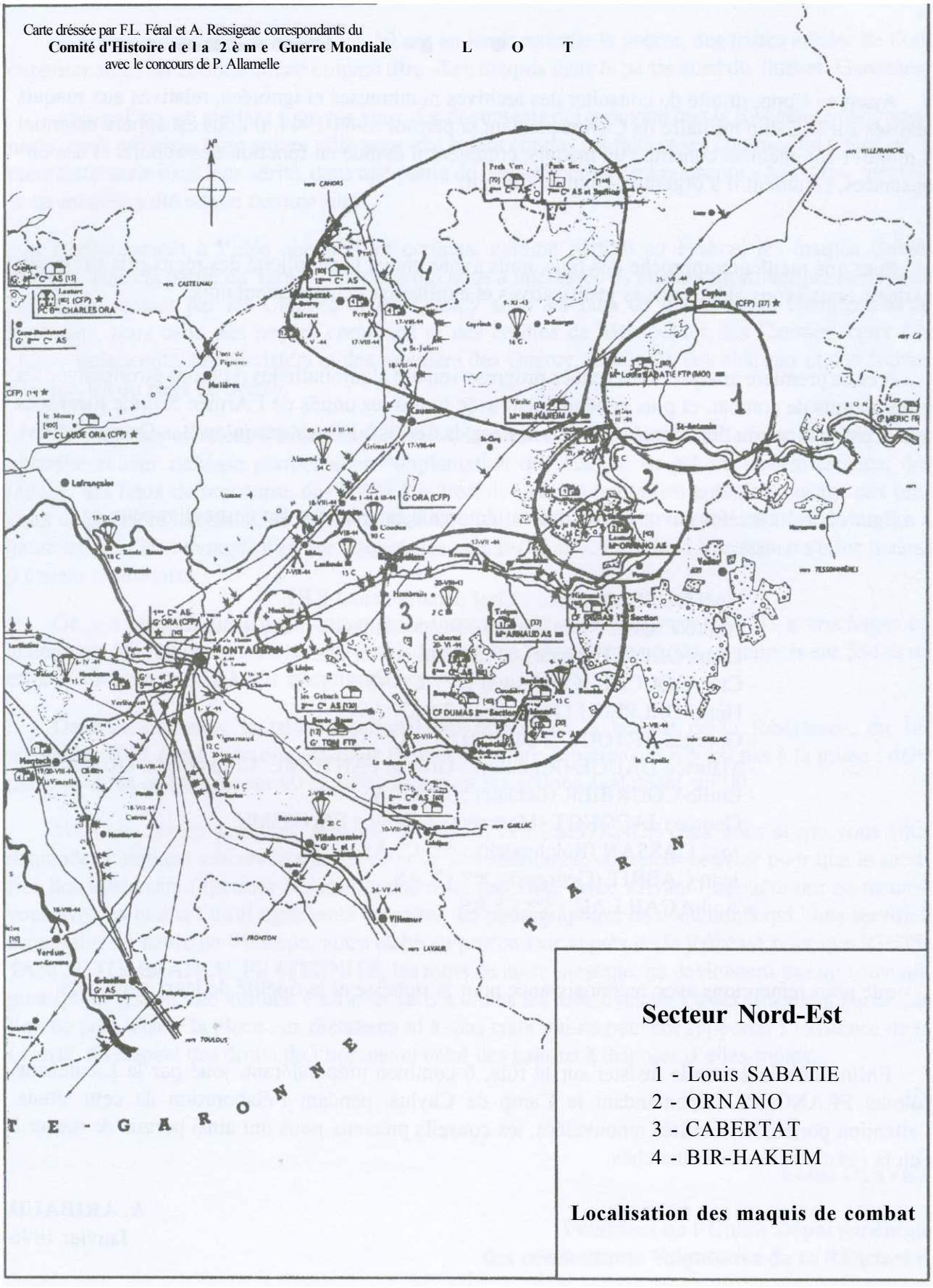

Effectifs des maquis de combat

1. **Maquis Louis SABATIÉ,** à Vidal, St-Antonin-Noble-Val,
incorporé au bataillon Louis SABATIÉ
au 6-6-44 = 25 au 19-8-44 = 80

2. **Maquis ORNANO,** à Labouriette-Lautanel, Penne-du-Tarn,
incorporé à la 4ème Compagnie A.S., à Pech-Vert
au 6-6-44 = 23 au 19-8-44 = 110

3. **Maquis ARNAUD (CABERTAT),** à Puygaillard,
incorporé à la 6ème Compagnie A.S., à Cabertat, Vaïssac
au 6-6-44 = 33 au 19-8-44 = 185

4. **Maquis BIR-HAKEIM,** à Vieille, St-Antonin-Noble-Val,
incorporé à la 7ème Compagnie A.S., à Pech-Sec
au 6-6-44 = 25 au 19-8-44 = 144

Mémorial élevé à l'entrée du Camp militaire de Caylus

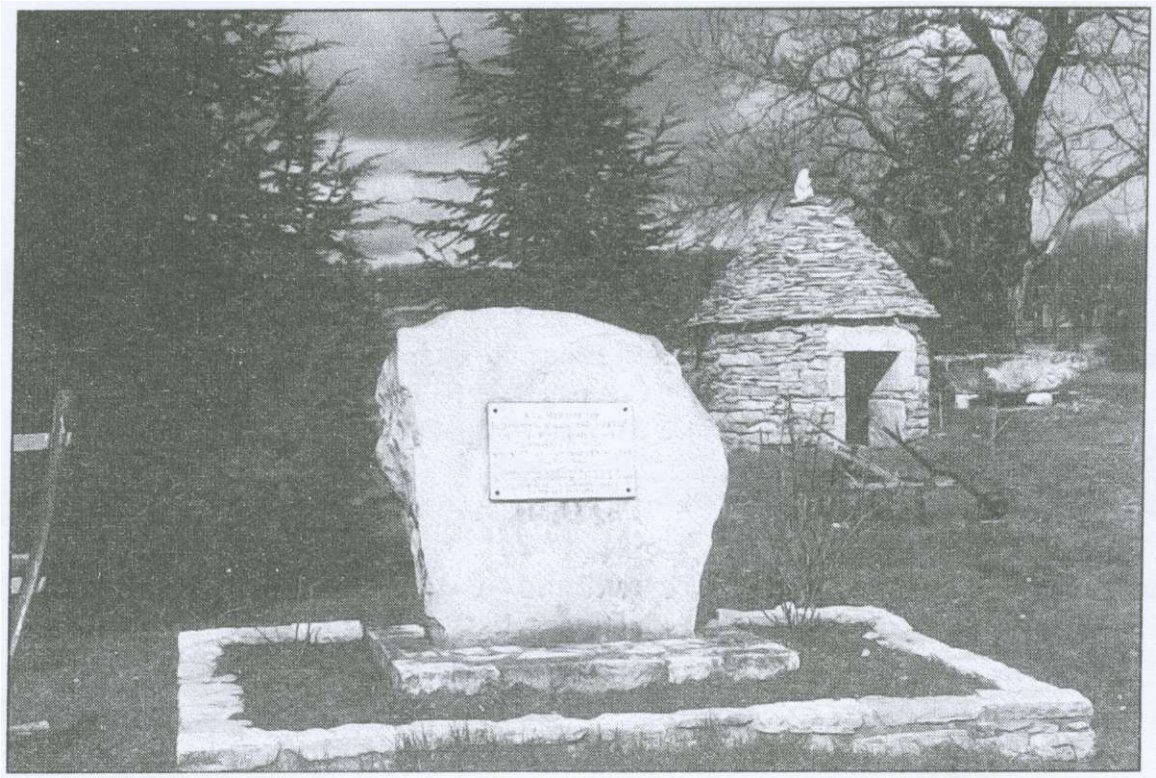

A la Mémoire des
Résistants du maquis «Bir-Hakeim»
des 7ème et 8ème Cies (Armée Secrète)
cantonnées à Pech-Sec
de la 4ème Cie (A.S.) cantonnée à Pech-Vert
1943 - 1944

Intégration à l'Armée Française et
participation aux combats de la Pointe-de-Grave
et campagne d'Allemagne
jusqu'à la fin des hostilités.

Mémorial d'Ornano

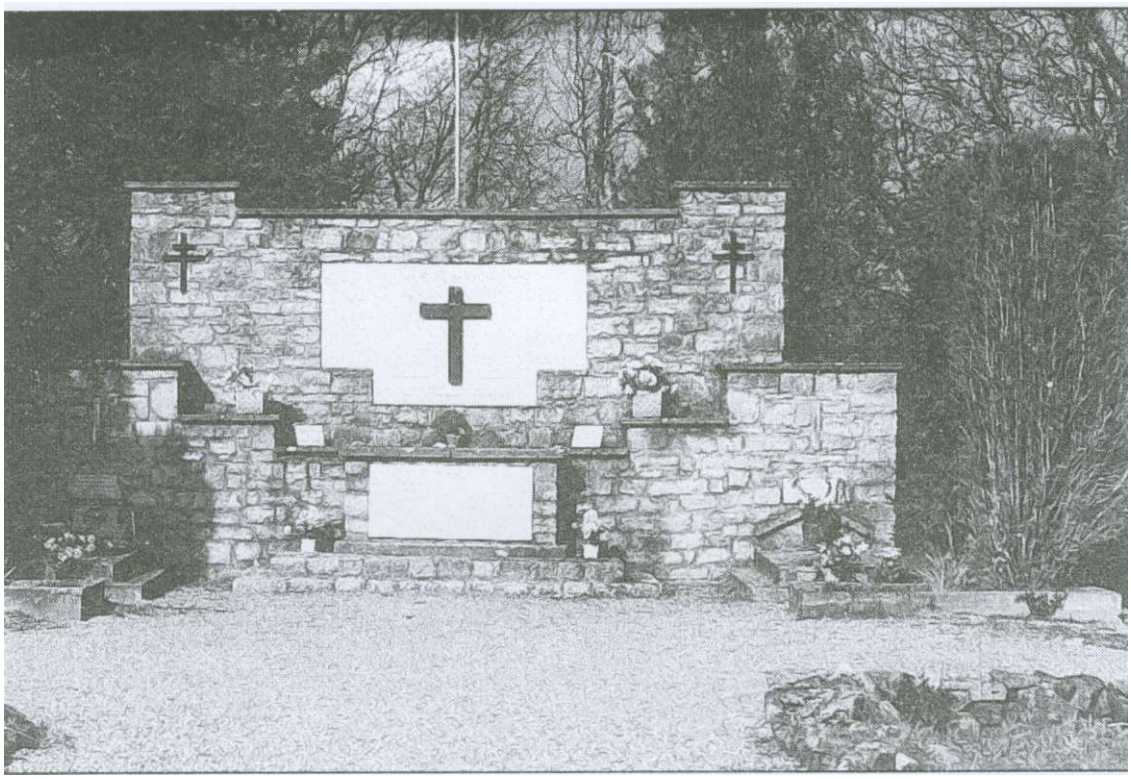

Aux héros du maquis d'Ornano

GRANIER Henri
LABROUSSE Elie
LARTIGUES René
BARAONA Louis

MARTEL Bernard
RIGOBERT André
TRISTSCHLER Albert
RIGAUD ROGER
PERNAUD Auguste

Ici reposent ensemble
unis dans la mort comme au combat
les restes calcinés et glorieux de
Henri GRANIER Elie LABROUSSE
René LARTIGUES

Ici repose
le premier héros du maquis d'Ornano
tombé sous les balles allemandes
Albert TRISTSCHLER

Mémorial de Cabertat

6ème Cie A.S.
Maquis de Cabertat

BIAU J.
BASSELIER C.
POUX L.
PUECH L.
TEULIÈRES E.
PENCHENAT Ad.
PENCHENAT A.
PENCHENAT L.
NONORGUES P.

BAUER A.
BONHOMME P.
LOUPIAC M.
FEUILLET P.
CASTEL A.
JOUANY M.
LESPINET N.
HUGUET A.
MELAMED
LEVY A.

LESPINET L.
JOUANY A.
BOURLIER C.
LEMOUZY A.
CHLEMA W.
JAOUEN W.
BOYÉ P.
MARCHAND J.
ROYER J.P
TEISSEIRE P.
GOUVENEZ R.
VERDU R.

FAVRE R.
LASBAREILLES R
BROUSSE L.
JANOYER
RESCOUSSIÉ P.
AGUILANA P.
Cdt MARCUS
Lt PERNOT P.
Lt WROBEL 0.
Lt MAY
POUZERGUE

Parachutages dans les secteurs nord-est et nord-ouest

Les Hombrails	le 20-08-43	7 containers
La Bessède	le 04-05-44	15 containers
Lautanel	le 06-03-44	16 containers
Vinchet	les 09 et 21-03-44	32 containers
Cayriech	le 09-11-43	16 containers
Lasfonds	le 08-08-44	15 containers
Almond et Coudun	entre janvier et mars 44	144 containers
Banel	le 16-04-44	16 containers
Pech Berthier	les 30-05 et 29-07-44	60 containers

Les secteurs Nord-Est et Nord-Ouest du Tarn-et-Garonne des FFI ont reçu 321 containers sur un total de 554 en Tarn-et-Garonne.

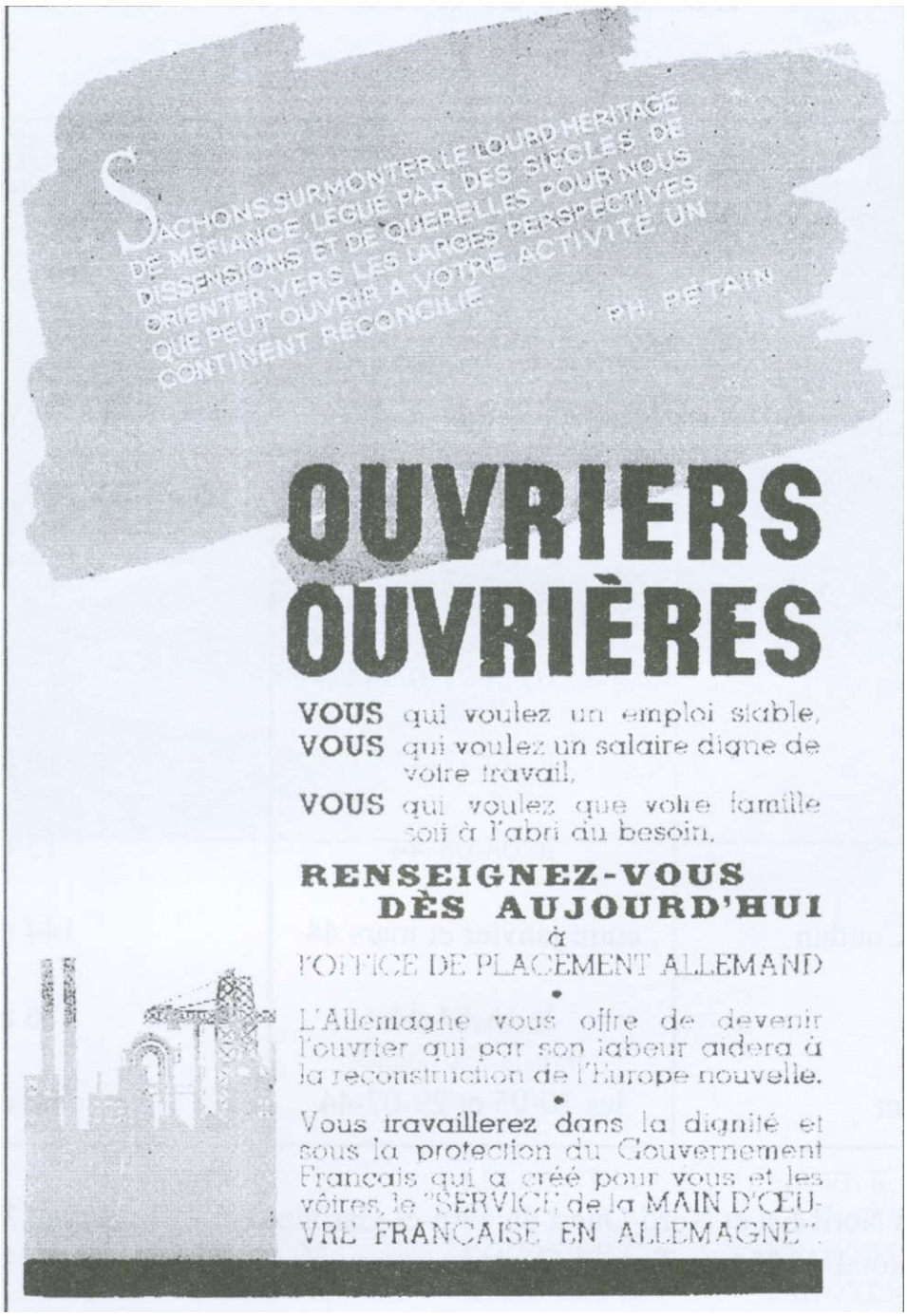

Avant la promulgation, le 16 février 1943, de la loi organisant le S.T.O.,
le gouvernement de VICHY avait déjà créé, dès 1941,
«Le Service de la main-d'œuvre française en Allemagne».

Introduction

Le 16 février 1943, le gouvernement de Vichy promulgue la Loi N° 106 portant organisation du Service du Travail Obligatoire (S.T.O.).

C'est une véritable réquisition de la jeunesse française, contrainte de travailler en Allemagne ou dans les pays occupés, afin de fournir de la main-d'œuvre à l'industrie de guerre du Reich. Les réfractaires au S.T.O., dont le nombre grandit sans cesse, au fur et à mesure qu'on avance dans l'année 1943, seront reçus par les cadres organisés de la Résistance pour former les combattants du maquis. Leur patriotisme sera nourri par la présence des troupes d'occupation qui, depuis le 11 novembre 1942 ,ont envahit la zone libre, en riposte au débarquement allié en Afrique du Nord.

1943 est donc une période intensive d'organisation, de recrutement, de prospection de terrains de parachutages, de recherches de fermes-abris, de «planques» pour les hommes et pour les armes.

Les premiers maquis du Tarn-et-Garonne ont pris position au nord-est de Montauban, sur la partie méridionale du plateau calcaire qui constitue le Causse de Limogne, et où la rivière Aveyron, dans la partie moyenne de son cours, occupe une vallée étroite, dominée par des falaises verticales, des roches dénudées, ce qui crée entre le lit sinueux des eaux et les espaces vides du plateau, une dénivellation importante.

C'est dans la vallée que se trouvent les points d'eau, la prospérité agricole en forme de polyculture, pourvoyeuse de ravitaillement, et aussi les voies de circulation importantes. C'est sur le plateau que vont s'étendre les terrains de parachutages, indispensables compléments de toute organisation qui doit collecter des équipements pour la lutte clandestine, et recevoir même des messagers pour apprendre certaines techniques de combat.

A partir de mai 1943 se forment dans ce secteur de petits maquis de réfractaires au S.T.O. Ils sont à l'origine de quatre maquis de combat.

- Le maquis Louis Sabatié (appelé à l'origine «réduit MOCQUET») en souvenir du jeune résistant montalbanais fusillé à Toulouse le 27 février 1944, localisé à la ferme de Vidal entre St-Antonin et Caylus.

- Le maquis d'Ornano, ainsi appelé en l'honneur du Colonel d'ORNANO, parti du Tchad, avec les colonnes du Général LECLERC, et tué par l'ennemi à l'attaque de Morzouk, en Lybie, le 8 janvier 1941. Ce maquis est implanté dans les fermes de «La Bouriette» et de «Lautanel», dans la boucle de l'Aveyron, au nord de Penne.

- Le maquis d'Arnaud, en souvenir d'un jeune étudiant, fusillé à Lyon par les Allemands, localisé à la ferme de Tregan au sud de Montricoux.

- Le maquis Bir-Hakeim, en souvenir du combat acharné qui fut livré à ce point d'eau du désert de Lybie, entre des forces françaises commandées par le Général KŒNIG et des forces italo-allemandes de l'Africa-Korps. Ce maquis est localisé à l'origine à la ferme de Vieille, entre Caussade et Caylus.

Ces maquis de combat vont s'intégrer en juin 1944 aux Forces Françaises de l'Intérieur :

- Le maquis Louis Sabatié passera aux F.T.P.

- Le maquis d'Ornano passera dans la 4ème Compagnie AS.

- Le maquis d'Arnaud dans la 6ème.

- Le maquis Bir-Hakeim dans la 7ème.

Ces unités seront alors localisées :

- dans le secteur Nord-Est, en lisière du Tarn-et-Garonne, du Lot, à Pech-Sec et Pech-Vert, pour les 4ème et 7ème Compagnies, avec une section de la 8ème.

- Région de Saint-Antonin , à "Vidal", pour le maquis Louis Sabatié.

- Région de Nègrepelisse et Monclar, pour la

Les Forces Françaises de l'Intérieur ont été considérées, dans le Tarn-et- Garonne comme ailleurs, et avec la même âpreté «comme des soldats sans uniforme, réputés illégaux, traités de terroristes, exclus en tant que combattants clandestins des conventions de Genève visant à protéger les prisonniers des armées régulières». L'exécution des prisonniers s'est effectivement accompagnée, ici et là, des pires supplices.

Aux yeux des Allemands, la connivence active ou même passive des populations civiles vivant sur les zones où s'allumaient soudainement des combats, ou bien se trouvant, sans le vouloir, près des abris des maquisards, connivence simplement supposée ou servie comme prétexte, tout cela s'est traduit sans exception par des représailles sanglantes et la terre brûlée.

Origine du maquis Bir-Hakeim

C'est en avril 1943 que Joseph DELOM, expéditeur en fruits à Montpezat, forma le premier groupe opérationnel pour le renseignement et le camouflage des jeunes qui fuyaient le S.T.O.

Au même moment, Pierre CABARROQUES, à Caussade, contacté par Noël DUPLAN depuis la fin 1942, entre dans une résistance active en accomplissant de nombreuses missions : reconnaissance de terrains de parachutage, liaisons et transports d'armes, recrutement et organisation du maquis Bir-Hakeim.

Ce maquis s'est constitué en octobre 1943, à partir d'éléments qui refusaient d'aller travailler en Allemagne. L'un des tous premiers réfractaires fut André FIQUET dont la personnalité était telle qu'on lui a confié tout de suite la responsabilité du maquis. Toulousain d'origine, celui-ci avait fui les chantiers de Jeunesse et s'était retrouvé à Caussade où il fut pris en charge par DUCLOS (DEVILLE) qui l'amena, après diverses péripéties, à la bergerie de Vieille, lieu-dit Guillot, sur la commune de Lavaurette - Saint-Georges, tout près de Saint-Symphorien. C'est en ce lieu que se localisa tout d'abord le maquis Bir-Hakeim.

Témoignage A. **FIQUET :**

Après les Chantiers de Jeunesse, réfractaire au S.T.O., j'ai abouti en novembre 1943 à Caussade, où DUCLOS m'a indiqué mon premier refuge : la cabane Moustache. J'ai pris l'autobus, et après Septfonds, en haut de la côte de Lavaurette, je suis descendu, j'ai mis la valise sur l'épaule et à travers champs on a rejoint cette cabane.

Peu de temps après, (document l) *le docteur OLIVE et l'ingénieur ANCELET (qui plus tard seront arrêtés et déportés) sont venus me faire signer mon acte d'engagement* (document 2).

Nous nous sommes alors retrouvés à trois : le chef, un autre gars et moi. Le second est parti aussitôt que je suis arrivé, je ne sais pour quelle raison. Nous sommes restés ici jusqu 'à la fin décembre. On y a fait la Noël. On était alors une douzaine peut-être.

On changeait de lieu assez fréquemment. C'était à notre idée. Je cherchais un point de refuge. On y allait. Et je me mettais en quête aussitôt d'un autre lieu. Il fallait trouver de l'eau, de la nourriture, tout en restant loin des routes.

Ainsi après avoir été à Vieille, près de Servanac, où nous étions le maquis Moustache, nom qui venait du fait que quelques individus s'étaient laissés pousser les moustaches, nous nous sommes retrouvés le 2 avril 1944, à Saint-Cirq, dans la ferme de Clovis DEJEAN, au lieu-dit Le Bretou. C'était une grande ferme, où nous avons commencé sérieusement une formation militaire. C'est à cet endroit qu 'est né véritablement le maquis Bir-Hakeim, avec Gilbert comme chef moi comme adjoint, Louis l'Espagnol et plusieurs autres.

Le 10 avril, nous nous trouvons toujours au Bretou, mais à la ferme des TABARLY. Le chef Gilbert vient me souhaiter un bon anniversaire pour mes 21 ans, en me disant que Philippe HENRIOT a décidé que tout homme pris, les armes à la main, dans les maquis, sera fusillé immédiatement sans jugement. En même temps il m'offre un livre qu 'il me dédicace avec Roméo et Louis.

Nous sommes inquiets, parce qu 'on nous a signalé des gitanes qui ont vu nos compagnons à la ferme DEJEAN, puis au Bretou. On se méfie beaucoup de ces romanichels qui passent dans les fermes, repèrent les jeunes réfractaires qu'ils vont ensuite dénoncer aux Allemands. Nous sommes donc dans l'obligation de partir.

Comme notre groupe est devenu assez important (document 3), *nous décidons de nous scinder en deux : une partie ira à St-Georges, au-dessus de Septfonds, et l'autre s'installera à Saux, commune de Montpezat-du-Quercy, où nous avons pris contact avec la famille DELOM* (document 4).

Nous avons été reçus plusieurs fois par Joseph DELOM, qui nous connaît une planque près de l'église de Saux, où plusieurs maisons sont abandonnées, sauf par un gars qui, me semble-t-il, travaillait aux tramways de Toulouse, et qui assure l'entretien de cet endroit. Peut-être ce dernier est-il planqué pour diverses raisons que nous ignorons, mais il est des nôtres et nous pensons que nous ne risquons rien.

La vie à Saux est particulière, car nous sommes toujours sur le qui-vive. Ainsi nos paquetages ne sont jamais défaits. Nous dormons sur nos couvertures que nous replions le matin venu, prêts à un éventuel départ. Pendant cette période, Gilbert et Louis sont appelés à faire un parachutage avec le maquis d'Ornano. Je reste sur place avec le groupe.

En ce début d'avril, je suis handicapé par une verrue plantaire. Il est décidé que j'irai me faire soigner à Moissac.

Pendant mon séjour à Moissac, je fais la connaissance de personnes qui connaissent le curé de St-Cirq, et qui me rapportent une conversation qu 'ils ont eue avec celui-ci. Le curé, qui avait donné sa bénédiction à ceux qui l'avaient demandée, lors de notre départ du Bretou, avait remis une somme de 25 000 F de l'époque au chef Gilbert qui n 'en avait parlé à personne.

J'avais déjà des doutes à son sujet, l'ayant découvert menteur en une circonstance.

Je reviens de Moissac et j'avise immédiatement mes chefs à Caussade de cette affaire. Je vois DUCLOS, MONFRINI et je leur dis : «Voilà ! Est-ce que vous êtes au courant de ça ?» On fait une enquête. Je vais voir le curé de St-Cirq qui était un Alsacien. Je le remercie pour l'argent qu'il a donné pour le maquis, ce qu 'il me confirme. (document 5)

Mes chefs m'informent alors que, pendant mon absence, il s'est passé un fait grave. Un nommé Georges qui faisait partie de notre groupe comme moniteur-instructeur, avait braqué des paysans du lieu et les avait soumis à des rançons, en les intimidant avec sa mitraillette.

Je remonte avec l'ordre suivant : ce Georges doit être exécuté pour l'exemple. Je transmets cet ordre à Gilbert.

Ce Georges est alors enfermé dans une pièce de la ferme, sous surveillance, après qu'on lui ait retiré chaussures et ceinture. Ayant dû entendre sa condamnation à mort, ce dernier a pu profiter de la relève de la garde pour s'échapper avec, peut-être, une complicité.

Lorsque j'avais transmis l'ordre à Gilbert, celui-ci avait été très impressionné par la sentence, mais je ne peux pas affirmer qu'il ait favorisé la fuite du prisonnier.

Dès le matin, j'ai recherché cet individu avec un groupe. Nous avons fait toutes les gares avoisinantes. Nous avons cherché partout, mais nous n 'avons pas pu mettre la main sur lui. Par la suite, nous avons appris qu 'il avait volé des habits dans des fermes, mais nous n 'avons pas su ce qu 'il était devenu.

A la suite de cette affaire, le chef Gilbert est radié de son commandement.

Ne pouvant pas rester sur place, nous allons avec DELOM, du côté de La Salvetat, chez. PETIT, où il y a une maison inoccupée dans les bois des Garennettes.

Nous en faisons notre quartier général et nous plaçons quelques gars dans les fermes proches qui avaient besoin de main d'œuvre. Dans la journée ils aidaient les paysans et le soir ils rentraient au cantonnement. Pour garder l'esprit de la Résistance, il était nécessaire qu 'ils retournent le soir venu au camp. Nous nous trouvons alors une quinzaine.

J'ai passé deux nuits chez. PETIT, où Gilbert vient me rejoindre. Nous discutons longuement et je le trouve abattu par ce qui lui arrive. Je lui reproche tous les mensonges qu 'il avait racontés. Ainsi la fable de l'attaque chez DEJEAN, dans laquelle il prétendait que nous avions été attaqués par un véhicule allemand et que son revolver avait été cassé dans sa main lors de l'attaque. Alors qu 'il n 'y avait eu aucune action et que son revolver s'était brisé en tombant d'une table chez. Cournac. Bref des inventions. Il y avait chez, cet homme quelque chose que je n'ai pas compris. Par la suite, on a su, après son départ, qu'il s'appelait Gilbert ROUSSET. C'était un droit-commun.

Le maquis est donc sans chef. Louis, l'Espagnol, a des qualités de guérilleros, puisqu'il vient de faire la guerre civile d'Espagne, mais il n'est pas français. Et moi je ne peux pas prendre le commandement sans être nommé par mes chefs. Je me suis donc rendu à Caussade pour cette nomination.

Dans la nuit du 29 au 30 avril, nous avons fait sauter la voie ferrée Toulouse-Paris au tunnel de Viandès à l'Est de Montpezat.

Max HASTINGS qui a eu accès au «Journal de Marche de la Division Das Reich», lie les événements qui vont suivre, à la recherche des terroristes.

Dans la nuit du I" au 2 mai, vers 2h du matin, les Allemands investissent les abords de Montpezat, aux Garennettes. Les soldats qui opèrent sont sous les ordres de la Kommandatur S-S de Caussade N° 59 544.

Témoignage J. DELOM (Président du Comité de Libération de Montpezat) - 20 novembre 1944 :

Au printemps 1943, de mon initiative, je décidai de constituer un groupe de Résistance avec les patriotes de Montpezat, mais la chose n'était pas facile. Je m'en entretins avec BEGUE, chef de la Résistance à Grisolles (déporté par la suite) qui, voyant que nous avions les mêmes idées, me donna quelques renseignements et me proposa d'envoyer quelqu'un pour m'aider à trouver un terrain de parachutage.

Au mois d'avril 1944, deux hommes se présentent chez, moi et m'annoncent l'arrivée d'un groupe de Maquis qu'il fallait mettre en lieu sûr. J'accepte et les installe au vieux moulin Rolland et dans la vieille église de Saux. Je leur indique les endroits où il fallait se ravitailler. J'avertis moi-même les propriétaires du voisinage de ne pas avoir peur.

Par la suite, je recevais continuellement de jour et de nuit, le chef Gilbert et le sous-chef Tataouine. Il y eut des malades : il fallait faire soigner ces hommes. Ayant compris que le docteur LARROQUE de Montpezat, était pour nous, je m'adressais à lui pour leur faire donner les soins voulus : ce qu'il fit. avec empressement.

Tout marchait pour le mieux, lorsqu 'un matin, un maquisard, en fait un vrai bandit, profite de la relève pour s'évader. Cet homme était capable de tout et même de nous dénoncer. Le chef m'envoie deux hommes pour m'avertir aussitôt. Nous partîmes à la recherche du fuyard. Ce fut une vraie chasse à l'homme. Nous espérions qu 'il n 'avait pu aller bien loin, étant mal vêtu, sans argent et pieds nus.

A l'affût près d'une vieille ferme, le bandit avait surveillé le départ aux champs des habitants de la ferme voisine. Rentré dans cette ferme, il volait une paire de chaussures, des vêtements, de l'argent et même une montre. Le propriétaire, Monsieur PELLEGARIE, grand blessé de guerre 14-18, ayant connaissance d'un maquis, se garda de porter plainte et préféra confier la chose à M. DELPECH, membre de la Résistance, qui s'empressa de m'avertir. Je fis alors appeler Monsieur PELLEGARIE, le remerciant de n 'avoir soufflé mot, et lui promis, avec le chef Gilbert de le faire rembourser. Je lui recommandai encore une fois le silence sur cette affaire. Nous fûmes alors obligés de changer de lieu.

J'allai trouver M. VERDIER au lieu dit « les Garennettes » et lui demandai de laisser une de ses deux fermes pour le PC, au lieu-dit « Le Truffé ». Il accepta spontanément et, le lendemain, le groupe déménagea. Je plaçai les hommes dans les fermes voisines.

Fin avril, nous recevons un ordre de mission : faire sauter les voies. Après entente avec Tataouine, devenu chef je rejoins le groupe le soir du 29 avril, au PC, et leur fais suivre les chemins défilés pour les conduire au lieu désigné, où la mission fut accomplie.

Mais les Allemands alertés, après enquête, comprirent que le groupe se trouvait dans les environs.

à Benjamin OLIVE et Jacques ANCELET

Chefs de la Résistance de Caussade (T.&G.)

arrêtés par la Gestapo dans la nuit du 13 décembre 1943

à Buehenwcald le 26 mars 1945

martyrisés pour la France assassinés par les Allemands

à. Dora le 6 avril 1945

leurs camarades

de l'Armée secrète de Caussade et du Laboratoire Central de l'Armement

DOCUMENT 1

Fac-similé d'acte d'engagement

dans la résistance

du 25/01/1944

A lire à tous les hommes des maquis de la Résistance Unie
(Combat - Libération - Franc-tireur)

DOCUMENT 2

à retourner au l'E.M.

4°Cie a lire au rapport le 12 25 / I / 44. 1)

MAQUIS.

(Circulaire n° 2)

A lire à tous les Hommes des Maquis de la Résistance Unie (Combat, Libération, Franc-Tireur)

I - Tout homme qui sollicite son émission dans le maquis de la Résistance Unie est, non seulement un réfractaire à la réquisition allemande, mais un Franc-Tireur volontaire et un auxiliaire de l'Armée secrète des Forces Françaises Combattantes commandées par le Général DE GAULLE et le Comité National Français.

II - Il accepte de se soumettre à la discipline très dure des maquis et d'obéir sans discussion à tous les ordres qu'il recevra du chef désigné et confirmé par les cadres de l'organisation des maquis.

III - Il renonce, jusqu'à la fin de la guerre à communiquer avec sa famille ou ses amis. Il gardera le secret le plus absolu sur la situation des refuges, la personnalité de ses chefs et de ses camarades? Il sait que toute infraction à cette défense sera punie de mort.

IV - Il déclare comprendre qu'aucune aide spéciale ne peut être apportée à sa famille, sans la signaler à la jalousie et aux dénonciations des voisins.

V - Il sait qu'aucune promesse de salaire régulier ne peut lui être faite, que sa subsistance et son armement même sont incertains. Il déclare comprendre que la moindre chose qui lui parviendra n'a été obtenue et distribuée que par un effort constant, au prix d'énormes difficultés et de dangers extrêmes pour tous les cadres supérieurs et les organes de liaison. Il respectera la propriété privée et la vie des citoyens Français, alliés ou neutres, non seulement parce que l'existence des maquis dépendent de leur bonne entente avec la population, mais parce que les hommes du maquis sont l'élite du pays et doivent donner à tous l'exemple et la preuve que la bravoure et l'honnêteté vont de pair chez les vrais Français.

VI - Le ravitaillement et l'habillement des maquis peuvent nous obliger à ordonner des opérations de pillage des magasins, des forces de police de Vichy, ou même de leurs chantiers, des réserves de vivres ou d'habillement du Secours National ou des Prisonniers.
Ces coups de main seront limités à l'indispensable pour que soit assuré à tout prix la subsistance des réfractaires; ils seront exécutés par des hommes d'élite, choisis avec un soin tout particulier pour leur haute valeur morale. Aussitôt que l'armement le permettra, ces opérations se feront exclusivement sur les réserves de l'armée d'occupation.

VII-- Naturellement, aucune distinction de confession ne sera faite soit religieuse ou politique, en ce qui concerne l'adhésion des candidats Catholiques, protestants, musulmans, juifs ou athées; royalistes, radicaux socialistes ou communistes, tous les Français qui veulent se battre contre l'ennemi commun sont les bienvenus parmi nous! Le volontaire s'engagera à respecter les opinions ou croyances de ses camarades. La tolérance était une des plus belles vertus Françaises. Seuls les valets d'Hitler ont essayé d'inventer le fanatisme en France. Non seulement l'homme du maquis respectera les opinions et les croyances de ses camarades, mais il sera pour eux un ami dévoué, un frère d'armes. Le salut de tous en dépend, et cela seul peut rendre supportable la vie dans les refuges de la Résistance.

(Suite)

Chacun devra oublier ses manies, son égoïsme et même ses goûts. Se sacrifier pour un camarade, prendre sa place à la corvée quand il est fatigué, au danger, dans tous les cas sont les moindres vertus qu'on puisse exiger d'hommes placés dans notre situation.

Jamais un blessé ne devra être abandonné. Les cadavres devront être emportés et enterrés chaque fois que cela sera possible humainement.

VIII - Le volontaire du maquis ne sera armé que lorsque son endurance son entrainement et sa discipline le rendront digne de recevoir une de nos armes, très rares, et par conséquent très précieuses. Il devra prendre le plus grand soin de celle-ci, la tenir avec une propreté scrupuleuse, la conserver près de son corps ou dans la main, sauf s'il doit la confier à l'armurier du camp.

Toute perte d'arme sera punie demort. Cette sanction est dure mais indispensable pour le salut de tous.

IX - Le volontaire tiendra ses effets et son corps aussi propres que possible. La santé physiques et la santé morale en dépendent, elles sont précieuses pour la salut de la Nation.

I - Tout homme des maquis est un ennemi du Maréchal Pétain et des traitres qui lui obéissent.

LA FRANCE VIT ET VIVRA.

Effectif du maquis Bir-Hakeim

en mars 1944

et

affectation des armes

(Armement prélevé sur le premier parachutage en Tarn-et-Garonne opéré aux Ombrails chez les Ricard)

Liste médicale Bir-Hakeim du 07/03/1944

DOCUMENT 3

Liste MB3

Noms	Prénoms	Dates de naissance	Dates d'entrée au maquis	Situation de famille	Adresse des Parents	Profession	Situation militaire	Noms de guerre
[illegible]	Gilbert	4 mars 1920	2 février 1944	marié - 1 enfant	Rue [illegible] Caussades	S.P.	E.V.D.G. 15 mois [illegible]	Gilbert
[illegible]	André	2 avril 1923	[illegible] novembre 1943	Célibataire	101 Rue [illegible] (H.G.)	Typographe	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Jean	17 septembre 1922	15 novembre 1943	Célibataire	Rue [illegible] Caussade	Chapelier	[illegible] C.J.F.	Jeannot [illegible]
[illegible]	Théophile	27 mai 1923	23 novembre 1943	"	[illegible] (T. et G.)	Agriculteur	néant	Leduc François
[illegible]	René	9 janvier 1923	17 novembre 1943	"	2 Rue de la Fontaine à [illegible] par Florange (Moselle)	Jardinier	[illegible] 1 an militaire	René [illegible]
[illegible]	René	19 juin 1921	29 décembre 1943	"	10 avenue de Paris Chatillon s/ Bagneux (Seine)	Electricien	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Louis	21 août 1913	29 [illegible] 1944	"	[illegible] de Villemagne [illegible]	Maçon		Henri Louis
[illegible]	Mathias	17 octobre 1906	12 janvier 1944	"	Reichersdorf (Autriche)	Ajusteur outilleur	[illegible]	Max Muller
[illegible]	Paul	27 août 1899	12 janvier 1944	"	Apolda (Allemagne)	Ajusteur outilleur	[illegible] E.V.D.G. [illegible]	[illegible] Paul
[illegible]	Roger	2 octobre 1922	18 février 1944	"	[illegible]	Electricien	[illegible]	Robert Georges
[illegible]	Jean	27 avril 1927	18 février 1944	"	Route de Paris Petit Versailles [illegible]	Etudiant	néant	[illegible] Jean
[illegible]	Guy	15 mai 1924	17 février 1944	"	[illegible] (Ardennes)	Manœuvre	[illegible] génie	Guy Maurice
[illegible]	Pierre	21 mars 1921	18 février 1944	"	131 Rue de [illegible] Bordeaux	Radio électricien	25 mois [illegible]	[illegible] Pierre
[illegible]	Robert	30 novembre 1924	"	"	266 [illegible] Bordeaux	S.P.	18 mois [illegible]	[illegible]
[illegible]	Henri	7 avril 1920	"	"	[illegible] Rue Maréchal Pétain Calais (P. de C.)	Magasinier [illegible]	néant	Henri Georges
					[illegible] (T. et G.) [illegible]			
[illegible]	René	17 août 1921	"	"	[illegible]	Boulanger	2 ans [illegible]	[illegible] Boulanger
Henry	Georges	5 mai 1920	23 février 1944	marié 1 enfant	Baudry [illegible] à Villeneuve (Aube)	[illegible] militaire de carrière	[illegible]	Baudry Georges
[illegible]	Paul	22 janvier 1924	24 février 1944	Marié	Pont de [illegible]	Chaudronnier	néant	[illegible]

Voir verso →

Noms	Prénoms	Dates de naissance	Dates d'entrée au maquis	Situation de famille	Adresse des Parents	Profession	Situation militaire	Noms de Guerre
René	Gil [illegible]	24 mars 1924	24 février 1944	Célibataire	35 Esplanade du [illegible]	[illegible]	néant	[illegible]
Duval	Henri	11 avril 1922	29 février 1944	"	Duval à [illegible] (Pas de Calais)	Instituteur	néant	[illegible]
Dauaque	Michel	22 mai 1922	"	"	Dauaque à [illegible] (Pas de Calais)	[illegible]	néant	[illegible] Michel
[illegible]	René	29 mars 1924	4 mars 1944	"	5 avenue de Montpellier (Rodez)	Comptable	néant	[illegible]
Alborghetti	Angelo	15 juin 1913	2 mars 1944	"	M. [illegible] (T. et G.)	Agriculteur	néant	[illegible]
[illegible]	Denis	5 août 1922	25 novembre 1943	marié 2 enfants	à [illegible] par St Antonin (T. et G.)	Mécanicien	[illegible] C.J.F.	[illegible] Denis

Le Chef du M. B. III

Gilbert

MAQUIS BIR-HAKEM

Affectation Des armes

MITRAILLETTES

NOMS	MATRICULE
Catarsine	FF 94.038
Marc	FC. 83649
Marcel	FC. 58096
Roméo	FC. 51660
Henri	B. 14.221
Raymond	FF 95.272
François	R 83.978 A
André	198.193
Guy	K. 11
Louis	FV. 1962
Henri II	R. 37.145
Michel	FE. 37.182
Lucouf	FC 63073
Jeanmot	B 107437 2
Titi	FF 78.516
René	83461
Georges	K 14.106

PISTOLETS modèle 92

NOMS	MATRICULE
Robert	84.654
Petit jean	165

FUSIL MAUSER

Paul	9431

FUSIL modèle 1935

Marc	A. 2333 9

MITRAILLETE - CHEF GILBERT FF 98474

Le Chef

Gilbert

TT

Liste Médicale Birakein

Nom	Hygiène	Etat-Gén	Date	Observation
			7-3-44	
Giti-Boulanger	x	x		gale
Nèger-René	x	x		
Benac-Jeannot	x	x		tumeur genou
Baudry-George	x	x		
Mamire-Guy	x	x		gale et hernia
Dupuis-Michel	x	x		
Régal-Raymond	x	x		
Costes-Surcou	x	x		
Roméo-Pierre	x	x		
Petit-Jean	x	x		appendicite
Pradre-Marcel	x	x		
Pratlong-Marc	x	x		
Robert-Georges	x	x		anémie
Giraud-André	x	x		pommade base mercure
Henri-Georges	x	x		précaution à prendre - refroidissement
Leduc-François	x	x		
Durrieu-Henri	x	x		
Frommaux-Paul	x	x		
Muller-Max	x	x		
Foré-André	x	x		

Etude de l'effectif du maquis Bir-Hakeim

Début mars 1944, le maquis Bir-Hakeim, appelé encore M.B.3, est formé de 24 éléments. L'étude détaillée de cet effectif réserve des surprises.

D'abord une majorité est certes constituée de jeunes des classes 1920 à 1924 (19 hommes). Mais, parmi ces jeunes, 5 seulement viennent des chantiers de jeunesse, réfractaires au S.T.O. Le plus jeune n'a pas encore 17 ans. Mais, probablement d'origine juive, il a toutes les raisons d'être au maquis. Les plus âgés sont d'origine étrangère :

- Paul FUEDRICH est né le 27 août 1889, à Apolder, en Allemagne. Il a donc 55 ans. Il a fui l'Allemagne nazie dans les années 30 et s'est réfugié en France.

- Mathias HIRM est, lui, autrichien. Il a 38 ans. Il a fait deux ans de guerre d'Espagne avec les Républicains.

- De même que Louis ORTHIZ, 31 ans, qui vient de Madrid, et Angelo ALBORGHETTI, né le 15 juin 1913, Italien, réfugié à Mouillac.

Curieusement, l'origine des membres de ce maquis est assez hétéroclite. On compte 11 jeunes issus du Tarn-et-Garonne et des départements voisins (Haute-Garonne, Tarn, Hautes Pyrénées, Aveyron, Gironde). Mais à côté des 5 étrangers déjà cités, on trouve un Mosellan, un Ardennais, trois Franciliens, trois habitants du Pas-de-Calais.

Quatre sont mariés, dont trois pères de famille. Tous les autres sont célibataires. Contrairement à certains maquis du département, il y a peu ou pas d'intellectuels ou de professions libérales, (un instituteur, un étudiant). Ce sont essentiellement des artisans, des ouvriers, des agriculteurs.

Curieusement, le premier responsable de ce maquis se révélera quelques mois plus tard un individu de peu d'honnêteté et sera démis de ces fonctions et remplacé par une figure incontestée et respectée de la Résistance Tarn-et-Garonnaise : TATAOUINE (André FIQUET).

Quant à l'armement, il est surprenant de constater qu'à cette époque, le maquis Bir-Hakeim détient 18 mitraillettes, 2 pistolets, 1 fusil MAUSER, 1 fusil modèle 36. Il est vrai qu'une partie importante de cet armement provient du premier parachutage effectué aux Ombrails chez les RICARD le 19/20 août 1943.

Dispersion des maquis

Après l'attaque du maquis d'Ornano le 21 mars 1944, il est décidé de disperser les maquis afin de les rendre moins vulnérables.

* Correspondance de Camille à Deville du 24 mars.
* Réponse de Deville à Camille du 25 mars.
* Correspondance de Camille à Gilbert du 27 mars

DOCUMENT 4

CAMILLE à DEVILLE

Le compte rendu de Gilbert sur l'affaire d'ORNANO ainsi que le compte rendu financier du mois a été détruit avant de me parvenir; comme tu en as le double tu serais bien aimable de l'en adresser les copies par la présente liaison.

Tu seras avisé par l'A.S. de notre décision de disperser les maquis ceci afin qu'ils soient moins vunérables. Je t'en fais part avant la lettre car nous avons l'intention de demander à chaque Cie tout leur concours dans ce sens, je sais que je peux compter sur toi. A ce sujet nous avons assez de grosses quantités de denrées contingentées à notre dispositions.

Le point de camouflage te sera communiqué par notre ami JEANNOT de Négrepelisse. Il faudrait que tu prélèves sur ce stock
1.000 kilos de sucre 1/2 morceaux 1/2 en sacs
25 boites de chocolat
2 sacs de nouilles
15 caisses de savon,
que tu mettens dans une planque sûre dont tu me ferais connaître le point exact.
Ces denrées appartenant au service Maquis mais pouvant servir éventuellment à l'A.S. tu voudras bien m'en accuser réception pour une liaision à mon point de chûte de Monclar et en contrôler très rigoureusement les sorties. Les modalités de ces sorties te seraient communiquées ultérieurement par le service départemental Maquis.

Dans un autre ordre d'idée je t'ai donné comme point de chûte à une liaison éventuelle avec Philip. Etant très inquiet sur son sort je te prie au cas ou celle-ci te parviendrait de me l'acheminer de suite.

Je pense que tout va bien à la 7eme Compagnie et je t'adresse mon meilleurs souvenir.

Deville à Camille -

Je suis très heureux de recevoir ta liaison. Je te fais parvenir les feuilles de Gillet. Je suis bien d'accord avec vous de disperser ainsi les maquis car il faut conserver ces jeunes pour des travaux plus important le jour "J". Toujours à tes ordres pour planquer la marchandise, j'attends sous l'ami Jaumot qui me donnera l'endroit où je dois la prendre. Je te communiquerai de suite cet endroit là.

Entendu pour la liaison avec Philip. Je te l'enverrai de suite. Au sujet du planquage des hommes de Birakem, je m'en occupe déjà et je crois qu'avant peu de jours ils seront tous planqués.

J'ai appris hier que Madame Olive était dans une détresse noire; nous avons décidé de lui donner tout notre avoir de la 7e ligne c'est à dire environ 4000 francs. C'est tout de même bien malheureux que nos dirigeants te nous laissent tomber à ce sujet. J'ai fait déjà 3 rapports à Montauban sans résultat. Je compte sur toi pour le renouveler à Wil ancien Chapon - J'entends d'ailleurs que l'argent que nous lui avançons de notre 7e nous soit remboursé - Nous allons adresser des colis à Ursulet - Si tu as quelque chose de bon pour lui envoie nous le.

important

Vendredi soir j'ai reçu l'envoyé de Chapon avec un ordre de faire sauter les pylones de la SNCF et c'est avec plaisir que j'ai accompli cette mission avec Claude et B[illegible] qui a préparé le mastic. Je te garantis que ce mastic que j'avais hâte d'essayer est de bonne qualité - Nous en avons fait sauter 3 - Je crois que ces jours-ci nous aurons l'occasion de nous en servir de nouveau -

Claude va bien à la 7e qui attend le jour "J" avec impatience -

Je regrette beaucoup qu'on ait annulé notre terrain de 1e Cat. [illegible] - il est pourtant magnifique -

Fraternellement à toi.

Deville

24-3-44 (9)

Camille à Filbert

Il y a déjà fait part de notre intention de disperser immédiatement les maquis. J'ai été informé que tu as déjà travaillé dans ce sens et que pour Bir. l'affaire cette dispersion est en voie d'achèvement.

Dès que ce travail sera terminé tu voudras bien me faire connaître soit verbalement soit par liaison les diverses fermes dans lesquelles seront planqués les gars. Je compte bien sûr que ce sera très prudent car dans l'état actuel des choses une imprudence pourrait être fatale à plusieurs de nos gars et nous ne le voudrions à aucun prix car nous aurons besoin de tout le monde à l'heure H. Veuille bien avec mon cordial salut à tous les petits gars qui ont pu le voir toute ma sollicitude et mes meilleurs encouragements.

P.S. Jacques qui est ici et qui te verra bientôt te causera plus en détail sur cette dispersion. Pour les armes je suis d'accord avec toi, elles seront planquées individuellement par les soins de chaque homme à leurs planques respectives. Ils en seront donc responsable et tes chefs de groupe devront s'assurer périodiquement de leur bon état d'entretien. Jacques m'a dit que tu avais récupéré quelques armes lui appartenant (révolvers etc), il va s'en dire que tu devras les lui rapporter dès que tu en auras l'occasion.

Bien à toi

Camille

Rapport du curé MOLTER sur les agissements de Gilbert, ex-chef du maquis Bir-Hakeim

DOCUMENT 5

F.F.I. du Tarn et Garonne
Secteur NORD-EST

P.C.

-:-:-:-:-:-

Le Capitaine CAMILLE,
Chef du Secteur NORD-EST du Tarn et Garonne

à

Monsieur ALLAIN, chef du service
LA COPA à TOULOUSE

J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport du curé MOLTER sur les agissements de Gilbert, ex chef du maquis Bir-Hakem .

Les faits qui lui sont reprochés dans ce rapport étant d'un extrême gravité, je vous serais très reconnaissant de faire procéder à une enquête très serrée et de prendre, le cas échéant, les sanctions nécessaires

CAUSSADE, le 18 Octobre 1944

Le Chef du Secteur,

St-CIRQ, le 15 Septembre 1944

Monsieur CABARROQUES,

Je me permets de vous signaler le fait suivant :

J'ai remis à "Gilbert", lorsqu'il etait chef du maquis de MONTRICOUX St-CIRQ (Tarn et Garonne), la somme de vingt cinq mille francs (25.000 francs) pour l'aider dans des circonstances très difficiles que passait alors son groupe.

Quelques temps après, la conduite de Gilbert, que j'ai revu plusieurs fois m'a paru suspecte. Entre autre chose, il m'a dit un jour en passant, qu'il avait reussi à se faire conduire en automobile par la Gestapo.même? Cela m'a paru suspect.

Bientôt, j'ai appris que le groupe du maquis n'a jamais profite de cet argent que j'avais confié à Gilbert.

Je n'aurais jamais parlé de cette affaire, mais plusieurs membres du groupe m'ont nommé celui qui avait fait de don en leur faveur. L'anonymat n'existe donc plus, c'est pourquoi, je demande à savoir ce que Gilbert a fait de cette somme d'argent. Je n'ai aucune pièce justificative entre les mains, parce que les circonstances ne me permettaient pas d'en demander ni d'en donner. Mais je certifie en toute conscience que je dis la verité.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien respectueux.

Signé : MOLTER
Lorrain expulsé
curé de St-Cirq (T-&-G)

L'attaque du maquis d'Ornano

C'est à la ferme de GARRHAN, vieille gentilhommière du XVIIIème siècle, située dans un vallon du Causse, sur la rive droite de l'Aveyron, entre Penne et Cazals, que le premier réfractaire au S.T.O. arriva le 23 août 1943.

Au cours des semaines suivantes, il fut rejoint par d'autres jeunes, réfractaires comme lui, venus de toutes les régions de France, mais plus particulièrement du sud-ouest.

Le 10 octobre 1943, ce groupe devient la 4ème Section des Corps Francs de Libération du Tarn-et-Garonne, et homologué sous le nom de «Maquis d'ORNANO M.P-1.».

Après un bref séjour, du 24 au 28 octobre, dans les bergeries de la ferme Albert, le groupe s'installe plus au Nord, sur le plateau qui surplombe l'Aveyron, en aval de Cazals, près de la forêt de la Garrigue. Il occupe alors des abris divers (fermes, granges, bergeries) : La Bouriette, Lautanel, La Revelle, Caminade.

Le Causse se présente là, sous forme d'un plateau calcaire, recouvert d'une végétation de genévriers et de chênes rabougris, d'où l'on peut descendre dans la vallée de l'Aveyron par le «Chemin des Loups» qui donne accès sur la rive gauche de la rivière au Causse-de-Roy.

Dès Octobre 1943, le maquis d'Ornano devient donc maquis militaire avec à sa tête, d'abord Roger RIGAUD (René), puis Jacques RABIT (Jacques).

Dès le 8 décembre 1943, l'équipe régionale du S.A.P. (Service des Atterrissages et Parachutages) apporte six mitraillettes STEN, trente grenades et des explosifs. Le maquis s'organise lentement en unité de guerre, avec mission principale de recevoir des armes et des hommes (Arma-Homo) sur un terrain reconnu sur le plateau de Vinchet, au-dessus de Serres-La-Rivière, et homologue par Londres sous le nom de «Volcan». La liaison avec Londres se faisait par radio. Aux heures prévues, quelqu'un était toujours à l'écoute pour capter les «messages personnels». Pour indicatif, le maquis d'Ornano avait : «Il pleurait comme une fontaine». Plusieurs parachutages ont lieu en février et début mars.

Cependant plusieurs alertes rendent le séjour à La Bouriette dangereux. C'est pourquoi une grotte est explorée, en bordure du plateau de Roy, pour y cacher les armes reçues et préparer un éventuel cantonnement.

Le 13 mars 1944, le danger se précise. Les hommes sont regroupés à la ferme de Lautanel. Des renforts sont demandés aux maquis voisins, Arnaud et Bir-Hakeim, qui prennent position au cours de la nuit. Ils passeront la journée du 14 à Ornano, avant de se retirer.

Correspondance de Jacques à Camille du 13 mars 1944, dans l'après-midi :

«L'état d'alerte du samedi à dimanche est passé. J'ai été prévenu par KOLLER, de Montauban, par l'intermédiaire de Petit Paul. Il s'agirait de plusieurs camions de G.M.R qui étaient

en partance pour la région. Une liaison a été envoyée à Montauban qui m'a confirmé que ce n 'était pas pour nous.

Je profite de l'occasion pour faire savoir qu 'il m'est impossible de "planquer" le matériel ; mais je pense que M. PERRIN va venir bientôt nous en débarrasser. J'ai donc pris mes précautions et, s'il le fallait, nous ferions sauter le matériel, mais cela à la dernière minute, bien entendu.

On me signale, à l'instant, que deux camions de G.M.R se trouvaient ce matin à Penne. Ils se seraient dirigés sur Vaour pour vérifier les faits et gestes de la Gendarmerie de Vaour. Le brigadier aurait été dénoncé comme ne faisant pas son service. Maintenant ils sont partis direction route de Saint-Paul de Mamiac. Néanmoins, je prends mes dispositions. »

Le même jour, vers 19 h 20, nouvelle correspondance urgente de Jacques à Camille :

«Je suis prévenu à l'instant par le Brigadier de Gendarmerie de Vaour, que cette nuit nous pourrions être inquiétés vers 24 h à 2 h, ou de 4 h à 7 h. Voici ma position exacte:

LA BOURRIETTE côte 549,0; 201,2
LA UTANEL côte 549,0; 200,9

Si Denis et Gilbert pouvaient se trouver sur les points plus bas indiqués, nous risquons de trouver le matériel.

DENIS

Objectif : Sanchet - avec ses hommes en groupe ne se déployant en tirailleurs Nord par rapport à Sanchet, qu'à 2 h du matin. A ce moment-là, se tenir prêt à se rabattre sur nous par une marche Nord-Est, direction Lautanel, à 6 h 30, si rien ne s'est passé.

S'il entend des coups de feu, se rabattre immédiatement.

Mission principale : contrôle de la route Sanchet à Penne. Prendre les assaillants dans le dos s'ils viennent sur son secteur. Couper leur retraite dans la forêt de La GARRIGUE.

Faire sauter leurs camions se trouvant sur la route.

GILBERT

Objectif : *Saint Génies - avec ses hommes en groupe ne se déployer en tirailleurs Sud-Est par rapport à Saint Génies qu 'à 2 h du matin. A ce moment-là, se tenir prêt. Ne se rabattre sur nous par une marche Sud-Est, direction Lautanel, à 6 h 30, si rien ne s'est passé.*

S'il entend des coups de feu, se rabattre immédiatement.

Mission spéciale: contrôle de la route Saint-Antonin.

Prendre les assaillants à revers s'ils viennent dans son secteur.

Couper la retraite possible sur la route de Saint-Antonin.

Faire sauter les camions pouvant être sur la route.

Je pense qu'avec la nuit noire et le temps qu'il fait, il n'y a pas de danger pour cette nuit. Néanmoins, voici les dispositions que je prends pour moi : triple la garde, et je conserve un groupe pour me porter sur un point éventuellement attaqué. A la dernière minute, je fais sauter le matériel et me replie au lieu-dit" " ROY" de l'autre côté de l'Aveyron.

Mon mot de passe sera dit par le porteur de cette lettre.
Mes postes de garde sont échelonnés:

1 Route de Cazals
2 Route de Penne à Sanchet

3 Croisement de Moncéré»

Le lundi 20 mars, à midi, la **B.B**.C. transmet un message : *«Il pleurait comme une fontaine. Un ami viendra ce soir».* A 23 h 15, l'avion annoncé est là, fait ses deux tours de reconnaissance, largue ses parachutes et s'éloigne.

Le parachutiste, un officier français, est aussitôt amené au camp, tandis que les maquisards s'occupent activement à récupérer les lourds containers. Au fur et à mesure les armes sont chargées sur le camion Delpech qui devait les transporter dans les fours à chaux de Saint-Antonin.

Mais, vers 4 h 30, ce mardi 21 mars 1944, alors que les maquisards continuent à récupérer les armes descendues du ciel, l'on entend des bruits de moteur insolites sur la route qui va de Saint-Antonin vers Montricoux.

Albert TRISTCHLER (Bébert), un jeune alsacien de 20 ans, de garde à la Caminade, a bien entendu des bruits de camion. D'abord il ne s'en étonne pas, croyant à des gazogènes transportant du bois. Puis il perçoit les ordres en allemand. Il réalise immédiatement la situation: le maquis est attaqué. Aussitôt il s'avance courageusement et tire une rafale de mitraillette sur les phares du premier camion, rafale qui résonne sur le Causse et qui donne l'alerte sur le terrain de parachutage.

Les allemands ripostent : Bébert, blessé, s'écroule. Fait prisonnier, il sera exécuté quelques heures plus tard.

Les agents du S. A. P. donnent alors l'ordre d'évacuer le terrain, tandis qu'il est impossible de faire démarrer le camion chargé d'armes. Le repli est vital face à un ennemi tellement plus nombreux et tellement mieux armé.

Venues de Gaillac, les forces allemandes avaient formé deux colonnes, l'une passant par Saint-Antonin, l'autre descendant par Vaour et Penne, pour opérer une manœuvre d'encerclement des fermes occupées par le maquis d'Ornano.

Le regroupement des maquisards s'effectue à la Bouriette. En l'absence de Jacques, son second, Georges (Molinier) prend le commandement.

Rapport de Georges du 22 mars 1944 sur les événements du maquis d'Ornano : affaire dite du «VOLCAN».

«Vers 4 heures et demie, on entend un fort ronflement de camions sur la route de Saint-Antonin. A ce moment-là, nous préparions un chargement de containers pour le conduire au maquis, l'étais près du camion qui venait de tourner pour aller charger, lorsque je vois GABY arriver en courant : «Je viens d'arrêter un camion de boches, me dit-il, ils ont tiré. René est blessé ; Bébert est tombé et il en arrive d'autres ; il y en a au moins cinq. Ils descendent tous : les uns se mettent sous les camions, les autres prennent position à côté».

Aussitôt, je fais réunir tous les hommes autour du camion et je prends conseil des sous-officiers ou officiers qui étaient venus sur le terrain de parachutage et qui étaient là. Les respon-

sables de l'opération n'étaient pas avec nous, M. PRAT, membre du COPA suggère un repli rapide au camp. Notre infériorité en nombre et en armement ne nous permet pas de résister, pas même de défendre ou même defaire sauter le matériel parachuté. Il n 'est même pas possible d'essayer de porter secours à Bébert qui est tombé auprès du camion boche.

Je fais alors évacuer tous les hommes vers le camp. Seul, Le Sabre et Joé (les radios) sont restés sur le terrain de parachutage avec les COPA, M. MAURY et M. LOUIS. Il n'est pas possible de les prévenir: les lignes boches sont déjà placées entre eux et nous. Cependant M. PERRIN qui était aussi avec eux a réussi à passer et est venu nous rejoindre. Il me donne alors les ordres suivants: prendre alors la tête des hommes, les conduire au camp et, déjà, évacuer aussitôt vers la position de repli.

Tout le monde est déjà parti. Charlemagne, Bertrand et moi, nous restons un moment pour essayer de sauver le camion, mais peine inutile : nous tentons de le faire démarrer pendant trois fois : il n'y a rien à faire ; et nous devons à notre tour partir à pied sans pouvoir l'amener.

Nous arrivons au camp vers six heures moins le quart .Sur le chemin, je rencontre Marc, de garde à l'embranchement de Cazals et auquel je donne les directives suivantes : tirer une rafale de mitraillette dès qu'il verra soit un camion soit un boche monter vers le camp, ne pas essayer de résister et gagner aussitôt l'Aveyron et, de là, le chemin de repli en passant à travers bois. Je passe la même consigne à tous les hommes de garde qui étaient échelonnés sur le chemin du camp : Ignace, Maurice, Richard, Benoît, ainsi qu'Henri, Léon et Toto qui devaient effectuer une ronde et me rendre compte de ce qu 'ils auraient vu.

Arrivé au camp, je fais boucler tous les sacs et préparer toutes les armes. Je fais rassembler tout le monde au P. C. aux Autanels pour être prêt à partir le plus tôt possible. Aux Autanels je donne Yves au parachutiste pour qu 'il le conduise au maquis de Gilbert. M. PERRIN qui était encore là, assiste aux derniers préparatifs avant notre départ et me conseille, une dernière fois, d'évacuer le plus tôt possible.

Bientôt tout le monde va être prêt. Je jette un dernier coup d'œil partout et je fais porter par Bertrand les papiers importants au fond du gouffre : il y a la serviette des papiers du camp et celle de M. LOUIS.

Je descends à la cuisine pour voir quel était le ravitaillement que nous pouvions emporter. Mais à peine entré, on vient me prévenir : des rafales de mitraillettes. C'était le petit jour. Des coups de mitraillette partaient de tous les coins de tout autour du camp. Nous étions cernés ; une seule solution se présentait : s'égailler rapidement dans les bois. C'est ce que je commande aussitôt à tous les hommes : partir en s'éparpillant dans les bois de façon à réduire le plus possible la cible qu offre une colonne en marche. Charlemagne prend donc les hommes et se dirige vers la route de Montcere. Moi-même, je monte rapidement au P. C. pour prendre une mitraillette, ayant donné la mienne à un homme de garde. Les hommes sont déjà un peu en avant et les balles pleuvent déjà sur te perron. Je réussis à rejoindre la troupe. On nous suit un moment en tirant sur nous, mais personne n 'est touché et bientôt ayant rejoint les bois, nous sommes hors de danger. D'ailleurs, on ne tire plus sur nous.

Je m 'arrête alors un moment et remonte vers le camp dans le but d'enrayer une poursuite si elle avait lieu. Mais la garde du camp tire dans la direction de Cazals : elle est entourée et doit se défendre. D'un autre côté, François ayant fui vers la garrigue, attire le feu sur lui et ainsi le groupe Charlemagne peut passer sans crainte. Ce groupe passera la route sans danger et se dirigera vers

la Madeleine ; seuls deux hommes, Yvan et Charlie, n'ont pas suivi ; mais quand je les ai quittés, ils étaient déjà hors de danger : ils ont pu se sauver facilement.

Je reste donc seul autour du camp, assistant en vain spectateur au terrible combat que livre la garde. Celle-ci tire coup par coup tandis que les boches tirent par rafales. Des coups de grenade retentissent partout ; les explosions se succèdent. Bientôt, on aperçoit deux épaisses fumées noires montant vers le ciel ; c'est le feu qui brûle nos deux maisons. Il est dix heures environ. C'est la deuxième phase du combat qui durera jusque vers midi. A la fin, les coups diminuent ; ils sont plus espacés et plus éloignés. On entend plus souvent un bruit de formidable explosion. On distingue même parfois des coups de revolver : c'est la garde qui n 'ayant plus de grenades, ni de balles de mitraillettes, doit tirer au revolver.

L'après midi est plus calme : le combat paraît terminé. Je descends alors vers les bois de Montcere pour essayer de rejoindre ou de rechercher mes camarades, mais je ne trouve personne nulle part. J'apprends qu'il en est passé sept le matin à la Madeleine: ce sont les hommes de Charlemagne ; un blessé est passé à Garrhan ; c'est René. Un autre a suivi la route : c'est Gérard. Léon aussi est passé par là. C'est tout ce que je peux savoir. Je ne sais rien des autres. Je me prépare à passer la nuit dans une bergerie au milieu des bois. Le soir, je rencontre Loulou, Biffin et Bolchevik qui venaient essayer de voir ce qui se passait et je rentre au P.C. avec eux où j'arrive vers minuit et où je fournis les renseignements que je puis donner au sujet de l'attaque boche qui, d'après ce que j'ai pu savoir, était ainsi dirigée :

Cinq camions venant de Saint-Antonin devaient nous attaquer au petit jour, en partant de la route de Cazals et descendant vers le camp de la route nationale de Cazals jusqu 'à la Garrigue. D'autres postes adverses partis depuis Penne, par groupe de vingt hommes (six groupes), devaient nous fermer notre chemin de repli c'est-à- dire notre descente à l'Aveyron. En effet, des lignes de boches étaient disposées tout le long de la falaise surplombant l'Aveyron, de façon à surprendre la colonne. Le commandement boche était même disposé sur la position haute de la falaise d'où il dominait à la fois l'attaque du camp et l'arrêt de notre colonne si elle était passée sur le chemin de repli que nous avions choisi.

Il semble donc, d'après l'emplacement des positions boches que ceux-ci connaissaient parfaitement nos directives puisqu 'ils avaient même fermé notre retraite.»

Le 22/3/44.
Signé: Georges.

Confirmation de l'heure de l'attaque est donnée dans un rapport de Francis à Georges du 21 mars :

«5 h 15 attaque du camp.

Parti en direction de Montcere avec quelques types dont : René - Louis Baptiste - Emile - Gérard.

Je fais un mouvement tournant et, attaqué, me dégage à la grenade. Me dirige sur Moncéré et sur les hauteurs dominant. La Madeleine.

12 h Arrivée à La Madeleine.
7 gars passés avant moi.

15 h Arrivée à Penne. Point de chute : Ségala.
Pars en direction de Couyrac.
Devant la porte, Bernard, tué, une balle à la figure - balles à la poitrine.
18 h Ne peux passer l'Aveyron. Patrouille allemande sur les rives.
Passe l'Aveyron à La Madeleine.
Rejoins PC départemental vers 21 h. »

Le 22 mars 1944, BIFFIN effectue une mission de reconnaissance dans la région de Saint-Antonin pour Camille :

«-1- Ayant été à la gendarmerie, le brigadier, qui s'était rendu sur les lieux, m'a déclaré :
- avoir trouvé sur le terrain de la ferme de la Bouriette trois morts dont deux ont été fusillés (un identifié BEBERT).
- avoir aussi trouvé un autre camarade tué devant la ferme du passeur à Couyrac.

-2- Après avoir pris tout le ravitaillement, les boches ont brûlé les fermes de la Bourriette et de Lautanel.

-3- Les pertes des attaquants sont évaluées à 30 à 40 blessés ou morts.

-4- Voici la liste des traîtres qui nous auraient vendus:
Le Général en retraite ... DE ..., ..., ..., un Espagnol et BENONI, dont la voiture aurait été aperçue le mardi matin tournant autour du camp. »

Le 23 mars 1944, Gilbert, chef du maquis Bir-Hakeim, adresse le rapport suivant à CAMILLE sur les journées des 21-22-23 mars 1944 :

«Le Mardi 21, à la pointe du jour, les Allemands attaquent le camp de Penne.
L'alerte est donnée par un gars du maquis et un parachutiste. Y étant parti en voiture, je reviens d'urgence après avoir essuyé quelques coups de feu qui ont détérioré la voiture: celle-ci est abandonnée dans un taillis.

A midi, je pars en reconnaissance avec quelques hommes sur les lieux même du combat : je trouve la maison encore en flammes et complètement détruite. Des douilles et des chapeaux de grenades GAMON montrent la vive résistance qu 'ont offerte aux assaillants les hommes du Maquis.

Ensuite, avec deux hommes, je suis descendu chez, le passeur où j'ai trouvé tout sans dessus dessous et le corps en sang d'un homme: BERTRAND, tué d'une balle à la bouche ; ce qui, au premier abord, montre qu 'on s'est battu à cet endroit.

Après avoir mis à couvert le corps du mort dans un buisson, je suis remonté rejoindre mes hommes et sommes rentrés au M.B.3. Là, j'apprends que les Allemands ont fait sauter ma voiture.

Par sécurité, dans la journée, tout mon camp a été déménagé et caché en divers endroits. Le soir, nous couchons dans une bergerie assez éloignée de notre logement habituel. Au cours de la journée aucune liaison n 'a pu être faite avec le PC départemental.

Le mercredi 22, au matin, alerte non confirmée est donnée par la garde que les Allemands patrouillent dans la région du M.B.3. Immédiatement je pars en reconnaissance avec quelques hommes.

La liaison est assurée l'après-midi avec le PC départemental. Le soir, je prépare notre départ, et nous partons de nuit à trois heures. Nous arrivons à Foury à la pointe du jour et nous nous installons au lieu-dit Bouyssounados.

Le Jeudi 23, installation du camp et arrivée du matériel et des vivres dans la soirée. »

Le 24 mars 1944, correspondance de Georges à Jacques, qui fait le point sur les conséquences de l'attaque du maquis :

«Arrivé depuis hier matin (jeudi), je vais faire immédiatement le nécessaire. J'ai déjà commencé à prendre des renseignements, et je pense que, dès demain, je pourrai caser ceux qui sont avec moi. Nous sommes huit : JOE, LE SABRE, YVES, GERARD, CHARLIE, PIERRE, LOULOU et moi. Quand nous sommes arrivés le matin au ROY, nous avons appris que IGNACE et BENOIT en étaient partis la veille. Un bonhomme est venu les prendre en auto et les a emmenés dans un maquis du côté de Cordes.

J'établirai, lorsque je pourrai, une liaison avec CHOUASTRAC. Tu sais aussi que tous ceux qui sommes ici, n 'avons absolument rien comme linge, chaussures ou couvertures. Tout a été perdu...

J'ai obtenu des renseignements précis et intéressants à Penne. Tu sais que les six tués sont : BEBERT et OLIVE (dans la citerne), HENRI (au réfectoire), MARIUS et ANDRE (dans le hangar), BERTRAND (à l'enterrement duquel j'ai assisté et dont j'ai le portefeuille).»

Trente cinq hommes environ purent fuir selon les plans prévus et, suivant un itinéraire établi, rejoindre divers points du département :

- la région de Mouillac, où une base de repos les attendait chez l'institutrice Lucienne BAUDET (SIM).
- Saint-Amand, près de l'Honor-de-Cos, où s'installe le P.C. avec un groupe de combat.
- les autres groupes étant dispersés sur Montaigu-de-Quercy et Lauzerte.

Cet épisode sanglant marque la fin dramatique du maquis d'Ornano

Attaque du maquis d'Ornano : 21 mars 1944

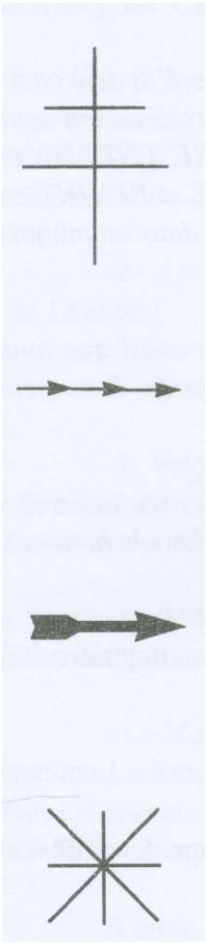

Emplacement du maquis

Itinéraire fléché : trajet des colonnes allemandes

Repli des hommes du maquis

Localisation des combats

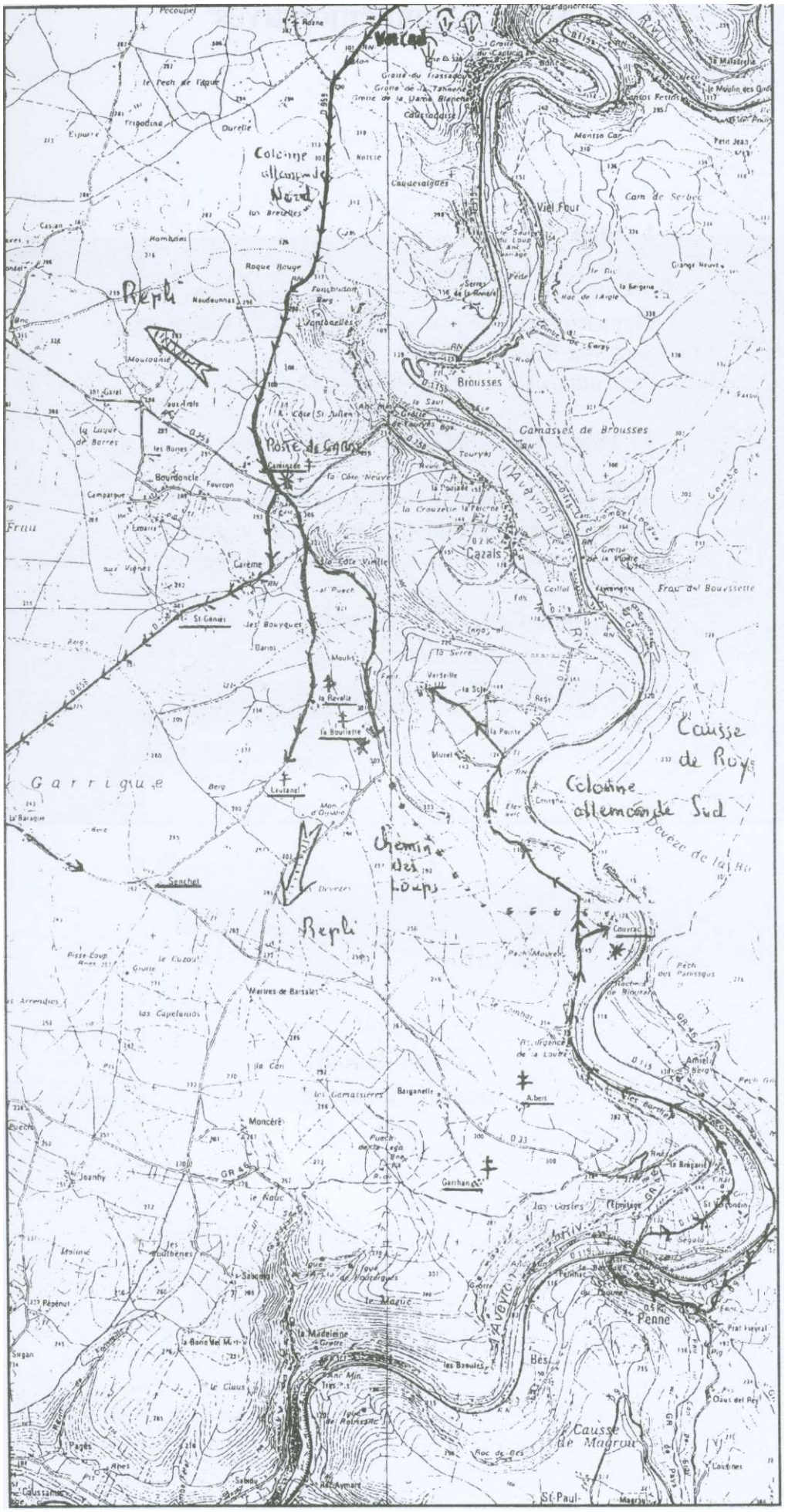
Colonne allemande Nord
Repli
Poste de Garde
Cazals
Brousses
Camasses de Brousses
Causse de Roye
Colonne allemande Sud
Chemin des Loups
Repli
Garrigue
Penne
Causse de Magrou

Stèles Commémoratives

1 - Stèle VOLCAN

Localisée au bord de la route Saint-Antonin-Montricoux, sur le plateau de Vinchet, au dessus de Serres-la-Rivière.
Parachutages des 9 et 21-03-44 : 32 containers.

2 - Mémorial d'ORNANO

Elevé près de l'emplacement de la Bouriette, en bordure du chemin communal qui, depuis le carrefour de la Caminade, surplombe la vallée de l'Aveyron.

3 - Mémorial d'ORNANO (détail)

Stèle Volcan

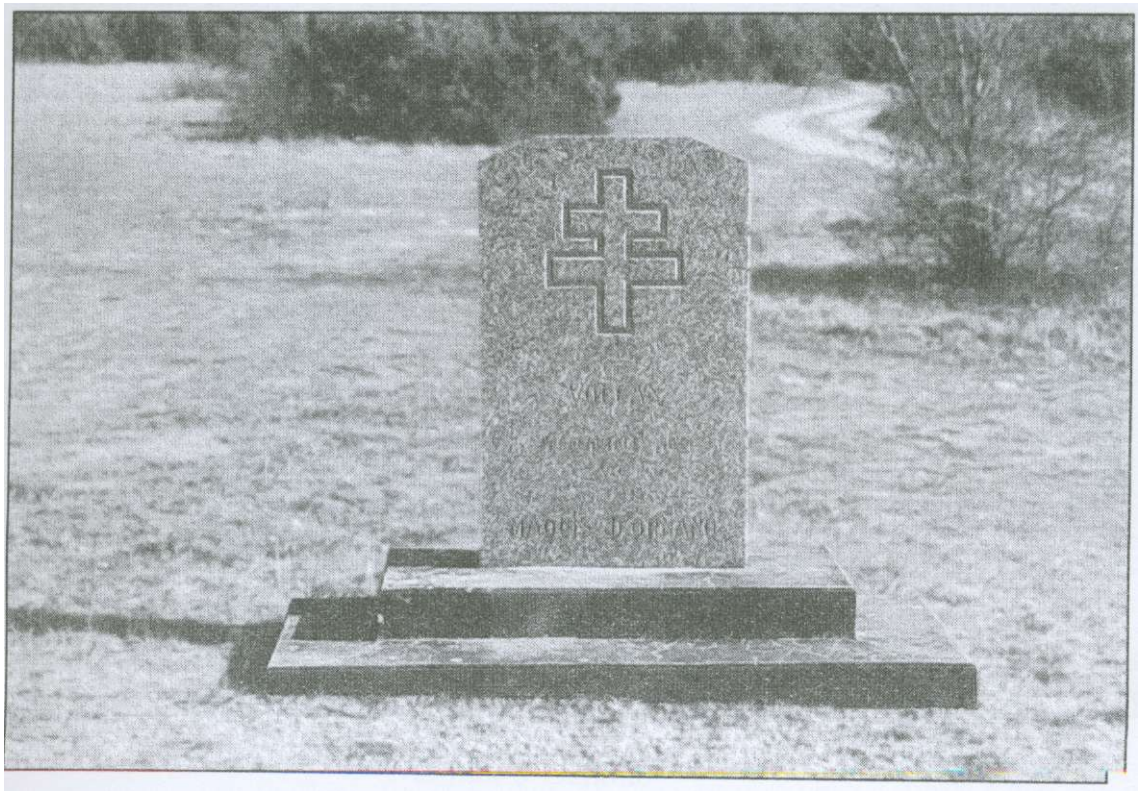

Volcan
parachutages
maquis d'Ornano

Mémorial d'Ornano

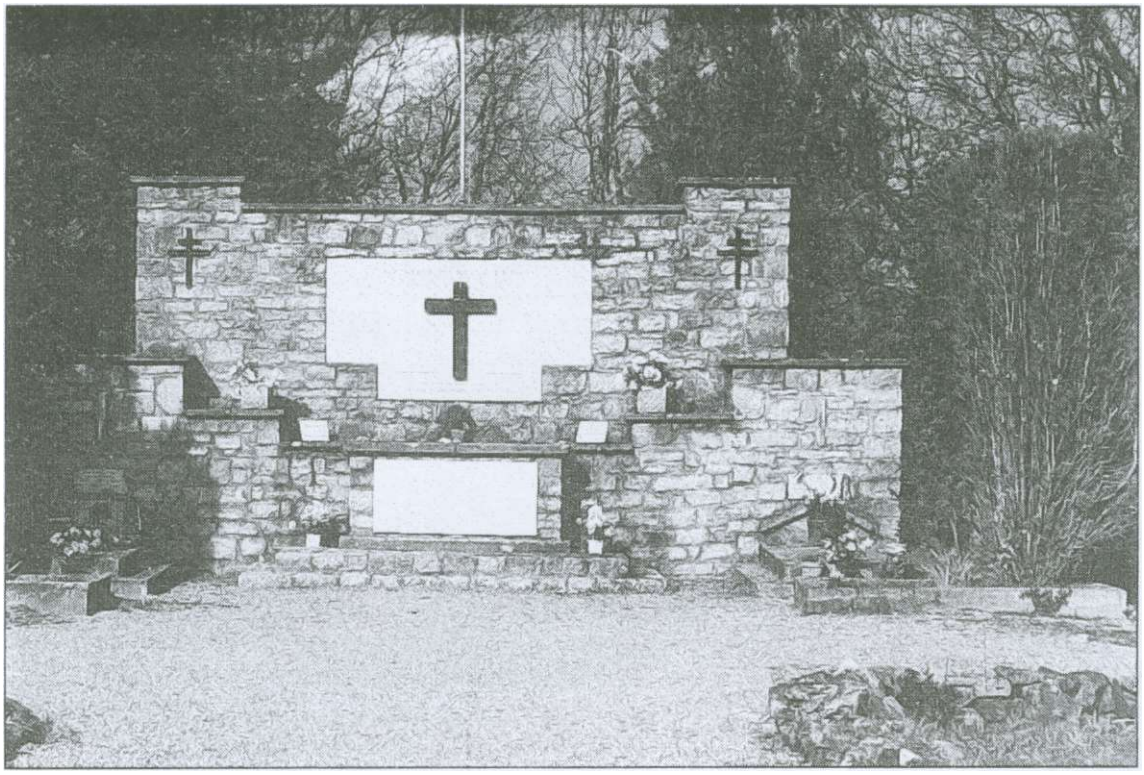

Aux héros du maquis d'Ornano

GRANIER Henri
LABROUSSE Elie
LARTIGUES René
BARAONA Louis

MARTEL Bernard
RIGOBERT André
TRISTSCHLER Albert
RIGAUD ROGER
PERNAUD Auguste

Ici reposent ensemble
unis dans la mort comme au combat
les restes calcinés et glorieux de
Henri GRANIER Elie LABROUSSE
René LARTIGUES

Ici repose
le premier héros du maquis d'Ornano
tombé sous les balles allemandes
Albert TRISTSCHLER

Mémorial d'Ornano (détail)

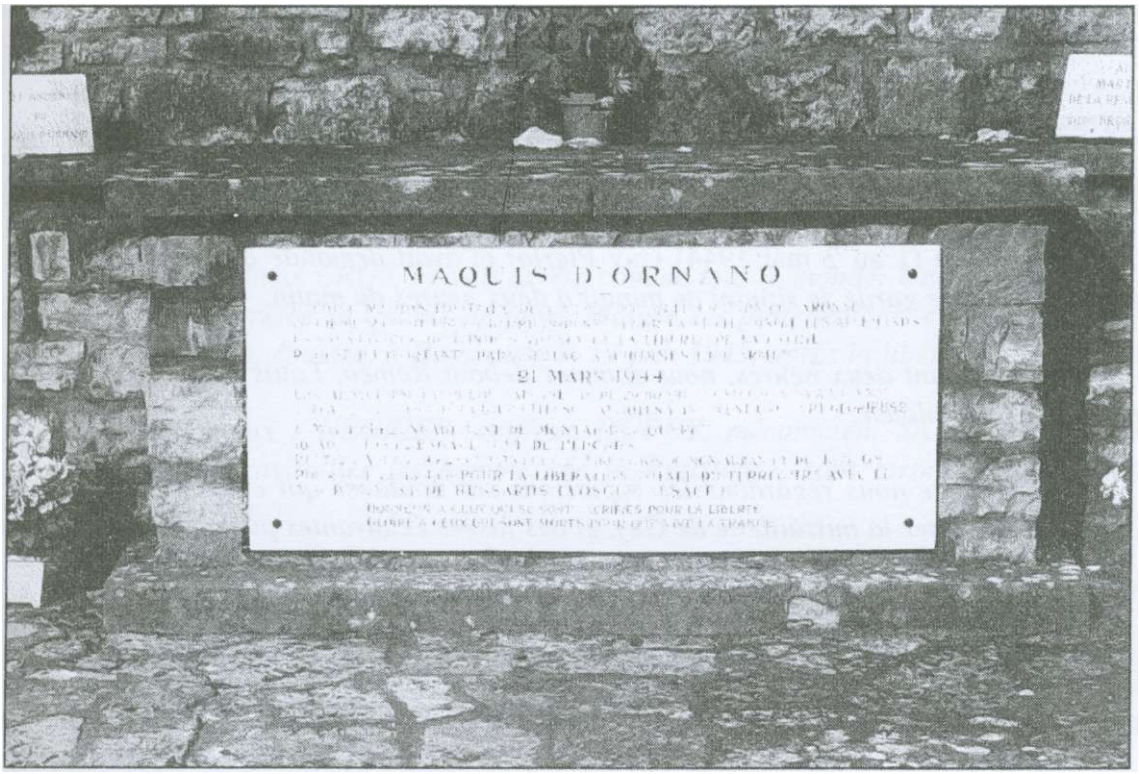

Maquis d'Ornano

Premier maquis militaire de l'Armée Secrète de Tarn-et-Garonne
fondé le 23 août 1943 à Garrhan-Penne pour la lutte contre les Allemands
reçoit d'importants parachutages d'hommes et d'armes.

21 mars 1944

Combat nocturne farouche mais inégal de 29 hommes contre des S.S. au terrain
Volcan. Au camp de la Bouriette six patriotes y trouvent une mort glorieuse

6 mai 1944 - engagement de Montaigu-de-Quercy
16 août 1944 - engagement de Perches
19 et 20 août 1944 - combats pour la libération de Montauban et du Tarn-et-Garonne
poursuit la lutte pour la libération totale du territoire avec le
3ème Régiment de Hussards (Vosges-Alsace)

Honneur à ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté
Gloire à ceux qui sont mort pour que vive la France

Le maquis Bir-Hakeim et les événements de Montpezat

Témoignage A. **FIQUET** (document 1) :

«Ce soir-là (1 au 2 mai 1944) *Guy Pierlot m'avait demandé de monter la garde avec Petitjean, leur tour de garde se situant de minuit à deux heures du matin.*

Un peu avant deux heures, nous sommes debout Roméo, Louis et moi pour observer le bombardement de Toulouse.

Pendant que nous regardons les explosions sur Toulouse qui embrasent au loin le ciel, nous entendons crépiter la mitraillette de Guy, et des fusées éclairantes partent tout de suite après.

A ce moment arrive par le chemin Petitjean complètement affolé qui nous crie: «Sauvez-vous, sauvez-vous, nous sommes attaqués !». Et il continue de courir au lieu de venir vers nous: il faut dire qu'il avait à peine 19 ans. Comme nous étions prêts à toute éventualité, nous ramassons nos paquetages et nous descendons dans le grand pré derrière la maison. Entre chaque fusée éclairante, nous progressons par bonds en groupe et nous atteignons le ruisseau. Comme Louis connaît le pays, nous marchons dans le ruisseau et nous nous enfuyons du côté de Saint-Vincent, dans les bois pas loin de Saint-Amand. »

Guy Pierlot continue de tirer sur une patrouille S.S. à l'orée du bois situé entre la ferme Verdier et la ferme Crantelle. Il y aurait eu six à sept tués et autant de blessés chez les Allemands. Cette action de retardement permet ainsi à ses camarades de s'échapper.

Tout en continuant à tirer, Pierlot, se réfugie dans la ferme Crantelle. Les S.S. l'y assiègent et mettent le feu au bâtiment vers 4 heures du matin. On retrouvera plus tard dans les ruines incendiées les restes calcinés de Guy PIERLOT.

Le fils CRANTELLE réussit à s'enfuir miraculeusement. Mais Marie-Louise CRANTELLE, sa mère, qui essayait, à son tour, de fuir, est abattue dans les blés avoisinants par une rafale de mitraillette.

Puis les Allemands incendient la ferme VERDIER, épargnant madame VERDIER en raison de son attitude secourable à l'égard de quelques soldats allemands.

A 8 heures du matin, ils sont à la ferme VALÈS qu'ils brûlent. Ils continuent par les maisons de Moïse RUAMPS et Henri MASSIP. Au lieu-dit Petit, ils mettent le feu aux fermes de COQUES André, Régis, Morane et COQUES Henri.

Avant de brûler chaque ferme, ils pillent, libérant cependant le bétail qu 'ils emmènent en réquisitionnant les habitants pour le conduire. Les porcs sont surtout l'objet de convoitise. Ils les tuent sur place et emportent leur viande.

Non contents d'avoir tout pillé et incendié, les Allemands entraînent les propriétaires et les domestiques comme otages. Certains seront déportés en Allemagne d'où ils ne reviendront pas:

- RUAMPS Henri, mort à Dachau, le 30 janvier 1945
- VALES Germain, mort en Allemagne
- CRANTELLE Albert, mort à son retour, le 31 mai 1945.

Tandis que la terreur se répandait dans la campagne, vers 9 h 30, d'autres groupes de S.S., montés sur chenillettes, prenaient possession du village de Montpezat. Les soldats procèdent aussitôt à des arrestations qui se combinent avec des exactions et des brutalités d'une extrême violence.

Le maire, Monsieur CROS, se voit arrêté comme tout le monde. Une jeune fille, Marie-Antoinette Orcival, est arrêtée en qualité de juive. Malgré ses protestations, elle sera déportée en Allemagne où elle mourra, épuisée, à Hambourg le 19 juin 1945, après la libération des camps.

Trois malheureux : NEGRIER, coiffeur, DUPUY, mécanicien, SALVADOR Benjamin, accusés d'avoir aidé à ravitailler les hommes de la Résistance, sont torturés dans la maison LAROQUE, près de la mairie.

Vers 15 heures, ayant accompli tous ces méfaits, les Allemands se retirent enfin. Tous les otages sont embarqués sur un camion et emmenés à Caussade. Certains d'entre eux seront renvoyés chez eux le soir-même ; mais plusieurs seront déportés en Allemagne dont tous ne sont pas revenus : DELPECH Félix, COSTES Jean, BARTHE Reine.

La population du village, terrorisée, qui s'était prudemment verrouillée à l'intérieur des maisons, commence à se risquer dehors. La vie reprenait peu à peu.

Mais vers 20 heures, survient une nouvelle alerte. Une deuxième occupation du village a lieu, toujours par la même brigade de S.S. Ces derniers, apparemment sous l'influence de boissons alcoolisées, vont faire preuve à nouveau d'un déchaînement de férocité. Les voilà qui courent en tous sens, hurlant comme des forcenés. Ils perquisitionnent de maison en maison, et leurs occupants sont poussés au dehors. Arrêtant toutes les personnes qu 'ils rencontrent dans les rues, ils rassemblent les uns et les autres sur la place de la Mairie, fusils-mitrailleurs braqués sur eux. Pendant ce temps, la maison VALMARY brûle.

Des S.S arrêtent le chanoine GALABERT et l'abbé SCHAFF, prêtre lorrain, réfugié à Montpezat. Ils sortaient de l'église où était célébré l'office du mois de Marie. Les Allemands font monter le curé sur la place avec les hommes, et collent au mur le prêtre lorrain, mitraillette dans le dos. Pendant l'interrogatoire musclé, et en allemand, de ce dernier, les S.S. mettent le feu à deux maisons voisines, ainsi qu'au presbytère. Dans l'une des maisons, une petite fille de 3 ans, Lucette BARTHE, sera brûlée vive avec son grand-père Charles RATHBERGER. Une troisième personne, Jean COSTES, âgé de soixante ans, venant de Lapenche à Mon tpezat voir sa sœur, est arrêtée et probablement fusillée et jetée dans les flammes.

Quand toutes ces opérations sont terminées, les S.S. remontent dans leurs camions et s'en retournent définitivement à Caussade.

A la suite de ces événements épouvantables, Mgr THEAS, évêque de Montauban, adresse, le 6 mai, la lettre suivante au Commandant BLADLOW, chef de la Kommandatur :

«Mardi dernier la commune de Montpezat a été le théâtre d'événements tragiques.

Défenseur de la justice, gardien du droit naturel, je manquerais gravement à mon devoir si, en face de tels actes de terrorisme et de barbarie, je ne faisais entendre la protestation indignée de la conscience humaine et chrétienne...Le vainqueur a le devoir d'assurer l'ordre, et non de faire du désordre...Si le vainqueur pratique le terrorisme, il est disqualifié pour l'interdire...».

Un mois plus tard, dans cette même commune de Montpezat, un groupe de S. S. de même provenance, portait son action sur le hameau de Perches-Haut.

Le 6 juin 1944, vers 23 h, un tir de mitraillette se déclenche dans la côte de Perches, sur la R.N. 20 ; puis deux motocyclistes allemands lancent quatre fusées éclairantes. Peu de temps après, une centaine de S. S. environ, sur chenillettes, arrivent de Caussade. Des rafales de mitraillettes sont tirées vers les fermes du hameau, puis le feu est mis aux maisons DUTHIL, CAPPOT, RESCOUSSIÉ, COMBEL.

Neuf occupants furent retrouvés le lendemain, carbonisés sous les décombres. Deux avaient été tués alors qu'ils cherchaient à fuir.

Vers 2 h du matin, le moulin à vent qui dominait la colline de Perches avait été détruit par l'explosion d'une bombe.

Quelle raison les Allemands ont-ils donnée pour justifier cette épouvantable tuerie ? Ils ont prétendu que des signaux lumineux partaient de ce hameau. Fallacieuse accusation.

Le lendemain du massacre, Elise DUTHIL, seul témoin de la tuerie de Perches, déclare " On m'a dit que c'est à cause de ma belle-mère. Elle avait l'habitude d'aller dans la cour de la ferme avec une lampe à pétrole, pour aller voir les bêtes, le soir venu. Mon beau-père la disputait parce que c 'était le couvre feu. Il lui disait " Tu les connais pas, les Allemands. Tu sais pas comme ils peuvent être mauvais " . Il faut dire que lui a fait l'autre guerre. Donc la lampe, à ce qu 'on m'a dit, ils croyaient que c'étaient des gens du maquis qui passaient par là. D'autres disent que c'est une dénonciation. Il paraît aussi que le débarquement les avait mis en colère.»

«De toute manière, écrit André FIQUET, il ressort que nous avons été dénoncés. Par qui ? encore aujourd'hui on ne peut émettre que des doutes.»

«Un individu, fortement suspect, réside alors à Montpezat. C'est un réfugié d'origine sarroise, René BROER, installé avec sa femme : VITRAINE Jeanne, née le 12/09/1913 à Cers dans l'Hérault et ses enfants. Cet homme est redouté pour son activité pro-allemande. Dévoilé comme indicateur, il sera, plus tard, arrêté par Tataouine qui le ramènera à Pech-Sec, dans le Camp Militaire de Caylus, dernière localisation du maquis Bir-Hakeim. Jugé et condamné à mort, il sera fusillé dans la combe de Pech-Sec. »

Recueillement devant la tombe des victimes du
2 mai 1944 à Montpezat
(de gauche à droite) : CABARROQUES, BÈS Maurice, SAUBESTRE,
VET, VER Antonin, MASSIP, BAYROU, TRUQUET.

Témoignage J. DELOM :

« Dans la nuit du 1" au 2 mai, les Allemands se rendirent aux Garennettes et mirent le feu à la maison Crantelle. Le docteur Larroque éveillé dans la nuit pour aller voir une femme en couches dans cette direction, comprenant la gravité de la situation, me fit avertir par Mme BEYROUNAT. Madame et monsieur BEYROUNAT, receveur des PTT, fidèles amis, m'avaient toujours aidé lorsque cela était nécessaire. Quelques instants après, j'ai pu voir les fermes s'allumer les unes après les autres.

Par la suite, je puis reconstituer le drame de la façon suivante : Guy PIERLOT, né le 16 mai 1924 à LAIFOUR (Ardennes) placé en sentinelle, voyant venir les Boches, tira pour prévenir ses camarades du danger. Le PC alerté par la fusillade, devant la force ennemie, dut chercher refuge dans les bois et les blés voisins. Le jeune Guy continua à vider ses chargeurs de mitraillette, tuant 7 Allemands, en blessant 6 autres. Serré de près sans doute, il se réfugia dans la ferme CRANTELLE où il fut carbonisé. Personne n'ignore la suite des événements.

Ayant fini leur sale besogne à la SALVETAT, les Allemands arrivaient vers neuf heures à Montpezat. Là, ils firent ramasser tous les étrangers, fouillèrent certaines maisons et emmenèrent 17 personnes. Ils partirent vers 17 heures. Tout le monde les croyait partis définitivement mais ils revinrent vers 21 heures, fous furieux, ivres, maltraitant les gens au passage, tirant à tort et à travers, semant la terreur.

Nous crûmes bien faire avec ma famille de changer de domicile et d'aller chez ma belle-sœur, dont la maison, entourée de jardins, permettait une fuite plus facile, le cas échéant... Une heure s'était à peine écoulée, lorsque nous vîmes des flammes dans la direction de notre maison. Cette fois, l'idée de fuir cet endroit trop dangereux me vint. Avec les membres de ma famille, nous franchissons un petit sentier et nous nous retrouvons en pleins champs sans être vus. Nous pensions nous rendre au lieu dit St-Etienne, à 6 kilomètres de Montpezat, à la ferme de M. FEUILLIERES, où nous savions être reçus à bras ouverts, malgré l'heure tardive.

Nous n 'étions cependant pas rassurés, ayant laissé à Montpezat ma fille aînée, son mari et leur enfant âgée de 4 ans et demi. On apercevait toujours des incendies et nous nous demandions si les nôtres ne périssaient pas dans les flammes par représailles. Quelle nuit d'angoisses ! Tôt le matin, nous apprîmes qu 'ils étaient sains et saufs, mais qu 'ils avaient passé une très rude soirée.

Je devais me rendre à Montauban pour porter les papiers de Mlle ORCIVAL, arrêtée la veille. N'ayant pas de train assez tôt, je fis le trajet à bicyclette. Après avoir remis les papiers demandés, je me rendis chez monsieur LAPLACE où je rencontrais Monsieur VERGNES, Chef du secteur de Montauban. Nous étions en train de discuter quand on vint nous prévenir que la Gestapo était à nos trousses. Voyant le danger, au lieu de retourner à mon domicile, je me rendis à Toulouse. Au bout de trois jours, impatient de savoir ce qui se passait, je rentrai pour continuer ma tâche. Mais à partir de ce jour, nous couchions avec ma famille, dans une petite maison de campagne à cinq cents mètres du village, pensant être à l'abri de la Gestapo. Avec mes gendres, nous prenions la garde à tour de rôle.

Dans la nuit du 6 au 7 juin, vers 2 h 30, j'entendis la formidable explosion qui devait détruire le moulin de Pech-Agut. Je montai sur le tertre voisin et vis de grandes lueurs en même temps que claquaient les rafales de fusils-mitrailleurs. Pensant que les Allemands s'en prenaient encore à Montpezat, je redescendis quatre à quatre vers la maison faire lever ma famille et nous allâmes terminer la nuit dans la nature.

Le lendemain, je revins au village où j'appris la triste fin du hameau de Perches et la mort tragique de tous ses habitants, à l'exception d'un seul.

C'est alors que je fis une petite enquête sur le nommé BROER, mon locataire, qui parlait très bien l'allemand et que je soupçonnai de trahison. L'enquête étant concluante, je signalai le suspect au groupe du maquis qui vint le cueillir et le questionna, au lieu dit Pech-Sec ; après aveux, il fut fusillé sur place. »

L'affaire BROER

Dans la séance du 21 décembre 1965, le Tribunal des Pensions de Toulouse statue sur l'affaire BROER. Il reçoit trois dépositions : celle de Raymond DUCLOS, chef de la 7ème Cie A-S, et celles de deux agriculteurs de la commune de Montpezat : SALVADOR Benjamin et STRAGLIATI Louis.

Déposition de DUCLOS :

«Je maintiens ce que j'ai déjà dit au sujet de BROER. A la suite de l'attaque par les Allemands le 2 mai 1944 à Montpezat, nous cherchions à savoir qui avait pu leur indiquer l'emplacement du maquis. Après une longue enquête, c'est à la demande de Monsieur DELOM, chef de la Résistance à Montpezat, que nous sommes allés perquisitionner chez BROER. Il était absent et nous ne trouvâmes rien de compromettant. Mais sur les insistances de Monsieur DELOM, nous devions l'arrêter le soir-même dans une ferme des environs où, paraît-il, il se rendait assez, souvent. Les hommes que j'avais chargés de son arrestation, me l'amenèrent au maquis, dans le canton de Caylus. Il fut fouillé et interrogé par deux officiers de l'Etat-Major de Montauban. Nous trouvâmes sur BROER une carte à son nom écrite en allemand. Je ne participai pas à l'interrogatoire étant appelé ailleurs par ma charge. A mon retour, l'interrogatoire était terminé. Le Capitaine MARCUS me montrant la carte trouvée sur BROER, me dit qu'il s'agissait d'une carte d'auxiliaire de la Gestapo. Il ajouta : c'est un Allemand, il n'y aura qu'à l'exécuter. C'est ce que nous fîmes le lendemain matin. L'interrogatoire a été enregistré et le Capitaine MARCUS a pris le dossier à Montauban. Ce dernier a été tué plus tard devant AUTUN. Je ne connaissais pas BROER avant qu 'on le mène au maquis. »

Déposition de SALVADOR :

«Je connaissais BROER depuis quelque temps. Il venait chez moi pour chercher du ravitaillement et me procurait parfois de fortes chaussures que j'appréciais beaucoup et que je mettais pour aller aux champs. Le 2 mai 1944, quand les Allemands sont venus piller et incendier à Montpezat, ils sont aussi passés chez moi. Ils ont pris tout ce qu'ils ont trouvé dans la basse-cour. J'habite à environ 2 km du village.

Quand BROER est revenu quelques jours après, nous avons parlé de cette attaque. Il m'a dit que ce n 'était pas fini, car les grands coupables n 'étaient pas encore pris. Je trouvais qu 'il était bien renseigné et il m'a paru suspect.

En effet, les Allemands sont revenus et ont recommencé le pillage et encore incendié des maisons. Ils sont aussi venus chez moi et j'ai dû leur laisser prendre ce qu'ils voulaient.

Quand BROER est revenu, je lui ai fait part de ce que m'avait fait les Allemands. Il m'a fait alors un papier écrit en allemand, me disant qu'avec ce papier je n'aurais plus d'ennuis. Il me demanda même si je n'avais pas vu un camion rempli de maquisards et je lui répondis que je n'avais rien vu.

Le jour de son arrestation, car il a été arrêté chez, moi, il était venu pour me demander le papier qu'il m'avait déjà fait. Il l'a déchiré devant moi et m'en a fait un autre toujours écrit en allemand. C'était dans l'après-midi. Il allait repartir chez lui quand une voiture s'arrêta dans la cour. Trois maquisards en descendirent et dirent à BROER de les suivre».

Déposition de STRAGLIATI :

«Je soussigné STRAGLIATI Louis, fermier à Salabert, par Montpezat-de-Quercy, déclare que le nommé BROER vint le 3 mai 1944 (lendemain des sinistres de La Salvetat par les S.S.) prendre du linge de ma propriétaire, Mme V' DELCASSE, qui se trouvait dans une chambre réservée par cette dernière.

Monsieur BROER me demanda de dire que c'étaient les S.S. qui l'avaient pris. Je lui répondis que je ne pouvais dire ainsi. «Peu importe, dit-il, tu diras que c 'est moi».

A ces dépositions, il faut ajouter le témoignage d'André FIQUET :

«Début juillet 1944, alors que l'on venait d'arrêter BROER, mes chefs m'ont envoyé à Toulouse pour perquisitionner avec Genève, le domicile qu 'avait BROER au Champ-du-Loup, vers Empalot. On cherchait des documents qui auraient établi la preuve que Broer travaillait pour les Allemands. On a tout fouillé. En vain».

Témoignage Henri DELPECH (document 2) :

«Pendant l'hiver 43-44, âgé de 17 ans, j'avais travaillé comme journalier dans diverses activités pour pouvoir m'acheter un vélo.

Je descends à Caussade chez le marchand de cycles DUCLOS, pour discuter de l'achat d'un vélo à crédit.

J'y rencontre ESCUDIE, commis de DUCLOS, et un petit à l'accent italien que je sus plus tard s'appeler MONFRINI.

Un peu avant Pâques 44, mes parents m'avaient dit : «Quand on vendra les agneaux, on paiera le reste». MONFRINI me demande : «Tu vends des moutons ?». Je lui réponds : « Mes parents».

Quelques jours après, MONFRINI monte voir mes parents pour discuter de l'achat de moutons destinés au ravitaillement des réfractaires cachés. Ainsi, j'ai connu MONFRINI, avec d'autres, il venait chercher 3 ou 4 agneaux morts à chaque fois et du vin.

Plusieurs fois, je les ai suivis. On passait par Lapenche, route de Septfonds, puis direction Caylus. Je crois que c'était à Vieille, mais je n'en suis pas sûr.

Début mai, je me trouve dans une ferme du côté de Septfonds où il y avait une quinzaine de gars, lorsqu'on nous dit qu'il s'était passé des événements à Montpezat.

Je rentre dans la journée avec Antonin Colmagro en moto jusqu 'à Montalzat. De là, je descends à pied jusqu'au lieu dit Douât chez M. ROUX à environ 3 Km de Montpezat. Vers le soir, par un petit chemin, je monte au village voir ce qui s'y passe.

A l'entrée de Montpezat, au lieu-dit «Le Collège», je rencontre Mme SILLAIRE, la femme d'un facteur, qui me dit : «Où vas-tu, malheureux ? Les Allemands sont chez toi. Va-t-en vite !»

Je repars par le chemin du cimetière et je reviens à Douât. Le soir, nous avons vu brûler des maisons à Montpezat.

Je viens trouver COLMAGRO, à pied. Et nous repartons sur Vieille. Mais le camp était levé. Il n'y avait plus personne. Je reviens chez ROUX où je suis resté quelques jours, puis ai rejoint ma mère qui sétait réfugiée, après l'arrestation de mon père, au lieu-dit «Le Montet», une ferme inhabitée appartenant à M. TOULOUZE, où mes parents élevaient les moutons.

Là, je retrouve CASTELNAU (RAVITO). Je lui dis : «Je veux rejoindre le Maquis».

Il me donne rendez-vous à Lavaurette. Le soir, à vélo, nous arrivions à Richard.

Par la suite, pour des problèmes de ravitaillement, je passais régulièrement deux à trois jours à la ferme.

Ayant rencontré plusieurs fois BROER, qui parcourait constamment la campagne, celui-ci me fit la proposition suivante : «Fournis-moi trois à quatre moutons chaque semaine, et je fais libérer ton père».

Je signale le fait, le soir-même, à DUCLOS et à ESCUDIÉ.

Quelques jours après, BROER est arrêté. Interrogé, BROER m 'a accusé de méfaits au Maquis.

J'étais en train de sulfater une vigne, lorsqu'arrive une traction d'où descendent deux maquisards qui me disent :

« Nous avons arrêté BROER. Il te faut venir témoigner ce que tu as dit chez. DUCLOS». Nous montons à Pech-Sec. Dans la grande pièce du bas, BROER était assis sur une chaise, face à un jury de 4 à 5 personnes.

DUCLOS me dit : «Assieds-toi. Il te faut me répéter ce que tu as dit à mon commis ESCUDIÉ.»

«Broer m'a proposé de faire libérer mon père contre l'achat de moutons morts chaque semaine. »

Broer s'est alors écrié : «Mais non, je n'ai jamais proposé ça ! C'est toi qui es un salaud ! Je ne faisais pas de marché noir. »

L'interrogatoire a duré environ une heure : interrogatoire ferme, mais courtois, contrairement à ce qui a été affirmé plus tard. BROER n 'était même pas attaché.-

Il lui a été reproché d'être en contact avec la Kommandantur de Caussade, où il aurait été suivi. Il portait sur lui des papiers en allemand.

DUCLOS m'a alors dit : «Petit, on n'a plus besoin de toi. Que veux-tu faire ?»

«Je désire aller voir ma mère pour la rassurer. Je reviendrai demain. »

Le lendemain, avec RAVITO, à vélo, nous sommes remontés à Pech-Sec. BROER avait été exécuté.

Stèles Commémoratives

1 - Mémorial de la Salvetat

2 - Mémorial de Montpezat-de-Quercy

3 - Mémorial de Perches

Mémorial de La Salvetat

Aux Martyrs de La Salvetat
Victimes de la barbarie allemande
2 Mai 1944

CRANTELLE Albert
CRANTELLE Marie-Louise
PIERLOT Guy
PETIT Albert
RUAMPS Henri
VALES Germain
ROSETTE Pierre

FRANÇAIS SOUVIENS TOI

Mémorial de Montpezat-de-Quercy

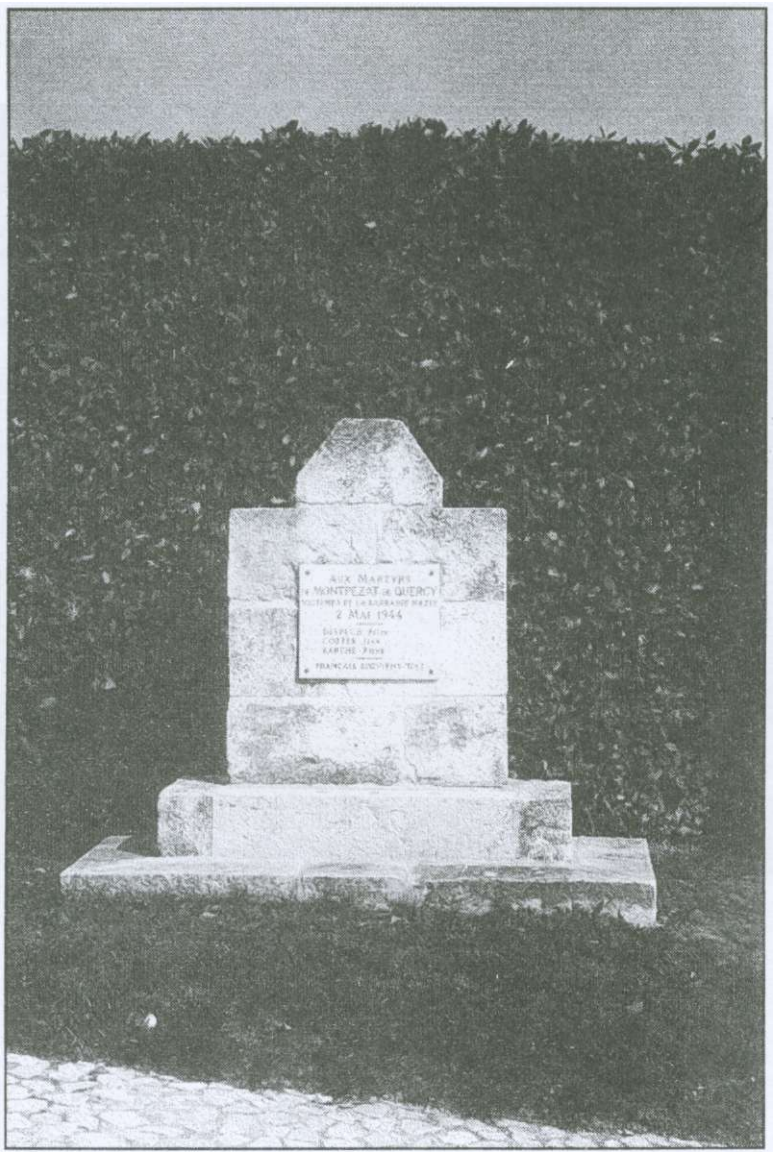

Aux Martyrs
de Montpezat-de-Quercy
Victimes de la barbarie nazie
2 Mai 1944

DELPECH Félix
COSTES Jean
BARTHE Reine

FRANÇAIS SOUVIENS-TOI !

Mémorial de Perches

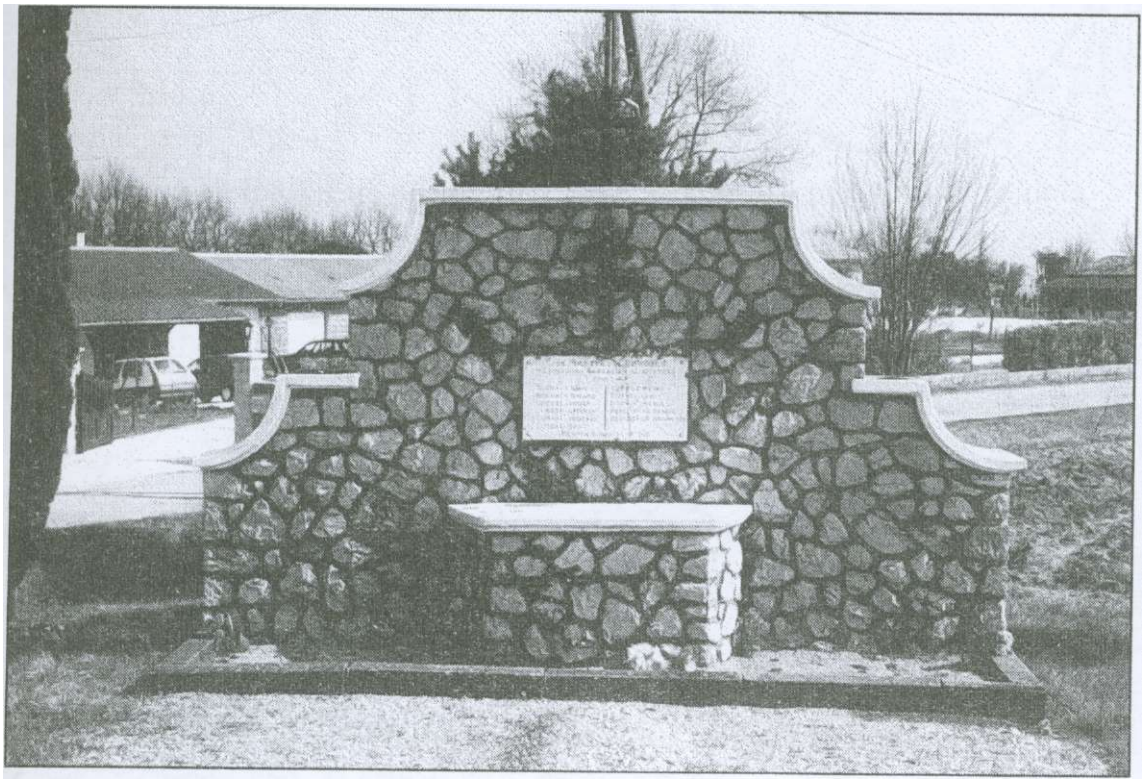

Aux Martyrs de Perches
Victimes de la barbarie allemande
7 Juin 1944

BONNAYS Léonie
BONNAYS Roland
COMBEL Adrien
COMBEL Antonin
COMBEL Juliette
COMBEL Marie
CAPPOT Henri
DUTHIL Léon
DUTHIL Maria
RESCOUSSIÉ Antoine
RESCOUSSIË Antoinette

FRANÇAIS SOUVIENS TOI

* 29-30 avril 1944 : sabotage de la voie ferrée au tunnel de Viandès.

* 2 mai 1944 : attaque du maquis Bir-Hakeim par les S.S. aux Garennettes.

* 6 juin 1944 incendie du hameau de Perches-Haut.

Itinéraires fléchés : trajets des colonnes allemandes.

DOCUMENT 1

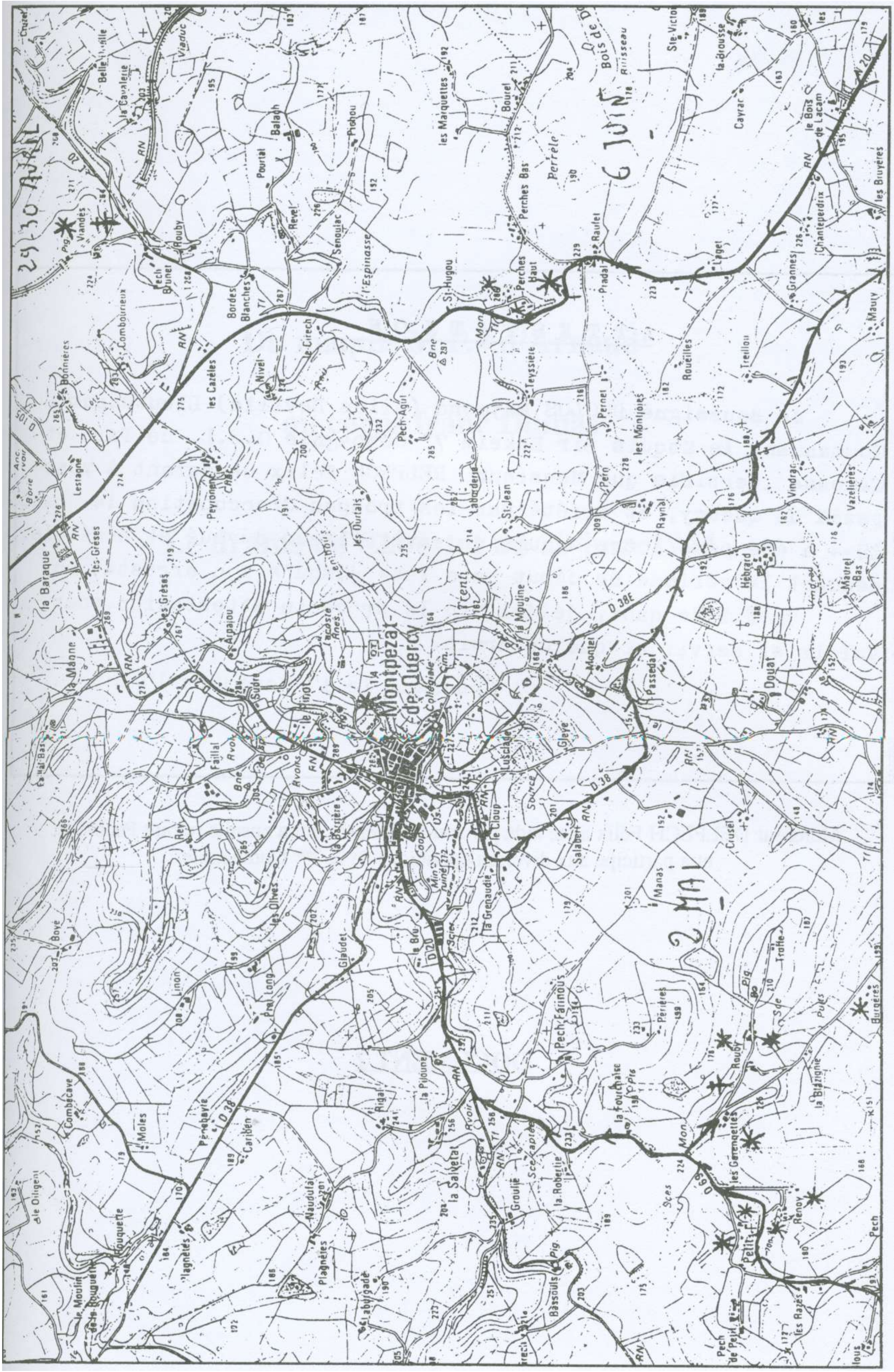

Montpezat-de-Quercy
29-30 AVRIL
6 JUIN
2 MAI
Collégiale
D 38
D 38E
N 20
Bois de Lacam
la Baraque
Lestagne
les Grèses
Pech Farinous
les Gerenquettes
Perches Haut
Perches Bas
Raufet
Pradal
Ste-Victoire
la Brousse
Cayrac
les Bruyères
Chanteperdrix
Vindrac
Douat
Passedat
Montel
Hébrard
Rouby
Renoy
Petit
les Rayes
la Salvetat
Bassouls
Groulié
la Roberie
Caribert
Moles
Combecave
Linon
les Olives
la Barrière
Falliat
Sudre
Arpaiou
la Mone
Bové
Naudulat
Plagnères
Labourgade
Rigal
la Pijoune
Gaudet
Prat Long
Salabert
Manas
Crusel
la Grenaudie
le Cloup
Lusclade
Glaye
la Mouline
Laboudene
St-Jean
Pernet
les Montjoies
Rouëilles
Treillou
Teyssière
St-Hugou
l'Espinasse
Senoulac
Revel
Pourtal
Balaou
Pichou
les Marquettes
Bourel
Perrele
Rouby
Bordes Blanches
Combourieux
Bonnières
les Cazelles
Nivel
le Cirech
Pech Agut
Peyronnet
la Cavalerie
Belle Ville
Viandes
Viaduc
Cruzel

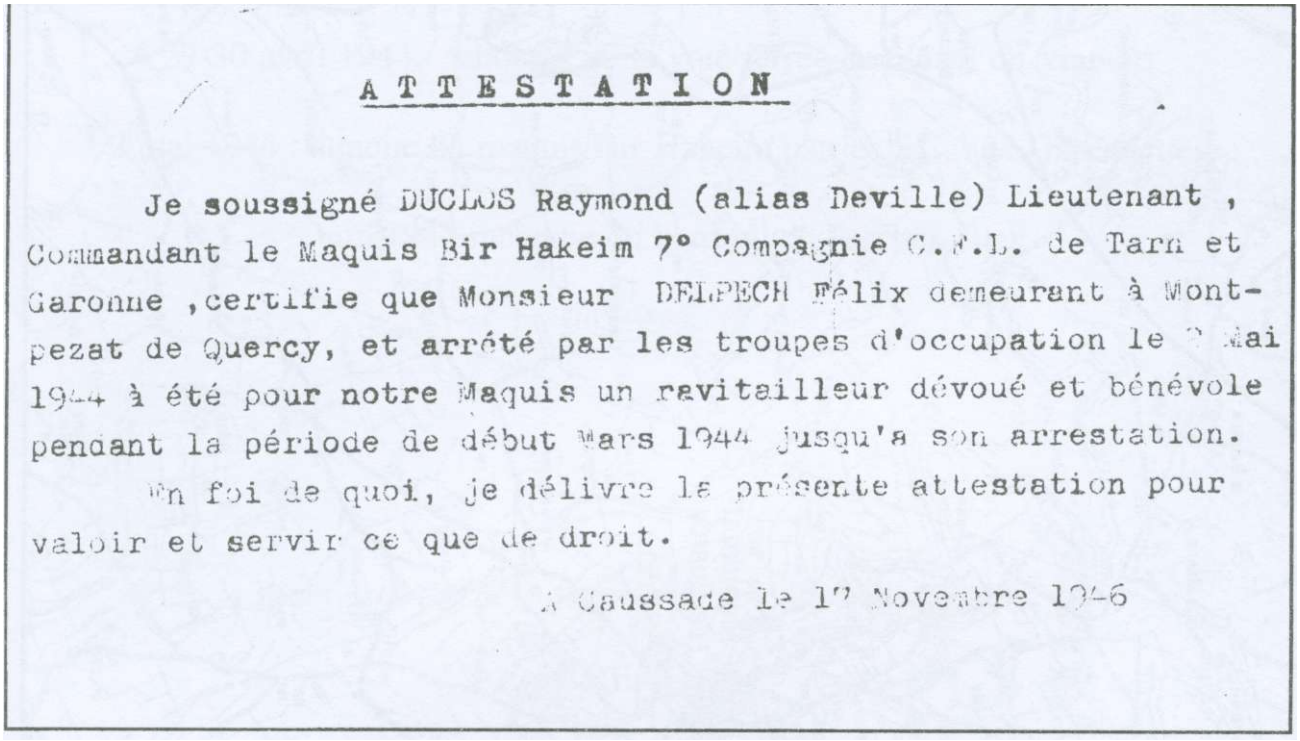

ATTESTATION

Je soussigné DUCLOS Raymond (alias Deville) Lieutenant , Commandant le Maquis Bir Hakeim 7° Compagnie C.F.L. de Tarn et Garonne ,certifie que Monsieur DELPECH Félix demeurant à Montpezat de Quercy, et arrêté par les troupes d'occupation le 9 Mai 1944 à été pour notre Maquis un ravitailleur dévoué et bénévole pendant la période de début Mars 1944 jusqu'a son arrestation.

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour valoir et servir ce que de droit.

A Caussade le 1er Novembre 1946

Monsieur DELPECH Félix a été aidé par son fils Henri ; qui a ensuite rejoint Pech-Sec, et a participé aux diverses opérations de la 7ème Compagnie.

DOCUMENT 2

Du maquis M.P.4 d'Arnaud

au corps franc Dumas

Le drame de Cabertat du 20 juin 1944

A partir de mai 1943, le maquis d'Arnaud est localisé à la ferme de Trégan, au sud de Montricoux.

Les effectifs varient peu jusqu'en avril 1944. Ainsi, d'après la liste nominative établie pour la deuxième quinzaine de mars 1944, on compte 26 maquisards, dont le plus âgé est de la classe 29 : le Docteur Georges GHERSENZON, dit PASSE-PARTOUT, et le plus jeune n'a pas encore dix huit ans. On y relève déjà la présence de Louis LASBAREILLES, dit PET-SEC, José CASSAN, dit le BOLCHEVICK, Emile BALTHAZARD, dit BOUM. Toutes les professions y sont représentées : un médecin, un dentiste, un préparateur en pharmacie, un infirmier, un clerc de notaire, un étudiant, un typographe, trois employés, un opérateur radio, un maçon, un manoeuvre, un charpentier, un peintre en bâtiment, un pâtissier, deux bouchers, trois cultivateurs, quatre mécaniciens. La plupart sont célibataires : seuls deux d'entre eux sont mariés. Deux viennent des chantiers de jeunesse où ils ont effectué les huit mois obligatoires. Un autre à fait la guerre d'espagne. Bien sûr, les départements d'origine de ces 26 maquisards sont en premier le Tarn-et-Garonne, puis les départements voisins où peu éloignés comme la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées, la Dordogne, l'Aude. On note cependant la présence d'un jeune de Clamart dans la Seine.

Ce maquis est faiblement armé. Ainsi après le premier parachutage d'Ornano en février 1944, il reçoit 11 armes : 6 mitraillettes, 4 mousquetons, 1 pistolet. Les munitions de mitraillettes par hommes sont d'environ 250 balles. L'approvisionnement en 7,5 par F.M. est de 450 balles. Les responsables explosifs sont : PET-SEC et GAVROCHE pour le premier groupe, BOLCHEVICK et LA CHIQUE pour le deuxième groupe. Le responsable pour le premier jeu de grenades est BOUM, et PASSE-PARTOUT pour le second jeu. L'habillement militaire est très pauvre : pas de pantalons, ni de blousons, ni de chaussures réglementaires, pas de chemises, de pull-overs, de chaussettes ou de capotes. Par contre chaque homme reçoit deux couvertures.

En juin 1944, ce maquis de combat est intégré dans la 6ème Cic A.S. En outre, il servira de base à la formation du Corps Franc Dumas, troupe de choc dénommée aussi : Corps Franc d'Action, que l'on retrouvera présent dans un nombre important de rencontres avec les troupes d'occupation. Le Corps Franc Dumas fut scindé en deux sections : l'une, dans la région de Bruniquel, à Nidauzel, l'autre à Suquet-Coudrière-Bordelle, au nord de Monclar.

Préalablement, le déménagement du M.P.4 d'Arnaud avait présenté quelques problèmes. En effet, mal installé et mal protégé, il est prévu que ce transfert sera effectif le 28 mars 1944 à 2\ Une correspondance de Camille à Amaury quelques jours avant montre les difficultés rencontrées.

Ainsi le déménagement du maquis s'effectue à la date fixée. Direction : Verlhac, via Monclar. Point de chute : la Mairie. Le matériel, le ravitaillement et une partie des armes sont transportés par camion sur Monclar vers 21h le même jour. Les fermes trouvées par Denis seront utilisées par Jacques. Les instructions données par Camille concernent :

1 ° - La dispersion dans les fermes dans un secteur comprenant une ou plusieurs communes limitrophes.

2° - Le maintien d'un PC. comprenant : le chef du maquis - les chefs de groupe - un agent de liaison.

3° - Pourvoir tous les hommes d'une C.I. et d'une carte d'alimentation. Indiquer la date de naissance et la profession afin que les deux cartes concordent.

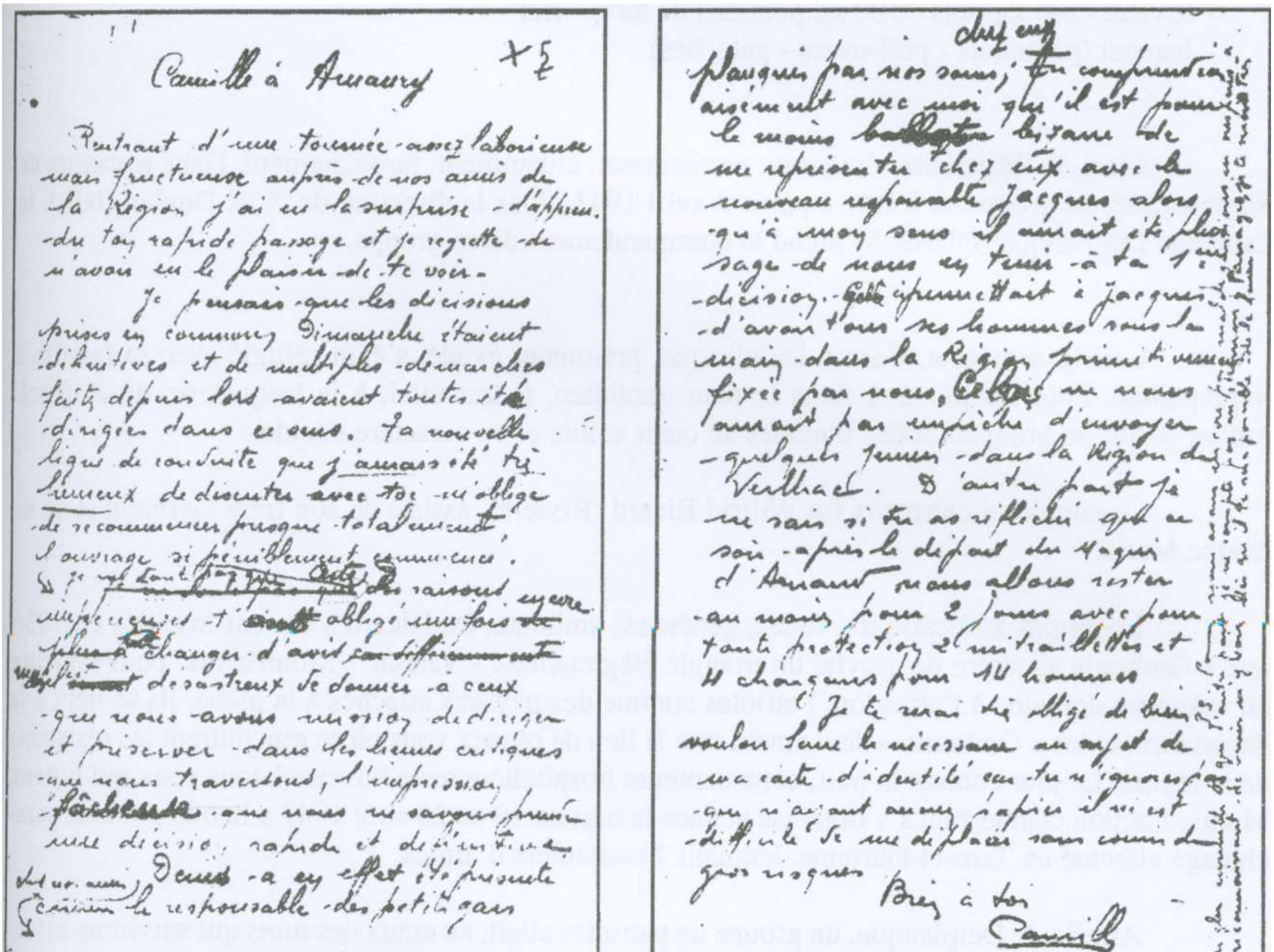

Camille à Amaury

Rentrant d'une tournée assez laborieuse mais fructueuse auprès de nos amis de la Région j'ai eu la surprise d'apprendre du ton rapide passage et je regrette de n'avoir eu le plaisir de te voir.

Je pensais que les décisions prises en commun Dimanche étaient définitives et de multiples démarches faites depuis lors avaient toutes été dirigées dans ce sens. La nouvelle ligne de conduite que j'aurais été très heureux de discuter avec toi m'oblige de recommencer presque totalement l'ouvrage si péniblement commencé. Cette des raisons encore inconnues t'ont obligé une fois de plus à changer d'avis ~~en différemment~~ est désastreux de donner à ceux que nous avons mission de diriger et préserver dans les heures critiques que nous traversons, l'impression ~~fâcheuse~~ que nous ne savons prendre une décision rapide et définitive.

Denis a en effet été présenté comme le responsable des petits gars

deux ceux plaqués par nos soins; tu comprendras aisément avec moi qu'il est pour le moins ~~ballot~~ bizarre de me représenter chez eux avec le nouveau responsable Jacques alors qu'à mon sens il aurait été plus sage de nous en tenir à ta 1ère décision. Elle permettait à Jacques d'avoir tous ses hommes sous la main dans la Région primitivement fixée par nous, Cela ne nous aurait pas empêché d'envoyer quelques jeunes dans la Région du Verthac. D'autre part je ne sais si tu as réfléchi que ce soir après le départ du maquis d'Amaury nous allons rester au moins pour 2 jours avec pour toute protection 2 mitraillettes et 4 chargeurs pour 14 hommes.

Je te serai très obligé de bien vouloir faire le nécessaire au sujet de ma carte d'identité car tu n'ignores pas que n'ayant aucun papier il m'est difficile de me déplacer sans courir de gros risques

Bien à toi

Camille

Correspondance de Camille à Amaury

4° - La prospection dans les campagnes avec l'aide des paysans, afin de rechercher des fermes susceptibles d'héberger des jeunes.

5° - Les jeunes percevant leur ravitaillement en nature (sucre...) au maquis, remettront leur carte d'alimentation aux cultivateurs. Ces derniers pourront toucher une indemnité de 25F par jour et par homme. Il est bien entendu que les jeunes pourront être retirés aux cultivateurs à tout moment.

Un ravitaillement important est prévu sur Puygaillard chez :

- Bayle (carottes - demi-barrique de vin - 50 kg haricots)
- Rivière (100 kg pois - 500 kg pommes de terre - riz)
- Jeannet (pantalons - pull-overs - galoches)

Ainsi, la Résistance s'organise secrètement, ardemment, farouchement. Dans le canton de Nègrepelisse, un groupe se forme à partir d'avril 1943. Sous la direction de Noël Duplan (NIL), le Capitaine Delplanque (DUMAS) prend le commandement de ce groupe.

Lorrain d'origine, Gaston Delplanque, prisonnier évadé, s'était réfugié avec sa famille à Nègrepelisse. Pour assurer aux siens le pain quotidien, il travaillait à la briqueterie du Bugarel. Autour de lui, se groupèrent des hommes au cœur solide et au caractère décidé.

Le premier d'entre eux fut Wilfrid Ricard (Rivière), assisté de son frère Germain et de sa femme Maria.

Rouergats authentiques, rudes, généreux, vaillants, les Ricard s'étaient installés en 1936 aux « Ombrails », centre de gravité du triangle Nègrepelisse - Vaissac - Montricoux. pour remettre en valeur un domaine à l'abandon. Patriotes comme des paysans attachés à la glèbe, ils se lient à la Résistance, et les « Ombrails » deviennent vite le lieu de rendez vous où se rencontrent les résistants de la région. Le jour comme la nuit, cette demeure hospitalière reste ouverte à tous ceux qui luttent. Mieux, l'action clandestine s'y organise et dans la nuit du 19 au 20 août 1943 a lieu le premier parachutage effectué en Tarn-et-Garonne, larguant 7 containers d'armes.

Auprès de Delplanque, un groupe de patriotes allait, au cours des mois qui suivirent, effectuer un travail titanesque (liaisons, boîte aux lettres, transport de réfractaires au S.T.O.. camouflage de juifs). Il faut citer : Caperan Georges (Saint Biaise), Taché Jean (Brisefer), Rey Henri (Raymond), Aujaleu Pierre (Gervais), Niedercorn Roger (Zanzibar), Frapperie Claude (Flambeur), Balthazard Emile (Boum), Jacquot Raoul (Raoul), Puygauthier Gilbert (Fracasse), Daugé Maurice (Rigoulot).

Le P.C. du chef Dumas est d'abord établi à la ferme Ricard. Le recrutement des réfractaires au S.T.O. s'intensifie. Le premier de ces réfractaires est Lasbareilles Louis, dit Pet Sec. Ces jeunes gens sont dirigés sur les fermes avoisinantes où ils se camouflent. Ils travailleront à l'aménagement du camp et à l'instruction militaire.

Cette activité est menée sans la moindre interruption jusqu'en avril 1944.

A ce moment, à la suite d'un parachutage, le maquis Ornano est attaqué par les forces allemandes dans la forêt de la Garrigue, près de Penne. Ce maquis est dispersé et le regroupement s'ope-

re dans la région de Puygaillard sous la direction du chef Camille.

La méfiance de l'occupant est éveillée et les maquis sont l'objet d'une surveillance accrue.

Le 18 avril 1944, Maurice Daugé (Rigoulot) récupère Jacquot Georges (Marsouin), Henri Verdier (Banane), Lucien Lejeune (Tutu), qui venaient des maquis du Lot. Par la suite, les rejoignirent avant le 6 juin : Robert Saintignan (Tarzan), André Bauer (Pépé), Pierre Giusti (Gim), Angélo Fofano (Mistinguet), André Jouanny (Lagoupille). Plus tard : Vrobel (Bob), Marcel Loupiac (Cuistot), Jean Marchand (Lafouine), Maurice Gomez (Lafleur), Dominique Ferrero (Miquet).

Les Ombrails

Ici dans la ferme
de la Famille RICARD
la nuit du 19-8-1943
eut lieu le 1er parachutage
d'armes pour la Résistance
de Tarn-et-Garonne

Le 8 mai 1944, le commandant Nil, chef départemental des F.F.I., donne ordre de rassembler les hommes et de former les Corps francs. Le chef Dumas nommé chef des Corps francs, passe le commandement de la 6^{4me} compagnie à Jean TACHÉ.

Convocation est adressée immédiatement à tous les membres et l'unité est formée, composée de groupes de 6 à 8 hommes, dispersés dans le maquis. Ordre est donné de ne plus loger chez l'habitant qui est vite dépisté par les sbires de la Gestapo.

Jean TACHÉ (relaté par L. ETIENNE) déclare :

« Le problème crucial à cette époque, pratiquement insoluble pour nous, était le problème des armes. J'avais 54 gars et seulement 15 armes : 3 armes automatiques, quelques mousquetons avec 5 balles pour chacun, quelques mitraillettes Sten, des fusils de chasse. Plus tard, j'ai récupéré un fusil italien qui était venue de Libye avec 300 cartouches.

Le premier parachutage en Tarn-et-Garonne avait été pour nous dans la nuit du 19 au 20 août, aux Ombrails, chez les RICARD, avec 7 containers. D'autres avions passèrent, mais ne purent larguer leur contenu. Des armes nous ont été données aussi par les copains d'Ornano. De même, DUFER, le consul de Belgique, nous a transmis du matériel pris aux Allemands au camp de Septfonds.

Pour ce qui est du ravitaillement, la nourriture et le matériel venaient de Toulouse, des "magasins généraux". J'avais truqué la comptabilité de mon magasin pour y inclure le maquis. Il y avait aussi des réquisitions dans les fermes contre des bons qui furent honorés par la suite.

En juin 1944, j'étais allé à Toulouse avec Duplan chercher notre part de l'argent d'un parachutage fait en Haute-Garonne : un million en billets de 10 francs. C'était enveloppé dans du papier de journal avec des ficelles... Je me demande encore comment j'ai pu passer à Matabiau et à Villebourbon avec des Allemands partout. »

Fin mai, le débarquement est proche. Ordre est donné aux groupes de rejoindre la forêt de Vaïssac où des abris rudimentaires ont été construits. Le camp est tout d'abord fortifié puissamment, aménagé pour permettre de vivre par tous les temps en cet endroit. L'instruction militaire s'y poursuit également : il est nécessaire que les hommes soient prêts pour le combat. C'est le village des maquisards : personne ne peut entrer sans le mot de passe.

Le groupe Fantôme (Daugé, Jacquot) est le fer de lance du Corps Franc Dumas, le joyau du maquis de Cabertat. Il est secondé par le groupe Bolchevick, le groupe Fracasse, le groupe Boum, le groupe Pet Sec.

Le 6 juin 1944, débarquement des forces alliées sur le sol français. La radio de Londres prescrit de passer à l'action.

Le commandant Nil qui a son P.C. chez Ricard, donne l'ordre de procéder à l'exécution du plan vert (destruction des voies ferrées et entretien des coupures). Ce même soir, le capitaine Dumas, noblesse oblige, veut avoir l'honneur de commencer cette mission, accompagné de Balthazard Emile et de Puygauthier. Ce sont les lignes vers Paris et vers Bordeaux, ainsi que vers Lexos, qui, sans arrêt, vont subir des coupures, entravant ainsi la marche des convois ennemis. Les lignes haute tension sont détruites. Tout est mis en œuvre pour affaiblir la puissance de l'ennemi. Les parachutages apportent les armes nécessaires.

Le 9 juin, le groupe Fantôme procédait sur Montricoux à la réquisition des véhicules en état de rouler. Trois jours plus tard, la Gestapo arrivait avec la mission de capturer un réfractaire du S.T.O. et un patriote belge, M. Denis, agent actif de la Résistance, qui lui avait été signalé comme un dangereux terroriste. Tous deux réussirent à s'échapper.

Vers le 15 juin, le chef régional de la milice Dartenset et le chef départemental Renard sont interceptés lors d'un trajet d'inspection dans le département, après indication de leur chauffeur. Tous deux sont amenés à Cabertat où ils sont immédiatement jugés en la ferme de Panégro par un tribunal présidé par Nil, avec Delplanque comme assesseur. Condamnés à mort, ils sont exécutés le soir même, leurs corps enterrés sur place. Renard a donné auparavant la liste de tous les membres de la milice.

Le 16 juin, Henri Rey est chargé du ravitaillement en pain à Saint-Nauphary. Il est accompagné par Denis Delmas, Angelo Fofano, Emile Soulié, Roger Taché, Jacky Teyssières. Il se souvient de cette nuit dramatique :

« Par suite d'une erreur de parcours, nous nous trouvions à Montauban. Aussi, je décide de prendre la route de Monclar. Tout à coup, avant le Pont-de-Chaume, une troupe allemande forme barrage : lanterne d'avertissement, arrêt. Je tire sur la sentinelle que je manque, mais Roger Taché avec un sang-froid admirable l'atteint. Encerclés, nous essayons de passer en tirant des deux côtés en rafale. L'un de nous est atteint à une cuisse, la camionnette est devenue passoire. Il faut l'abandonner. Je prends le blessé sur les épaules et je fonce dans les broussailles. Au petit jour, je me trouvais à Léojac, avec mon blessé sur le dos. Je frappe à une ferme, tenue par des italiens. Après discussion et menaces : «Gardez-le jusqu'à ce soir, sinon...», je donne les premiers soins à mon camarade et je réintègre rapidement le maquis où les autres arrivèrent très vite. Le soir même, le blessé, récupéré, fut soigné par le Docteur Ghersenzon. Les allemands avaient eu deux tués.»

Mais le camp ne tarda pas à être repéré. La présence de nombreux véhicules et d'une troupe nombreuse (environ 300 hommes) attisa les commentaires. La délation fit le reste. Tous les soirs, en fin d'après-midi, un appareil léger de l'aviation allemande passait à basse altitude au-dessus du campement.

Le 20 juin 1944, un agriculteur de Vaïssac, Moncéré, qui allait porter des légumes à Nègrepelisse, voit arriver, vers 6 ^{h} 45, une colonne allemande, faite de camions civils pilotés par des français réquisitionnés, de camions militaires et de chenillettes.

Retournant immédiatement au village, il avertit Crépin Terrassier le forgeron, déjà levé, secrétaire de la mairie, qui s'enfuit aussitôt avec ses deux fils. Arrivés au petit pont situé au dessous du bourg, ils se trouvent sous le feu d'un soldat allemand qui tire à la mitraillette. Les deux fils sautent le mur du pont. Le père, blessé légèrement à la tête, se glisse dans le ruisseau qu'il remonte, ! coupe la route Vaïssac-Monclar un peu plus haut et court vers Cabertat prévenir du danger imminent.

Pendant ce temps le plus jeune des fils Terrassier (16 ans) est fait prisonnier dans le ruisseau où il se cachait.

Aussitôt avisé, vers 8 ^{h} 15, Delplanque prend les dispositions pour permettre aux milices patriotiques, non armées, de 250 hommes environ, de se retirer dans les bois environnants pour gagner la Grésigne, via Monclar.

Pendant ce temps les nazis pénètrent dans l'église où l'abbé Cruzel, curé de Vaïssac,

(Pierrou, aumônier du maquis), célébrait un office des morts. Ils l'arrêtent, dès la fin de l'office, ainsi que les fidèles présents.

A 9 h 30, l'attaque se produit sur le poste de garde de l'entrée du camp, défendue par le groupe Bolchevick.

Plusieurs tentatives infructueuses de l'ennemi portent leurs efforts sur les bois en direction Nord-Ouest.

Le groupe Fracasse (Puygauthier et Frapperie) est détaché vers la ferme Bussière pour freiner l'action de l'ennemi.

Le groupe Fantôme, plus à l'est, sous les ordres de Marsouin (Jacquot) est à proximité de la ferme Penchenat.

Le groupe Boum (Balthazard) est à Cabertat même.

Le groupe Pet Sec (Lasbareilles) est posté entre l'accès principal du camp et la ferme Panégro.

Les brigades de gendarmerie du canton de Nègrepelisse, qui ont rejoint le maquis, occupent Panégro, flanquées par le groupe de mitrailleuses commandé par Roger Taché.

Vers 10 heures, chenillettes et lance-flammes ennemis entrent en action.

La position est tenue jusqu'à 10 h 45, malgré la supériorité de l'ennemi, en hommes et en matériel. Celui-ci attaque alors au mortier et commence à incendier les fermes environnantes. Son effectif grossit de nombreux renforts : il est d'environ de 5 à 600 hommes.

Les groupes se replient, sur ordre, par les bois de Genebrières, y entraînant l'ennemi.

Le contact est rompu vers 15 heures, et l'ordre de dislocation est donné.

L'ennemi s'acharne alors sur les fermes et les bois. A 17 h 25, Panégro est en flamme et la famille Penchenat (le père : Adrien, la mère et leur fille Léa) périt dans l'incendie de sa demeure. Les fermes : Cassagnou, Penchenat, Segure, Panégro, Cabosse, Tounielle, sont détruites par le feu.

Le même soir, les groupes du Corps franc, reformés, étaient à nouveau prêts à reprendre le combat.

Les pertes allemandes étaient de 13 morts et plusieurs dizaines de blessés.

Malheureusement, dans la matinée, deux véhicules chargés du ravitaillement du maquis tombaient dans une embuscade, à proximité de Vaïssac, au lieu-dit "Le Pont", sur la route de Revel.

6 hommes dont deux seulement avaient une arme, y avaient pris place : Eloi Teulières. Pierre Nonorgues, Jean Biau, Léon Poux, Louis Puech, Camille Basselier.

Corps Franc Dumas
Groupe Fantôme

GIUSTI BOB TARZAN LAFLEUR
TUTU MISTINGUETT
MARSOUIN PERNOD BANANE

21 juillet 1944

Attaque du maquis de Cabertat par les Allemands le 20 juin 1944

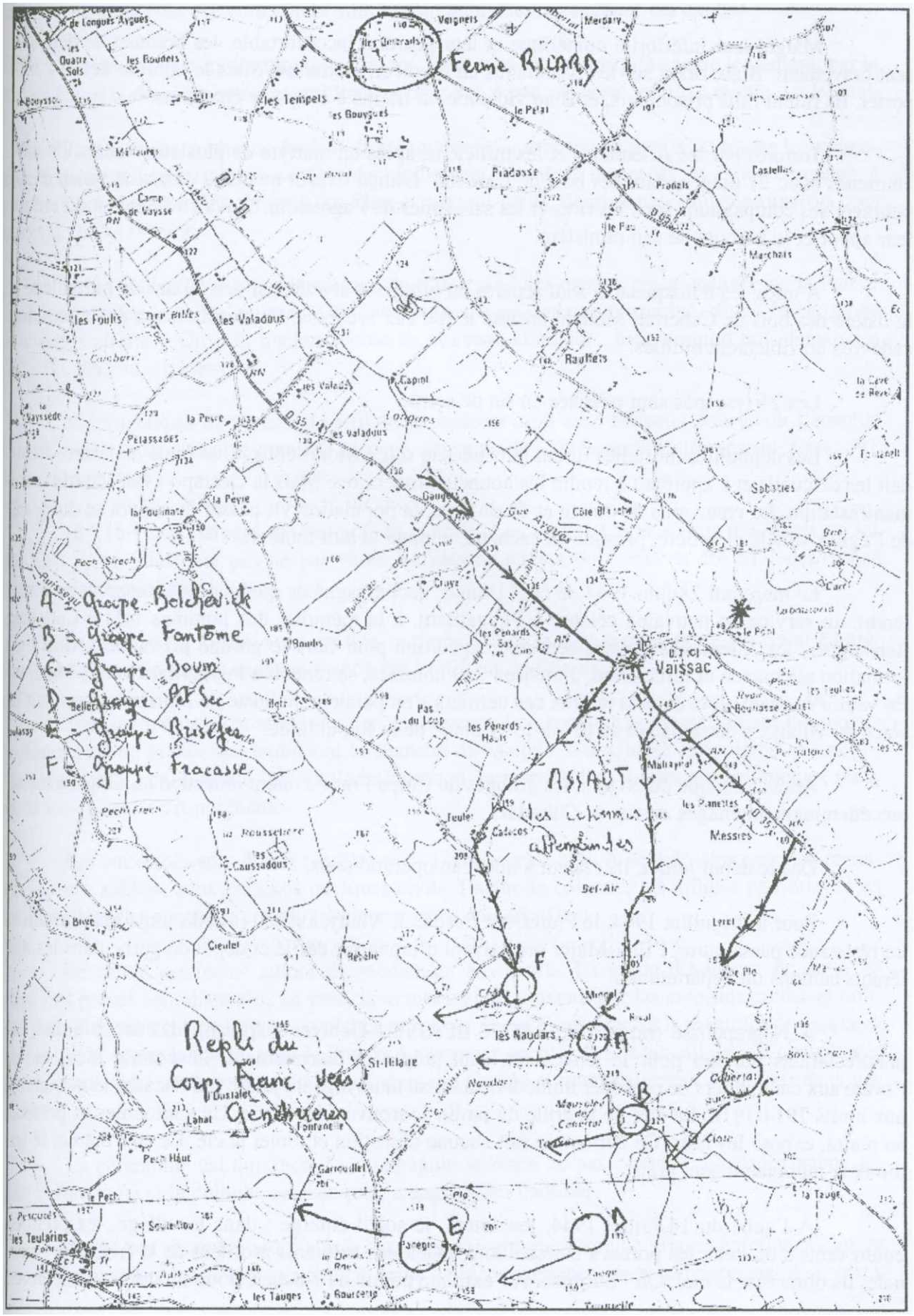

Les Allemands avaient tendu un cable en travers de la route. Craignaient-ils une intervention extérieure ? Apercevant l'obstacle, le chauffeur de la traction-avant du maquis, accéléra, espérant ainsi emporter le cable. Mais celui-ci résista et la traction s'immobilisa, train avant en l'air.

Malgré leur infériorité numérique et leur position inconfortable, les hommes se défendirent bravement. Biau, tirant sur les Allemands au révolver, en tua un. Mais le nombre devait l'emporter. Ils furent faits prisonniers, et Biau violemment frappé à coups de chargeurs.

Torturés par les Allemands et les miliciens, après un martyre de plusieurs heures, ils sont emmenés avec 21 otages, dans les bois de Cabertat. L'abbé Cruzel ne cessa durant le trajet, d'encourager ses compagnons sous les rires et les sarcasmes de l'agresseur. Il avait vainement essayé de leur apporter le secours de son ministère.

A midi, les 6 maquisards sont séparés du groupe et abattus par des rafales de mitraillette à la lisière des bois de Cabertat. Mettant ensuite le feu aux bruyères, l'ennemi essaya de détruire les cadavres horriblement mutilés.

Les 21 rescapés sont relâchés en fin de soirée.

Les dépouilles mortelles furent ramenées le soir à Montricoux. Une foule en larmes attendait les cercueils et s'apprêtait à rendre les honneurs funéraires. Mais la Gestapo avait interdit toute manifestation. Le cœur gros de colère et de douleur, la population vit passer le convoi se dirigeant de l'église vers le cimetière, presque en cachette, comme la nuit tombait.

Le mercredi 28 juin 1944, le chef Dumas, accompagné de quelques maquisards, devait se rendre au service de neuvaine célébré à Puygaillard, à la mémoire des hommes tués à Cabertat. Renseignés, les Allemands organisaient une expédition pour faire le groupe prisonnier. Ainsi une formation allemande et milicienne, d'environ 200 hommes, se rendait à Puygaillard vers 17 heures. En vain. Pénétrant alors dans la mairie, ces derniers s'emparaient du buste de Marianne, puis, sur la place du village, s'entraînaient au tir sur le symbole de la République.

Après l'attaque du 20 juin, les groupes du Corps Franc avaient réoccupé les emplacements précédemment aménagés autour de Cabertat.

Dès le début juillet, ils étaient à nouveau opérationnels.

Pour le 14 juillet 1944, le Préfet, sur l'ordre de Vichy, avaient interdit toute manifestation. La résistance passa outre, l'Etat-Major prescrivant d'organiser défilé et dépôt de gerbe dans les différents cantons du département.

A Nègrepelisse (rapport de SAINT BLAISE : Georges Capéran), dès le 13 juillet, les manifestations prévues pour le lendemain, sont préparées discrètement. Le comité local intime l'ordre aux cantonniers de procéder immédiatement au nettoyage du jardin qui encadre le monument aux morts 1914-1918. La clef de la grille du jardin se trouve à la mairie. Un cantonnier se présente au maire, expose les faits. Ce dernier ne fait aucune objection et remet la clé. Le soir même, le jardin et le monument sont prêts.

A l'aube du 14 juillet 1944, lentement, le soleil émerge ; dans le village, les premiers contrevents s'ouvrent, les portes s'entrebâillent. Quelques habitants profitent de la fraîcheur matinale. Ils observent le ciel. Oh ! Surprise. A l'extrême pointe du clocher, flotte un drapeau tricolore à

croix de Lorraine rouge. Quelques minutes après, toute la population (ou presque) est là, qui admire, se réjouit, commente. Quel est celui qui a eu le courage, l'énergie, la volonté de se hisser à la force du poignet, à une si grande hauteur, empruntant pour cela, le seul moyen possible : le cable d'acier du paratonnerre. Au cours de la nuit, le Capitaine Dumas a réalisé cet exploit.

Nos trois couleurs flotteront longtemps, haut dans le ciel, jusqu'à ce que lentement, par la force du temps et des éléments, cet emblème périsse peu à peu, dispersé miette à miette par le vent.

Tout de suite, à chaque fenêtre, flotte un nouveau drapeau. Il y en a de toutes les dimensions, et leurs couleurs, fraîches ou délavées, indiquent leurs âges respectifs. A chaque corsage, à chaque boutonnière, dans les cheveux des filles et des tout-petits, fleurissent les rubans aux trois couleurs et la croix Lorraine.

Le 14 juillet 1944 porte la marque du plus grand des espoirs en la destinée de la Patrie. Dans tous les regards brille, vivace, la flamme orgueilleuse, puissante, sereine, d'une force qui se retrouve et s'affermit. On y lit quelque chose de nouveau et de sûr : hier, aujourd'hui, demain, la France fût, demeure, restera.

Nul n'a besoin de parler : il suffit de se regarder droit dans les yeux pour avoir l'absolue certitude que quelque chose de grand se prépare. Au cours de l'après-midi, l'effervescence grandit : que va-t-il se passer ?

18 ^{h} 15 : une clameur monte, grandit, s'enfle. Les voilà ! On ne savait rien, mais on les attendait ; ils ne pouvaient pas ne pas venir. Le rassemblement du C.F.L. et des M.P. est réalisé devant l'usine Bourdarios.

Le cortège est formé, avec, en tête, le drapeau à croix de Lorraine porté par Saint-Biaise. La colonne s'ébranle au pas cadencé scandé par Le Chant du Départ.

Tous les habitants sont massés sur les trottoirs. Les applaudissements saluent la colonne des jeunes gars de France qui entonnent la chanson du Maquis. L'ardeur de la foule est indescriptible, formidable, tant le défilé force à l'admiration et au respect. Des hommes, des femmes, pleurent de joie. L'heure est poignante.

Les uniformes sont divers : qu'importe ! L'armement aussi. A côté de ceux que l'on reconnaît pour des soldats, sont encadrés quelques civils. En fin de colonne, les milices patriotiques en chemisette blanche et culotte courte, très jeunes mais déjà très fiers.

Le cercle est formé autour du monument aux morts. La garde d'honneur présente les armes. Les gerbes sont disposées au pied du monument du souvenir par les autorités civiles et militaires de la Résistance. Une minute de silence est observée par l'assistance à la mémoire de tous ceux qui sont tombés pour la patrie, pour la France. Le premier couplet de la Marseillaise est chanté avec ferveur, chant sacré, murmuré tout d'abord, puis qui s'enfle et monte glorieux pour finir dans une apothéose.

La cérémonie est terminée. La compagnie se retire au pas cadencé. L'octroi franchi, les sections font halte et la colonne se disloque ; regagnant les camions.

Après ces instants inoubliables, beaucoup laissent paraître une grande émotion. Eclosent alors des impulsions longtemps contenues, élans de reconnaissance, de remerciements, de respect,

d'amitié, vers ces jeunes hommes qui retournent vers leur destin tout proche et en qui toute la confiance d'un peuple est placée.

Cela ne fut pas du goût de certains. Les jours qui suivirent furent douloureux.

Le 16 juillet, bon nombre de maquisards étaient venus en permission dans les localités du canton de Nègrepelisse (Bioule, Montricoux en particulier). Leur présence fut signalée à la Gestapo et à la milice. Un rapport de la Feldgendarmerie en date du 18 juillet 1944 signale que le S.D., en l'espèce l'Aussendienststelle de Montauban a été informé, d'une manière confidentielle, qu'un détachement de terroristes se tenait au sud de Bioule. Le 17 juillet 1944, vers 5 heures, une action fut entreprise contre ce groupe avec les S.D., la Feldgendarmerie trupp 994,1'Einsatz kommando n° 7 et la milice, en utilisant 3 camions et une auto-touriste. Cette action demeura sans succès.

Allemands et miliciens se dirigent alors vers les Ombrails, ferme ô combien suspecte ! aux yeux de l'occupant et de ses supports. A cette heure matinale, seule Maria Ricard est présente. Son mari et son beau-frère sont déjà dans les champs. Durant plus de deux heures, elle assiste, impuissante, à la mise à sac de sa demeure sous la menace des mitraillettes et des fusils. Maria est enceinte. Est-ce la raison pour laquelle ils repartent enfin, la laissant au milieu de cette désolation ?

Le S.D. se dirige alors avec le kommando vers Montricoux. Il est 7 h 30. Le village est cerné. Les route son barrées. Des fusils-mitrailleurs sont mis en batterie sur les anciens remparts face à l'Aveyron. Des civils, membres du S.D., munis d'une liste nominative, se rendent dans les maisons qui leur étaient désignées, recherchant les hommes du maquis. Abusés par « les messieurs en civil », les habitants, de bonne foi ou par naïveté, pensaient être soumis à un simple contrôle d'identité. Et pourtant, un milicien, en plaisantant (?) a dit : « A neit fara cald ».

Henri Jouanny travaillait à la vigne, au lieu-dit « La Lisse », en haut de sa maison, sur la route de Saint-Cirq, avec son fils René (14 ans) : « On souffrait la vigne avec une pompe sur le dos » rappelle ce dernier. Ma grand-mère appelle : « Venez. On vous demande ». Mon père me dit : « Continue le travail. Je reviens ». Il part en habits de travail, chapeau de paille, sabots. Deux hommes, en civils l'attendent: « Venez au village. On a un renseignement à vous demander ». J'ai continué à travailler jusqu'au moment où j'ai entendu les coups de feu aux Brunis... Alors j'ai compris.

Hugues Lespinet était au moulin lorsqu'on lui demande de venir à la mairie. « Je finis de déjeuner, j'arrive »; ce qu'il fera pour son malheur.

Les femmes allaient même à la recherche de leurs maris pour ne pas avoir d'histoires.

Léonce Gardes, seul, eut vent de quelque piège. Machinalement, de biais, il regarda la liste et vit son nom. « Léonce Gardes ! dit-il. Vous savez, je suis un réfugié et je ne connais pas tout le monde ». Il se faufila dans le jardin, cherchant ostensiblement de l'herbe pour les lapins et put fuir.

Il y eut 8 arrestations dans le village.

Là-dessus arrive le car de Bruniquel, dans lequel les miliciens arrêtent trois hommes dont l'un, Cournut, est particulièrement maltraité parce que porteur d'un pistolet et de grenades : on lui tordait le nez et les joues comme pour les arracher, on lui tirait les cheveux ; coups de pied, coups de poing, coups de crosse de mousqueton pleuvaient sur son corps endolori. Poussé par la douleur, il s'écrie : « Mais tuez-moi donc ! » « Non ! lui fut-il répondu, tu n'as pas assez souffert. Tu en verras bien d'autres ».

Au total, 13 arrestations: 8 à Montricoux, 3 dans l'autobus, 2 autres avaient été faites à Nègrepelisse: Pierre Bonhomme, Borderies, André Castel, Cournut, Pierre Feullet, Eugène Fournier, André Huguet, André Jouanny, Henri Jouanny, Hugues Lespinet, Lucien Lespinet, Mazard, Michel Mélamed.

Les malheureux furent alors répartis sur 3 camions.

Pendant ce temps Wilfrid Ricard est arrivé à Cabertat, pour avertir le Capitaine Dumas que sa maison était cernée par les Allemands et les miliciens, et que sa belle-sœur Maria se trouvait prisonnière entre leurs mains. Dumas craignait que l'arrestation de Maria n'entraine, du fait de son état, le risque de livrer des renseignements sur le maquis.

Afin de favoriser la libération de Maria, il envoie aussitôt un agent de liaison André Lemozy porter l'ordre d'attaquer Allemands et miliciens au demi-groupe le plus proche appartenant au groupe Fantôme.

Selon le témoignage de Maurice DAUGE :

« Lemozy, arrivé à bicyclette au Bugarcl, remet à celui-ci, l'ordre écrit du capitaine Dumas. Il est presque 9 heures. Maurice Daugé se trouve chez lui ce matin-là, avec, coïncidence, cinq autres membres du groupe Fantôme : Pierre Giusti (Gim), André Bauer (Pépé), Wrobcl (Bob), Marcel Loupiac (Cuistot), Angélo Fofano (Mistinguet).

Par mesure de sécurité il détruit le papier qui lui est remis et qui intime l'ordre d'employer tous les moyens pour que Maria Ricard n'arrive pas à Montauban. Du renfort doit être envoyé par Dumas.

En même temps Georges Jacquot (Marsouin) est averti par Germain Ricard, à la Vergne, chez ses futurs beaux parents.

Maurice Daugé et Georges Jacquot se retrouvent alors « au Gai », près du hameau des Brunis. Ils s'abritent dans la grange de Carmes en bordure de la vieille route de Nègrepelisse pour élaborer un plan d'attaque de la colonne allemande.

Disposant de 7 hommes seulement, Jacquot prévoit une attaque souricière qui se refermerait sur les véhicules ennemis.

Les maquisards avancent deux par deux le long des fossés et derrière les haies, à 20 mètres d'intervalle : Jacquot avec Giusti, Daugé avec Bauer, Wrobel avec Loupiac, enfin Fofano seul. Comme armes, une grenade Gammon à forte déflagration, trois mitraillettes, des revolvers, des grenades Mils... et surtout l'avantage de la surprise.

Au village, l'opération de ratissage est terminée. Les miliciens escortés de S.S. reprennent la route de Montauban, emmenant leurs prisonniers. Il est près de 10 h 30. Le temps est magnifique, chaud et ensoleillé. La colonne traverse l'Aveyron et prend la route de Nègrepelisse.

A 2 km de Montricoux, le hameau des Brunis : quelques maisons, des haies, des champs, une vigne. Tout paraît calme. Et soudain...

Marsouin, premier attaquant, se dresse et lance la grenade Gammon sur le capot du pre-

mier camion. L'explosion formidable déporte le véhicule de plus de 20 mètres sur le côté droit de la route. La moto accompagnatrice est pulvérisée. Le deuxième camion brûle. On entend des cris. L'ennemi est désemparé. Le convoi stoppe. Dans le premier camion, ; 8 otages ont été hissés. Cournut saute du camion malgré les menottes qui lient ses mains derrière le dos. « Gégène » le suit et ils se sauvent en se dissimulant à travers les champs de blé et de maïs. Bien que blessés, ils réussissent à rejoindre l'Aveyron où le docteur Pierre Aujaleu, un des médecins du maquis, les aperçut et les ramena en barque sur la rive opposée. Après les premiers soins, un cultivateur, Prunières, libéra Cournut de ses chaînes en les sciant.

Bonhomme et Feuillet sautent également mais sont abattus immédiatement par les Allemands qui, soufflés d'abord par la déflagration, ont pu reprendre leurs esprits.

Tout se déroule très vite. Quelques minutes de combat, qui paraissent toujours une éternité. Et comme le renfort promis n'arrivait pas, chacun se replie à son initiative. Giusti décroche le premier. Marsouin, poursuivi par huit Allemands, traverse une vigne en direction des Reys et se dissimule dans un épais roncier où il restera caché près de deux heures. Loupiac, d'abord blessé au bras, est tué à moitié chemin entre la route et la voie ferrée. Bauer est tué sur la voie ferrée, la gorge traversée par une balle. Maurice Daugé se replie vers la voie ferrée en s'abritant derrière des gerbes de blé en croisillon. Traversé de part en part par une balle, il s'affaisse. Bob qui a reçu une balle en pleine poitrine, venue s'écraser sur son chargeur de mitraillette, et qui, de ce fait, ne le blesse, vient le relever et le soutient jusqu'à la voie ferrée. Là, ils se séparent. Maurice Daugé se dirige alors vers « Les Bouyers », puis vers « Les Castels ». Recueilli par Cavalié. il est amené chez les Souloumiac au Bugarel, derrière la briqueterie, où il pourra recevoir rapidement des soins qui lui sauveront la vie.

Les Allemands et les miliciens repartent alors avec les véhicules encore disponibles. Ils emmènent 9 otages avec eux.

L'attaque-surprise occasionne de lourdes pertes à l'ennemi : une trentaine d'hommes hors de combat. Les C.F.A. se sont battus à 1 contre 20.

Du côté F.F.I., 2 tués, Marcel Loupiac et André Bauer qui, blessé grièvement, se serait donné la mort pour ne pas tomber vivant aux mains de l'ennemi ; et 2 victimes civiles : Pierre Feuillet et Pierre Bonhomme.

Leurs cadavres, laissés sur place par ordre de la Gestapo, ne furent relevés que le lendemain soir.

Aux Brunis, sur la vieille route de Nègrepelisse, une stèle rappelle le souvenir du combat du 17 juillet 1944.

Quelques années plus tard, Henri REY, Président de l'Amicale du maquis de Cabertat, écrivait : « *Souviens-toi, mon camarade maquisard, de l'idéal qui t'animait quand, un jour de 1944, tu as quitté ta famille, ton travail, ton confort douillet, ta tranquillité, pour venir rejoindre dans les bois ce que MALRAUX a appelé l'armée de l'ombre. Mal aimé, mal nourri, un brassard comme uniforme, tu es venu simplement pour chasser du sol français l'occupant et rétablir les libertés de la République. Ta foi en la victoire, ton enthousiasme, ont fait le reste, conduisant à la victoire du 8 Mai 1945 ».*

Mémorial de Cabertat

6ème Cie A.S.
Maquis de Cabertat

BIAU J.
BASSELIER C.
POUX L.
PUECH L.
TEULIÈRES E.
PENCHENAT Ad
PENCHENAT A.
PENCHENAT L.
NONORGUES P.

BAUER A.
BONHOMME P.
LOUPIAC M.
FEUILLET P.
CASTEL A.
JOUANY M.
LESPINET N.
HUGUET A.
MELAMED
LEVY A.

LESPINET L.
JOUANY A.
BOURLIER C.
LEMOUZY A.
CHLEMA W.
JAOUEN W.
BOYÉ P.
MARCHAND J
ROYER J.P.
TEISSEIRE P.
GOUVENEZ R.
VERDU R.

FAVRE R.
LASBAREILLES R
BROUSSE L.
JANOYER
RESCOUSSIÉ P.
AGUILANA P.
Cdl MARCUS
Lt PERNOT P.
Lt WROBEL O.
Lt MAY
POUZERGUE

Mémorial de Cabertat
(détail)

FRANÇAIS LIS !
Le 20 Juin 1944 Les ALLEMANDS
attaquèrent le Maquis de CABERTAT
6 Patriotes furent assassinés et brûlés. Les
fermes des alentours pillées et incendiées
La rage nazie atteint son paroxisme
sur la malheureuse famille PENCHENAT
Ceux-ci furent brûlés vivants sous les
décombres de leur propre maison

FRANÇAIS SOUVIENS TOI

Stèle commémorative des BRUNIS

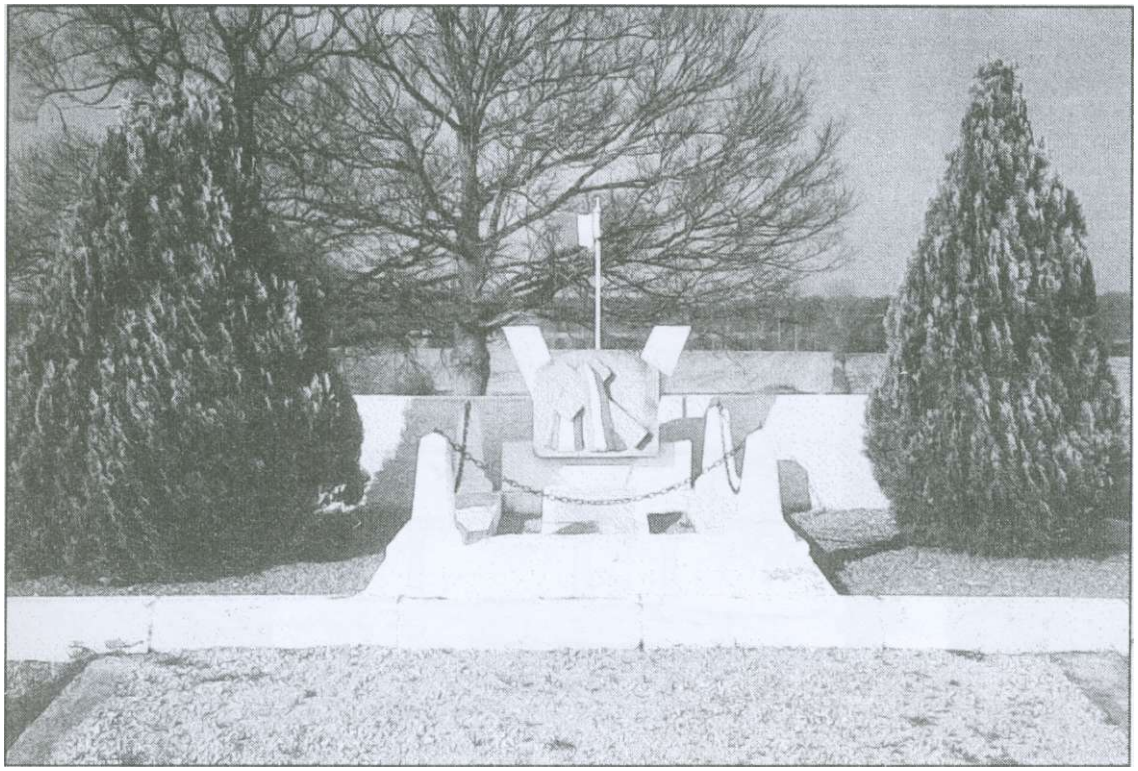

A La Mémoire de
Marcel LOUPIAC et André BAUER
du groupe FANTOME
morts au combat
le 17 Juillet 1944
et de
Pierre BONHOMME et Pierre FEUILLET
victimes civiles

Monument aux morts de Montricoux

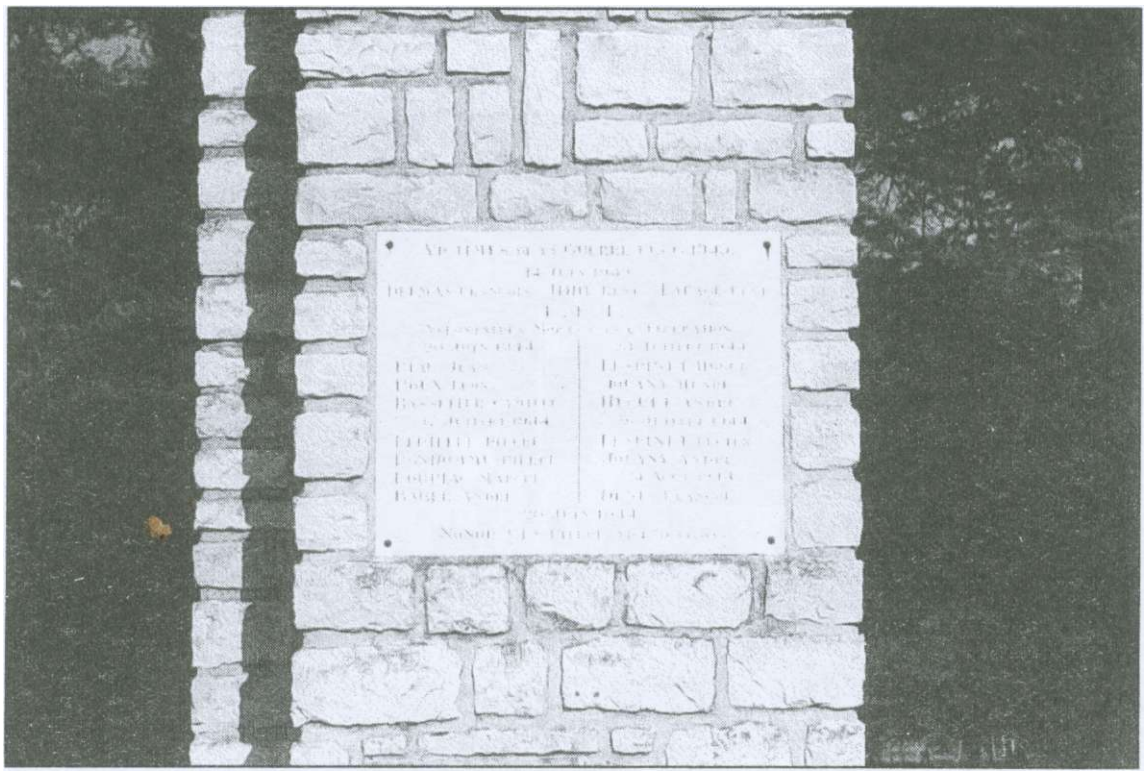

Victimes de la GUERRE 1939-1945

14 Juin 1940

DELMAS François ITHIÉ René LAFAGE René

F.F.I.

Volontaires morts pour la LIBÉRATION

20 Juin 1944

BIAU Jean

POUX Léon

BASSELIER Camille

17 Juillet 1944

FEUILLÉE Pierre

BONHOMME Pierre

LOUPIAC Marcel

BAUER André

24 Juillet 1944

LESPINET Hugues

JOUANY Henri

HUGUET André

26 Juillet 1944

LESPINET Lucien

JOUANY André

14 Août 1944

DENIS François

20 Juin 1944

NONORGUES Pierre Victime civile

Etat nominatif

du M.P.4 d'Arnaud

en février 1944

Liste Nominative

Du

M.P. 4 d'Arnaud

Nom-de-Guerre · Surnom ·

Armement · Habillement ·

Les jeux d'explosifs et de grenades ne sont pas compris dans la liste :

1) 1er jeu d'explosifs : Responsables dans le 1er groupe : "

2e jeu d'explosifs : Responsables dans le 2e groupe : "

1er jeu de grenades : Responsable dans le 3e groupe : "

2e jeu de grenades : Responsable dans le 3e groupe : "

Munitions de mitraillette par homme " Environ 250 balles "

Munitions de 1ère, 5 jeux FM. 450 balles.

LISTE DE M.P 4. D'ARNAUD

Noms	Prénoms	Date de naissance	Date d'Entrée Maquis	Situation de Famille	Adresse des Parents	Profession	Situation Militaire	Noms de Guerre	Surnom	Lieu de Naissance
Ghersonzon	Georges	24 Septembre 1909	12-1-44	Marié - 2 enfants	Ecole de Chenos T et G	Médecin	Néant	Sarny	Passe-partout	Roumanie
Lasbareilles	Louis	15 Avril 1923	2-12-43	Célibataire	11 Boulevard Strasbourg Toulouse	Employé	P.M. élémentaire	Marchal	Pet-Sec	Fontevrault Maine-Loire
Cassan	José	18 Octobre 1923	25-1-44	Célibataire	1 Rue Gambetta - Toulouse	Pâtissier	14 mois Infanterie	Daujeon	Le Bolchevick	Diego Madagascar
Monget	Adrien	8 Juillet 1914	10-12-43	Marié	52 Rue de la Banque Montauban	Infirmier	3 ans Infanterie	Lesaures	L'Endormi	Montauban
Vielle	Guy	9 Août 1924	28-12-43	Célibataire	29 Rue Paul Bert Clamart Seine	Employé	Néant	Leclerc	La Vessie	Lille
Labat	Henri	29 Juin 1923	26-12-43	Célibataire	Mansonville Tarn et Garonne	Charpentier	Néant	Mérie	La Carotte	Mansonville Tarn-Garonne
Liabot	Gabriel	28 Mai 1922	2-1-44	Célibataire	Saint Zelle Dordogne	Cultivateur	Néant	Lafargue	La Farine	Saint Cyprien Dordogne
Ortiac	André	28 Mai 1920	10-1-44	Célibataire	15 Rue du Génie Montauban	Employé	Chantiers 8 mois	Oranne	La Chique	Montauban
Luengo	Manuel	12 Décembre 1912	17-1-44	Célibataire	Villard woyer Labastide St Pierre T et G	Clerc Notaire	Guerre Espagne	Aggirrezaballa	Le Notaire	Zamora Espagne
Bonnet	Denis	3 Décembre 1922	18-1-44	~~Cultivateur~~ Célibataire	Bonnet Pierre, Bioule Tarn et Gar	Cultivateur	21 jours Génie	Benoît	Moustache	Bioule Tarn et Gar
Ruamps	Firmin	3 Juillet 1922	25-1-44	~~Mécanicien~~ Célibataire	Bioule Tarn et Garonne	Mécanicien	8 mois Chantiers	Rival	Cadum	Bioule T et G
Sutra	Georges	6 Décembre 1924	4-2-44	Célibataire	Cité Jardins Lalande Montauban T et G.	Typographe	Néant	Sirven	Moustic	Montauban
Rescoussié	Georges	7 Juin 1924	4-2-44	Célibataire	Chemin maraîcher Montauban	Employé SNCF	Néant	Reigis	Gavroche	Montauban
Meyer	Claude	1 Avril 1924	2-2-44	Célibataire	Rue du 14 Juillet Bagnères Bigorre	Etudiant	Néant	Lasserre	Criquet	St Jean de Luz
Bruglo	Roger	1 Février 1921	2-2-44	Célibataire	Villesec les Corbières Aude	Manœuvre	2 ans Infanterie	Bousquet	Tartarin	Villesec les Corbières
Chambart	René	12 Janvier 1924	7-2-44	Célibataire	Marty Lucien St Hilaire Montauban	Boucher	Néant	Chauvin	Mézita	Paris 13ème
Rey	Roger	14 Novembre 1924	8-2-44	Célibataire	Guarini N. 33 faubourg Lacapelle Montauban	Mécanicien	Néant	Dulant ~~Blondin~~	Blondin	Allias T G
Schener	Jacob	25 Octobre 1901	8-2-44	Célibataire	Bull Mirabe Montauban	Dentiste	Néant	Schmitt	Pépé	Bingen (Allemagne)
Balthazd	Emile	1 Juin 1924	8-2-44	Célibataire	Capcian Garasiste Nègrepelisse	Mécanicien	Néant	Janik	Boum	Anor (Nord)
Chaubet	Ernest	7 Novembre 1920	15-2-44	Célibataire	Chaubet place Credere Montech.	Mécanicien	8 mois Chantiers	Souladier	Nazan	Montech
Bouziguès	Henri	5 Janvier 1924	15-2-44	Célibataire	Istria St Hilaire Montauban	Prépa. Pharmacie	Néant	Letourneur	Blanchette	Montauban
Vouges	René	4 Décembre 1924	19-2-44	Célibataire	Vouges. St Jean de Bouzet (T G)	Cultivateur	Néant	Dufort	Ra[illegible]	Saint de Carnagne

Voir verso →

Noms		Prénoms	Date de naissance	Date d'Entrée Maquis	Situation de Famille	Adresse des Parents	Profession	Situation Militaire	Noms de Guerre	Surnom	Lieu de Naissance
Verdeilles.	X	Charles	21 novembre 1917 ~~29 Avril 1924~~	8-3-44.	Célibataire	Vve Justine Ferry. Mgrs Septfonds	Peintre en Bâti.	8 mois Génie	Dauriat	Shériff	Septfonds
Enguiale	X	Gilbert	29 Avril 1924	15-3-44	Célibataire	Villa Le Clos chemin Beausoleil Mont.	Opérateur Radio	Néant	Delfaut	Balafré	Legarric. Tarn
Lacanta	X	Pierre	20 Août 1924.	18-3-44	Célibataire		Boucher	Néant	Fournier	La Fauche	Lannes (B. F.)
Ferrières	X	Gilbert	14 Octobre 1926.	18-3-44.	Célibataire	21 chemin de Remquel Toulouse.	Maçon	Néant	Andrieu	Filou	Toulouse

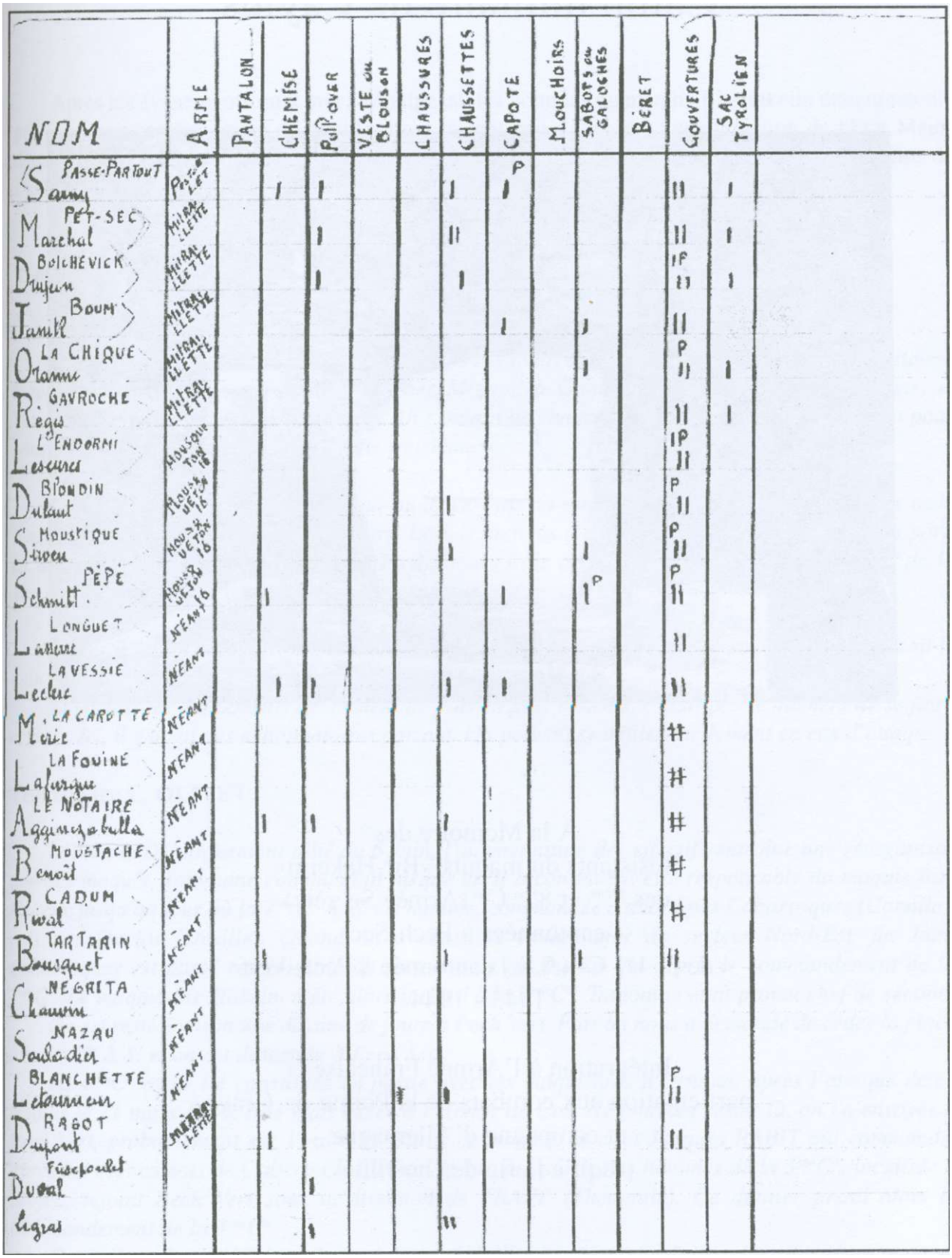

NOM	ARME	PANTALON	CHEMISE	PULL-OVER	VESTE ou BLOUSON	CHAUSSURES	CHAUSSETTES	CAPOTE	MOUCHOIRS	SABOTS ou GALOCHES	BÉRET	COUVERTURES	SAC TYROLIEN	
Sarny PASSE-PARTOUT	PISTOLET		1	1			1	1 P				II	1	
Maréchal PET-SEC	MITRAILLETTE			1			II					II	1	
Dujeu BOLCHEVICK	MITRAILLETTE			1			1					IP	1	
Janik BOUM	MITRAILLETTE							1		1		II		
Orama LA CHIQUE	MITRAILLETTE									1		P II	1	
Regis GAVROCHE	MITRAILLETTE											II	1	
Lescures L'ENDORMI	MOUSQUETON 16											IP II		
Dulaut BLONDIN	MOUSQUETON 16						1					P II		
Siveu MOUSTIQUE	MOUSQUETON 16						1			1		P II		
Schmitt PÉPÉ	MOUSQUETON 16		1					1		1 P		P II		
Lamure LONGUET	NÉANT											II		
Leclerc LAVESSIE	NÉANT		1	1			1	1				II		
Marie M. LA CAROTTE	NÉANT											#		
Lafurque LA FOUINE	NÉANT											#		
Aggiuzabella LE NOTAIRE	NÉANT		1	1			1					#		
Benoît MOUSTACHE	NÉANT											#		
Rival CADUM	NÉANT											#		
Bousquet TARTARIN	NÉANT		—				1			1		II		
Chauvin NEGRITA	NÉANT													
Soudadier NAZAU	NÉANT													
Letourneur BLANCHETTE	NÉANT					—	1					P II		
Dupont RAGOT	MITRAILLETTE		1					1				II		
Duval Fiscpoulet				1										
Ligras				1			II							

Mémorial élevé à l'entrée du Camp militaire de Caylus

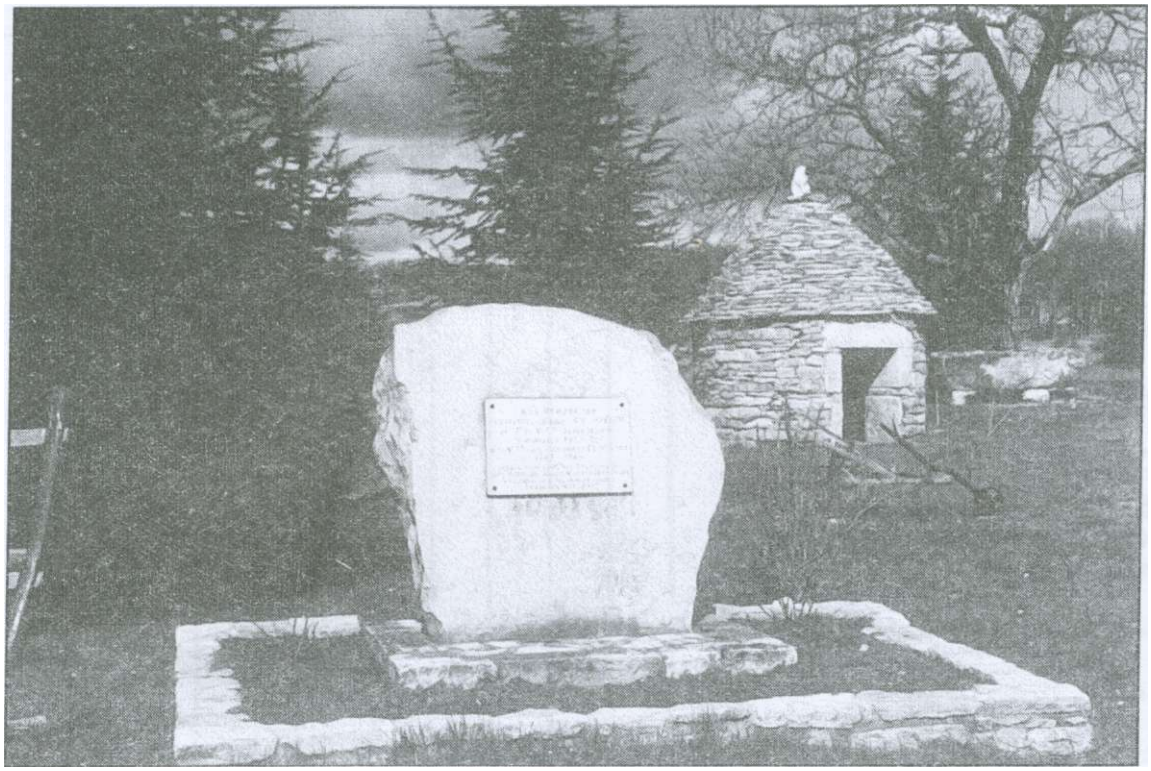

A la Mémoire des
Résistants du maquis «Bir-Hakeim»
des 7ème et 8ème Cies (Armée Secrète)
cantonnées à Pech-Sec
de la 4ème Cie (A.S.) cantonnée à Pech-Vert
1943 . 1944

Intégration à l'Armée Française et
participation aux combats de la Pointe-de-Grave
et campagne d'Allemagne
jusqu'à la fin des hostilités.

Les compagnies A.S à Pech-Sec et Pech-Vert

Après les événements du 2 mai à Montpezat, les hommes du maquis Bir-Hakeim étaient retournés dans leur cantonnement de Vieille. Ils y restent peu de temps. Sur injonction de l'Etat Major départemental F.F.I., ils gagnent des refuges plus sûrs, d'abord en bordure du Camp Militaire de Caylus, à Ganiole, Richard, La Verrière, puis dans le Camp même à Pech Sec et Pech Vert.

Témoignage C. SOCCOL :

«Je suis monté au maquis au mois de mai 1944. J'avais dix-huit ans et demi. Les hommes étaient logés dans une grange au dessous de chez Mignot, à Ganiole. Un camion était en panne, et Tataouine m'a dit : «Tu es mécanicien ? Ah ! putain de chance. Au moins on aura un mécano pour nous dépanner.» Il a ajouté : «Tu fais le treizième.»

On n'est resté à Ganiole qu'un jour ou deux. Puis on est allé sur Richard où on n'est pas resté longtemps non plus: peut-être 7 à 8 jours. Et puis on nous a dit : «direction le Camp. » On est parti en dessous de Mouillac en venant de Puylaroque. Puis à l'Araignée, on a pris le chemin de la Verrière. On a garé le camion et les voitures, et on est remonté à pied jusqu'à Pech Vert.»

Certes il fallait connaître l'endroit, mais Mignot, le beau-frère de Cabarroques, connaissait le coin pour y avoir chassé.

Et comme les événements devenaient de plus en plus violents, c'était pas le moment de se faire coincer. Ici, il y avait des échappatoires partout. On pouvait se défiler facilement en cas d'attaque.»

Témoignage L. OLIVET :

«Après le Débarquement allié du 6 Juin, l'augmentation des effectifs entraîne une réorganisation des maquis. Tataouine commandait jusque là. Il a continué à être responsable du maquis Bir-Hakeim jusqu'au jour où la 7ème Cie A. S. est montée, commandée d'abord par Cabarroques (Camille), puis par Duclos (Deville). Quand on a constitué l'état-major du secteur Nord-Est, fin Juin, Cabarroques est passé responsable du secteur et c'est Duclos qui a pris le commandement de la 7ème Cie. Le maquis Bir-Hakeim a été alors intégré à la 7ème Cie. Tataouine était promu chef de section.

On est resté environ une dizaine de jours à Pech Vert. Puis on nous a demandé de céder la place à la 4ème Cie A.S. et on est descendu à Pech Sec.

La 4ème Cie avait été constituée en partie avec les maquisards d'Ornano, après l'attaque de ce maquis le 21 mars 1944. Elle était basée à l'Honor de Cos. Ne pouvant rester là, on l'a envoyée à Pech Vert, probablement sur l'ordre de Nil. A ce moment là c'est Jacques RABIT qui commande. Après les événements de Cabertat le 20 Juin 1944, une partie des hommes de la 3ème Cie localisée à Léojac, rejoint Pech Vert sous la direction de TRAPP (Théophile). Ce dernier prend alors le Commandement de la 4ème Cie.

Cette disposition définitive était réalisée en Juillet 44. Ainsi, fin Juillet, les effectifs se montent à:

- *Pech Sec (7ème Cie et Section de la 8ème Cie) = 144 hommes (doc 1).*
- *Pech Vert (4ème Cie) = 70 hommes.*

Maquis Bir-Hakeim

Localisations successives après les événements de Montpezat le 2 mai 1944

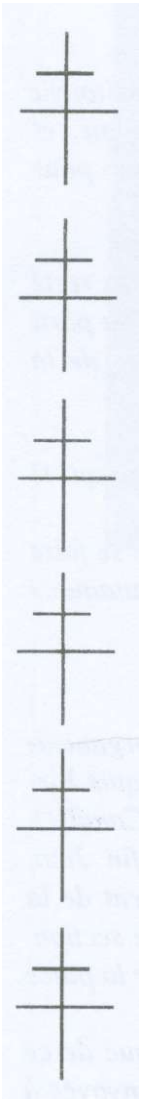

1 - GANIOLE

2 - RICHARD

3 - Ecole de Mouillac (SIM)

4 - Moulin de la Veyrière

5 - PECH VERT

6 - Grange de TOULET

Itinéraire fléché : progression du Maquis vers le Camp de Caylus.

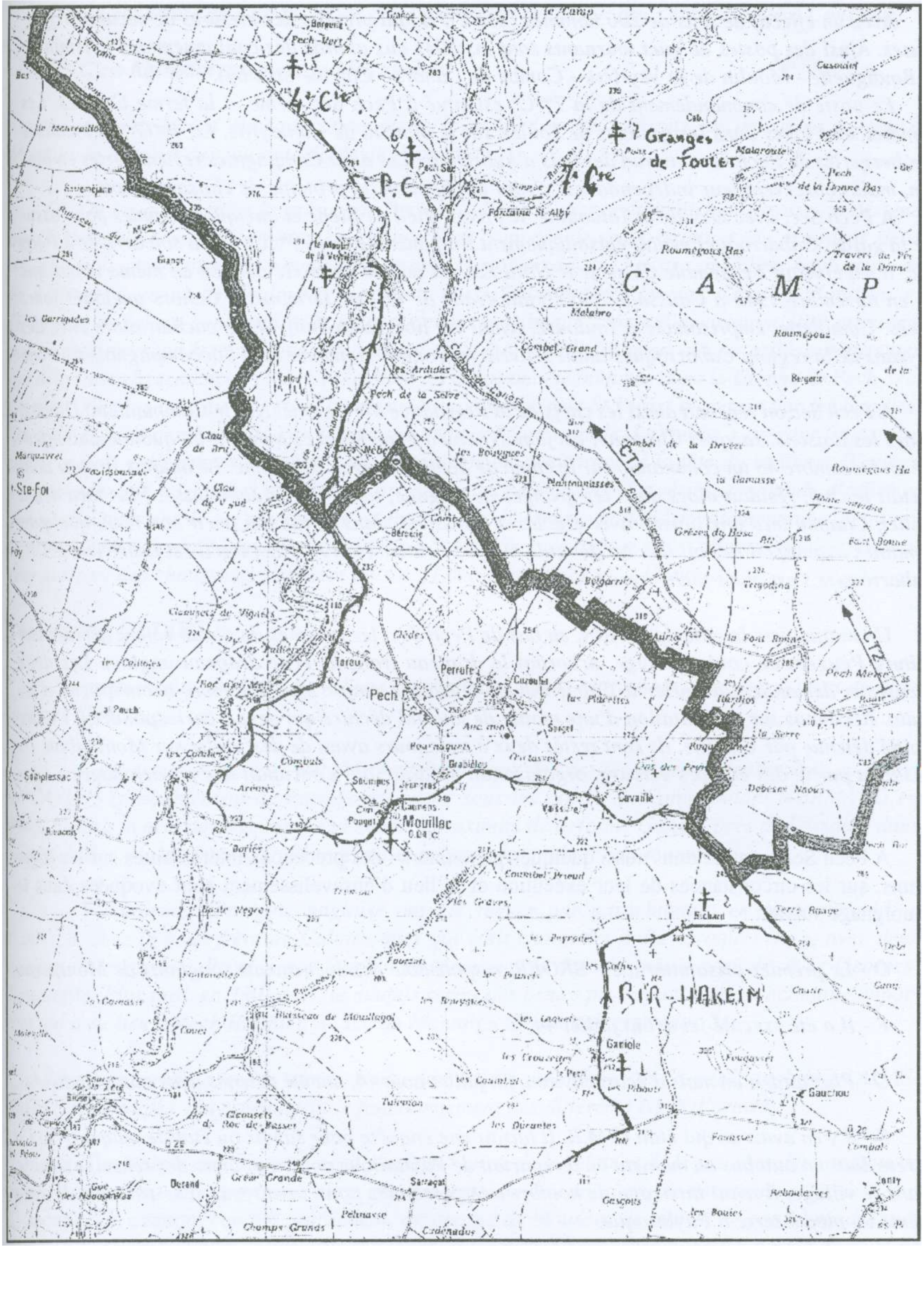
4e Cie
Granges de Foutet
7e Cie
P.C
C A M P
CT1
CT2
Mouillac
BIR-HAKEIM
Pech Vert
Pech Sec
Fontaine St Alby
Roumégous Bas
Malabro
Combel Grand
Roumégous
les Ardides
Pech de la Selve
Combel de la Devèze
Plantounasses
Ste-Foi
Grèzes du Bosc
Bégarrie
la Font Bonne
Cazoulet
les Placettes
Pech Marin
la Serre
Cavaillé
Vaissière
Debèses Naous
Combel Preuil
les Graves
Richard
Terre Rouge
les Peyrades
Gariole
Gauchou
Clausets du Roc de Basset
Durand
Grèzes Grande
Sarragat
Pelmasse
Champs Grands
Cadenadas
Gascoits
les Bouïes
Rebouleyres

Avec un effectif de plus de 200 hommes (doc 2); il faut prendre des mesures de sécurité rigoureuses. Ainsi des postes de guet tournants sont installés aux abords des cantonnements (chemin de la Boutiguette - Moulin de la Veyrière - Combe de Cahors - Côte de St-Alby).

Le poste de commandement de la 7<me Cu est situé à Pech Sec même, à la ferme Combes. Les hommes sont logés dans les granges de Toulet, sur le plateau de Cantayrac. La 4>m'C' est localisée aux bergeries de Pech Vert, au sud des bois dAubrelong. Les deux Compagnies restent certes en liaison, mais conservent leur indépendance: c'est l'application du principe de cloisonnement.

A Pech Sec, avec Deville et Tataouine, il y avait Pied de Biche et quelques hommes pour assurer la garde. Cabarroques venait épisodiquement Responsable de la 7>mtO' avant son arrivée à Pech Sec, il supervisait l'ensemble du secteur Nord Est. Sa femme avait été arrêtée en même temps que lui en novembre 1943 à Caussade. Lui s'était évadé de l'Hôtel Terminus à Cahors quelques jours après. Camillette, emprisonnée à Toulouse, ayant été libérée en Juin 44, se cachait alors chez des paysans de la région. Cabarroques allait souvent rencontrer sa femme et je l'accompagnais souvent.

A Pech Sec on recevait aussi les chefs de la Résistance : le Colonel Nil, le Commandant Dumas, toutes les liaisons. Jacques Chapou n 'est. jamais venu à Pech Sec à ce moment-là, quoiqu 'il ait effectué en Décembre 43 un commando sur le camp de Septfonds avec Tataouine. Le maquis France dont il était le chef, résidait alors dans les granges de Cagnac, tout près de Jamblusse. Plus tard début Juillet, Chapou fera une liaison avec Duclos à Caussade, dans la rue qui porte son nom, quelques semaines avant qu'il ne soit tué. Au début le maquis France était A.S. Lorsqu'il est passé aux F.T.P., Cabarroques s'est alors fâché avec Chapou.

Un matin, vers la côte de St-Alby, en bas de Pech Sec, les hommes de garde voient arriver une voiture Peugeot de couleur rouge, arborant le drapeau français et le drapeau anglais. Les deux occupants demandent à parler à Cabarroques. C'était le major Mac Pherson, accompagné d'un radio. Reconnus sur présentation d'une moitié de journal déchiré qui devait correspondre à l 'autre moitié détenue par Camille, ils sont restés deux à trois jours avant de descendre sur Montauban. Ils faisaient partie des équipes Jetburg, organisation militaire qui s'occupait des parachutages.» (doc 3).

A Pech Sec, sont détenus aussi quelques prisonniers : des précisions intéressantes sur les jugements, sur les circonstances de leur exécution et le lieu d'ensevelissement sont évoquées dans le témoignage suivant :

O - Le premier prisonnier a été BROER, responsable des événements sanglants de Montpezat.

F - Il a été exécuté ici début juillet 44.

O - Plus tard, à un mois d'écart environ, fin juillet-août 44, ont été détenus deux autres individus.

S - Il y en avait un qui était G.M.R. Il faisait une enquête pour savoir où était le maquis. On Ta arrêté dans un autobus au moment où il repartait de Puylaroque pour rapporter des renseignements. Dans le village, il avait interrogé de nombreuses personnes pour savoir où on se trouvait. Il avait même un pied à terre à Puylaroque.

F - Ce G.M.R., c'est moi qui l'ai arrêté.

O - Le troisième, c'est DAVES, le manchot, qui était à Caussade. C'était un type qui travaillait pour les allemands.

S - II a été arrêté au saut du lit. Je crois que c'était un Belge, qui s'était réfugié à Caussade.

0 - C'est Rasdusol qui avait fait les tombes.

S - Quand ils ont été faits prisonniers, le dossier a été transmis au deuxième bureau à Montauban. Et c'est eux qui ont décidé de l'exécution.

0 - On les a jugé dans la grange de Pech Sec. Pour le procès du manchot, j'avais été désigné auprès du tribunal comme greffier. Le tribunal était composé de sept personnes: un président, deux assesseurs et quatre juges. Il y avait trois étrangers au maquis, des juristes, membres importants de la Résistance, venus de Toulouse. Il y avait aussi Cabarroques, Duclos, Charlie Montfrini et Doumerc. On faisait comparaître le suspect devant le tribunal. L'acte d'accusation était prononcé par un procureur qui était désigné. Un procès-verbal était établi, transmis aux autorités compétentes qui délivraient la sentence. Après l'exécution, les corps ont été inhumés dans la Combe de Pech Sec. Ce n'est que plus tard qu'ils seront transportés au cimetière de St Projet ou repris par les familles. On a dit et écrit que Tune de ces exécutions avait été fort sordide. La tombe s'avérant trop petite pour contenir entièrement le corps, l'un des exécuteurs avait tranché la tête du cadavre. D'autres ont prétendu que les jambes avaient été brisées à coup de pioche. La vérité commande d'affirmer que si, effectivement, le sol pierreux ne permettait pas de creuser profondément une tombe afin d'enfouir totalement un corps, aucune mutilation n 'a été effectuée, même si des témoins oculaires assurent avoir vu des chaussures dépasser du sol. (Témoignage DELSOL Edouard).

Témoignage OLIVET :

«L'armement fourni (fusils, revolvers, mitraillettes, fusils-mitrailleurs, mortiers) vient de deux origines différentes :

- les armes françaises ont été récupérées dans des grottes et des phosphattères du Camp de CAYLUS (probablement de l'armement caché sous les ordres du Commandant NORMAND en 1943, avant son arrestation), mais également à proximité de la ferme Gandil, près de Lassalle, dans une igue (doc 4). Madame Gandil recevait et soignait les malades du maquis.

- les armes d'origine anglaise ont été reçues par parachutage: en Novembre 43, à Cayriech, chez le beau-frère de Cabarroques qui était charcutier à Puylaroque: Burg, avec deux équipes de réception dirigées par Duplan et Meauzac, et dans la même période, à St Georges-Lavaurette. Plus tard, en Juillet 44, le maquis reçoit des armes provenant d'un parachutage important qui a eu lieu à Pech Berthier, à l'Est de Montaigu (60 containers), (doc 5).

Pour l'apprentissage des armes, nous avions un sous officier de la garde mobile : LACASSAGNE (La Tulipe), qui connaissait le fonctionnement des différents types d'armes.

Avec l'entraînement des recrues, il s'agissait aussi de les vêtir et de les nourrir. Des actions de récupérations étaient organisées: ainsi une descente sur une fabrique de vêtements est exécutée à Caussade. Un camion, conduit par Soccol, est chargé de blousons de cuir et de pantalons destinés aux chantiers de jeunesse. Ainsi équipée, avec des casques récupérés dans les postes de guet de l'aviation, une section complète a défilé à Caylus pour le 14 Juillet, avec Touby en tête portant le drapeau, moi et un autre résistant l'encadrant. Cabarroques et le major observaient depuis le Calvaire Bellevue. Il y avait beaucoup de monde. On avait cependant pris toutes les précautions en plaçant des gendarmes sur toutes les routes, et le téléphone avait été coupé. Ce jour-là Jannot a cassé à coup de masse la statue du Maréchal Pétain qui avait été élevée en bas de Caylus.

1995

Louis OLIVET (Oscar) et André FIQUET (Tataouine) devant
les ruines de Pech-Sec

A. FIQUET, L. OLIVET, Cirio SOCCOL (Cambouis)
à Pech-Vert

La Croix de la Boutiguette

Fontaine de Saint Alby

Juillet 1944 - PECH-SEC - Granges de Toulet - 7ème Cie A.S.

1945 - PECH-SEC - Granges de Toulet

Des réquisitions de vivres et de tabac sont effectuées. A chaque fois, un bon de réquisition est établi et remis à l'agriculteur ou au buraliste. On prenait ce dont on avait besoin. On leur disait : «Vous serez remboursé à la Libération.» On allait souvent chez les gens qui n'étaient pas de notre bord. Comme on le savait, il fallait ainsi qu'ils participent quand même, (doc 6).

Le Camp de Caylus était alimenté par Montauban. Le ravitaillement était assuré par un camion gazogène. On prenait ce camion à la course. On voyait ce qu'il transportait. On l'emmenait alors dans les bois. On déchargeait barriques et denrées. On bloquait les convoyeurs dans une cabane. On attendait plusieurs heures avant de les libérer, pour faire croire qu'on était plus loin.

Dans le courant de Juillet 44, les Services de Ravitaillement Général de Vichy effectuent une réquisition de boeufs, moutons et porcs sur le marché de Puylagarde. Avant que le bétail ne put être emmené, le maquis récupérait les bêtes et les transportait à Pech Sec. Les animaux abattus, les quartiers de viande étaient alors entreposés dans la grotte-tunnel de la fontaine de St-Alby qui jouait le rôle de chambre froide naturelle.

Le 11 Juillet au soir, une traction avant, chargée d'explosifs avec quatre hommes descendait vers Borredon pour effectuer le sabotage de la voie ferrée. Le même jour, nous avions prévu de réquisitionner chez Gaillard à Puylaroque des boîtes de conserve pour pouvoir fêter le 14 Juillet, en améliorant l'ordinaire, après avoir défilé à Caylus. Nous circulions à l'époque tous feux éteints. La camionnette qui était partie sur Puylaroque et qui revenait à la nuit, sans éclairage naturellement, nous est rentrée dedans, à la sortie d'un virage, prés de Belmont Ste Foy, au lieu-dit Entraygues. Il y a eu des accidentés. Le feu s'est mis aux véhicules. Je suis parti à pied jusqu'à Pech Sec pour prévenir et obtenir du renfort pour pouvoir dégager la route afin que tout passe inaperçu. Nous avons amené les blessés d'abord au château de Belmont puis à l'école de Mouillac dont l'institutrice était Lucienne Baudet (Sim) qui les a recueillis, (doc 7).

Des coups de main dans les bureaux de poste sont également exécutés pour se procurer de l'argent qui servira soit à payer directement des réquisitions exceptionnelles, réglées de la main à la main, soit à distribuer aux hommes à charges de famille. L'agent des postes ou du trésor recevait dans ce cas un bon de réquisition, (doc 8).

Parfois les coups de main tournent mal. Le 20 Juillet, le C.F.L. Le r mite propose au chef Camille une action à Mazerac. Après la réquisition de barriques de vin, le groupe tombe sur les allemands qui détruisent le camion, le mardi 25 Juillet. L'accrochage a lieu dans l'agglomération de Caylus entre un groupe de C.F.L. de la 4^{m}'C', qui transporte les barriques de vin sur un camion, et une colonne allemande arrivant de Villefranche de Rouergue : trois maquisards sont tués, (doc 9).

A partir de Juillet 44, les actions de résistance se multiplient. Le maquis réalise plusieurs sabotages sur la voie ferrée Caussade - Cahors, du côté de Borredon. Les voies étaient gardées tous les trois cents ou quatre cents mètres par des requis, auxquels on ne voulait pas faire supporter de représailles. Aussi agissait-on généralement la nuit, (doc 10).

Fin Juillet - début Août, on avait arrêté Mme Dameron qui dirigeait la partie féminine du Camp de Septfonds. Dans ce camp après les réfugiés espagnols, on avait interné des juifs. Je ne sais dans quelles circonstances elle est arrivée à Pech Sec. Je pense que c'est Pied de Biche qui l'a ramenée. Cabarroques a été accusé de coucher avec cette femme, de faire de bons gueuletons et de n 'être jamais au maquis. Et comme les gars manquaient de beaucoup de choses et qu 'ils imaginaient ce qui pouvait se passer par ailleurs, cela n'a pas été accepté. Ils l'ont toléré un moment, puis ils se sont insurgés. Ils ont arrêté Cabarroques, Tataouine et quelques autres. »

Photo prise en juillet 1944 dans les bois
de Pech-Sec

(Remarquer l'habillement : blouson de cuir, brassard à croix de Lorraine, calot... et l'armement : mitraillette STEN)

Témoignage FIQUET :

«Moi, j'ai été désarmé par mon adjoint: La Tulipe sans explication. J'étais en dehors du Camp. Mais je leur ai dit: "Si vous arrêtez Cabarroques, c'est mon chef. Et je suis rentré avec Cabarroques et les autres, dans Pech Sec.

C'est Taché, l'estafette, qui est allé voir Dumas chez Ricard aux Ombrails. Dumas a aussitôt envoyé le groupe Fantôme et une section de la 6°Cie, une trentaine d'hommes en tout. Cela se passe le matin, le soir à neuf heures tout est rentré dans l'ordre.»

Témoignage SOCCOL :

«Je ne sais pas quand ils sont arrivés. Tout à coup ils étaient autour du camp: on était cerné. Ils ont parlementé pour essayer d'arranger les affaires avant qu'on ne se tire dessus. Dans le fond, les gars ont compris. On se réunit alors autour du drapeau, au garde à vous, un «speech» très court, et tout est terminé.

Cette rébellion était due à une période où la situation était vraiment difficile. Depuis un certain temps ça poussait, ça poussait et à un moment ça explose.

Je crois aussi que se manifestaient des rivalités. Ainsi, DARO, qui poussait pour prendre la/ place. Ils nous montaient la tête. Il y avait aussi Doumer qui nous disait: «Les gars, vous voyez. On ne fait rien.» Et nous, les jeunes, on s'est dit: «Si les chefs ne veulent pas qu 'on se batte, on préfère aller avec les autres.» On ne comprenait pas qu'ils nous freinaient parce qu'ils connaissaient les dangers, plus que nous. Finalement ça s'est bien arrangé, car il y avait des gens sensés comme Montfrini, Cabarroques, Doumer, Paul, La Tulipe qui approchaient la quarantaine.»

«Il y avait de tout monde au maquis. Aussi une commission d'enquête avait été créée. L'adjudant Carroux, de la brigade de Gendarmerie de Caylus, assurait la police des maquis pour dévoiler les imposteurs et les indésirables.

Ainsi un jour arrive un jeune de 17 ans qui venait du Cantal. Il avait quitté son pays car il avait brûlé les pieds des paysans pour leur soutirer leur or. C'est son beau-père qui l'a amené en disant: "il a volé la tenue d'un officier allemand dans un bistrot. Il faut le cacher. Surveillez le.

"Certains avaient fait la Guerre d'Espagne en 36. »

D'autres constituaient de faux maquis, bandes de trois à quatre individus, qui dévalisaient les paysans, profitant des circonstances, (doc 11).

Il y avait aussi des «aviateurs», au nombre d'une demi-douzaine. C'était des gars qui venaient des postes de guet de la S.A.P. Ainsi, au dessus de Caussade, sur les hauteurs qui conduisaient vers Molières, il y avait un poste de guet. C'était un baraquement tenu par des gars habillés en aviateurs. Pourvus de téléphone, s'ils voyaient des avions anglais, ils signalaient le passage de ces appareils. On les appelait les gardes-barrières de l'aviation. Au bout d'un moment, avec armes et bagages, ils nous ont rejoint.»

Avant l'installation des postes de guet sur les hauteurs de Caussade, la S.A.P. était cantonnée à la ferme de SALTRE - le bureau du lieutenant était à Caussade - COURBIER, dit LECLAIR, en était le secrétaire, en relation permanente avec le maquis par l'intermédiaire de la famille DUCLOS.

S.A.P. - Sécurité Aérienne Publique

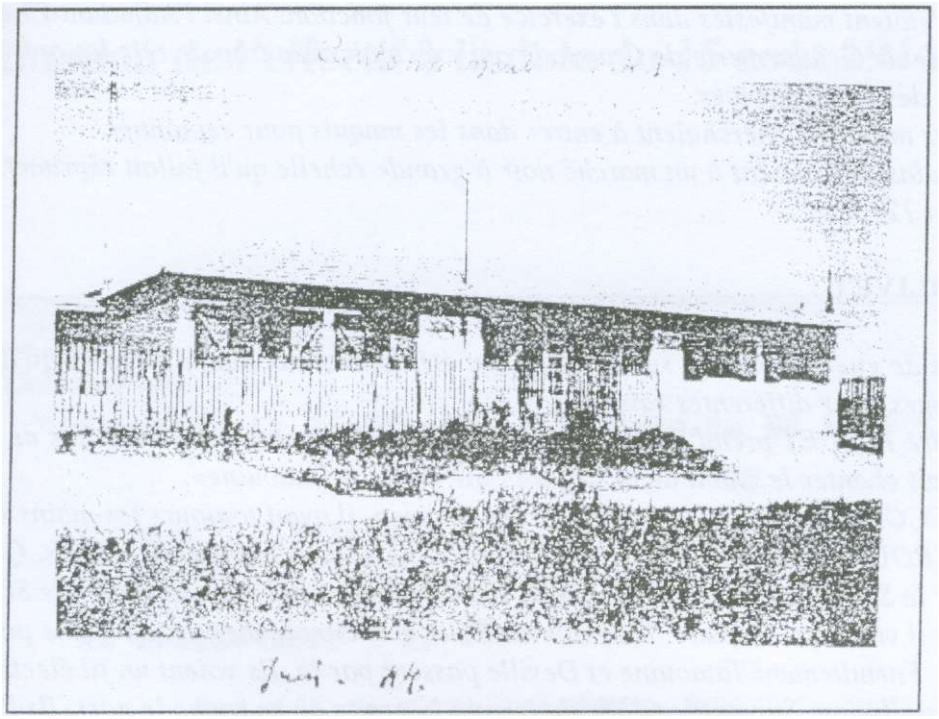

Cantonnement de la S.A.P. 31/72 : Route d'AUTY CAUSSADE

Inauguration du poste de guet de CAUSSADE

Témoignage FIQUET :

«Quant aux suspects, il fallait agir avec discernement.

Un nommé Nègre habitait un petit hameau près de Mouillac. C'était un agriculteur. Il nous donnait. Il a été arrêté et envoyé à l'Etat Major. Puis c'est la Gendarmerie qui l'a pris en compte. Jugé après la libération, condamné, après sa peine il s'est expatrié en Algérie.

D'autres s'étaient manifestés dans l'exercice de leur fonction. Ainsi lAdjudant-Chef CARRE-RE de la brigade de Gendarmerie de Caussade qui exécutait avec trop de zèle les ordres de Vichy sans se soucier des conséquences.

Parfois des miliciens cherchaient à entrer dans les maquis pour espionner.

Enfin certains se livraient à un marché noir à grande échelle qu'il fallait réprimer.»

(Document 12)

Témoignage OLIVET :

«Les noms de guerre sont des surnoms qui ont été donnés aux maquisards ou qu'ils se sont choisis eux-mêmes pour différentes raisons.

Ainsi, André FIQUET prend le surnom de Tataouine en souvenir des chantiers de Jeunesse où on leur faisait chanter le chant de la Légion: «de Biribi à Tataouine».

Cirio SOCCOL est appelé Cambouis, car mécanicien, il avait toujours les mains sales.

Pour LACROUX, l'anecdote mérite d'être contée. Le garçon habitait Septfonds. Quand il a été requis pour le S.T.O, il n'a pas voulu partir. Il s'est alors caché dans la grotte de St Symphorien où il vivait en solitaire. Il avait monté sur le ruisseau une petite turbine pour l'éclairage de la grotte. Fortuitement Tataouine et Deville passent par là. Ils voient un fil électrique et découvrent l'installation. Suivant le fil, ils arrivent à la grotte où se cache le gars. Ils l'ont ramené au maquis où il a pris le surnom de l'Ermite.

En général, le surnom commence toujours par l'initiale du nom de famille:

Duplan	•	*Daniel*
Cabarroques	•	*Camille*
Duclos	•	*Deville*
Olivet	•	*Oscar*

Parfois l'origine étrangère joue un rôle: ainsi Alborgheti, un Italien, qui faisait le pain à Mouillac pour le maquis, prit-il le surnom de Bartali. "

Ce dernier recevait tous les deux jours 160 à 200 Kg de farine, transportés de nuit en voiture à cheval par Ernest DELRIEU, meunier à PECH POUJOL. Les sacs étaient cachés chez ALMA à PERRUFFE.

7ème Compagnie

Situation de l'effectif à la date du 15 août 1944

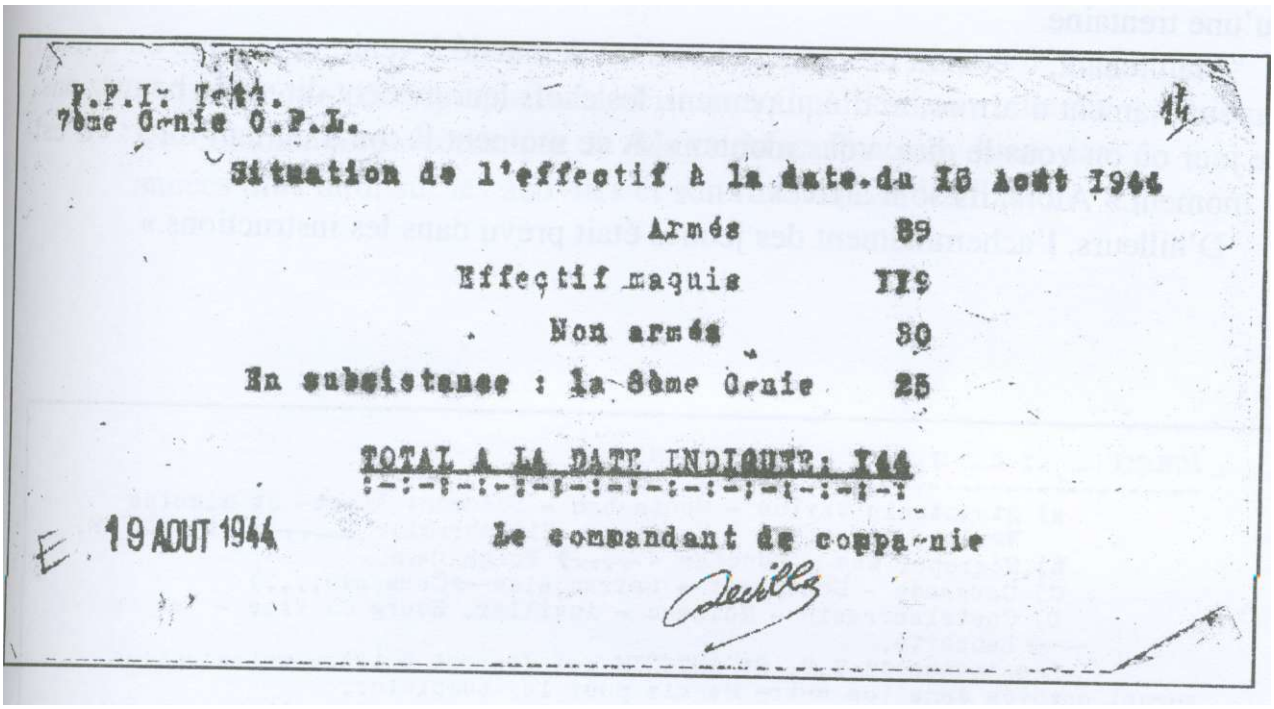

F.F.I. Tchd.
7ème Genie O.P.L.

14

Situation de l'effectif à la date du 15 Août 1944

Armés	89
Effectif maquis	119
Non armés	30
En subsistance : la 8ème Genie	25

TOTAL A LA DATE INDIQUEE: 144

E 19 AOUT 1944

Le commandant de compagnie

DOCUMENT 1

Acheminement des jeunes de la région

Témoignage SOCCOL :

«Après le débarquement du 6 juin 1944, il y a eu une telle affluence de monde vers les maquis, qu'on s'est trouvé à 200 environ, alors qu'avant cette date, on n'était qu'une trentaine.

Maintenant, c'étaient des gars qui avaient demandé à venir, et comme on n'avait pas suffisament d'armes, ni d'équipement, les chefs leur avaient dit : «Ne bougez pas. Le jour où on vous le dira, vous montez.» A ce moment là, on a du leur dire : «C'est le moment.» Alors, ils sont arrivés.

D'ailleurs, l'acheminement des jeunes était prévu dans les instructions.»

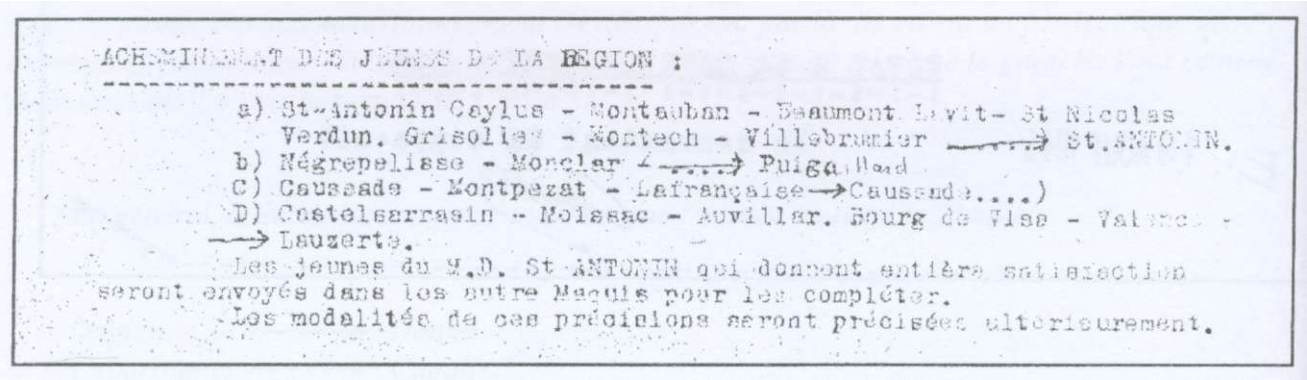

ACHEMINEMENT DES JEUNES DE LA REGION :

a) St-Antonin Caylus - Montauban - Beaumont Levit- St Nicolas Verdun, Grisolles - Montech - Villebrumier ——→ St.ANTONIN.
b) Négrepelisse - Monclar ←·····→ Puigaillard
C) Caussade - Montpezat - Lafrançaise→Caussade....)
D) Castelsarrasin - Moissac - Auvillar, Bourg de Visa - Valence - ——→ Lauzerte.

Les jeunes du M.D. St ANTONIN qui donnent entière satisfaction seront envoyés dans les autre Maquis pour les compléter.
Les modalités de ces précisions seront précisées ultérieurement.

DOCUMENT 2

* Correspondance de Firmin (Marcus) à Camille du 12/07/1944 après l'arrivée rocambolesque du Major Mac Pherson à Pech Sec.

* Après cette correspondance de Firmin à Camille, nous relatons les commentaires écrits par le Major Mac Pherson, bien des années plus tard, sur les activités et son rôle auprès des maquis.

DOCUMENT 3

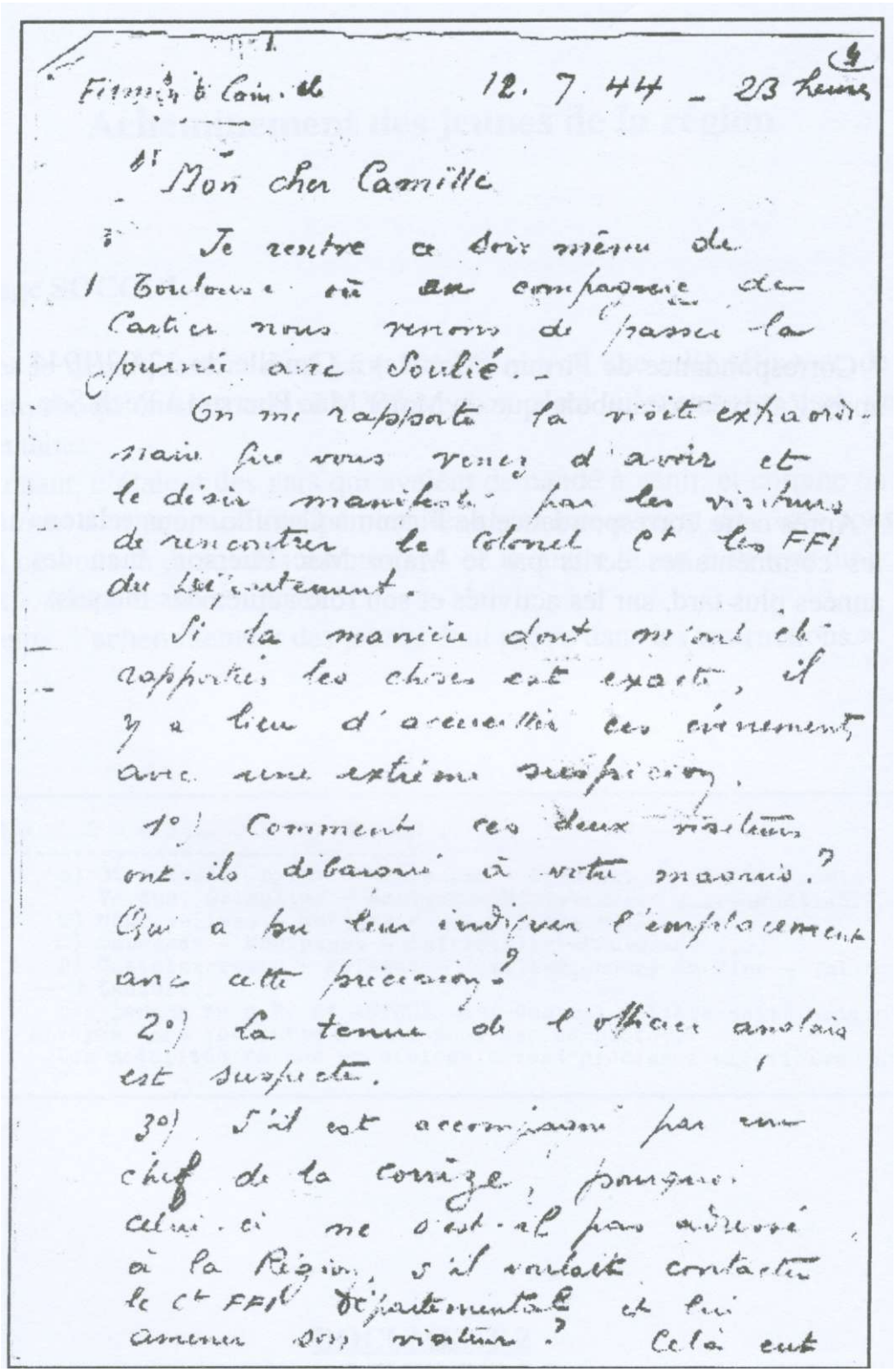

Firmin à Camille 12. 7. 44 – 23 heures

Mon cher Camille

Je rentre à l'instant de Toulouse où un compagnon de Castres nous venons de passer la journée avec Soulié.

On me rapporta la visite extraordinaire que vous venez d'avoir et le désir manifesté par les visiteurs de rencontrer le colonel Ct les FFI du Département.

Si la manière dont m'ont été rapportés les choses est exacte, il y a lieu d'accueillir ces événements avec une extrême suspicion.

1°) Comment ces deux visiteurs ont-ils découvert à votre insu? Qui a pu leur indiquer l'emplacement avec cette précision?

2°) La tenue de l'officier anglais est suspecte.

3°) S'il est accompagné par un chef de la Corrèze, pourquoi celui-ci ne s'est-il pas adressé à la Région, s'il voulait contacter le Ct FFI départemental et lui amener ses visiteurs? Cela eut

Correspondance de Firmin (Marcus) à Camille du 12/07/1944

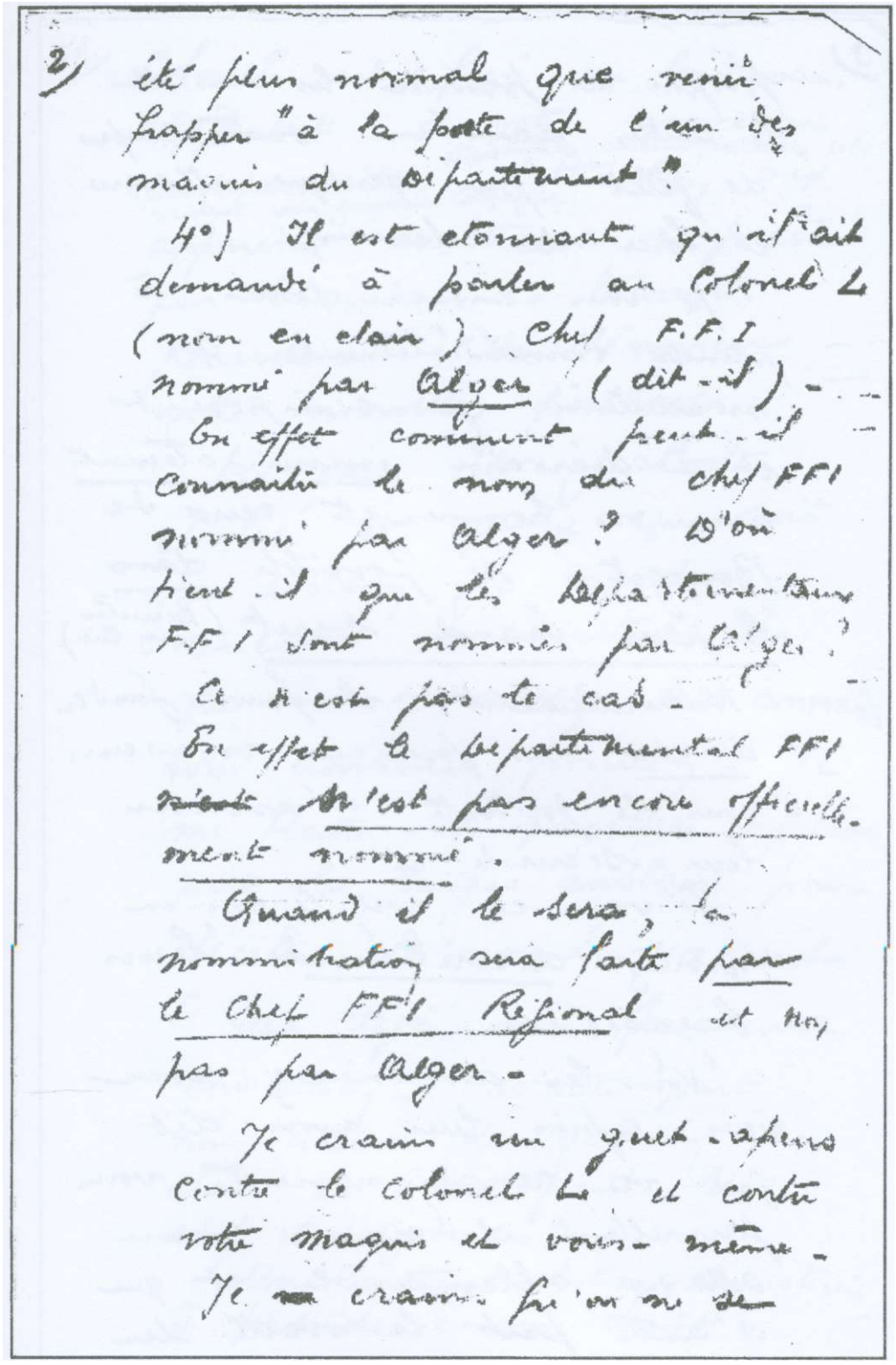

2/ été plus normal que venir frapper "à la porte de l'un des maquis du département".

4°) Il est étonnant qu'il ait demandé à parler au Colonel L (nom en clair) Chef F.F.I nommé par Alger (dit-il) -

En effet comment peut-il connaître le nom du chef FFI nommé par Alger ? D'où tient-il que les Délégations F.F.I sont nommées par Alger ? Ce n'est pas le cas -

En effet le Départemental FFI n'est pas encore officiellement nommé.

Quand il le sera, la nomination sera faite par le Chef FFI Régional et non pas par Alger -

Je crains un guet-apens contre le Colonel L et contre votre Maquis et vous-même -

Je ne crains pas qu'on ne de-

Correspondance de Firmin (Marcus) à Camille du 12/07/1944

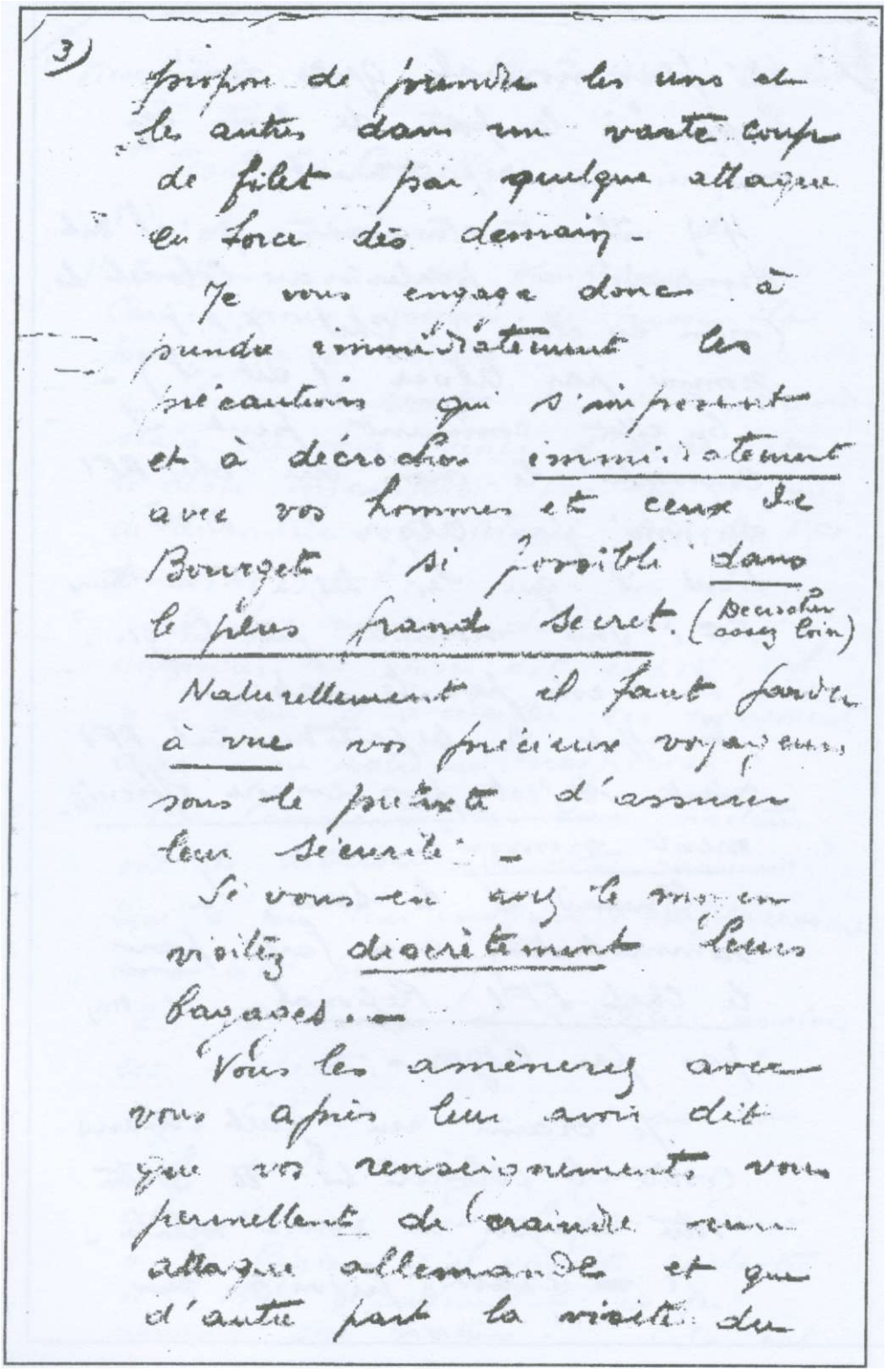

3)

propos de prendre les uns et les autres dans un vaste coup de filet par quelque attaque en force dès demain.

Je vous engage donc à prendre immédiatement les précautions qui s'imposent et à décrocher immédiatement avec vos hommes et ceux de Bourget si possible dans le plus grand secret. (Décrocher assez loin)

Naturellement il faut garder à vue vos précieux voyageurs sous le prétexte d'assurer leur sécurité.

Si vous en avez le moyen visitez discrètement leurs bagages.

Vous les amènerez avec vous après leur avoir dit que vos renseignements vous permettent de craindre une attaque allemande et que d'autre part la visite des

Correspondance de Firmin (Marcus) à Camille du 12/07/1944

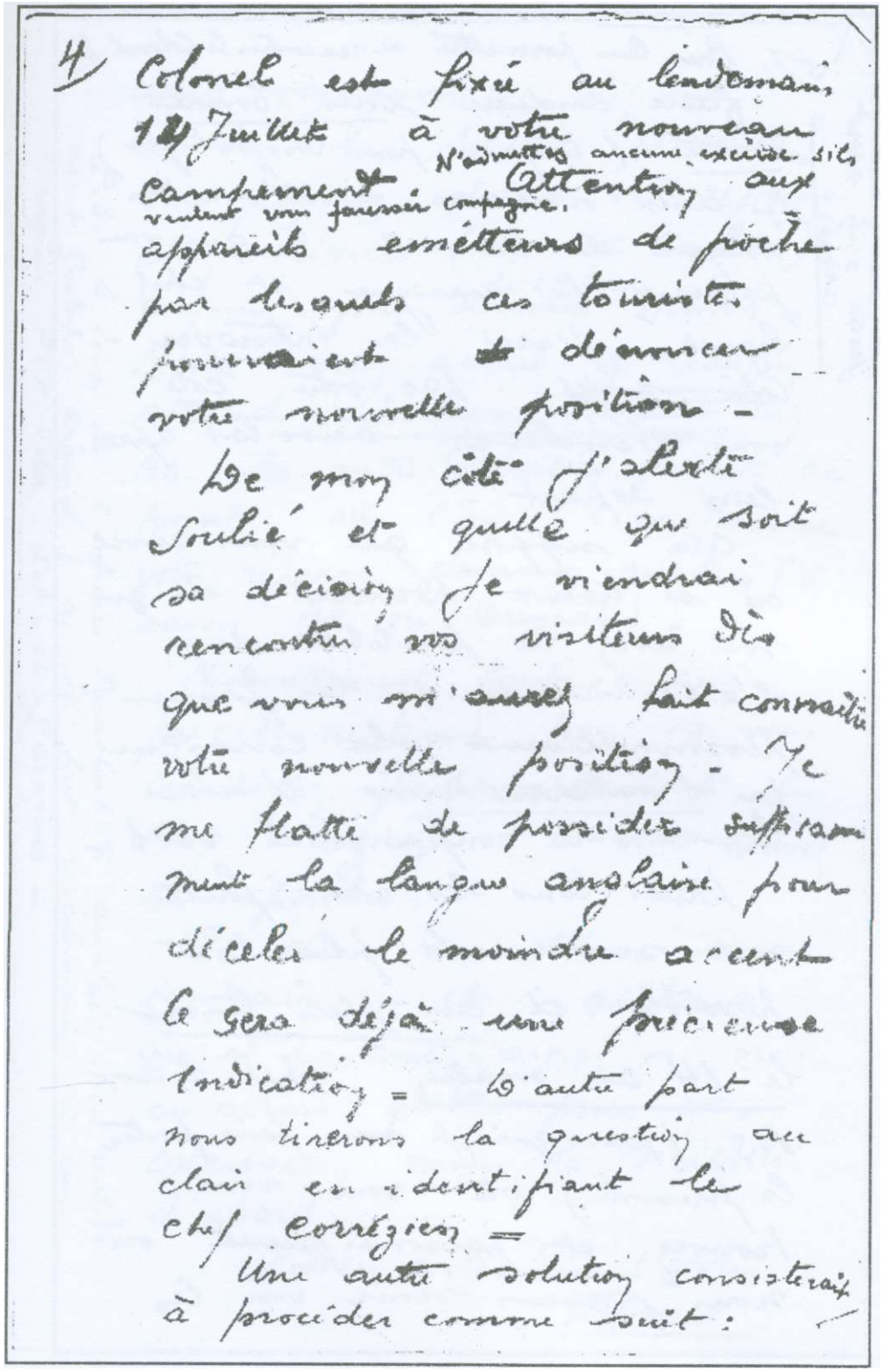

4 Colonel est fixé au lendemain, 13 Juillet à votre nouveau campement. N'admettez aucune exception s'ils veulent vous fournir compagnie. Attention aux appareils émetteurs de poche par lesquels ces touristes pourraient dénoncer votre nouvelle position -

De mon côté j'aborde Soulié et quelle que soit sa décision je viendrai rencontrer vos visiteurs dès que vous m'aurez fait connaître votre nouvelle position - Je me flatte de posséder suffisamment la langue anglaise pour déceler le moindre accent le gera déjà une précieuse indication = D'autre part nous tirerons la question au clair en identifiant le chef corrézien =

Une autre solution consisterait à procéder comme suit :

Correspondance de Firmin (Marcus) à Camille du 12/07/1944

Attention à leurs gestes s'ils sont armés

5) Pour leur permettre de rencontrer le Colonel L.
faire conduire **sous bonne escorte** (toujours pour les protéger) les deux visiteurs à l'un des Maquis de Dumas à qui vous passeriez la consigne et chez lequel j'irai les interroger - ~~Cela suff~~ - De votre côté vous décrocheriez aussitôt après leur départ -

Cela suppose que vous savez où se trouve Dumas et que vous avez la possibilité de l'atteindre et de lui passer personnellement la consigne par l'intermédiaire d'un homme de confiance à vous -

Dans tous les cas faites moi savoir le plus tôt possible et **au plus tard le 14 au matin** chez l'ami AS. (par qui je vous fais porter la présente) où vous vous trouvez et par conséquent où nous pouvons venir voir les

Correspondance de Firmin (Marcus) à Camille du 12/07/1944

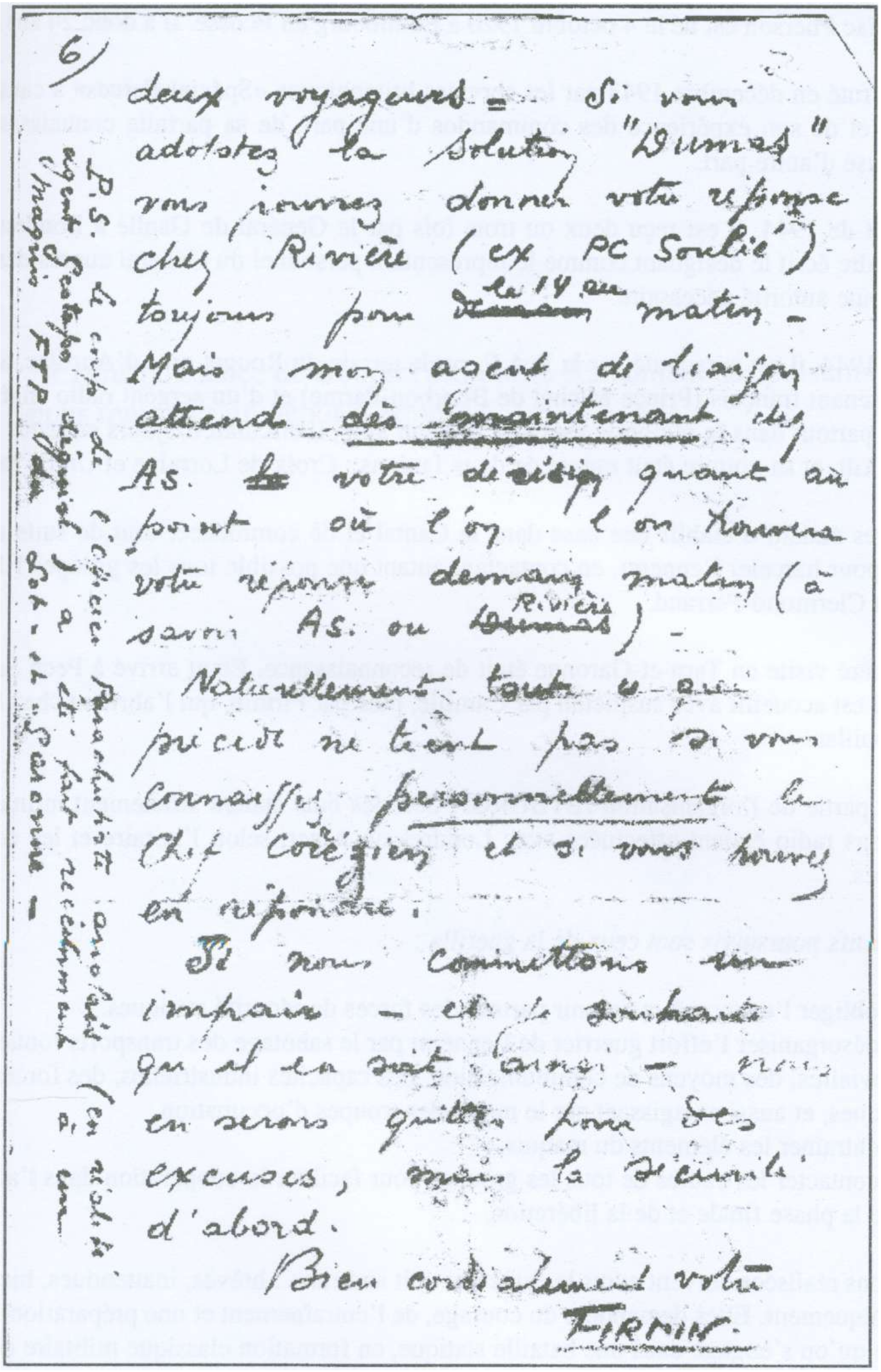

6)

deux voyageurs = Si vous adoptez la solution "Dumas" vous pourrez donner votre réponse chez Rivière (ex PC Soulié) toujours pour le 14 au matin –

Mais mon agent de liaison attend dès maintenant chez As. votre décision quant au point où l'on l'on trouvera votre réponse demain matin (à savoir As. ou Rivière) –

Naturellement tout ce qui précède ne tient pas si vous connaissez personnellement le Chef Corrézien et si vous pouvez en répondre.

Si nous commettons une impair – et je souhaite qu'il en soit ainsi – nous en serons quittes pour des excuses, mais la sécurité d'abord.

Bien cordialement votre

FIRMIN.

P.S. Le coup de l'Officier Parachutiste anglais (en réalité agent Gestapo déguisé) a été fait récemment à un maquis FTP du Lot-et-Garonne –

Correspondance de Firmin (Marcus) à Camille du 12/07/1944

R.T.S. Mac Pherson est né le 4 octobre 1920 à Edimbourg en Ecosse. Il a donc 24 ans en 1944.

Il est recruté en décembre 1943 par les services britanniques «Spécial Forces» à cause de son entraînement et de son expérience des commandos d'une part, de sa parfaite connaissance de la langue française d'autre part.

Au début de 1944, il est reçu deux ou trois fois par le Général de Gaulle à Londres, qui lui accorde un ordre écrit le désignant comme le représentant personnel du Général auprès des F.F.I. et lui donnant toute autorité nécessaire.

Fin mai 1944, il est parachuté par la R.A.F. sur le terrain du Rouget près d'Aurillac, accompagné d'un lieutenant français (Prince Michel de Bourbon-Parme) et d'un sergent radio anglais. Pour laisser courir partout dans la région le message d'appui allié, il circulait toujours en tenue militaire écossaise, en kilt, et sa voiture était munie de deux fanions : Croix de Lorraine et Union Jack.

Les ordres étaient d'établir une base dans le Cantal et de commencer tout de suite une série d'opérations pour harceler l'ennemi, en contactant autant que possible tous les groupes F.F.I. entre Montauban et Clermond-Ferrand.

Sa première visite en Tarn-et-Garonne était de reconnaissance. Etant arrivé à Pech Sec, début juillet 1944, il est accueilli avec suspicion par Camille, puis par Firmin, qui l'abritent chez Sim, institutrice à Mouillac.

Il faisait partie de l'organisation JETBURGH dont les buts étaient strictement militaires. Les communications radio étaient effectuées avec Londres ou Alger, selon l'horaire et les conditions atmosphériques.

Les objectifs poursuivis sont ceux de la guérilla :

- obliger l'ennemi à maintenir partout des forces de sécurité statiques.
- désorganiser l'effort guerrier de l'ennemi par le sabotage des transports routiers et ferroviaires, des moyens de communication, des capacités industrielles, des forces énergétiques, et aussi en agissant sur le moral des troupes d'occupation.
- entraîner les éléments du maquis.
- contacter les cadres de tous les groupes pour faciliter la coopération dans l'action lors de la phase finale et de la libération.

Les actions réalisées doivent avoir le caractère «hit and run» : brèves, inattendues, bien dispersées géographiquement. Elles demandent du courage, de l'entraînement et une préparation détaillée. Ce qui exclue qu'on s'engage dans une bataille statique, en formation classique militaire contre des groupes ennemis.

Ainsi l'activité du Major Mac Pherson a consisté essentiellement en des sabotages multiples : ponts routiers et ferroviaires, voies ferrées, signaux, locomotives, pylônes électriques.

Pour les parachutages, le major n'a participé qu'à celui du 29 juillet 1944 en Tarn-et-Garonne. Le «call sign» de notification de parachutage sur la BBC était : «de la chouette au merle blanc.»

* Correspondance de Bourget à Camille demandant des puisatiers pour remonter un dépôt d'armes.

DOCUMENT 4

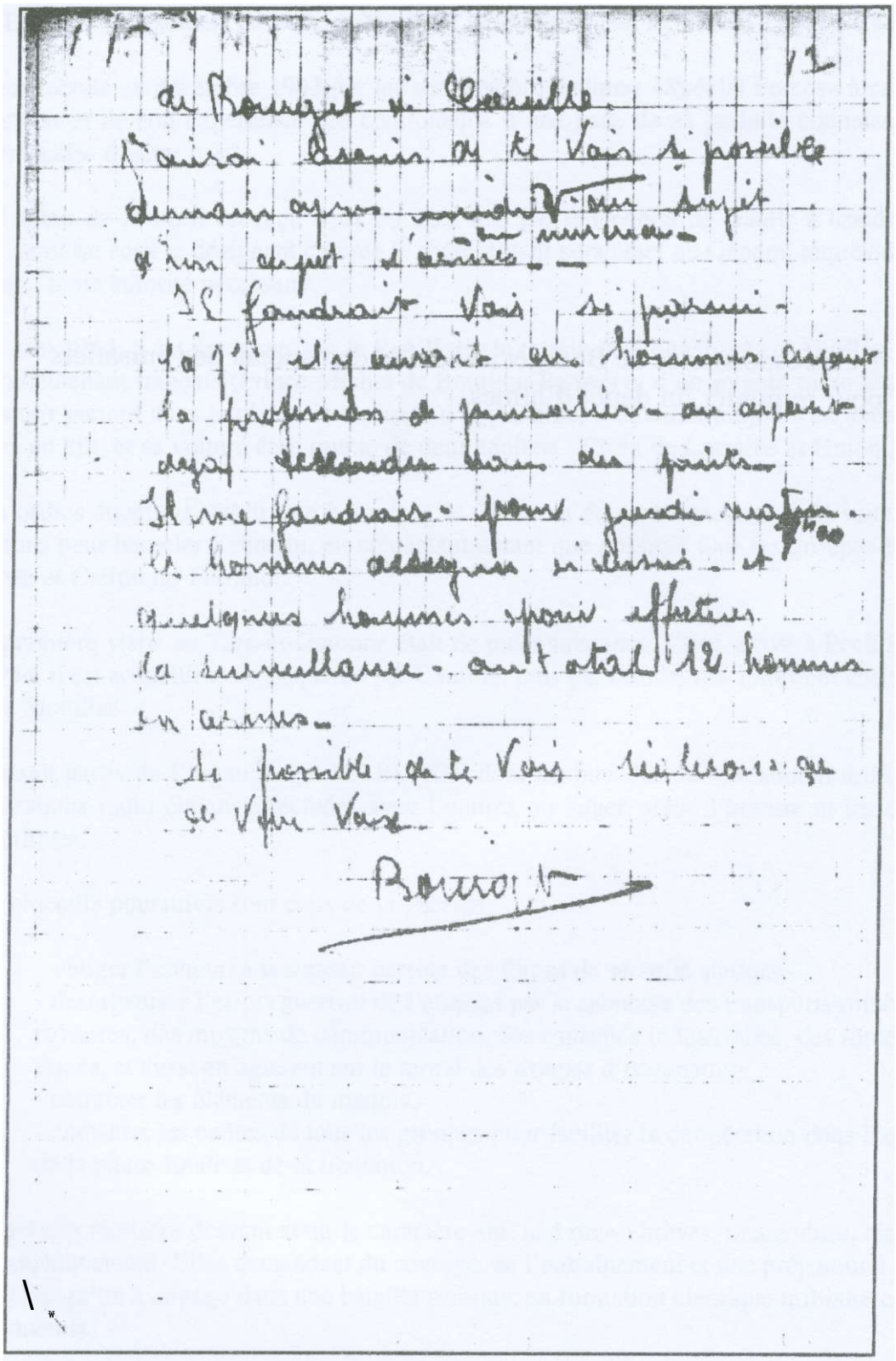

Correspondance de Bourget à Camille demandant des puisatiers pour remonter un dépôt d'armes

* Correspondance de Dumas à Camille du 26/07/1944
(livraison d'armes provenant du parachutage de Pech Berthier).

* Inventaire armement de la 1ère section de la 7ème Cie
le 14/06/1944.

* Etat de l'armement de la 7ème Cie le 15/08/1944.

DOCUMENT 5

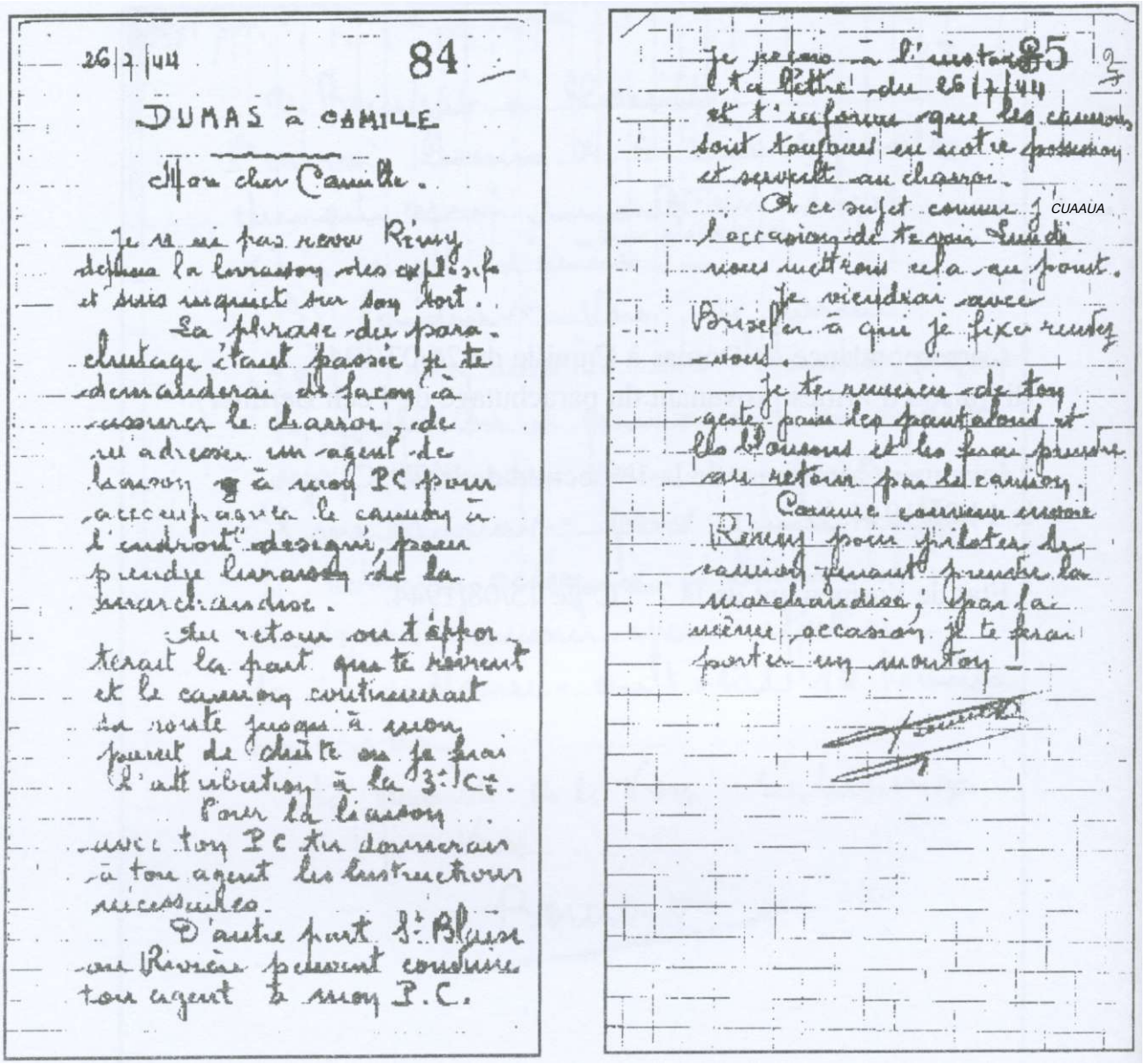

26/7/44 84

DUMAS à CAMILLE

Mon cher Camille.

Je ne m'ai pas revu Rémy depuis la livraison des explosifs et suis inquiet sur son sort.

La phrase du parachutage étant passée je te demanderai de façon à assurer le charroi, de m'adresser un agent de liaison à mon PC pour accompagner le camion à l'endroit désigné, pour prendre livraison de la marchandise.

Au retour on t'apporterait la part qui te revient et le camion continuerait sa route jusqu'à mon point de chute où je ferai l'attribution à la 3e Cie.

Pour la liaison avec ton PC tu donnerais à ton agent les instructions nécessaires.

D'autre part St Blaise ou Rivière peuvent conduire ton agent à mon P.C.

85

Je reçois à l'instant ta lettre du 26/7/44 et t'informe que les camions sont toujours en notre possession et servent au charroi.

A ce sujet comme j'CUAAUA l'occasion de te voir Lundi nous mettrons cela au point.

Je viendrai avec Briseler à qui je fixe rendez-vous.

Je te remercie de ton geste pour les pantalons et les blousons et les ferai prendre au retour par le camion.

Comme convenu envoie Rémy pour piloter le camion venant prendre la marchandise; par la même occasion je te ferai porter un mouton.

Correspondance de Dumas à Camille du 26/07/1944
(livraison d'armes provenant du parachutage de Pech Berthier)

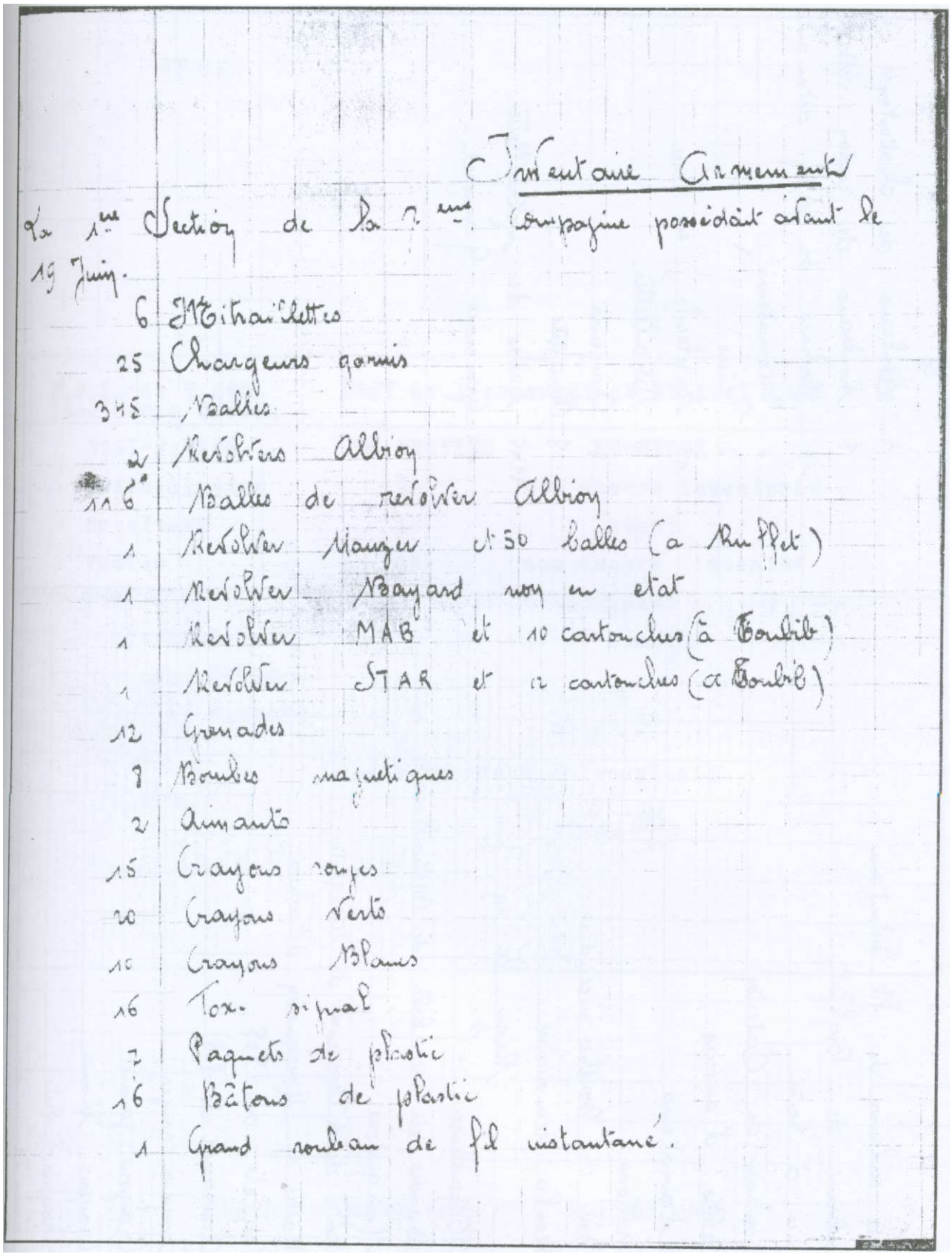

Inventaire Armement

La 1ère Section de la 7ème Compagnie possédait avant le 19 Juin.

6 Mitraillettes
25 Chargeurs garnis
345 Balles
2 Revolvers Albion
116 Balles de revolver Albion
1 Revolver Mauzer et 50 balles (a Ruffet)
1 Revolver Bayard non en etat
1 Revolver MAB et 10 cartouches (à Toubib)
1 Revolver STAR et 12 cartouches (a Toubib)
12 Grenades
8 Bombes magnetiques
2 Aimants
15 Crayons rouges
20 Crayons Verts
10 Crayons Blancs
16 Tox. signal
7 Paquets de plastic
16 Bâtons de plastic
1 Grand rouleau de fil instantané.

Inventaire armement de la 1ère section de la 7ème Cie le 14/06/1944

2	Petits rouleaux de fil instantané
1	rouleau de Bickfort
1	Pince à Certir
1	Rouleau de Chaterton
6	Boîtes d'amorces
71	Détonateurs
4	Trottons
1	Boîte de Bombes incendiaires
5	Bombes incendiaires
	Reçu le 19 Juin.
1	Mitrailleuse
13	Bandes de 250 balles de Mitrailleuse.
11	Mousquetons
89	Boîtes de 3 chargeurs de Mousqueton
7	Balles de Mousqueton détachées
296	Paquets de 808
15	Accessoires de 808
30	Crayons rouges
10	Crayons jaunes
30	Crayons blancs
20	Crayons verts
5	[illegible]

2	Rouleaux de chaterton
3	Rouleaux de Cordon Bic
15	Bobines de cordon détonant
4	Détonateurs
2	Pinces
15	Explosifs en terre
9	Mitraillettes
35	Chargeurs
8	Chargettes
2245	balles de Mitraillette
10	Grenades Gamond.

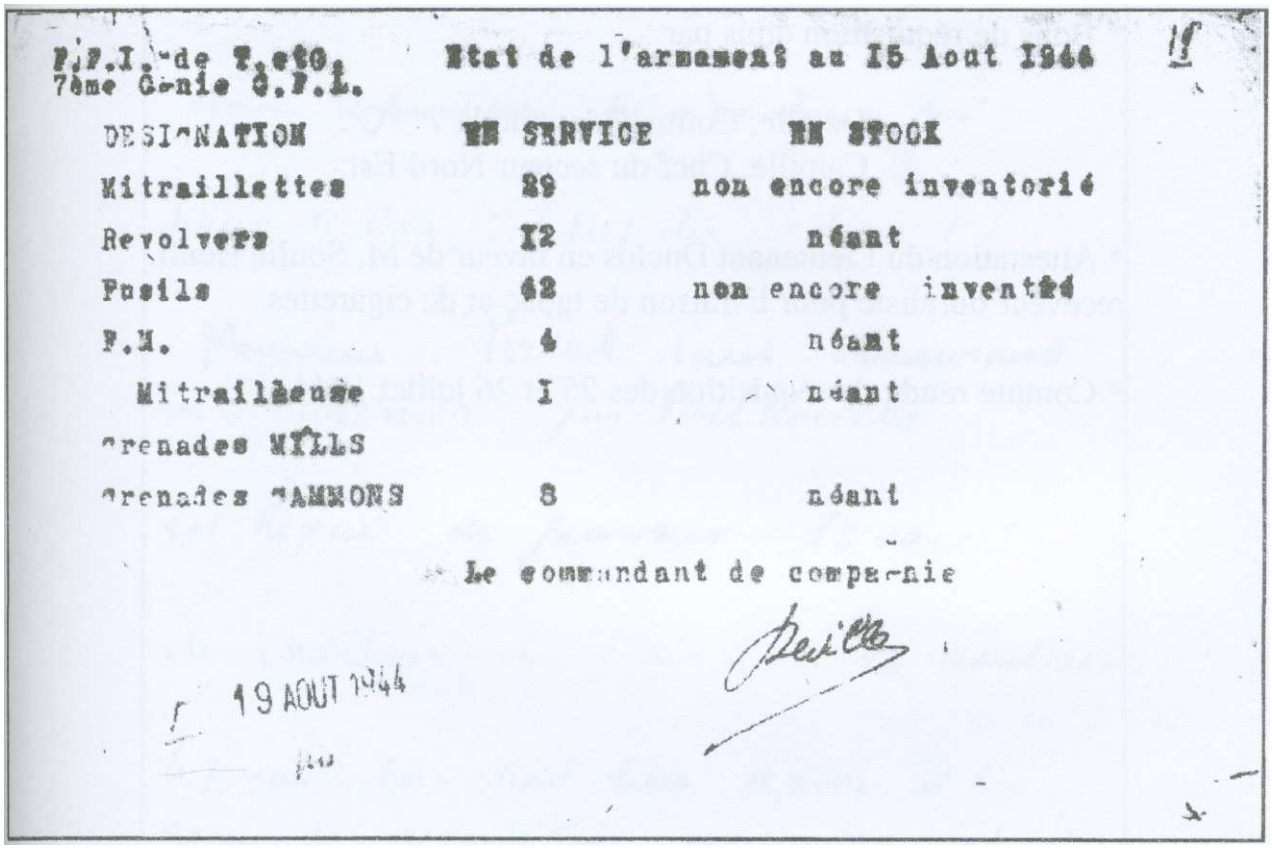

F.F.I. de T. et O.
7ème Génie C.F.L.

Etat de l'armement au 15 Aout 1944

15

DESIGNATION	EN SERVICE	EN STOCK
Mitraillettes	29	non encore inventorié
Revolvers	12	néant
Fusils	42	non encore inventorié
F.M.	4	néant
Mitrailleuse	1	néant
Grenades MILLS		
Grenades SAMMONS	8	néant

Le commandant de compagnie

19 AOUT 1944

Etat de l'armement de la 7ème Cie le 15/08/1944

* Bon de réquisition provisoire manuscrit.

* Bons de réquisition émis par :

- Deville, Commandant de la 7èrae Cie.
- Camille, Chef du secteur Nord-Est.

* Attestation du Lieutenant Duclos en faveur de M. Soulié Henri, receveur buraliste pour livraison de tabac et de cigarettes.

* Compte rendu de réquisition des 25 et 26 juillet 1944.

DOCUMENT 6

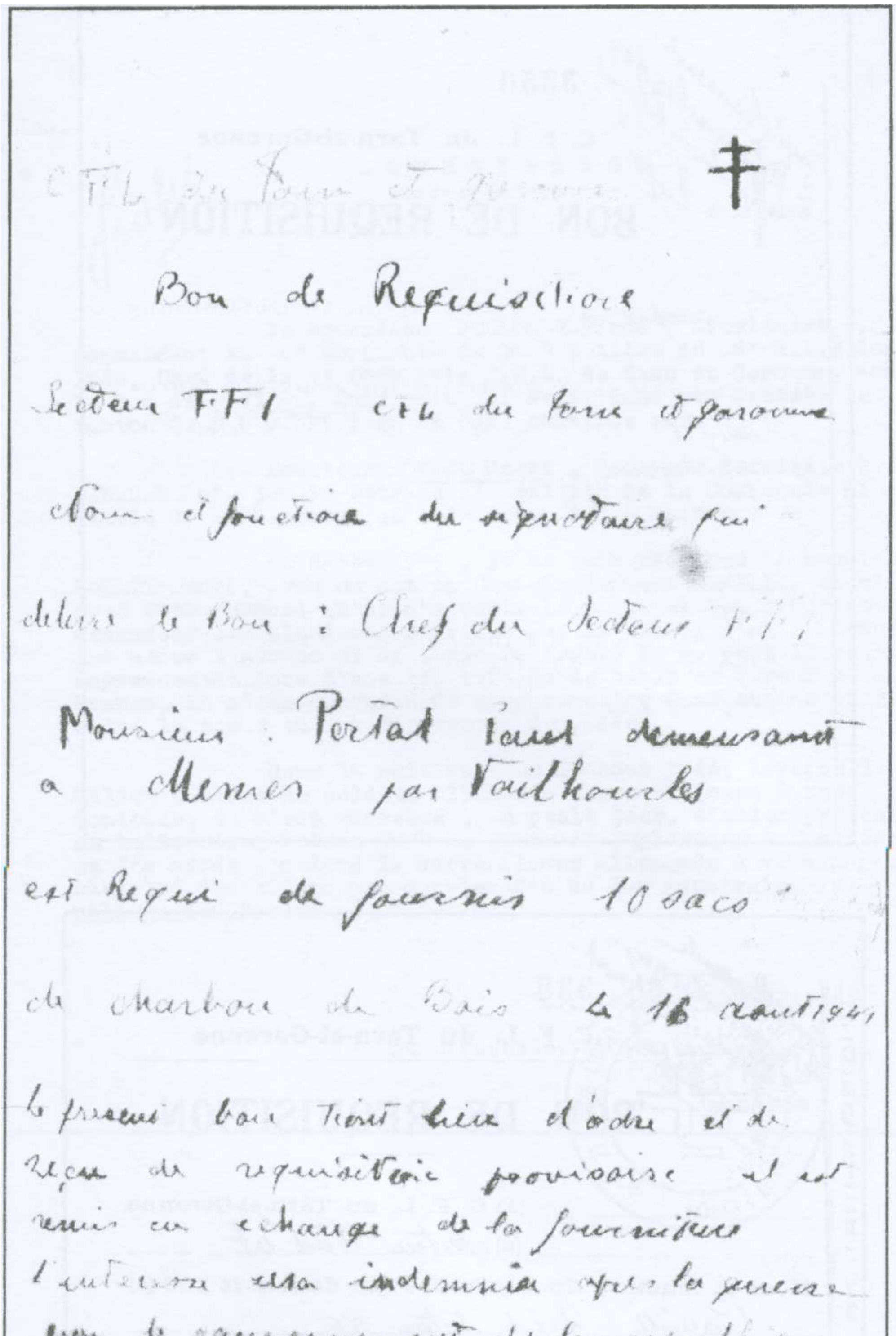
C.F.F.I. du Tarn et Garonne

Bon de Requisition

Secteur FFI CFL du Tarn et Garonne

Nom et fonction du signataire qui

délivre le Bon : Chef du Secteur FFI

Monsieur Portal Paul demeurant

a Memer par Vailhourles

est Requis de fournir 10 sacs

de charbon de Bois le 16 aout 1944

le present bon tient lieu d'ordre et de

reçu de requisition provisoire et est

remis en échange de la fourniture

l'interessé sera indemnisé après la guerre

par le gouvernement de la république

le 16 aout 1944 – Berthe Portal

Bon de réquisition provisoire manuscrit

N° 3350

C. F. L. du Tarn-et-Garonne

BON DE REQUISITION

7me Compagnie C. F. L. du Tarn-et-Garonne

(B)

Nom et fonction du signataire qui délivre le bon (c)

Deville [illegible]

M. Labasque demeurant à [illegible]

est requis de fournir (d)

le (e) 19

Le présent bon tient lieu d'ordre et de reçu de réquisition, il est remis en échange de la fourniture.

L'intéressé sera indemnisé après la guerre par le Gouvernement de la République.

le 25 Août 1944 le 25 Août 1944

Deville

338

C. F. L. du Tarn-et-Garonne

BON DE REQUISITION

(A) C. F. L. du Tarn-et-Garonne.

(B) Secteur Nord Est

Nom et fonction du signataire qui délivre le bon (c)

Deville chef de secteur N.E.

Monsieur Cattellani demeurant à Réalville

est requis de fournir (D) une génisse de 430 kgs

poids vif 1re qualité le (E) 22 Août 1944

Le présent bon tient lieu d'ordre et de reçu de réquisition, il est remis en échange de la fourniture.

L'intéressé sera indemnisé après la guerre par le Gouvernement de la République.

le 22 Août 1944 le 19

(F) (G)

P. le chef de secteur

Deville

Cattellani

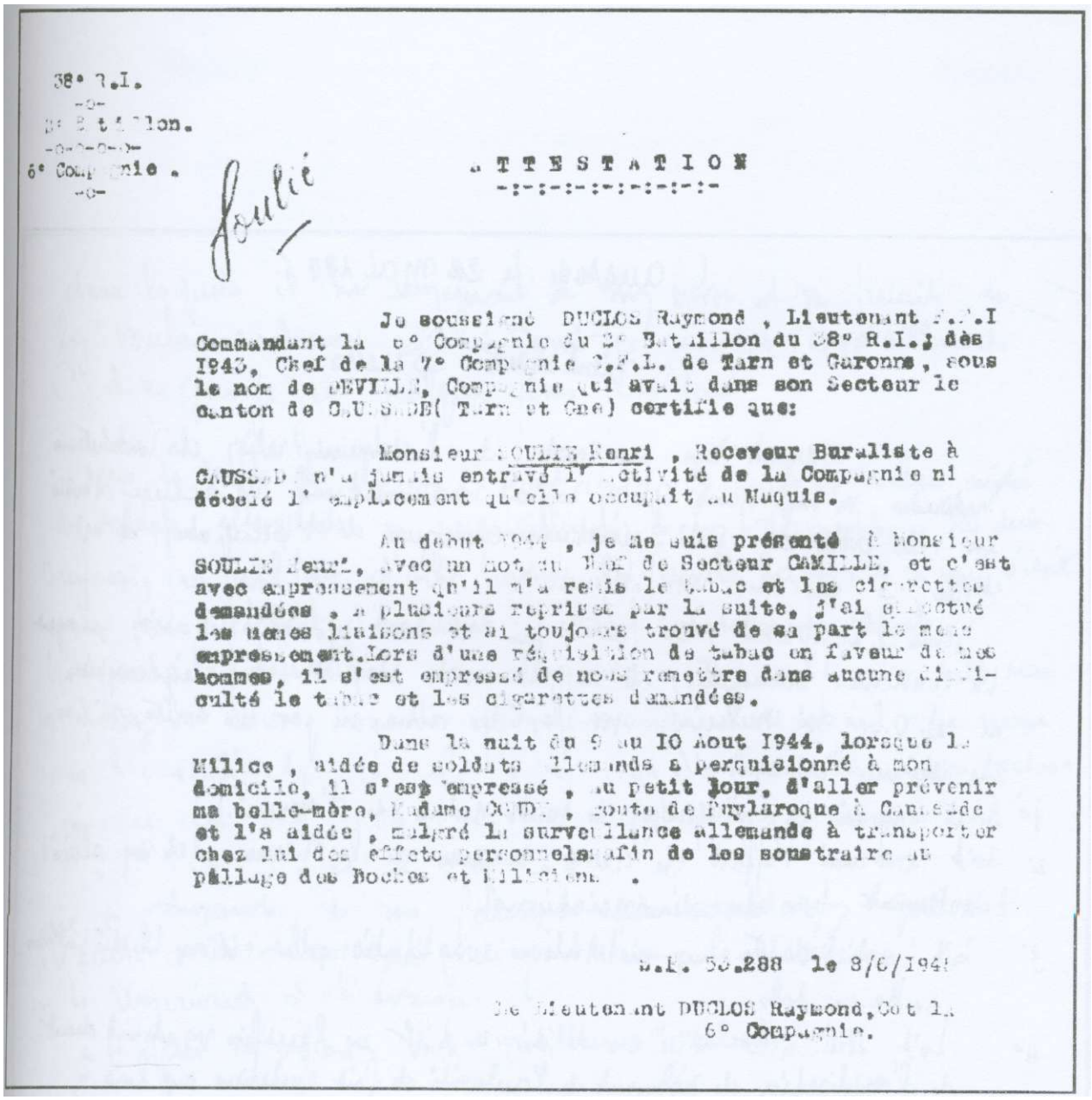

38° R.I.
-o-
2° Bataillon.
-o-o-o-o-
6° Compagnie.
-o-

Soulié

ATTESTATION
-:-:-:-:-:-:-:-:-

Je soussigné DUCLOS Raymond, Lieutenant F.F.I Commandant la 6° Compagnie du 2° Bataillon du 38° R.I., dès 1943, Chef de la 7° Compagnie C.F.L. de Tarn et Garonne, sous le nom de CEVENOL, Compagnie qui avait dans son Secteur le canton de CAUSSADE (Tarn et Gne) certifie que:

Monsieur SOULIE Henri, Receveur Buraliste à CAUSSADE n'a jamais entravé l'activité de la Compagnie ni dévoilé l'emplacement qu'elle occupait au Maquis.

Au début 1944, je me suis présenté à Monsieur SOULIE Henri, avec un mot du Chef de Secteur CAMILLE, et c'est avec empressement qu'il m'a remis le tabac et les cigarettes demandées. A plusieurs reprises par la suite, j'ai effectué les mêmes liaisons et ai toujours trouvé de sa part le même empressement. Lors d'une réquisition de tabac en faveur de mes hommes, il s'est empressé de nous remettre dans aucune difficulté le tabac et les cigarettes demandées.

Dans la nuit du 9 au 10 Août 1944, lorsque la Milice, aidée de soldats Allemands a perquisitionné à mon domicile, il s'est empressé, au petit jour, d'aller prévenir ma belle-mère, Madame [illegible], route de Puylaroque à Caussade et l'a aidée, malgré la surveillance allemande à transporter chez lui des effets personnels afin de les soustraire au pillage des Boches et Miliciens.

B.E. 50.288 le 8/8/1945

Le Lieutenant DUCLOS Raymond, Cdt la 6° Compagnie.

Attestation du Lieutenant Duclos en faveur de M. Soulié Henri, receveur buraliste pour livraison de tabac et de cigarettes

Caussade le 28 Mai 1945

Lieutenant Duclos

Ayant reçu une note de l'administration des Contributions Indirectes m'informant qu'un rapport administratif m'accuse d'avoir eu une attitude anti-résistante au cours de l'occupation, et m'invite à présenter ma défense.

Dans l'ignorance des faits qui me sont reprochés, et bien qu'ayant la conscience tranquille, de ne pas avoir été, ni chef légionnaire, ni S.O.L. ni milicien, ni par les actes, ni par les écrits, ni par une attitude personnelle.

1° Soit favorisé les entreprises de toute nature de l'ennemi.

2° Soit contrarié l'effort de guerre de la France, et de ses alliés notamment par des dénonciations.

3° Soit porté atteinte aux institutions constitutionnelles ou aux libertés publiques fondamentales.

4° Soit délibérément tiré ou tenté de tirer un bénéfice matériel direct de l'application des règlements de l'autorité de fait contraires aux lois en vigueur le 16 juin 1940.

J'aurai besoin pour assurer ma défense que tu me fasses une attestation mentionnant ce que j'ai fait vis à vis de la Résistance.

A cet effet je me permets de te rappeler pour mémoire les faits suivants.

Lorsque au début de 1944, tu es venu me trouver de la part de [illegible] pour me demander de lui fournir du tabac. Je me suis exposé comme tu sais et te remettre un paquet contenant tabac et cigares que tu remis au Capitaine Carrette qui à son tour le remit [illegible] pour moi

dans laquelle il me remerciait de mon envoi, et me priait de
bien vouloir continuer à lui servir ce genre de ravitaillement.
C'est ce que je fis quelques jours plus tard.

Dans la nuit du 16 au 17 avril 1944 lorsque la milice aidée
des soldats allemands a perquisitionné à mon domicile, je me suis
empressé, au petit jour, d'aller prévenir la famille Condy de ce qui s'était
passé dans la nuit, l'invitant à venir constater les dégâts.
Trompant la surveillance des allemands j'ai aidé ma belle mère
Mme Condy à retirer tous les effets personnels et de literie que nous
avons emporté [illegible] au pillage des locaux.
[illegible]
[illegible]

Je demande de me fournir cette attestation qui est
l'exacte vérité de ce que j'ai fait pour la Résistance.
En te remerciant d'avance.
Je te prie d'agréer mes meilleures salutations

[signature]

Louis Soulié
Receveur-buraliste
à Ornesodes

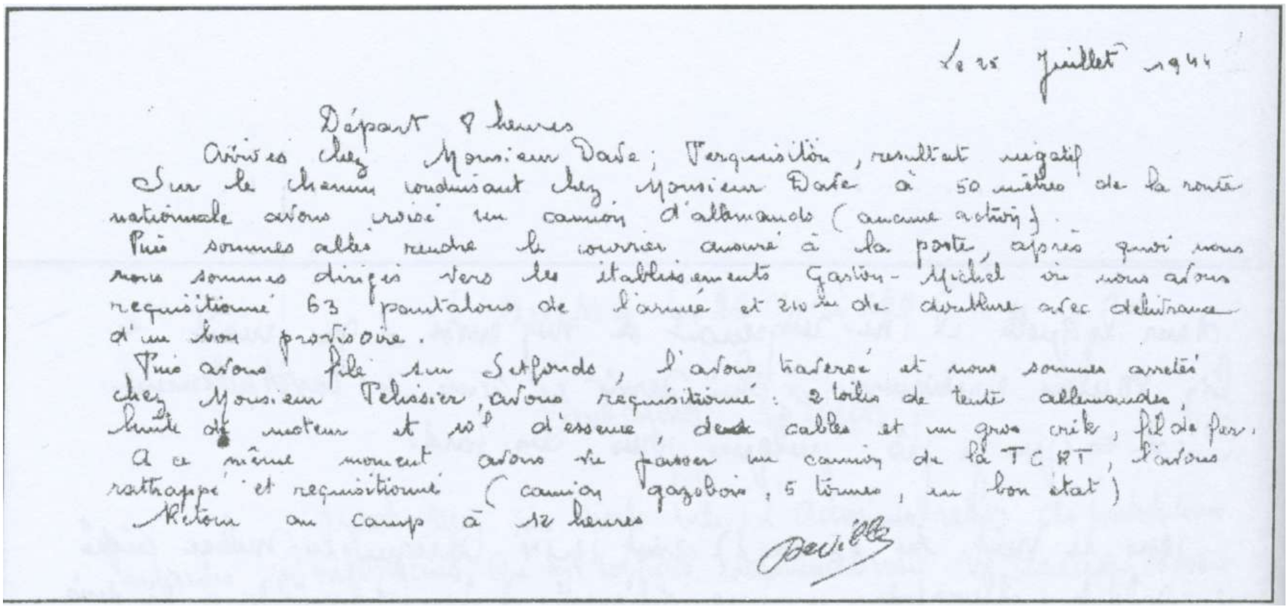

Le 25 Juillet 1944

Départ 8 heures

Arrivés chez Monsieur Dave ; perquisition, resultat négatif

Sur le chemin conduisant chez Monsieur Dave à 50 mètres de la route nationale avons croisé un camion d'allemands (aucune action).

Puis sommes allés rendre le courrier assuré à la poste, après quoi nous nous sommes dirigés vers les établissements Gaston-Michel où nous avons requisitionné 63 pantalons de l'armée et 210 m de doublure avec délivrance d'un bon provisoire.

Puis avons filé sur Setfonds, l'avons traversé et nous sommes arretés chez Monsieur Pelissier, avons réquisitionné : 2 toiles de tente allemandes, huile de moteur et 10 l d'essence, ~~deux~~ cables et un gros crik, fil de fer.

A ce même moment avons vu passer un camion de la TCRT, l'avons rattrapé et requisitionné (camion gazobois, 5 tonnes, en bon état)

Retour au camp à 12 heures

[signature]

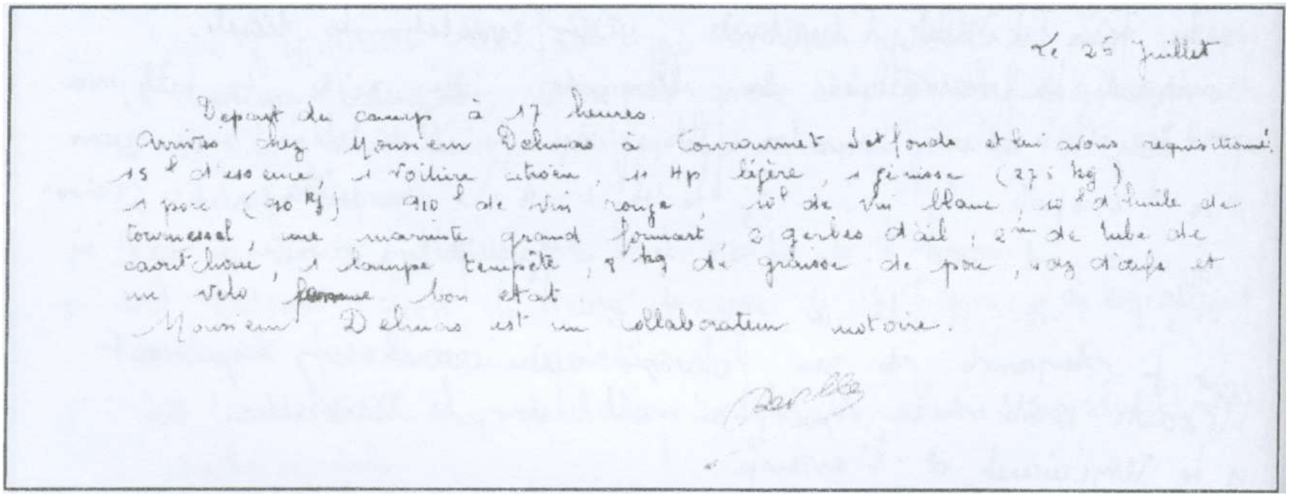

Le 26 Juillet

Depart du camp à 17 heures.

Arrivés chez Monsieur Delmas à Couronnet Setfonds et lui avons requisitionné :
15 l d'essence, 1 voiture citroën, 11 Hp légère, 1 génisse (271 kg)
1 porc (90 kg) 910 l de vin rouge, 10 l de vin blanc, 10 l d'huile de tournesol, une marmite grand format, 2 gerbes d'ail ; 2 m de tube de caoutchouc, 1 lampe tempête, 8 kg de graisse de porc, 1 dz d'œufs et un velo ~~femme~~ bon état

Monsieur Delmas est un collaborateur notoire.

[signature]

Compte rendu de réquisition des 25 et 26 juillet 1944

* Compte rendu du 22/06/1945 du Lieutenant Duclos faisant état de l'accident survenu le 11 juillet 1944 entre deux véhicules du maquis.

DOCUMENT 7

38e R.I.
-o-o-o-o-
2e Btn.
-o-o-o-o-o-
6e Compagnie.
-o-o-o-

S.P. 53288 le 22/6/45

Le Lieutenant Duclos Cdt la 6e Cie

N° 4c75 /-294/2.

au Chef de Bataillon,
Commandant le 2e Bataillon .

OBJET

Réquisitions opérées par la 7eCie C.F.L. de T.Gne. M.G. PUYLAROQUE (Te Gne)

J'ai l'honneur de vous rendre compte des faits suivants:

Le II Juillet I944, il a été fait une réquisition de boites de conserves chez Monsieur G. à PUYLAROQUE M. G. , Collaborateur notoire était dénoncé par l'opinion publique, comme fournisseur de boites de conserve contenant du gibier, foie d'oie, porc truffé, etc..etc.. aux Officiers Allemands .

La réquisition ayant été opérée rapidement, les hommes ont chargé sur la camionnette " PEUGEOT" toutes les boites qui leurs tombaient sous la main . Au retour, une collision malheureuse avec une autre voiture de la Compagnie qui se rendait près de la voie ferrée pour faire sauter la voie, et arreter ainsi les chars d' assaut de la Division " DAS REICH", chargés en gare de Caussade; voulut que les 2 voitures prissent feu, et nous ne pumes que dégager les quatre blessés, dus à l' accident, sans nous occuper des boites de conserve qui ont toutes été perdues dans le feu. Ce n'est que plus tard, que j'appris que ces boites contenaient de la truffe qui ne nous aurait été d'aucune utilité, et je n'en ai jamais connu le nombre exact.

Un rapport à ce sujet a été fait en temps voulu à l' Etat Major " Maquis" de Montauban (Tarn et Gne).

Le Lieutenant Duclos Cdt la Cie

Destinataires;
- 2e Bn
- Archives .

Compte rendu du 22/06/1945 du Lieutenant Duclos faisant état de l'accident survenu le 11 juillet 1944 entre deux véhicules du maquis

* Prélèvement de fonds au bureau de Poste de Caussade.

* Situation de caisse de la 7ème Cie A.S. au 15/08/1944 faisant apparaître le montant des fonds provenant de coups de main.

DOCUMENT 8

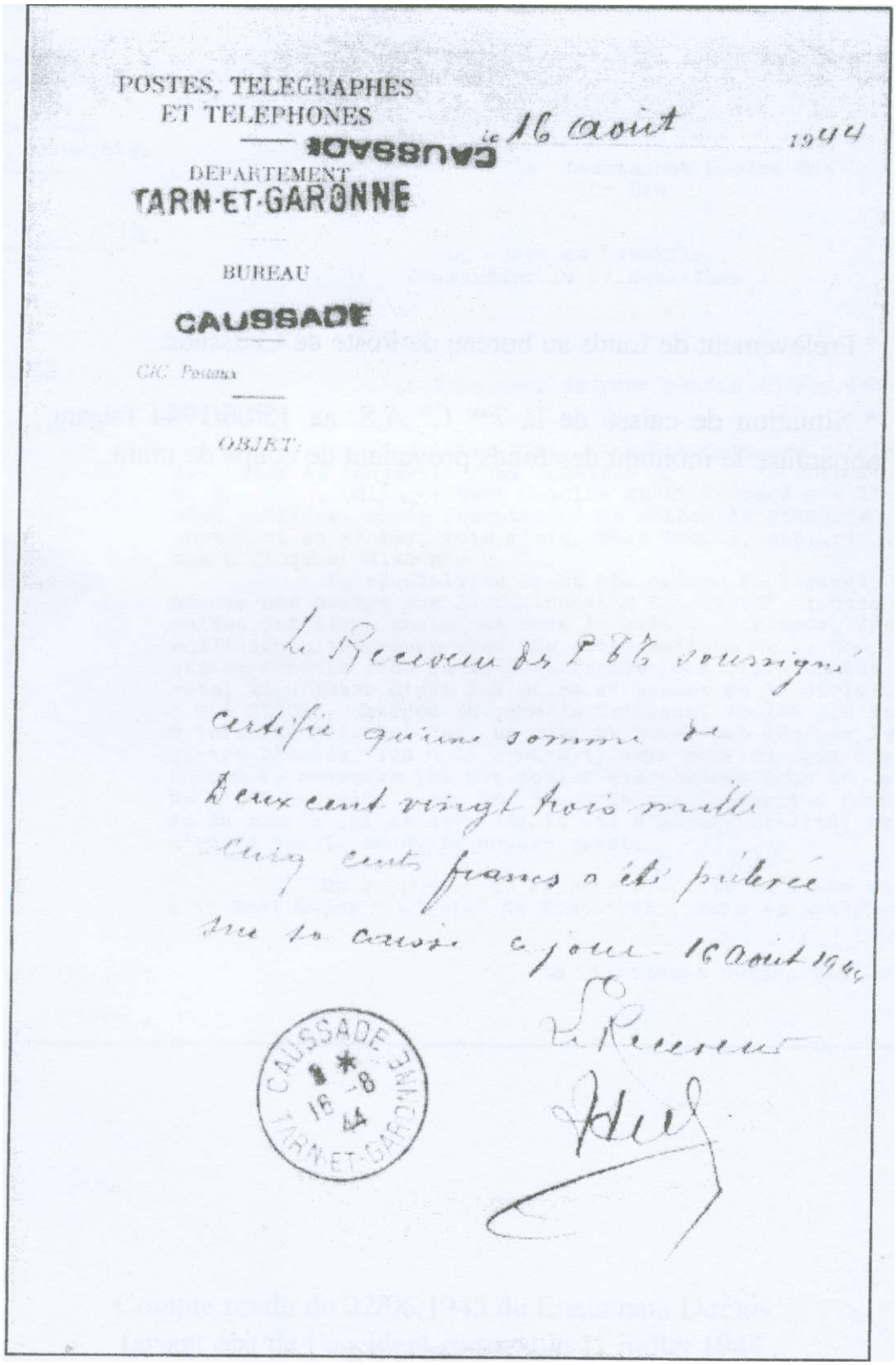

POSTES, TELEGRAPHES
ET TELEPHONES

CAUSSADE

le 16 août 1944

DEPARTEMENT
TARN-ET-GARONNE

BUREAU

CAUSSADE

CIC Postaux

OBJET:

Le Receveur des P.T.T. soussigné
certifie qu'une somme de
Deux cent vingt trois mille
cinq cents francs a été prélevée
sur sa caisse ce jour 16 Août 1944

Le Receveur

CAUSSADE
8 * 16 -8 44
TARN-ET-GARONNE

Prélèvement de fonds au bureau de Poste de Caussade

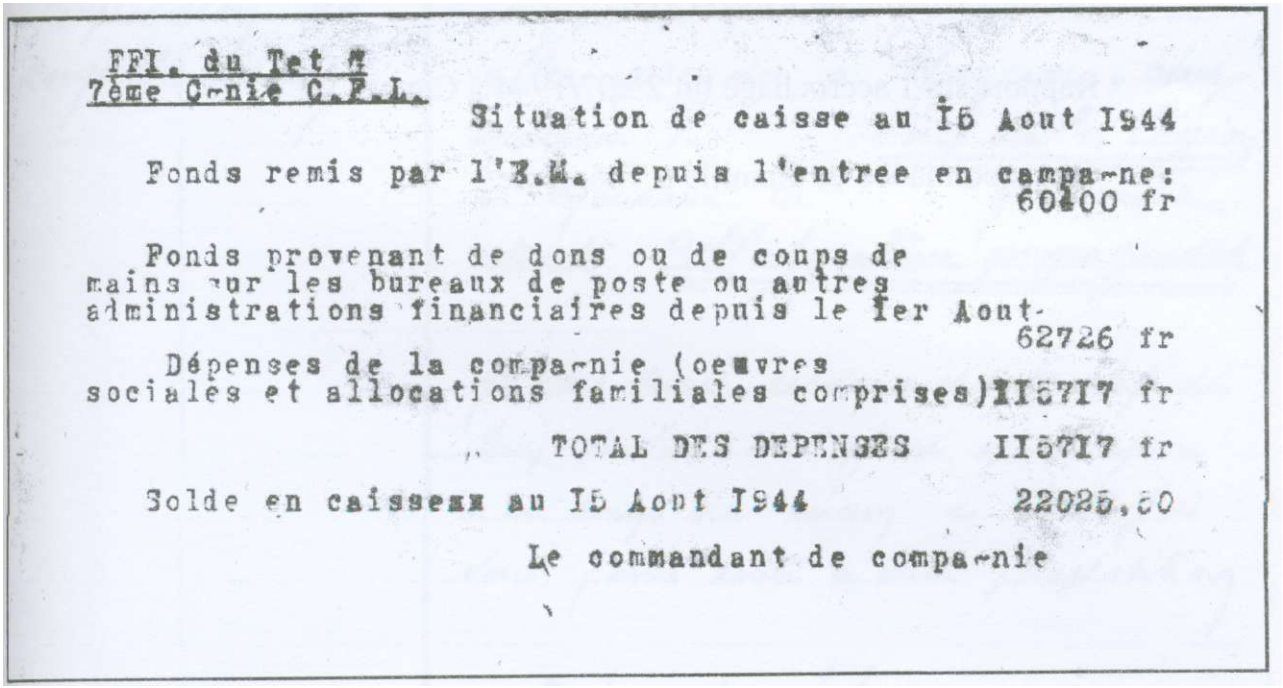

FFI. du Tet #
7ème C-nie C.F.L.

Situation de caisse au I5 Aout I944

Fonds remis par l'E.M. depuis l'entree en campa-ne: 60400 fr

Fonds provenant de dons ou de coups de mains sur les bureaux de poste ou autres administrations financiaires depuis le 1er Aout- 62726 fr

Dépenses de la compa-nie (oeuvres sociales et allocations familiales comprises) II57I7 fr

TOTAL DES DEPENSES II57I7 fr

Solde en caisseux au I5 Aout I944 22025,20

Le commandant de compa-nie

Situation de caisse de la 7èrae Cie A.S. au 15/08/1944
faisant apparaître le montant des fonds provenant de coups de main

* Proposition de coup de main du CFL Lermite à Camille du 20/07/1944.

* Rapport Deville du 24/07/1944.

* Rapport sur l'accrochage du 25/07/1944 à Caylus.

* Correspondance de Camille à Théophile.

DOCUMENT 9

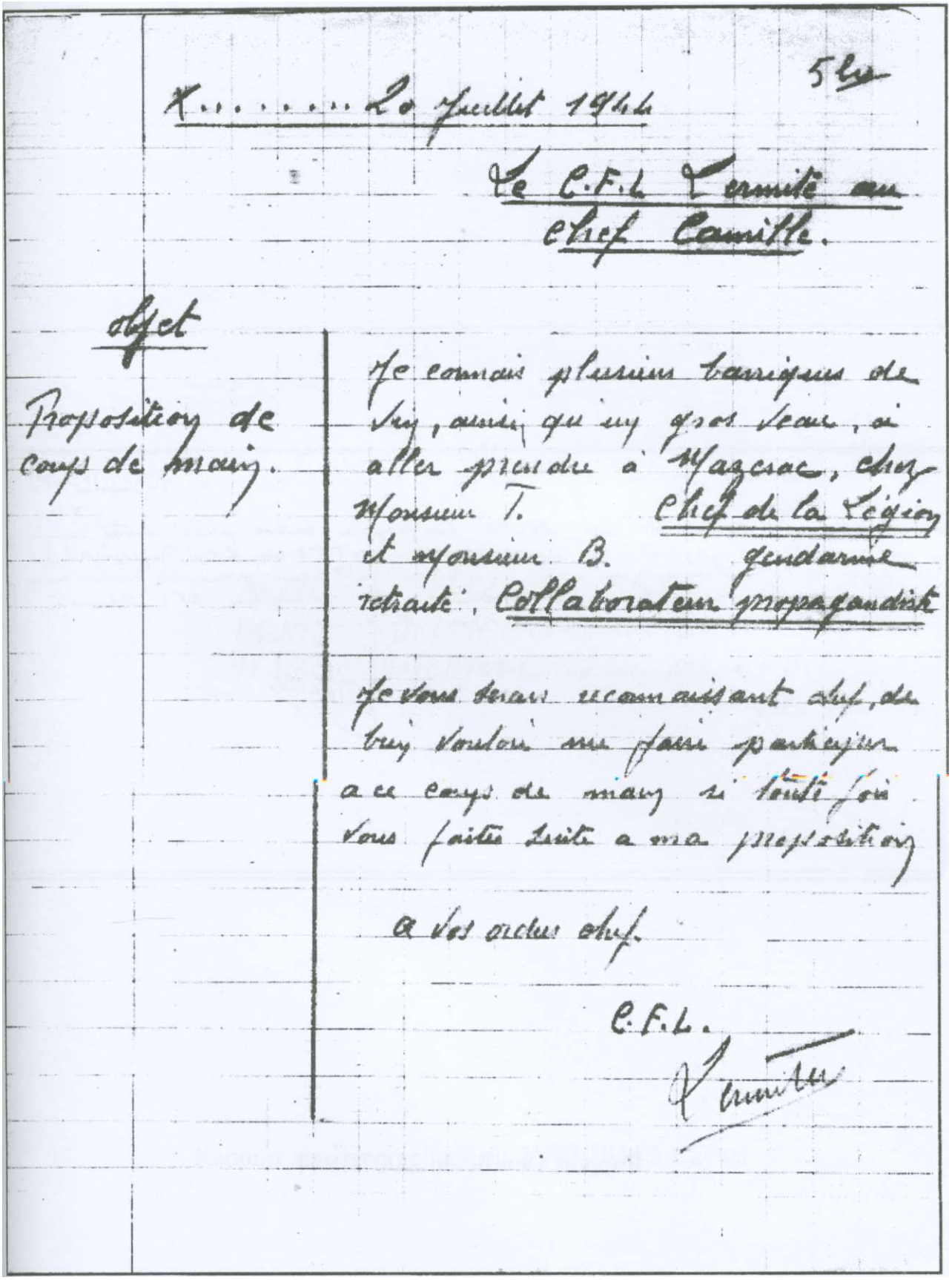

X..... 20 juillet 1944

5 Ex

Le C.F.L. Lermite au
Chef Camille.

Objet

Proposition de
coup de main.

Je connais plusieurs barriques de
vin, ainsi qu'un gros veau, à
aller prendre à Magesac, chez
Monsieur T. Chef de la Légion
et monsieur B. gendarme
retraité, Collaborateur propagandiste

Je vous serai reconnaissant chef, de
bien vouloir me faire participer
à ce coup de main si toutefois
vous faites suite à ma proposition

A vos ordres chef.

C.F.L.

Lermite

Proposition de coup de main du CFL Lermite à Camille du 20/07/1944

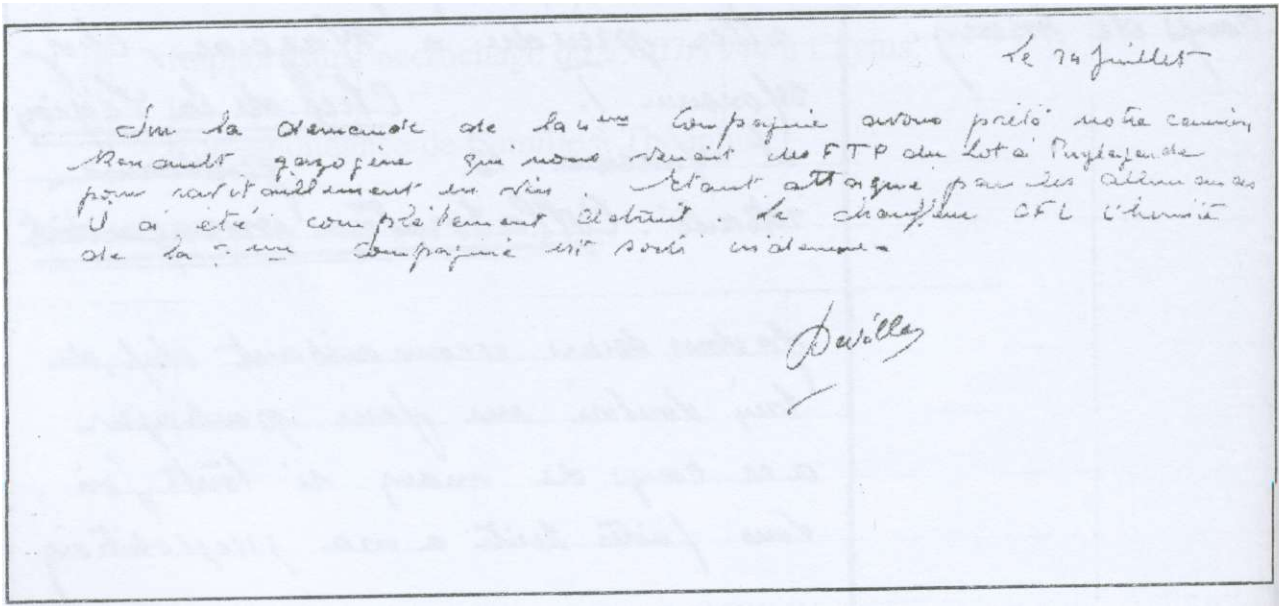

Le 24 Juillet

Sur la demande de la 4ème Compagnie avons prêté notre camion Renault gazogène qui nous venait des FTP du Lot à Puylagarde pour ravitaillement en vivres. Étant attaqué par les allemands il a été complètement détruit. Le chauffeur CFL l'Hermite de la 7ème Compagnie est sorti indemne.

Deville

Rapport Deville du 24/07/1944

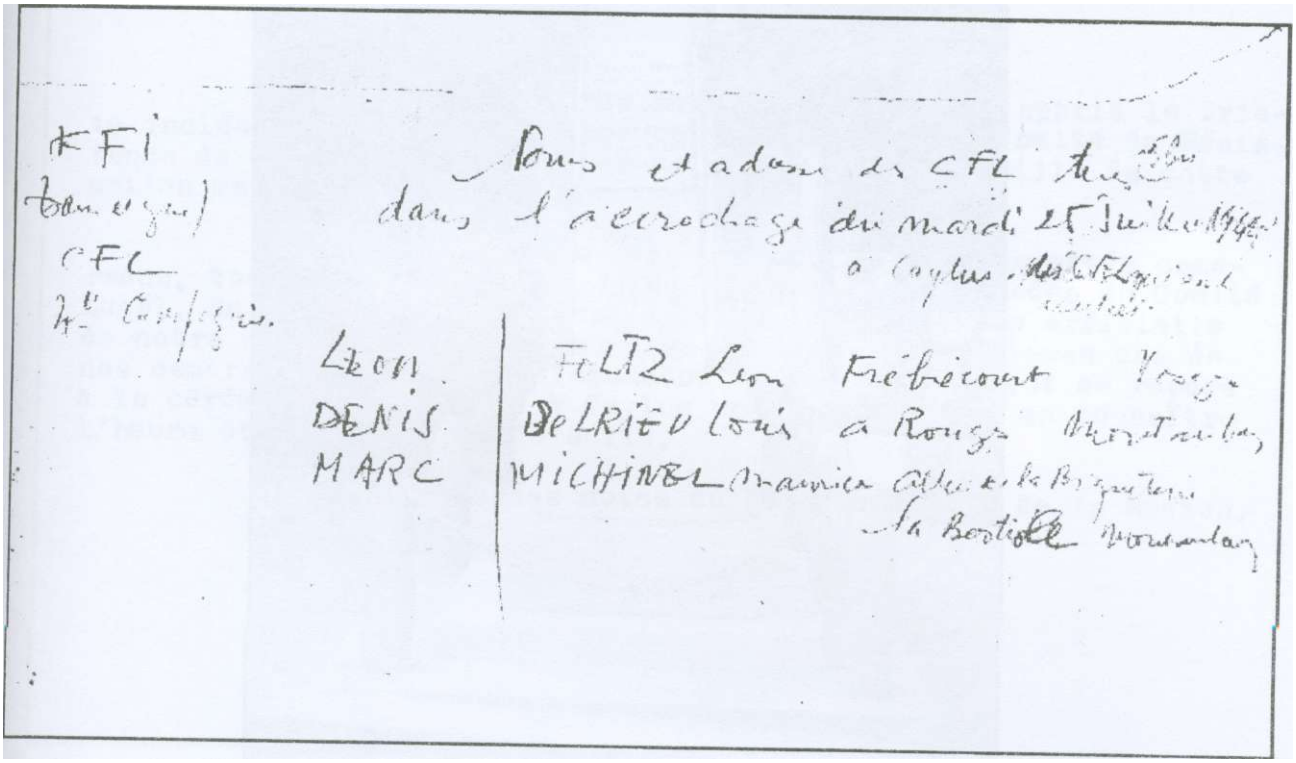

Rapport sur l'accrochage du 25/07/1944 à Caylus

Mémorial de Caylus

Ici
sont tombés
pour la Défense
de la Liberté
le 25 Juillet 1944

MICHINEL Maurice	18 ans
DELRIEU Louis	19 ans
FOLTZ Léon	24 ans

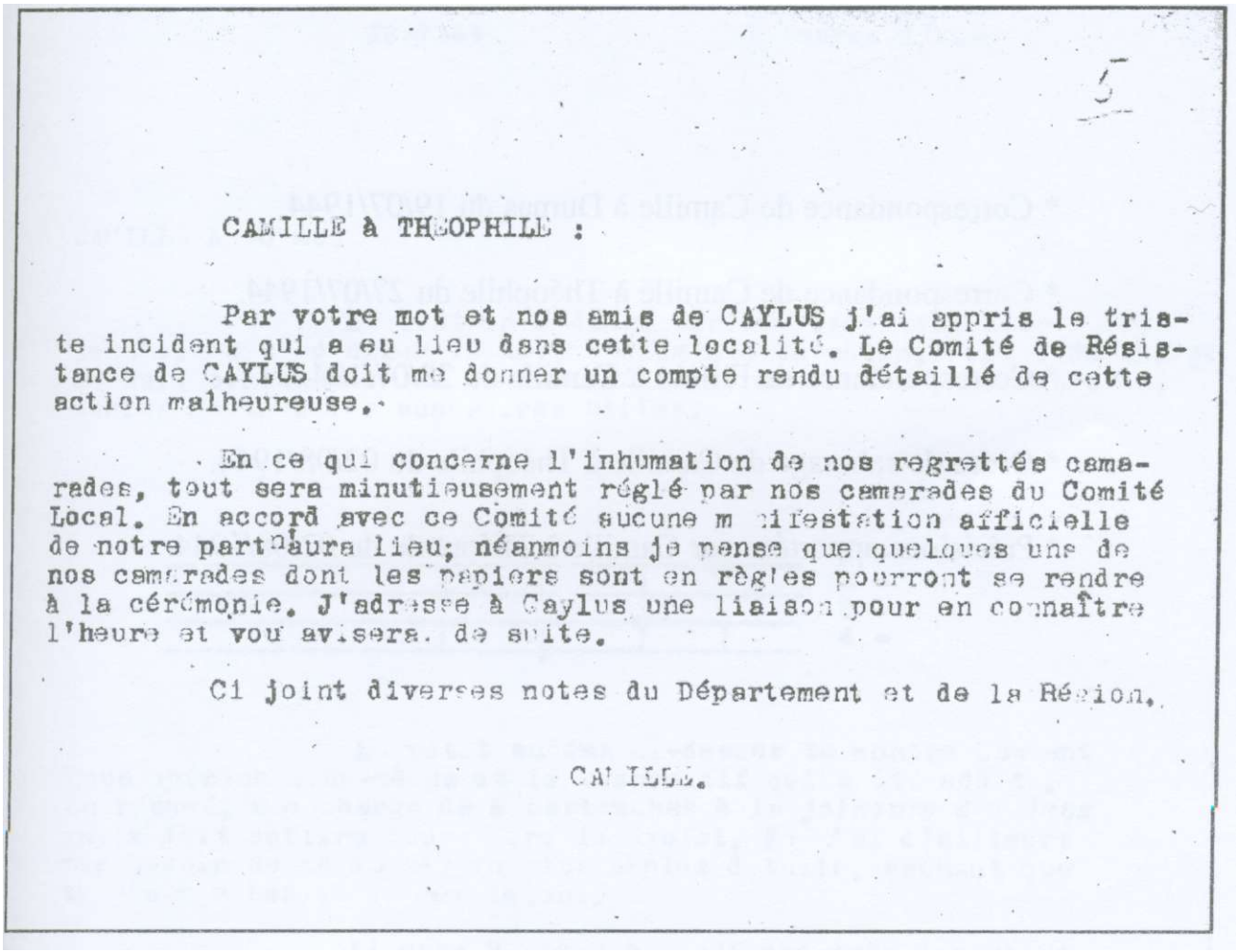

CAMILLE à THEOPHILE :

Par votre mot et nos amis de CAYLUS j'ai appris le triste incident qui a eu lieu dans cette localité. Le Comité de Résistance de CAYLUS doit me donner un compte rendu détaillé de cette action malheureuse.

En ce qui concerne l'inhumation de nos regrettés camarades, tout sera minutieusement réglé par nos camarades du Comité Local. En accord avec ce Comité aucune manifestation officielle de notre part n'aura lieu; néanmoins je pense que quelques uns de nos camarades dont les papiers sont en règles pourront se rendre à la cérémonie. J'adresse à Caylus une liaison pour en connaître l'heure et vous aviserai de suite.

Ci joint diverses notes du Département et de la Région.

CAMILLE.

Correspondance de Camille à Théophile

Sabotages

Correspondance de Camille à Dumas du 19/07/1944.

Correspondance de Camille à Théophile du 27/07/1944.

Correspondance de Firmin à Camille du 28/07/1944.

Ordre de sabotage de Camille à Théophile du 02/08/1944.

Précisions apportées par Camille à Théophile du 02/08/1944.

DOCUMENT 10

19-7-44 7 heures 1/2.-

CAMILLE A DU AS,

La liaison m'étant arrivée trop tard hier soir, je n'ai pu t'adresser le marchandise que ce matin, soit : 30 charges de huit cartouches que te sont nécessaires pour tes 30 embuscades, munies de tous les accessoires utiles.

Le petit schéma ci-dessus te montre comment nous opérons nous-mêmes et le dispositif qui a été adopté. En résumé, une charge de 8 cartouches à la jointure des deux rails doit suffire pour faire le boulot. Je n'ai d'ailleurs pas besoin de te donner de plus amples détails, sachant que tu n'as pas besoin de mes leçons.

L'heure H est 0 h; ceci est très important pour la sécurité des exécutants.

Mes félicitations pour l'action de tes hommes dans la Milice; c'est tout simplement magnifique; j'espère pouvoir te faire une visite un de ces jours; en effet, j'aurai grand plaisir de vous revoir. Mes amitiés à Toi.

Fraternellement à toi.

signé : CAMILLE.

BBC Blatt........

............................., den ....

Bericht an Büro / Abt. .... (An jede Abteilung ist getrennter Bericht zu machen.) | Kenn.- Angebots- Akten- | Nr. ....

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Je reçois à l'instant un message de
PIRMIN. Je vous [illegible] le [illegible] de
ce message [illegible]

Il me faut trouver pour
demain [illegible] de [illegible] de
fil (fog) et 30 [illegible] de [illegible]
pour [illegible]

[illegible]
avant à [illegible] qu'il [illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible] tout
en poste de [illegible]
le plus tôt possible [illegible]
[illegible] chez ADALBERT [illegible]
[illegible] devait [illegible]
[illegible]
et d'amerrissage [illegible]
de cette occasion [illegible]
THEVENIN [illegible]
le [illegible]

Je vous demande [illegible]
[illegible] 7 [illegible]
[illegible] 30 [illegible]
5 [illegible]

[illegible]

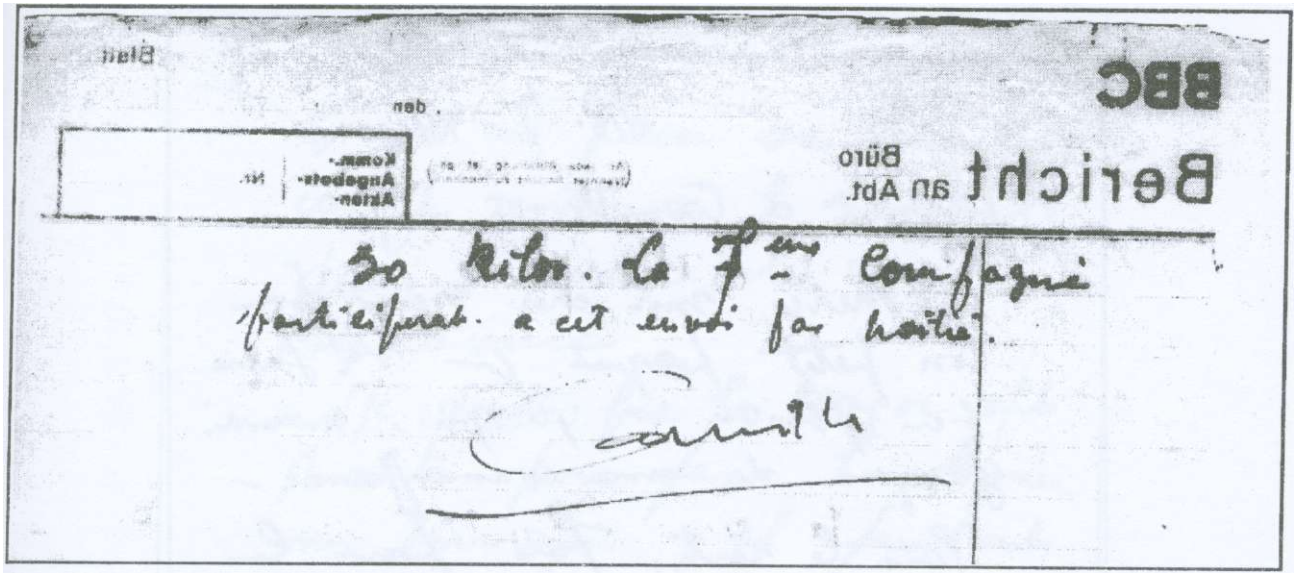

Correspondance de Camille à Théophile du 27/07/1944

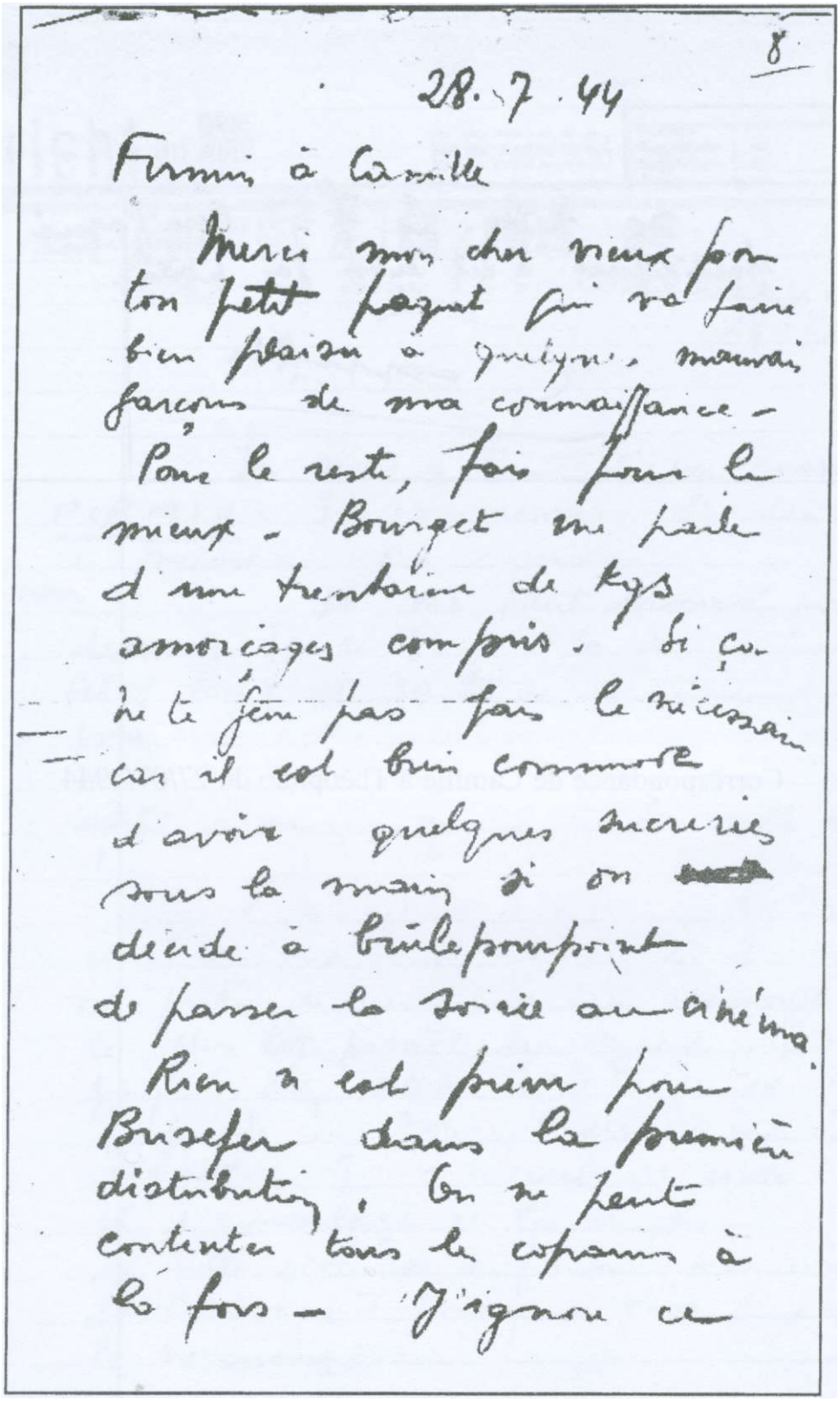

8

28.7.44

Firmin à Camille

Merci mon cher vieux pour ton petit paquet qui va faire bien plaisir à quelques mauvais garçons de ma connaissance -

Pour le reste, fais tous le mieux - Bourget me parle d'une trentaine de kgs amorçages compris. Si ça ne te fait pas faire le nécessaire car il est bien commode d'avoir quelques mèches sous la main si on décide à brûle pourpoint de passer la soirée au cinéma.

Rien n'est prévu pour Briseper dans la première distribution. On ne peut contenter tous les copains à la fois - J'ignore ce

Correspondance de Firmin à Camille du 28/07/1944

qui s'est fait au Mairie
car je rentre à l'instant
dans la capitale du
département —
Je doute que le major ait
qualité pour faire homologuer
un terrain ; il faudrait
je crois le passer au SAP.
Veux-tu que je t'envoie
Clément le départemental SAP
Véron est le préposé EM
pour le 2e bureau —
Merci pour pour la
prochaine décade et
ce au nom de tous !
Bien à toi
réponse faite Firmin.

Correspondance de Firmin à Camille du 28/07/1944

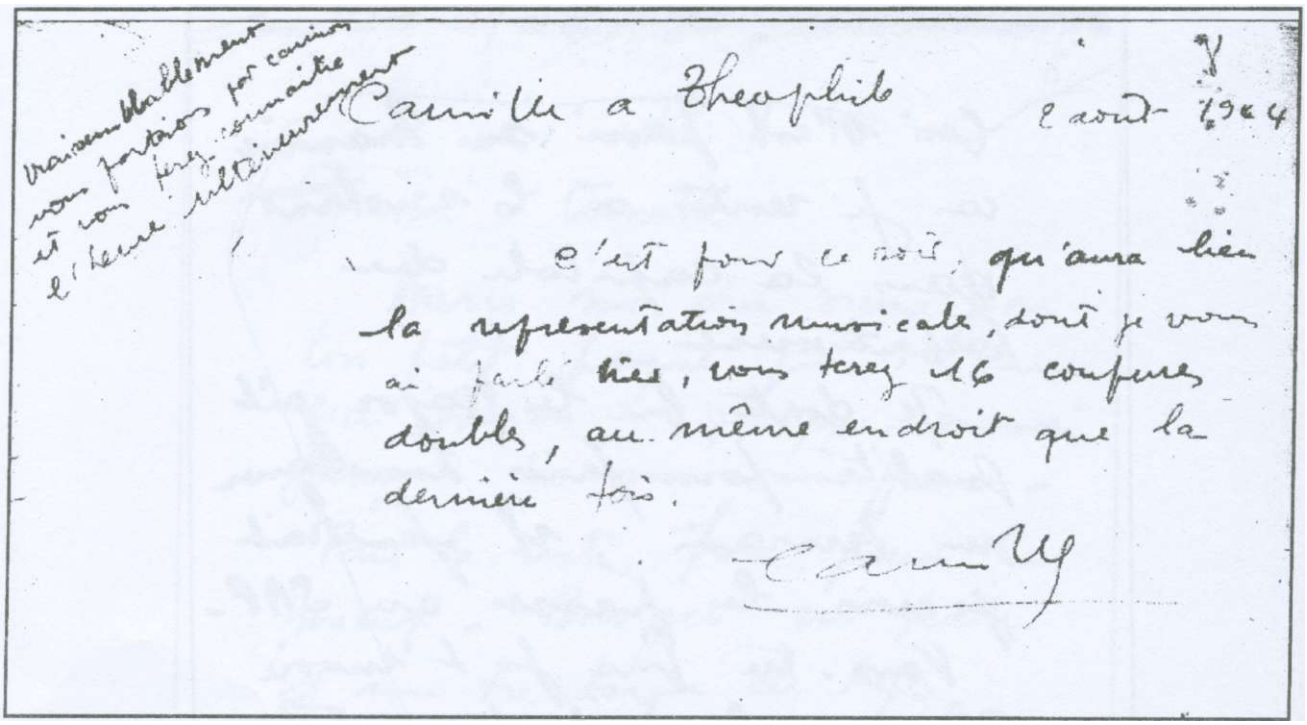

Camille a Théophile 2 août 1944

C'est pour ce soir, qu'aura lieu la représentation musicale, dont je vous ai parlé hier, vous terez 16 coups de double, au même endroit que la dernière fois.

Camille

Ordre de sabotage de Camille à Théophile du 02/08/1944

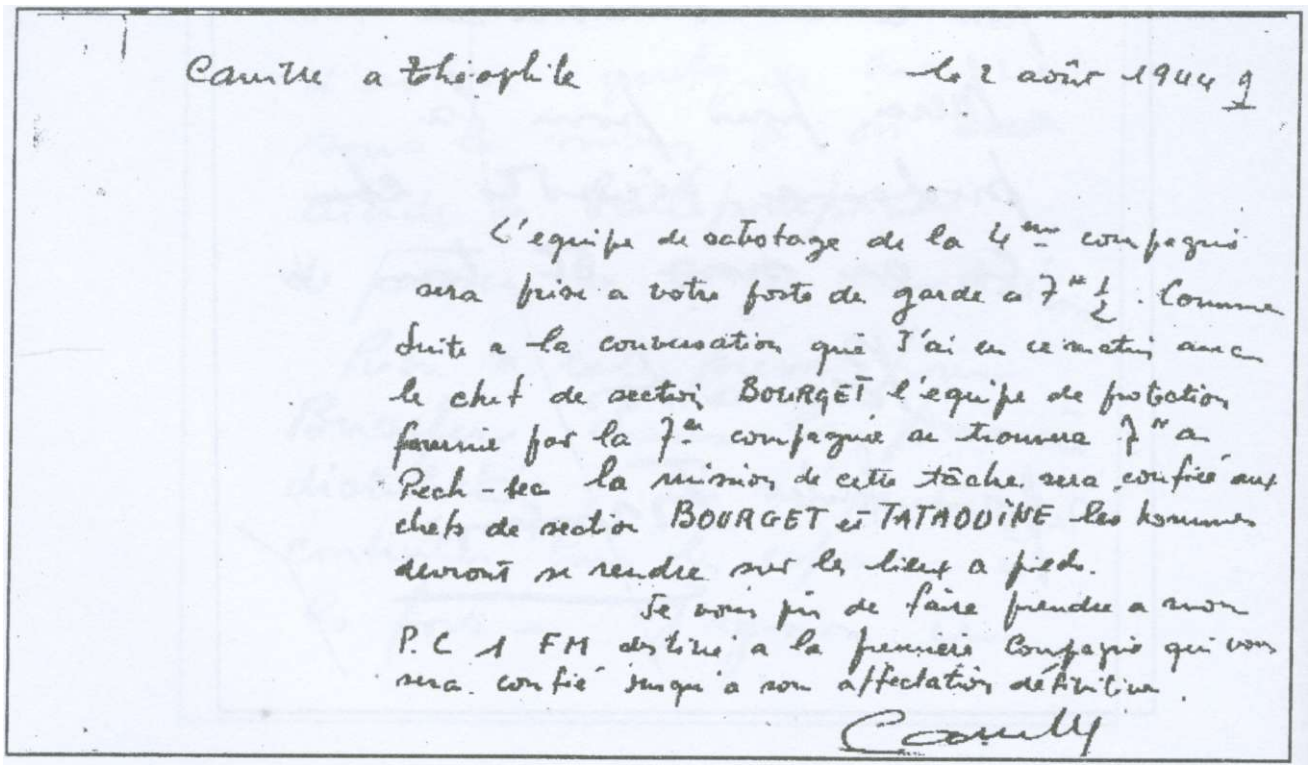

Camille a Théophile le 2 août 1944

L'équipe de sabotage de la 4ème compagnie sera prise à votre poste de garde à 7h 1/2. Comme suite à la conversation que j'ai eu ce matin avec le chef de secteur BOURGET l'équipe de protection fournie par la 7e compagnie se trouvera 7h à Pech-Lec la mission de cette tâche sera confié aux chefs de section BOURGET et TATAOUINE les hommes devront se rendre sur les lieux à pieds.

Je vous prie de faire prendre à mon P.C 1 FM destiné à la première Compagnie qui vous sera confié jusqu'à son affectation définitive.

Camille

Précisions apportées par Camille à Théophile du 02/08/1944

* Rapport de Berger à Camille au sujet de deux hommes à éliminer de la 4ème Cie.

* Note de service signalant l'introduction dans les maquis espagnols d'éléments à la solde des Allemands.

* Correspondance de Camille à Firmin, concernant un rapport de Berger qui demande des sanctions contre Bourget, adjoint au Cdt de la 4ème Cie.

DOCUMENT 11

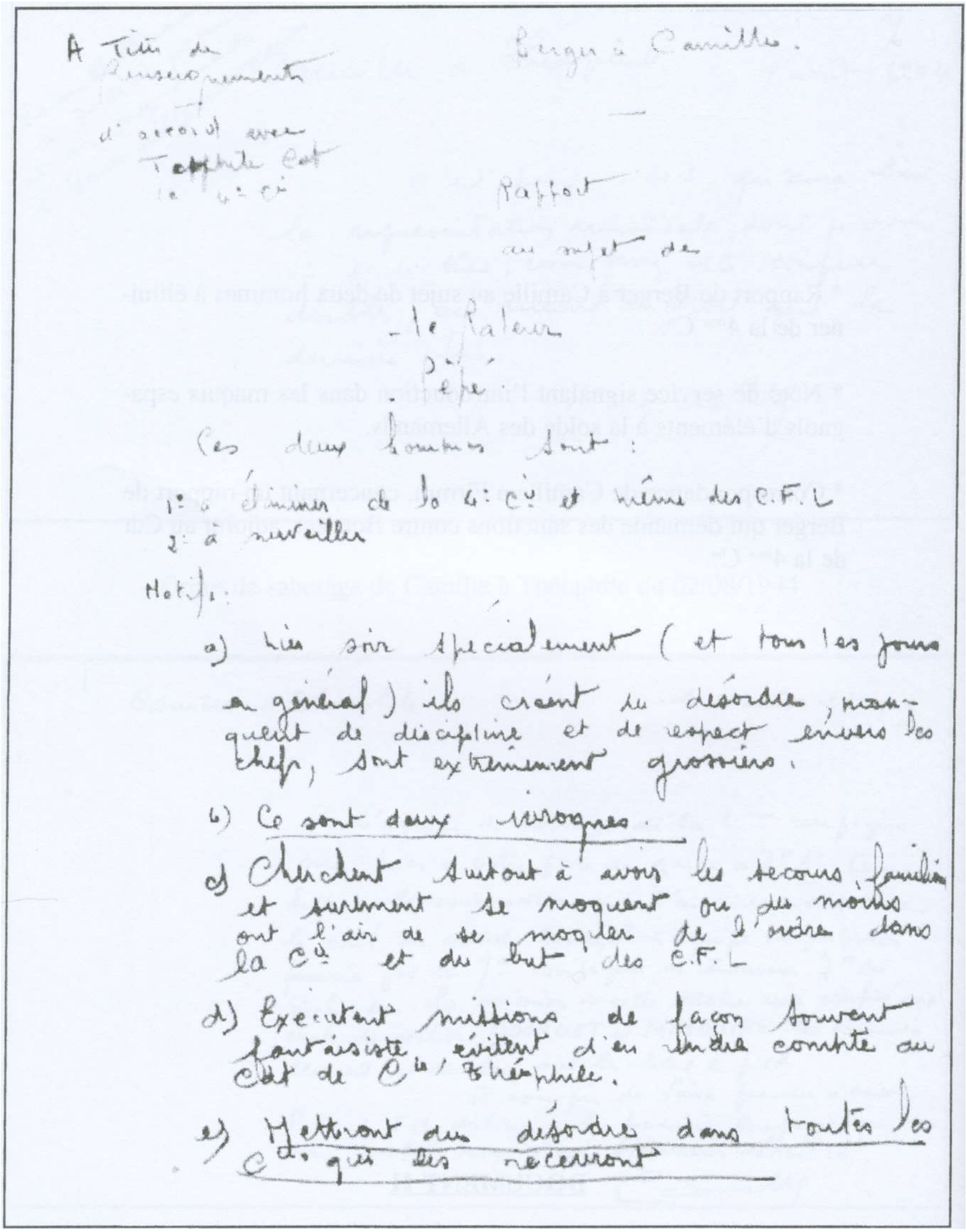
A Titre de
Renseignements
+
d'accord avec
Théophile Cdt
la 4e Cie

Berger à Camille.

Rapport
au sujet de
Le Ralour
Pipe

Ces deux hommes sont :
1° à éliminer de la 4e Cie et même des C.F.L
2° à surveiller

Motifs :

a) Hier soir spécialement (et tous les jours en général) ils créent du désordre, manquent de discipline et de respect envers les chefs, sont extrêmement grossiers.

b) Ce sont deux ivrognes

c) Cherchent surtout à avoir les secours familiaux et surtout se moquent ou du moins ont l'air de se moquer de l'ordre dans la Cie et du but des C.F.L

d) Exécutent missions de façon souvent fantaisiste, évitent d'en rendre compte au Cdt de Cie / Théophile.

e) Mettront du désordre dans toutes les Cies qui les recevront

Rapport de Berger à Camille au sujet de deux hommes
à éliminer de la 4ème Cie

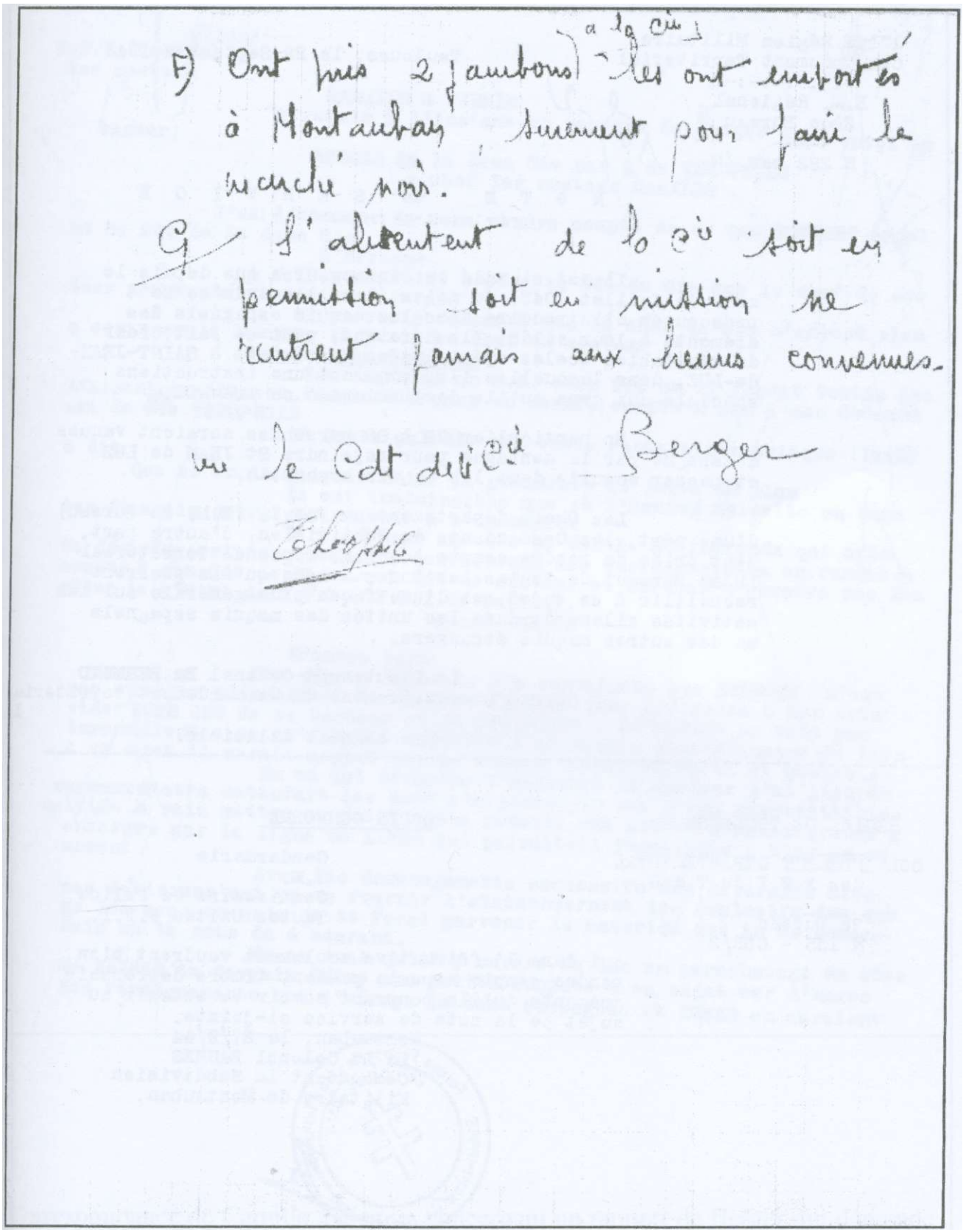

F) Ont pris 2 jambons à la Cie les ont emportés à Montauban, surement pour faire le marché noir.

G/ L'absentent de la Cie soit en permission soit en mission ne rentrent jamais aux heures convenues.

vu le Cdt de la Cie Berger

Théophile

Rapport de Berger à Camille au sujet de deux hommes
à éliminer de la 4ème Cie

17ème Région Militaire
Commandement Territorial
-:-:-:-:-:-:-:
E.M. Régional
2ème Bureau

N 282 bur./2

Toulouse, le 22 Septembre 1944

169-2

N O T E de S E R V I C E
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Il est signalé de bonne source que depuis le mois de Juillet 1943, au moins, les Allemands se sont préoccupés d'introduire dans les maquis espagnols des éléments à leur solde. Ils auraient, pour ce fait, créer de véritables écoles spécialisées, notamment à SAINT-JEAN-de-LUZ, dans lesquelles ils donnaient une instructions spéciale aux gens qu'ils destinaient à ce travail.

En particulier 70 à 80 personnes seraient venues d'Espagne par la montagne pour rejoindre St JEAN de LUZ et passer ensuite dans les maquis espagnols.

Les Chefs départementaux F.F.I. (E.M. 2e Bureau) d'une part, les Commandants de Subdivision, d'autre part, sont priés de rendre compte à l'E.M. régional Territorial (2ème Bureau) de toutes les informations qu'ils pourront recueillir à ce sujet, et d'une façon plus générale sur les activités allemande dans les unités des maquis espagnols ou des autres maquis étrangers.

Le Lieutenant Colonel Be[illegible]HERMOND
Chargé provisoirement du Commandement territorial

signé : illisible.

F.F.I.
REGION DE TOULOUSE

COMMANDEMENT DEPARTEMENTAL
des F.F.I du T & G.

2e Bureau
N 135 - CBR/2

COPIE CONFORME

Gendarmerie
S.M.
Commissaire de Police
Toutes Unités F.F.I.

qui dans l'affirmative seulement voudront bien rendre compte sous le présent timbre de renseignements qu'ils pourront savoir ou obtenir au sujet de la note de service ci-jointe.

Montauban, le 27/9/44
Le Lt. Colonel BAURES
Commandant la Subdivision
Militaire de Montauban,

Forces Françaises de l'Intérieur
Subdivision de Montauban

Note de service signalant l'introduction dans les maquis espagnols d'éléments à la solde des Allemands

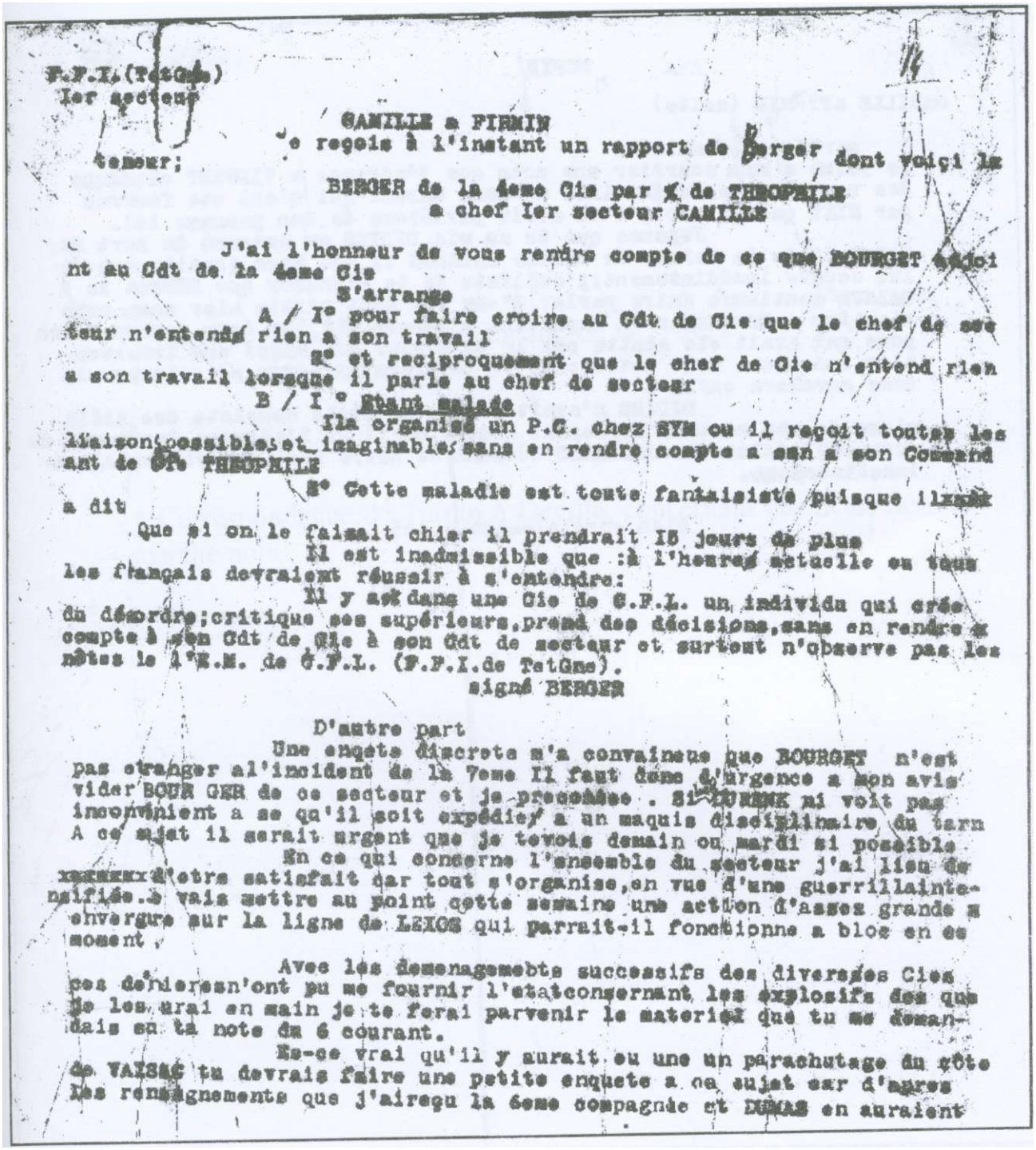

F.F.I.(TotGne)
Ier secteur

CAMILLE a FIRMIN

Je reçois à l'instant un rapport de Berger dont voici la teneur;

BERGER de la 4ème Cie par X de THEOPHILE
a chef Ier secteur CAMILLE

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que BOURGET adjoint au Cdt de la 4ème Cie
S'arrange
A / I° pour faire croire au Cdt de Cie que le chef de secteur n'entend rien a son travail
2° et reciproquement que le chef de Cie n'entend rien a son travail lorsque il parle au chef de secteur
B / I ° Etant malade
Ila organisé un P.C. chez SYM ou il reçoit toutes les liaison possible et imaginable sans en rendre compte a sen a son Commandant de Cie THEOPHILE
2° Cette maladie est toute fantaisiste puisque il m'a dit
Que si on le faisait chier il prendrait 15 jours de plus
Il est inadmissible que :à l'heure actuelle ou tous les français devraient réussir à s'entendre:
Il y a dans une Cie de C.F.L. un individu qui crée du désordre;critique ses supérieurs,prend des décisions,sans en rendre compte à son Cdt de Cie à son Cdt de secteur et surtout n'observe pas les mêtes le 1°E.M. de C.F.L. (F.F.I.de TotGne).
signé BERGER

D'autre part
Une enquete discrete m'a convaincue que BOURGET n'est pas etranger al'incident de la 7ème Il faut donc d'urgence a mon avis vider BOURGER de ce secteur et je procederai . Si DURAND ni voit pas inconvinient a ce qu'il soit expédier a un maquis disciplinaire du tarn A ce sujet il serait urgent que je tevois demain ou mardi si possible
En ce qui concerne l'ensemble du secteur j'ai lieu de xxxxxxx d'etre satisfait car tout s'organise,en vue d'une guerrillainte-nsifiée.Je vais mettre au point cette semaine une action d'assez grande envergure sur la ligne de LEZIGNAN qui parrait-il fonctionne a bloc en ce moment .
Avec les demenagemebts successifs des diverses Cies ces derniersn'ont pu me fournir l'etatconcernant les explosifs dès que je les urai en main je te ferai parvenir le materiel que tu me demandais en ta note du 6 courant.
Ne-ce vrai qu'il y aurait eu une un parachutage du côté de VAISSAC tu devrais faire une petite enquete a ce sujet car d'autres les renseignements que j'airecu la 6ème compagnie et DUMAS en auraient

Correspondance de Camille à Firmin, concernant un rapport de Berger qui demande des sanctions contre Bourget, adjoint au Cdt de la 4ème Cie

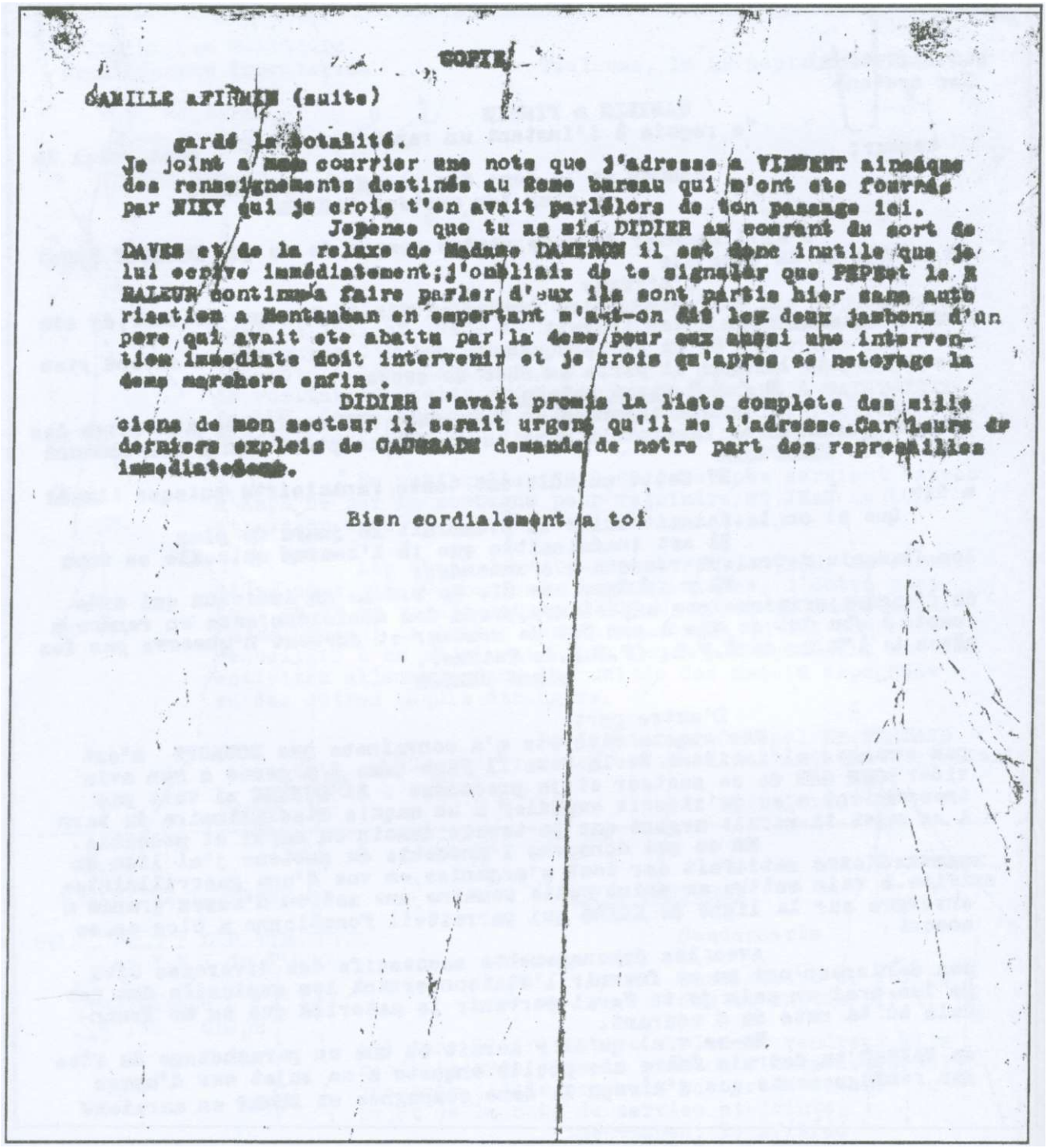

COPIE

CAMILLE à FIRMIN (suite)

garde la totalité.
Je joint à mon courrier une note que j'adresse à VINCENT ainsique des renseignements destinés au 8ème bureau qui m'ont été fournis par NIXY qui je crois t'en avait parlé lors de ton passage ici.
Jepense que tu as mis DIDIER au courant du sort de DAVES et de la relaxe de Madame DAMERON il est donc inutile que je lui ecrive immédiatement;j'oubliais de te signaler que PEPEet le RALEUR continue à faire parler d'eux ils sont partis hier sans autorisation a Montauban en emportant m'a-t-on dit les deux jambons d'un pere qui avait été abattu par la 4ème pour eux aussi une intervention immediate doit intervenir et je crois qu'après ce nettoyage la 4ème marchera enfin .
DIDIER m'avait promis la liste complete des mille ciens de mon secteur il serait urgent qu'il me l'adresse.Car leurs derniers exploits de CAUSSADE demande de notre part des represailles immédiates.

Bien cordialement à toi

Correspondance de Camille à Firmin, concernant un rapport de Berger qui demande des sanctions contre Bourget, adjoint au Cdt de la 4ème Cie

* Rapport de Deville, Commandant de la 7ème Cie,
contre C. Adjudant-Chef.

* Signalement de deux miliciens cherchant à entrer au maquis.

* Correspondance de Turpin à Deville, concernant des actes de marché noir.

DOCUMENT 12

F.F.I. de T-&-G
Secteur NORD-EST
7ème Compagnie

Rapport DEVILLE, Commandant
de la 7 ème Compagnie

Contre C. adjudant-chef

Lors de la manifestation patriotique du 14 Juillet 1942, a procédé sur les indications de Mme GALABERT à l'arrestation de celui qui portait la gerbe au monument. Il a en outre, fait un rapport faux contre CAMILLE (CABAROQUE) l'accusant d'être un dangereux communisant (voir rapport à la Préfecture) ce qui a valu à CAMILLE sa résidence assignée à MONTAIGU.

A la suite du parachutage en Novembre 1943, de St-Georges, ayant appris que certaines cellules avec parachute se trouvaient encore sur le terrain, a prévenu immédiatement les autorités allemandes. Il a en outre, signalé par message au Commandant de gendarmerie de MONTAUBAN, la présence des maquis du Lot chez DE BELLEFONT à BELFORD.

A fait l'arrestation d'un réfractaire à St-CIRQ malgré un avertissement de notre maquis.

L'adjudant C. a toujours exécuté avec trop de zèle les ordres de Vichy sans tenir compte des suites.

En foi de quoi, je faisla présente déclaration.

Le Commandant de la 7ème Compagnie

Rapport de Deville, Commandant de la 7ème Cie,
contre C. , Adjudant-Chef

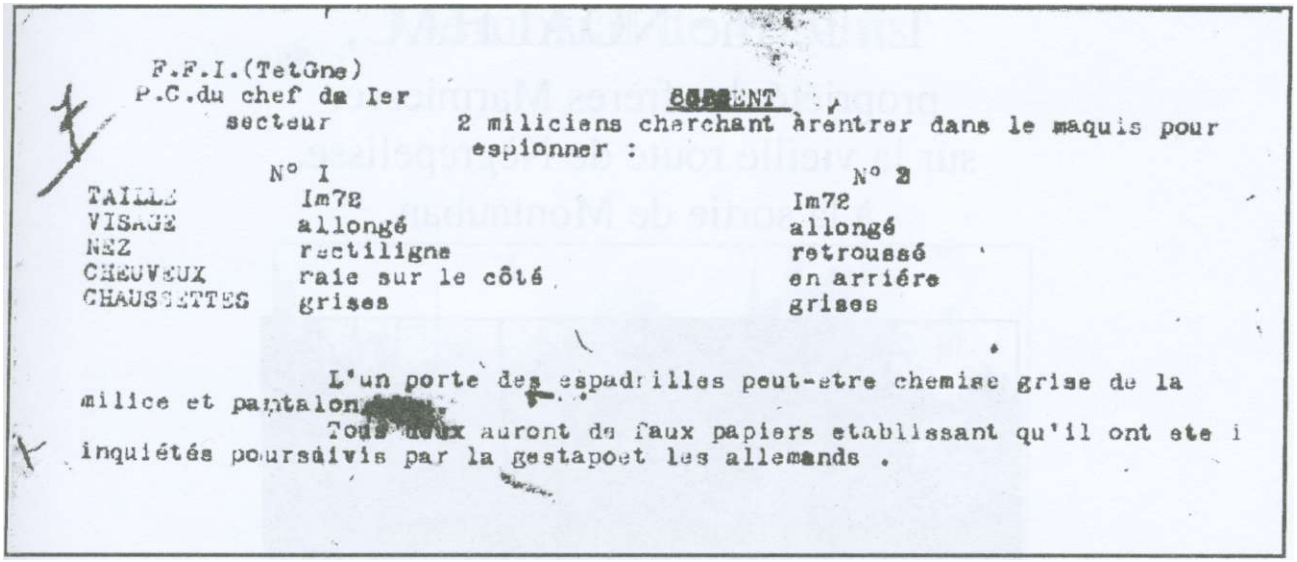

F.F.I.(TetGne)
P.C.du chef de Ier secteur

SIGNALEMENT

2 miliciens cherchant à rentrer dans le maquis pour espionner :

	N° I	N° 2
TAILLE	Im72	Im72
VISAGE	allongé	allongé
NEZ	rectiligne	retroussé
CHEVEUX	raie sur le côté	en arriére
CHAUSSETTES	grises	grises

L'un porte des espadrilles peut-etre chemise grise de la milice et pantalon [redacted].

Tous deux auront de faux papiers etablissant qu'il ont ete i inquiétés poursuivis par la gestapoet les allemands .

Signalement de deux miliciens cherchant à entrer au maquis

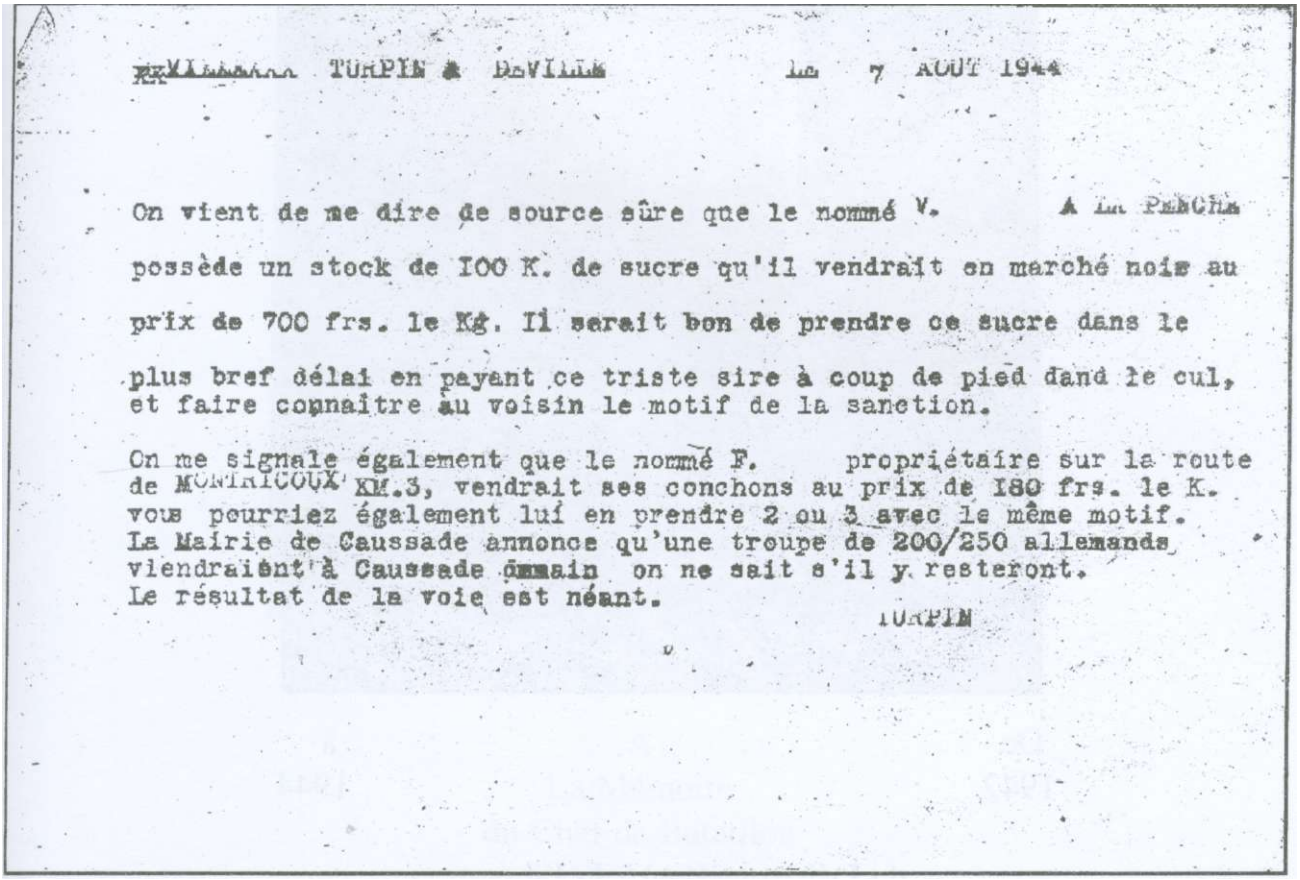

TURPIN à DEVILLE le 7 AOUT 1944

On vient de me dire de source sûre que le nommé V. à La Peroche possède un stock de 100 K. de sucre qu'il vendrait en marché noir au prix de 700 frs. le Kg. Il serait bon de prendre ce sucre dans le plus bref délai en payant ce triste sire à coup de pied dand le cul, et faire connaitre au voisin le motif de la sanction.

On me signale également que le nommé F. propriétaire sur la route de MONTAICOUX KM.3, vendrait ses conchons au prix de 180 frs. le K. vous pourriez également lui en prendre 2 ou 3 avec le même motif.
La Mairie de Caussade annonce qu'une troupe de 200/250 allemands viendraient à Caussade demain on ne sait s'il y resteront.
Le résultat de la voie est néant.

TURPIN

Correspondance de Turpin à Deville, concernant des actes de marché noir

La ferme NOALHAC,

propriété des frères Marmiesse, sur la vieille route de Nègrepelisse, à la sortie de Montauban

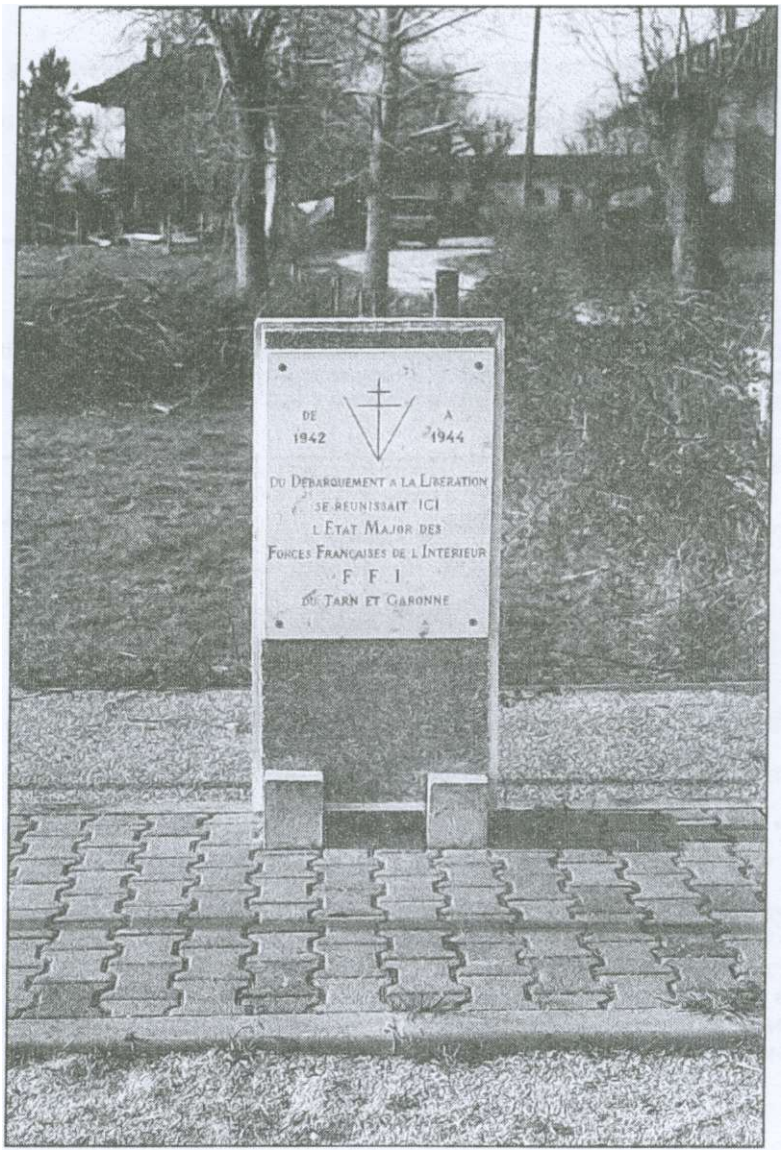

De 1942 à 1944

du Débarquement à la Libération
se réunissait ici
L'Etat-Major des
FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR
F.F.I.
du Tarn-et-Garonne

Mémorial de Caylus

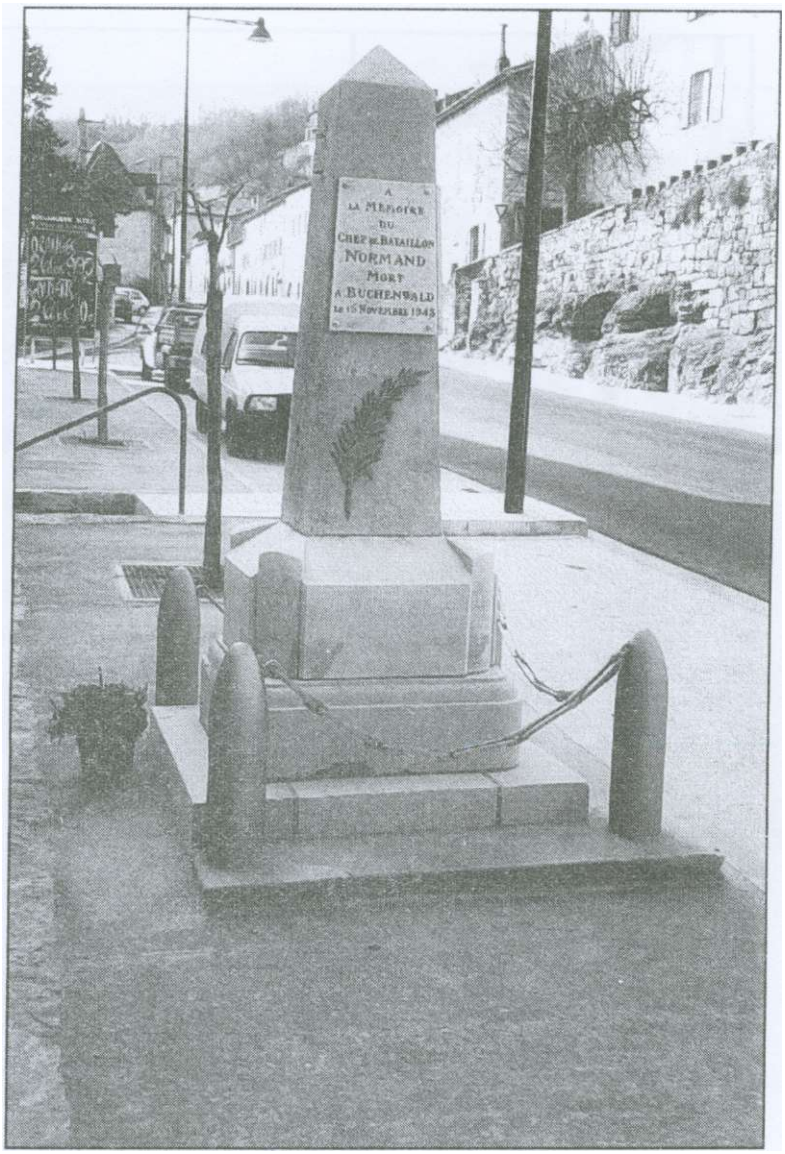

La Mémoire
du Chef de Bataillon
NORMAND
mort
à BUCHENWALD
le 15 Novembre 1943

Mémorial de Caylus

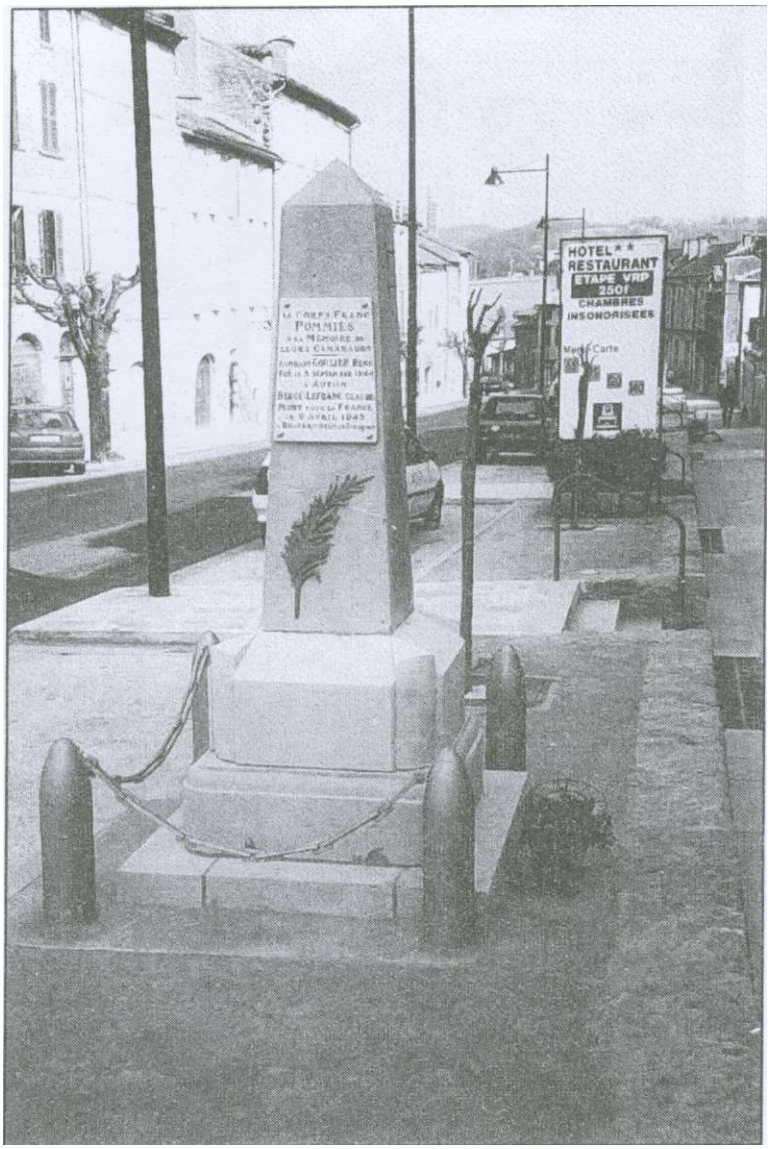

Le Corps Franc
POMMIÈS
à la mémoire de
leurs camarades
Aspirant GOULIER René
tué le 8 Septembre 1944
à AUTUN
BERGÉ-LEFRANC Claude
mort pour la FRANCE
le 9 Avril 1945

Camp militaire de Livron

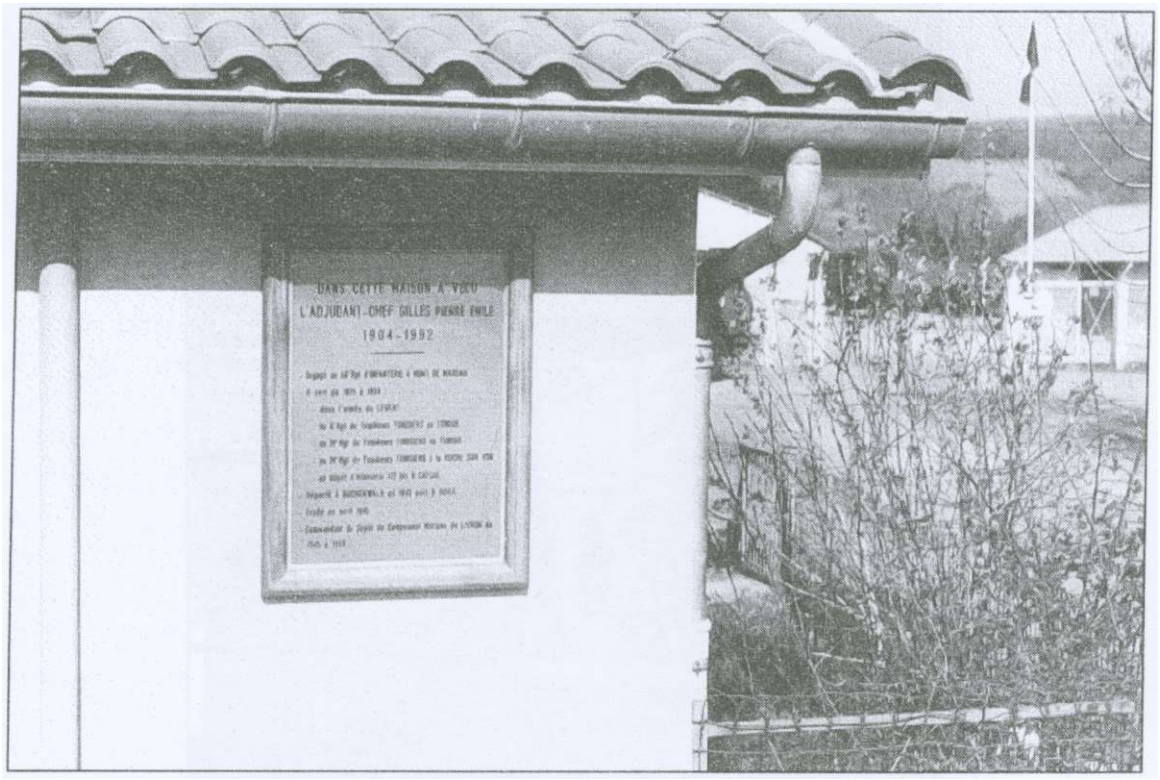

Dans cette maison a vécu
l'Adjudant-ChefGILLES Pierre Emile
1904- 1992

Déporté à BUCHENWALD en 1943
puis à DORA
Evadé en Avril 1945
Commandant du Dépôt de Campement Militaire
de LIVRON

Camp de Caylus

A la Mémoire
du Lt Colonel
NORMAND
Commandant le Camp
de CAYLUS
Arrêté le 30 Mars 1943
par la Gestapo
Mort pour la FRANCE
au Camp de BUCHENWALD
le 15 Novembre 1943

I

Camp de Caylus

Manuel AZEVEDO
a été
lâchement assassiné
par les ALLEMANDS
le 1er juin 1944

Autres formations

• Le maquis F.T.P.F. Louis SABATIE (d'après Jean VIGNOBOUL)

C'est en juillet 1943 que va se constituer le noyau du futur maquis. La direction interrégionale des Francs tireurs et partisans Français (F.T.P.F.), sur proposition d'André Delacourtic dit "Arthur" a pris cette décision pour étendre le champ d'action de l'organisation. Les premiers éléments en seront d'une part des résistants du Lot-et-Garonne dont Lucien Naulet et, d'autre part, des membres de la Phalange antinazie (P.A.N.) organisée à Montauban par Louis Sabatié.

Le choix du lieu est dicté par les conditions favorables à la clandestinité du groupe ; de surcroît à Saint-Antonin se trouve une organisation clandestine du P.C.F. qui est en mesure d'apporter son aide au ravitaillement.

Les premiers mois sont difficiles. Deux problèmes : d'abord la pénurie alimentaire malgré l'aide apportée par les militants locaux, ensuite l'insuffisance d'armement et de matériel, réduisant le groupe à une relative inactivité.

Devant cette situation sera décidée fin septembre 1943 une dispersion provisoire. Début 1944, le retour se fera dans le cadre d'un maquis F.T.P-M.O.I (M.O.I : main-d'œuvre immigrée). Dès lors, les progrès sont rapides : 200 kg d'explosifs sont récupérés à la cimenterie de Lexos ; des aides extérieures dont celle de l'abbé Glasberg permettent d'obtenir des mitraillettes, des munitions et du plastic. Des mousquetons et des cartouches sont récupérés à la suite de coups de mains sur la gendarmerie.

A la fin du premier trimestre 1944, les effectifs s'accroissent.

Le maquis, d'abord appelé «réduit MOCQUET», du nom d'un jeune communiste pris en otage et fusillé par les Allemands à l'âge de 17 ans à Châteaubriand en Loire Atlantique, en 1941, prend en février 1944 le nom de Louis SABATIE, en l'honneur du jeune résistant, chef de la Phalange antinazie, fusillé par la milice après arrêt de la cour martiale de Toulouse le 27 février 1944, à l'âge de 19 ans.

Une discipline stricte, des changements de lieux d'implantation assez fréquents (six en une année) lui assurent une sécurité relative en même temps que s'améliorent ses moyens de déplacement grâce à un camion et des voitures récupérées dans le secteur.

Localisé d'abord sur le plateau de Vinchet, au sud-ouest de Saint-Antonin, après le débarquement du 6 juin, il occupe au lieu-dit «Vidal» un hameau en ruine, et à la fin du mois de juillet, il s'installe sur l'autre rive de l'Aveyron dans une ferme abandonnée du ROC d'ANGLARS jusqu'à la Libération.

Ses premières actions sont essentiellement des sabotages répétés à l'explosif notamment d'une ligne à haute tension dans la région de Caylus puis, à partir de juin 1944, c'est le tour des

voies ferrées, en particulier la ligne Toulouse-Paris sur plusieurs kilomètres entre Albias et Réalville, rendue inutilisable dès la fin juillet.

Dans la nuit du 12 au 13 juin, un détachement du maquis participe à l'attaque de la prison de Gaillac (Tarn) pour libérer une quarantaine de résistants menacés de déportation et du 14 au 18 juillet un de ses groupes est engagé à Carmaux pour appuyer la grève insurrectionnelle des mineurs.

Le 18 août 1944, un détachement commandé par Lucien NAULET et Georges ESTIVAL, informé par des cheminots, se dirige vers Lavilledieu. Au matin de ce jour, une douzaine de jeunes Francs-tireurs et partisans effectue un coup de main heureux sur un train militaire de l'organisation TODT, qui stationne en gare.

L'expédition fut couronnée de succès : 21 prisonniers, 1 tonne et demie d'armes et de matériel saisie, la locomotive sabotée, l'aiguillage détruit.

En fin de matinée, 3 camions prennent le chemin du retour, via Meauzac, Lafrançaise, Leribosc, Mirabel. Vers 17 heures, dans Réalville, en traversant le passage à niveau, les maquisards sont accrochés par un camion allemand venant de Caussadc. Le combat est inégal. Les Francs-tireurs décrochent, abandonnant leurs prisonniers et leur butin. C'est au cours du décrochage que Jacques RODRIGUEZ (17 ans) était tué sur la route de Mirabel, un peu avant le pont sur la Lere, et que Jacques VIRAZEL (18 ans) était fait prisonnier. Conduit d'abord à la Kommandatiir de Montauban pour être interrogé, puis à Caussade où il fut torturé, malgré la souffrance des blessures et des coups, ce dernier ne livre pas ses camarades et fut fusillé en bordure de la route nationale entre Réalville et Caussade.

Le 19 août, le groupe F.T.P Louis SABATIE est chargé par l'Etat-Major F.F.I. de se porter sur la nationale 658 entre Saint-Antonin et Laguépie pour interdire tout déplacement ennemi en direction de l'est.

Ce même jour, vers 15 heures, une colonne allemande forte d'environ 400 hommes, arrive aux portes de Montauban. Le combat s'engage et dure jusqu'à la nuit.

Le 20 aôut, à 3 heures 45, le Colonel NIL et le Colonel LARZAC donnent ordre aux F.T.R d'occuper des emplacements définis avant midi par tous moyens. Le groupe se placera dans la zone s'étendant du Rond au passage à niveau de Lalande, prendra liaison à gauche avec DUMAS au Rond et à droite avec BRISEFER à la lisière est du champ de manœuvre : mise en place à 5 heures 30.

Mais, pendant la nuit, les Allemands décrochent. Au matin, la colonne allemande est à nouveau repérée, se dirigeant vers la vallée de la Tauge. Elle est accrochée à la descente de la Clare, près de Genebrières, sur la Salvetat-Belmontet par la 3ème Compagnie A.S., le groupe M.O.I. et le groupe F.T.P. "TOM" qui aura un tué : le jeune DOMPEYRE. Nouvel accrochage sur la Vinousc. Elle tranchit le Tescou au crépuscule, monte sur Puylauron, tourne à Varennes, descend sur Villebrumier qu'elle atteint à minuit, franchit le Tarn et passe le reste de la nuit à Nohic.

Le 21 aôut, au matin, elle entre en Haute-Garonne.

Après la libération du Tarn-et-Garonne, le maquis sera le noyau constitutif du bataillon Louis SABATIE sous les ordres du Commandant Sylvère. Il participera aux combats pour la libération de la pointe de Grave.

La résistance en pays de Serres

8ème Cie A.S.

Implantation de la 8ème Cie A.S. en pays de Serres

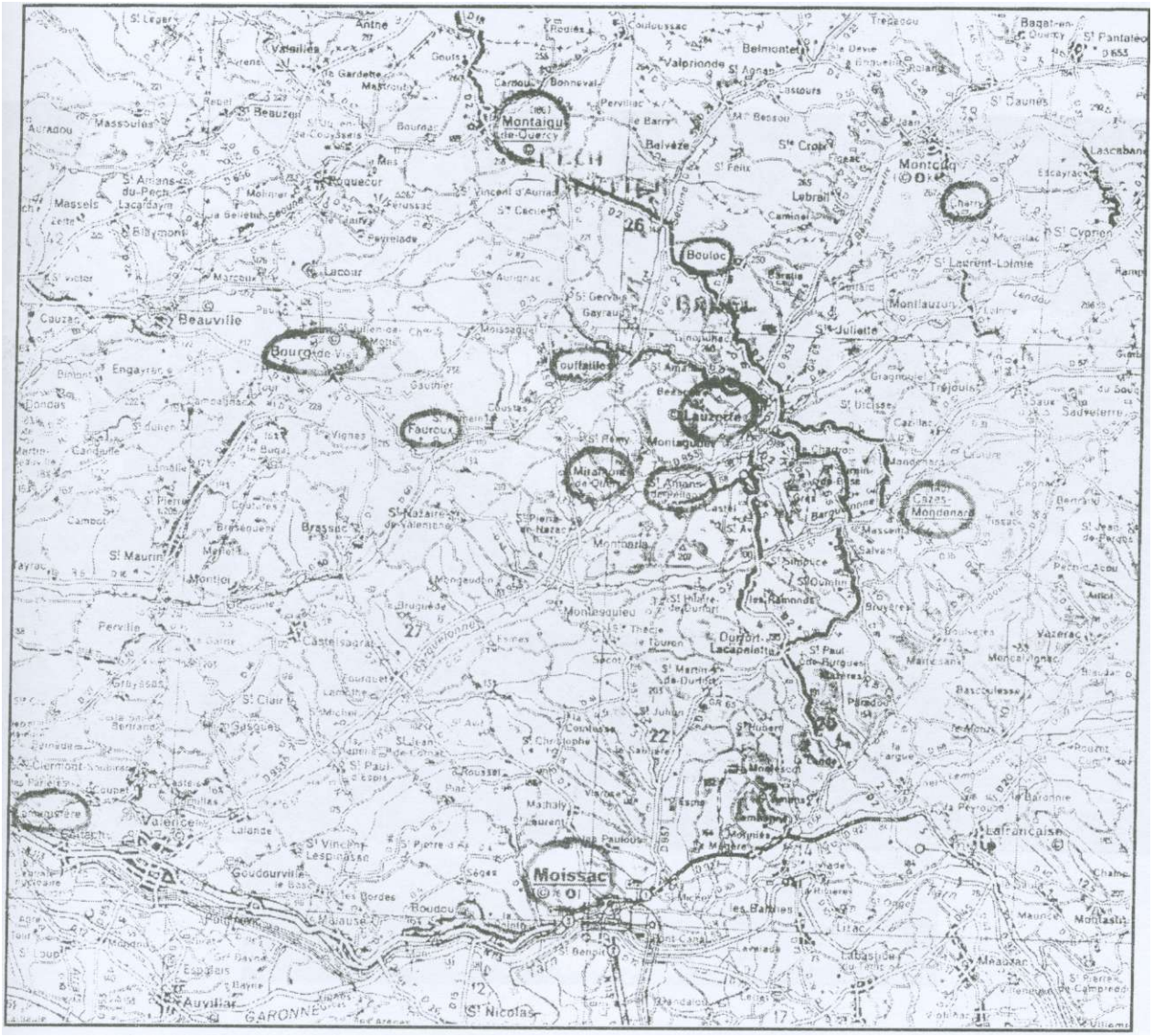

BANEL (TONNEAU) = Parachutage du 16 avril 1944
PECH BERTHIER (MANIOC) = Parachutages des 30 mai et 29 juillet 1944

Cinquantième Anniversaire de la Libération à Montaigu

de gauche à droite

PALIS	Président Départemental de l'ANACR
COMBEDOUZOU	Maire de Montaigu
DUPLAN	Colonel NIL
Mme TOESCA	Chef de cabinet du sous-préfet de Castelsarrasin
BRUNET	Conseiller général du canton de Montaigu
André CAILLAU	Président cantonal des Anciens Combattants de la Résistance

Stèle commémorative de Grandval

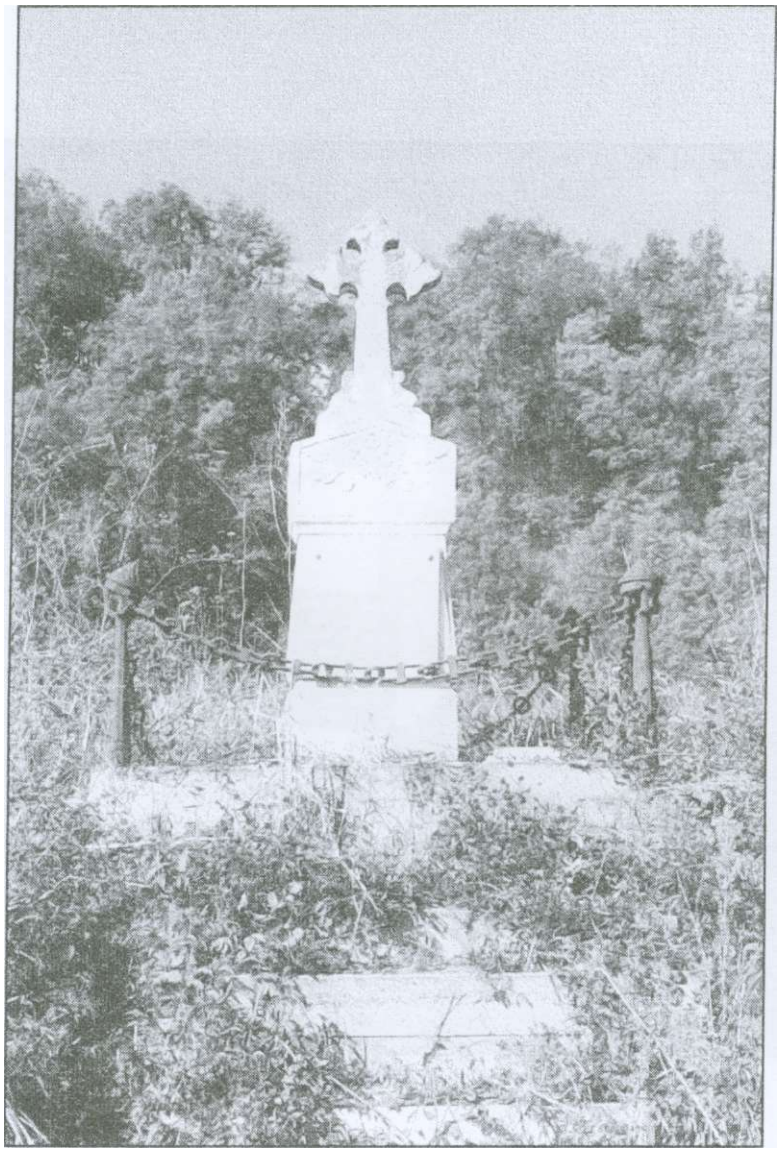

En souvenir de
deux patriotes
GIL René
né le 24 mars 1920 à Monpellier
BAGET Pierre
né le 21 mars 1921 à Bordeaux
abattus le 16 mai 1944
par les Allemands

Stèle "Mosquito" à Lamagistère
Pont du canal - Route de Saint-Maurin

Emmanuel SALVADOR
mort pour la FRANCE
au cours d'une opération
sur voie ferrée
le 16 Août 1944

FRANÇAIS
N'OUBLIONS
JAMAIS

Stèle J.L. DEMEURS à Valromane

Respectez ce lieu
remémorant dans la
clandestinité la présence en 1944
de Résistants et Réfractaires
de la 8ème Cie de l'Armée Secrète
de Tarn-et-Garonne
Ici
le 16 mars 1992
furent dispersées les cendres
de J.L. DEMEURS
Sous-Lieutenant Chef de Section

Terrain de parachutage de Banel (près Bouloc)

pseudonyme = Tonneau

Parachutage du 16 avril 1944 = 16 containers

Jean CABRIT et André CAILLAU

La Tuque de Pech Berthier (près Montaigu)

Pseudonyme = Manioc

2 parachutages du 30 mai et 29 juillet 1944 = 60 containers

André CAILLAU. Louis OLIVET, Jean CABRIT, Henri DELPECH

Lors de l'inauguration en septembre 1992 sur le plateau de Valromane, commune de Montagudet, d'une stèle à la mémoire de Jean-Louis DEMEURS, stèle dréssée au poste de guet de la 2ème section de la 8ème Compagnie A.S., le Colonel NIL faisait parvenir le message suivant :

«Etant nommé par le C.N.R., chef régional de l'armée Secrète (C.F.L.), j'ai du, fin 1941, organiser des réseaux de résistance dans le département de Tarn-et-Garonne.

J'ai contacté, fin octobre 1941, Armand CABRIT, qui m'a été présenté par PAGES et VENDOINE, deux responsables du secteur de Montauban, afin de former un réseau de Résistance au Nord du département.

C'est le 12 avril 1942 que ce réseau, futur noyau de la 8ème Compagnie A.S., fut créé. Ce même jour, CABRIT me fit rencontrer les camarades qu'il avait choisis : Albert CAILLAU (chef de la section de Montaigu), Etienne LAFARGUE (chef de la section de Lauzerte), Marius LACOSTE (chef de la section de Miramont), Léon MAINGUY (chef de la section de Bourg de Visa)

A l'automne 1943, avec CABRIT, LAFARGUE et CAILLAU, nous sommes allés reconnaître les futurs terrains de parachutages de Banel, près Bouloc, et de Pech Berthier, près Montaigu. Le 26 avril 1944, 16 containers étaient largués sur Banel. Les 30 mai et 29 juillet 1944, 60 containers l'étaient également sur Pech Berthier.

CABRIT et son ami CAILLAU gardèrent le commandement de la 8ème Compagnie jusqu'au 2 mars 1944, date à laquelle ils me proposèrent DOUET (lieutenant de réserve), percepteur à Montaigu, résistant de la première heure, comme chef militaire de la 8ème Compagnie. DOUET me fut présenté par CAILLAU dans les locaux de l'école de Saint Amans-de-Pellagal, où se trouvait Jean-Louis DEMEURS, instituteur et résistant. DOUET ayant accepté sa mission, il fut décidé qu'il prendrait le pseudonyme de «VINCENT»et le commandement de la 8ème Compagnie. Lors de cette réunion étaient présents : A. CABRIT, A. CAILLAU, E. LAFARGUE, SEGONNE, DEMEURS, DOUET et DUPLAN (alias NIL).

La 8ème Compagnie continua sa mission : parachutages, camouflage d'armes et de réfractaires, sabotages des ponts routiers et des voies ferrées, jusqu 'à la prise de Moissac les 19 et 20 août 1944 et la poursuite de l'ennemi jusqu'à Lac aune le 26 août.

Après avoir accompli sa mission, elle fut dissoute le 2 septembre 1944.»

A ce texte, apportons les précisions suivantes sur l'origine et la formation de la 8ème Compagnie A.S., ainsi que son évolution jusqu'à la Libération (témoignages recueillis auprès de Jean CABRIT et André CAILLAU).

Armand CABRIT, né le 17 septembre 1894, commerçant à Miramont de Quercy, a été contacté le 26 octobre 1941 par Noël DUPLAN (Daniel, Chopin, Nil) chez André PAGES, 99 Faubourg Lacapelle, à Montauban, en présence de VANDOINE, responsable d'un secteur urbain, afin de former un réseau de résistance au Nord du département de Tarn-et-Garonne.

Armand CABRIT ayant accepté prit le pseudonyme de «RAYMOND». NIL lui confia alors l'organisation de la Résistance dans les trois cantons de Bourg de Visa, Montaigu et Lauzerte, dans les délais les plus brefs.

Armand CABRIT contacte à son tour des éléments sûrs, qui n'acceptent pas la défaite et l'occupation de la FRANCE :

- le 28 octobre 1941, Albert CAILLAU (Responsable du secteur de Montaigu) et Marius LACOSTE (Responsable du secteur de Miramont)
- le 29 octobre 1941, Etienne LAFARGUE (Responsable du secteur de Lauzerte).

Le 10 novembre 1941, Armand CABRIT et Albert CAILLAU recrutent Léon MAINGUY (Responsable du secteur de Bourg de Visa) qui occupait la fonction de contrôleur du ravitaillement pour les trois cantons, mais qui avait toujours manifesté des sentiments anti-nazi.

A ce groupe initial, sont venus se joindre :

- en janvier 1942 : Jean CABRIT (Georges) de Miramont, SEGONNE (Yser) de Lauzerte, PAX (Lulu) de Lauzerte.
- en février 1942 : André RICHARD, instituteur à FAUROUX.
- en avril 1942 : REYNÈS, minotier à Brassac, Jean VAQUÉRO de Miramont, Georges DALOPT de Miramont, Marius CACHARD, Élie FRÉZALS, Alfred BRUGUIÈRES, tous trois de Miramont.
- en octobre 1942 : Roger BARRET de Miramont.
- en 1943, entre autres : Jean-Louis DEMEURS, instituteur à Saint Amans de Pellagal - CAPITAINE de Lauzerte - LÉONÉTOU, instituteur à Touffailles.

Le 12 avril 1942, une réunion des quatre responsables de secteur se tient chez Armand CABRIT, à Miramont, en présence de NIL. Ainsi est officialisée la création d'un réseau de Résistance au Nord du département de Tarn-et-Garonne, futur noyau de la 8ènK Compagnie A. S. Ces quatre hommes, qui acceptent ainsi la lourde responsabilité de la clandestinité, sont homologués par Londres «Chef de Section : agent P.l», pour leurs cantons respectifs.

Fin septembre 1943, le Colonel NIL, sous la conduite de A. CABRIT, A. CAILLAU et E. LAFARGUE, vient reconnaître les futurs terrains de parachutage, choisis par ces derniers. Leur préférence va à un premier terrain situé au lieu-dit Banel, à 2 km environ à l'Ouest de Bouloc, au nord de Lauzerte. Allongé du Nord-Est au Sud-Ouest, il se présente comme une grande cuvette, recouverte de prairies, d'accès facile, bordé par un chemin communal, dans un environnement isolé, à l'écart de toute population. La seule ferme située à proximité est habitée par des gens sûrs.

Le deuxième terrain est localisé près de Montaigu de Quercy à environ 2 km au Sud, sur un plateau rocailleux, surmonté d'une éminence de calcaire blanchâtre : la Tuque de Pech Berthier. Etendu d'Est en Ouest, il est longé par la route qui va de Lauzerte à Montaigu. Une ferme sure (MOULIS), en bordure, peut servir d'abri éventuel.

Les deux terrains sont homologués, sous les pseudonymes de TONNEAU et MANIOC, et leurs coordonnées transmises à Londres, par MEAUZAC, spécialiste du S.A.P. auprès de NIL. Les messages, émis par la B.B.C., relatifs à ces terrains, annonçant les parachutages, sont : «Le dromadaire traverse le désert» pour l'un, «Je prends pile et vous face» pour l'autre. Une lettre est affectée à chaque localisation : ainsi la lettre L pour Pech Berthier, qui devra être matérialisée sur le sol par des foyers allumés à l'approche des avions.

Armand CABRIT et Albert CAILLAU assurent le commandement de la 8ème Compagnie qui s'étoffe en hommes, jusqu'en mars 1944. En effet, après les volontaires locaux, affluent bientôt les réfractaires au S.T.O., la plupart venant de l'extérieur, tous clandestins. La compagnie compte alors une centaine d'hommes sur les trois cantons. Ainsi apparaît la nécessité d'un commandement militaire. Le 2 mars 1944, Albert CAILLAU présente au colonel NIL, dans les locaux de l'école de Saint Amans de Pellagal où Jean-Louis DEMEURS est instituteur, Jean DOUET, percepteur à Montaigu, officier de réserve. Ce dernier ayant accepté la mission proposée, prend le pseudonyme de «VINCENT», en même temps que le commandement militaire de la 8ème Compagnie et du secteur. Lors de cette désignation étaient présents : A. CABRIT, A. CAILLAU, LACOSTE, SEGONNE, DEMEURS et DUPLAN. Cependant Armand CABRIT et Albert CAILLAU gardèrent la responsabilité de la Résistance dans les trois cantons.

Trois sections sont constituées :

- à Grandval (Montaigu), commandée par RIGAUD
- à Valromane (Lauzerte), commandée par DEMEURS
- à Cazillac (Cazes Mondenard)

En tout, 75 hommes environ, pour la plupart réfractaires au S.T.O.

Un élément de Corps Franc, fort de 4 hommes, est créé sous les ordres d'Émile QUÉMÉRÉ, venant des maquis du Lot. Celui-ci, âgé de 23 ans en 1943, refuse le S.T.O. et fait le choix difficile de combattre l'envahisseur. Avec deux de ses frères cadets, Jean et Christophe, il s'engage dans le maquis lotois FRANCE-LIBERTÉ. Au cours d'un engagement meurtrier à Larnagol, près de Carjac, Christophe trouve la mort avec dix de ses camarades. Jean est fait prisonnier et dirigé sur le camp de MATHAUSEN où il périra. Emile rejoint alors la 8ème Compagnie A.S. qui regroupe les résistants des cantons de Lauzerte, Montaigu et Bourg de Visa. Le capitaine VINCENT lui fait confiance au regard de ses états de service et lui confiera diverses missions périlleuses dans les semaines qui précèdent et suivent le jour du débarquement en Normandie.

Par ailleurs, par suite d'une augmentation des effectifs, une section de la 8ème Compagnie est détachée à Pech Vert, au Nord de Mouillac, où elle cohabite avec la 4ème Compagnie.

Duplan (NIL) est venu inspecter le fonctionnement de la 8ème Compagnie cinq ou six fois entre mars et août 1944. La dernière fois, il était accompagné d'un de ses adjoints PRUET (PRAT, MAISON). Ils se déplaçaient à vélo, venant de Cabertat, et ont passé la nuit à la ferme des grands parents CABRIT à Miramont.

Le 26 avril 1944, après les deux messages précurseurs de la matinée, le dernier message annonçant un parachutage pour le soir même est reçu, vers 21 h, sur les ondes de la B.B.C. C'est le terrain de BANEL, près Bouloc, qui a été choisi. Les convocations sont immédiatement répercutées. Une vingtaine d'intervenants sont rassemblés peu après 22 h sur le causse, à proximité du terrain. En ce début de printemps où les soirées sont encore fraîches, la nuit étoilée respire une végétation en éveil. Comme le sont vingt paires d'yeux, scrutant le ciel à l'horizon. Personne ne bouge. Tous écoutent. Le silence. Et puis, tout à coup, peu après minuit, un bruit caractéristique de moteur. Cela vient du Sud, du côté des Pyrénées. Tous se sont levés, ombres noires tournées vers la providence. C'est lui. Oui, c'est bien lui. A présent nul doute. Il se rapproche. Aux feux ! Chacun court à son fagot ou à sa botte de paille. En quelques dizaines de secondes, le terrain est balisé. L'appareil est déjà là. Il passe une première fois, vire à basse altitude et survole la piste de feu d'Ouest en Est. Une, puis deux, dix, seize corolles multicolores s'ouvrent dans la nuit, se couchent pour la plupart dans la cuvette que présente le terrain. Les hommes courent. Leur émotion est intense. Les containers, longs cigares de métal, alourdis de leur chargement d'armes, gisent, de loin en loin. L'appareil s'est éloigné. La nuit a retrouvé son calme. Les feux sont éteints. Il s'agit à présent de récupérer tous les containers et leurs parachutes. Les hommes s'activent, montent le tout sur la petite route où attendent les véhicules gazogènes (camions SAURER appartenant à REYNES et CAPITAINE). Une heure plus tard, les armes reçues sont à l'abri.

Ce sera le seul parachutage effectué sur le terrain de Banel. Les parachutages suivants seront réalisés les 30 mai et 29 juillet 1944 à Pech Berthier, près de Montaigu. Soixante containers y seront largués. Le dernier parachutage, ayant été probablement repéré par dénonciation, une unité allemande fut dépêchée sur les lieux. Mais, soit qu'elle fut insuffisamment informée, soit qu'elle eut craint de tomber dans une embuscade, elle fit demi-tour à moins de 2 km du terrain de Pech Berthier. Le lendemain cependant, des troupes d'occupation investissaient la ferme MOULIS, en bordure du terrain. Madame MOULIS et sa fille, en l'absence du propriétaire, s'étaient dissimulées dans la cuve vide du chai et ne furent pas découvertes.

Au total, six tonnes d'armes et d'équipements militaires ont été reçues au cours de ces trois parachutages. Il s'agissait essentiellement de mitraillettes STEN, quelques THOMSON, des F.M. et des munitions correspondantes. Les armes furent de suite distribuées aux membres de la 8ème Compagnie, le surplus stocké et dispersé sur les trois cantons :

- par Albert CAILLAU, dans des fermes autour de Montaigu : DESMES à Saint Vincent, LACOSTE à Roquebrune, JAMBOU à la Rivière, RIGAL à Gouts, QUÉMÉRÉ à La Mourre, MOULYS à Sainte Cécile, LAGIER à Gouts, ALAZARD à la Faverie, BURC ancien maire de Belvèze.

- à Bourg de Visa, chez REYNES, minotier à Brassac.
- à Miramont, par Armand CABRIT et LACOSTE, avec la complicité du curé Jean VERGNES, originaire de Puylaroque. Ces armes furent cachées sur les voûtes de l'église de Saint Pierre de Nazac.
- à Lauzerte, au hameau Cazillac (ferme DELMAS) et dans un ancien moulin à vent en démolition.

Ces différents dépôts permettront d'apporter un supplément d'armement aux unités du secteur Nord-Est : 4ème et 7ème Compagnies A.S., à Pech Sec et Pech Vert, ainsi qu'au maquis F.T.P. de Saint Antonin.

Pendant les mois qui précèdent la Libération, on peut observer une activité accrue des troupes d'occupation et de la milice. Déjà, le 22 septembre 1943, Louis RESSES est arrêté et déporté au camp de DORA, d'où il ne reviendra pas.
Le 30 avril 1944, M. et Mme MAZOT, instituteurs à Roquecor, sont arrêtés par la gestapo et déportés, le premier à DACHAU, la seconde à COMPIEGNE.
Le 16 mai 1944, la gestapo d'Agen, assistée d'une section de S.S., et conduite par les miliciens H... et B..., lance une opération d'envergure sur Montaigu.
Dès le début de la matinée, vers 6h, Albert CAILLAU était parti, avec son véhicule gazogène, apporter du ravitaillement fait de vivres anglais parachutés, à un groupe de maquisards faisant mouvement depuis Montpezat et se trouvant à la lisière du Lot, sans avoir mangé depuis plusieurs jours. Ce groupe d'une dizaine d'hommes se repliait après les événements tragiques survenus à Montpezat et à La Salvetat le 2 mai.

Ce petit groupe de maquisards s'était dispersé dans la région de Montaigu. L'un d'eux BISMES (HUBERT) fut chargé de contacter les responsables de la 8ème Compagnie, Albert CAILLAU et le Capitaine VINCENT, afin de réorganiser ce noyau de résistants dont un ancien du maquis d'Ornano, Jean RIGAUD (dit PETIT PERE) avait pris le commandement.

Ces deux hommes s'étaient présentés à la boulangerie CAILLAU au petit matin. Albert CAILLAU, prévenu, avait aussitôt apprêté sa camionnette. Emmenant avec lui Bismes et Rigaud, il était parti vers les fermes Desmes à Saint Vincent et Lacoste à Roquebrune retirer les vivres nécessaires à leurs camarades. Au retour, Albert CAILLAU s'arrête à LA FAVERIE, devant la ferme ALAZARD, peu avant Montaigu, pour demander des renseignements à MAINGUY fortuitement là. Il voit alors passer la voiture de B..., auxiliaire de la gestapo, qui se dirige vers Montaigu. Quelques minutes après, B... réapparait, suivi de véhicules allemands. B... désigne de la main Albert CAILLAU à ses accompagnateurs. Ce dernier est immédiatement arrêté, en même temps que BISMES et RIGAUD qui se trouvaient toujours dans la camionnette, et MAINGUY avec lequel il conversait.

Les hommes de la gestapo sont évidemment bien renseignés et sont conscients d'arrêter un «responsable» qui en sait long. Ainsi, les agents locaux de la gestapo qui informaient si bien leurs maîtres, avaient ce jour-là complété leur besogne sur le terrain en participant avec zèle à l'arrestation d'Albert CAILLAU. Suite à cette trahison, les deux miliciens furent exécutés.

Parallèlement à cette arrestation, vers 10 h, le maquis de GRAND VAL est attaqué par une colonne allemande. Deux réfractaires du S.T.O. : BAGET Pierre (23 ans) et GILLES René (24 ans) sont abattus.

Toujours ce même jour, est également arrêté Jean CHAUDEZAYGUES de Courbiac. DOUET (Capitaine VINCENT) est vainement recherché chez M. ECHE, instituteur à Montaigu, puis chez Marc BAYOU, vétérinaire. Ce dernier sera arrêté un mois plus tard.

Ce 16 mai 1944, Montaigu vit donc dans la peur : les volets sont clos. Les allemands, furieux, sillonnent les rues désertes. Une rafale de mitraillette est tirée sur André TOURNIÉ qui fuit à leur approche. Il ne sera pas atteint. La boulangerie CAILLAU est fouillée sans ménagement. La

mère et l'épouse d'Albert sont malmenées. Le jeune Raymond DECAUNES, se trouvant par hasard au fournil, est matraqué sans raison.

Le convoi allemand quitte enfin Montaigu en début d'après-midi, emmenant, outre Albert CAILLAU, Jean CHAUDEZAYGUES, Jean RIGAUD, BISMES et MAINGUY, au siège de la gestapo d'Agen, caserne LACUÉE. MAINGUY sera relâché le lendemain, faisant valoir sa fonction de contrôleur du ravitaillement.

Là, Albert CAILLAU subira de très durs interrogatoires et sera atrocement torturé. Il ne parlera pas.

Le 17 avril 1945, Albert CAILLAU sera l'objet d'une citation à l'ordre du Corps d'Armée, avec attribution de la Croix de Guerre avec étoile de vermeil : *«Résistant de la première heure, s'est dépensé sans compter pour soutenir et entraîner ses camarades. A été capturé par la gestapo, enfermé pendant quatre mois dans les prisons allemandes, a été odieusement torturé. A supporté, sans faiblir un seul instant, et n'a rien avoué, ni dit qui puisse trahir ses camarades. Est digne de la plus grande admiration. »*

En effet, aucun de ses amis ne sera inquiété, aucune ferme visitée, notamment les fermes DESMES et LACOSTE d'où il venait de retirer les vivres anglais au moment de son arrestation, et où se trouvait caché Jean DOUET (Capitaine VINCENT).

Ce dernier, lors des obsèques d'Albert CAILLAU, le mercredi 8 juillet 1959, exprimera son émotion dans l'éloge funèbre prononcé dans le petit cimetière de Saint Martin : *«Nous nous souvenons de ton magnifique comportement, face aux sinistres brutes de la gestapo, lors des terribles interrogatoires d'Agen et de Toulouse. Tu connaissais tout de notre organisation. Tu connaissais, pour nos trois cantons de Montaigu, Lauzerte et Bourg de Visa, et les chefs, et les hommes, et pourtant, aucun n 'a été inquiété.*

Nous savons que tes bourreaux ont tout fait pour te faire parler, et que, malgré le martyre que l'on te faisait subir, tu as eu la merveilleuse force, le merveilleux courage de te taire, de ne donner aucun nom.

Nous nous en souviendrons toujours.»

Après plus d'un mois de ce traitement, Albert CAILLAU est transféré, le 24 juin 1944, à la prison Saint Michel à Toulouse, où il partagera les derniers jours de sa détention avec André MALRAUX (Colonel BERGER), voisin de cellule.

Avec lui, avaient été amenés BISMES et Jean RIGAUD, dont les destins furent tragiquement différents. Le premier partira vers DACHAU dans le convoi de la mort du 2 juillet 1944 (d'où il reviendra épuisé). Le second sera fusillé avec tant d'autres dans la forêt de Bouconne, où les corps ne purent être identifiés. En effet, pour faire de la place à l'arrivée de nouveaux prisonniers, les gardiens S.S. s'emparent au hasard des premiers emprisonnés qui sont ensuite fusillés soit dans la cour de la prison Saint Michel, soit dans la forêt toulousaine.

Albert CAILLAU, Jean CHAUDEZAYGUES et Marc BAYOU passent au travers par miracle, jusqu'au 19 août 1944, date de la libération de Toulouse et de l'ouverture des portes de la prison Saint Michel. C'est là que seront découverts encore en vie, Albert CAILLAU et ses amis, amaigris, diminués, défigurés.

Début juin, RENARD, de Saint Amans, chef de la 4ème Centaine de la Milice, organise plusieurs actions en vue de capturer les chefs de la résistance locale. Ainsi les 9 et 11 juin 1944 deux tentatives d'arrestation sur André RICHARD, instituteur à Fauroux, échouent d'extrême justesse. RENARD était en relation avec le Capitaine DURAND, chef d'annexe de la police allemande, qui prenait ses renseignements dénonciateurs auprès du curé de Bourg de Visa. Ce capitaine en retraite, dans un rapport à la milice, écrivait dès le 3 mai 1944 : *«Si vous voulez que le calme revienne dans la région, faites disparaître RICHARD.»* Dans un autre rapport du 7 juin 1944 : *«Village de FAUROUX : RICHARD, instituteur très actif très dangereux, reçoit des colis parachutés, héberge des*

réfractaires, leur fait de faux papiers, ravitaille le maquis, y envoie des jeunes.»

Apiculteur à ses heures, André RICHARD avait installé dans un coin de son verger, cinq ou six ruches, dont l'une, vide d'abeilles, abritait un poste radio-émetteur.

Le 9 juin 1944, une trentaine de miliciens, arrivés en car, cernent l'école. André RICHARD, fortuitement, se trouve à Bourg de Visa. Lorsqu'il rentre à Fauroux à vélo, il aperçoit l'étrange manœuvre et s'enfuit à travers champs. Jean CABRIT qui, ce jour-là, lui apportait un pli en moto, l'aperçoit, le rattrape et l'emmène à Grandval.

Le 11 juin, les miliciens sont de retour. Ils interrogent et menacent la femme et les filles d'André RICHARD. En vain.

Peu de temps après, RENARD et le chef régional de la milice DARTENSET sont interceptés lors d'un trajet d'inspection dans le département. Amenés à Cabertat, ils y sont jugés en la ferme de PANÉGRO. Condamnés, ils sont exécutés le soir même.

Le 3 juillet 1944, une colonne allemande investit TOUFAILLES, recherchant des armes, sans résultat. L'instituteur, Léon LEONETOU échappe de peu à l'arrestation. La colonne se dirige ensuite vers Montaigu de Quercy.

Le lendemain, une autre unité atteint Bourg de Visa. Pendant que les soldats fouillaient les maisons, l'officier allemand procède à l'appel des hommes convoqués. Heureusement, il n'y a pas de représailles.

Bien que, suivant les directives de Londres, aucune action d'envergure ne doive être entreprise par la Résistance avant le jour J, le Corps Franc sous les ordres du Capitaine VINCENT participe à des missions périlleuses en liaison avec les maquis voisins : sabotage de voies ferrées et d'installations ferroviaires, destruction de ponts routiers... Autant d'actions en commun avec les autres compagnies du département qui empêchent l'Etat-Major allemand de disposer rapidement des forces stationnées dans le Midi, après le débarquement de Normandie.

Arrive enfin le mois d'août 1944. Le 1er août, Jean RICARD, de Roquecor, gendarme ayant quitté sa brigade pour combattre à la 8ème Compagnie, est mortellement blessé en service commandé. Il meurt, après une nuit d'agonie, payant chèrement de sa vie, son courage et son patriotisme.

Le 15 août 1944, un événement majeur intervient : le débarquement en provence des Forces Alliées sous le commandement du général de LATTRE de TASSIGNY, qui déclenche l'ordre de combat de la Résistance Intérieure, mettant sur pied de guerre toutes les unités combattantes de Tarn-et-Garonne. Les actions se multiplient.

Depuis le 14 juillet, un commando de parachutistes américains avait été largué entre Saint-Céré et Padirac. Le 10 août, ces hommes s'installent au château de Charry, près de Moncuq. Le château servait de base à un maquis F.T.P., commandé par le lieutenant DE GAUDUSSON, dit FRANÇOIS, jeune officier qui avait particulièrement brillé pendant les combats de 1940.

Un contact est établi avec les membres du commando, dont le chef déclare qu'il a reçu mission de saboter les lignes de communication, notamment la ligne Bordeaux-Toulouse qui était l'axe principal utilisé par les convois allemands. L'objectif choisi est le pont de chemin de fer sur la Barguelonne à Lamagistère, dont la destruction doit paralyser totalement le trafic. Les américains sollicitent le concours des maquisards pour leur connaissance de la région. FRANÇOIS, le chef du maquis, fait observer que les allemands ont installé à Lamagistère un système de défense très complet. Il ne faut pas se lancer dans l'aventure sans reconnaissance préalable. Néanmoins il met à la disposition du commando son spécialiste des sabotages : MOSQUITO, de son véritable nom Emmanuel SALVADOR, ingénieur espagnol, ayant combattu dans l'artillerie de l'armée républicaine.

Le 15 août 1944, vers la fin de l'après-midi, les hommes du commando et le petit groupe de MOSQUITO s'embarquent sur les véhicules qui doivent les amener à proximiter de l'objectif. Il y a trois américains : Lieutenant KARL, MORANE et RODNEY, et quatre F.T.P. : MOSQUITO,

PATRICK, RAPIDO et BISCUIT, répartis dans deux tractions avant, transportant en autre les explosifs.

A Lauzerte, vers 23 h, la petite troupe entre en contact avec VINCENT, le chef de la 8ème Compagnie, au café LAFARGUE. Ce dernier est entouré par trois membres de son Corps Franc : Emile QUEMERE, Roland AGUILERA, Yves FRIAND.

VINCENT avait reconnu lui-même les défenses allemandes. Il savait que le jour-même, le groupe VENI de Lot-et-Garonne avait attaqué à Laspeyre, perdant trois maquisards, et que l'ennemi était en alerte. Il déconseille l'opération. Mais le major américain insiste, demandant à VINCENT de les accompagner et de les guider. Malgré quelques réticences, ce dernier accepte et prend la tête de la colonne constituée alors de trois tractions et de onze hommes.

Arrivé à 1 km environ du pont-canal, au nord de Lamagistère, le convoi stoppe. L'obscurité est totale. Le commando se dirige en silence vers l'objectif, marchant les uns derrière les autres sur l'accotement de la route. Le véhicule contenant le plastic est poussé pour ne pas être repéré. Les deux autres voitures restent garées avec leur chauffeur au volant.

Parvenu à proximité, MOSQUITO va reconnaître les lieux, passe le pont-canal. A cet instant, il essuyé deux ou trois rafales de F.M., alors que ses hommes essayent de le couvrir avec des tirs de mitraillettes. Touché en pleine poitrine, MOSQUITO s'effondre, mort.

Le sauve-qui-peut est général. Les hommes rejoignent à toutes enjambées les véhicules qui remontent vers Montaigu.

Les trois américains, s'étant perdus, s'engagent dans les champs de maïs, où le lendemain ils seront récupérés par Arnaud LAVENELLE de la section de Lauzerte de la 8ème Compagnie A.S. Restaurés au café LAFARGUE, ils seront ensuite transportés au maquis du Lot.

Les jours qui viennent, précèdent les heures fébriles de la Libération. La 8ème Compagnie a pour mission, avec d'autres formations : Corps Franc POMMIÈS, 12ème Cie A.S., F.T.P., d'investir Moissac. Certes, les éléments de la division DER EURHER occupent encore la ville, cantonnés au collège. Mais les allemands ne s'écartent guère des grands axes, redoutant le contact avec ceux qu'ils appellent "terrorists".

Le samedi 19 août 1944, vers 18 h 30, un groupe de la section de Miramont de la 8ème Compagnie (14 hommes), renforcé par quatre membres de l'O.R.A. (dont le capitaine RENE), occupant la position stratégique de la Croix de la Vierge du Calvaire, ouvre le feu au fusil-mitrailleur suides allemands (environ 200) qui se préparaient à quitter leur cantonnement du collège de garçons. Cette attaque provoque la panique des occupants qui ripostent dans toutes les directions par des tirs d'armes automatiques. Cette fusillade fait trois victimes civiles.

Dans la nuit du 19 au 20 août, tandis que les allemands activent leur départ, jetant dans le canal tout proche armes et munitions (que récupéreront ultérieurement les maquisards), les forces du maquis investissent les coteaux de Saint-Laurent (ferme GARRIGUES) et MATHALY. Au petit matin, vers 6 h, le calme règne sur Moissac. Les allemands ont quitté précipitamment la ville en direction de Castelsarrasin, abandonnant devant le collège leurs paquetages. Au lever du jour, la 8ème Compagnie C.F.L., commandée par le capitaine VINCENT, bientôt suivie par d'autres formations : un groupe F.T.P. commandé par le capitaine YSER, pénètre dans Moissac par la Dérocade, marque un temps d'arrêt à la Poste avant d'investir les différents accès à la ville.

C'est bientôt la liesse populaire, pendant que les groupes du maquis lancés à la poursuite des fuyards, ratissent les champs de Saint-Benoit et de Fleury pour capturer les soldats ennemis qui n'ont pu s'enfuir à cause des sabotages opérés la veille. Les prisonniers, au nombre d'une quarantaine, sont dirigés sur l'ancienne prison de Lauzerte, dès la fin de la matinée, afin de parer à un retour en force éventuel des colonnes allemandes qui ne savent comment échapper à l'étau qui se resserre sur elles.

Dès le soir même, la Délégation Spéciale chargée de gérer la ville, nommée par le gouvernement de Vichy, est remplacée par le Comité Local de Libération composé de résistants.

Le colonel NIL, ayant demandé dans la journée du renfort pour la Libération de Toulouse, une centaine d'hommes de la 8ème Compagnie, commandée par VINCENT, rejoint NIL à son P.C., localisé à la Réserve des Seigneurs, à l'entrée Ouest de la ville rose. Des éléments de cette unité seront notamment engagés dans l'attaque de la prison Saint-Michel où seront retrouvés, miraculeusement vivants, Albert CAILLAU, Marc BAYOU et Jean CHAUDEZAYGUES.

La 8ème Compagnie poursuivra le combat avec d'autres unités sur la route de Gaillac, Albi et Lacaune, faisant de nombreux prisonniers. Relayée par un fort contingent de F.T.P. du Tarn et de Haute-Garonne, elle se replie alors sur Montauban.

La 8ème Compagnie A.S. fut dissoute le 2 septembre 1944. La plupart de ses hommes désirant poursuivre le combat pour la Libération de la France, signèrent alors un engagement pour la durée de la guerre : soit au 3ème HUSSARD motorisé, en formation à la caserne DOUMERC de Montauban, et commandé par le colonel LANGERON (LARZAC), soit au Bataillon de marche du Tarn-et-Garonne, commandé par COTTAS et composé du bataillon F.T.P. SABATIE et du bataillon A.S. CAMILLE. Le 3ème Hussard partit alors pour la campagne de France et le Bataillon de marche fut envoyé à la Pointe de Grave.

RÉGION MILITAIRE

ÉTAT-MAJOR

Bureau F. F. C. I régional

N° 22.895 BR FFCI/FI-N

Toulouse le 1/7/1952

MODÈLE NATIONAL — SÉRIE NORMALE

Références : IM n° 10 EMGG/FFI du 8. 2. 1945
IM n° 4550 FFCI/FI du 9 mai 1947

CERTIFICAT D'APPARTENANCE
AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA Vme RÉGION MILITAIRE, certifie que :

Mr. CABRIT Armand *alias* Talbot

né le 17 Sept. 1894 à

actuellement domicilié St-Pierre de Nazac par MIRAMONT DE QUERCY (Tarn & Gne

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes et dans les départements ci-après :

A.S. 8e COMPAGNIE	TARN & GNE	du 1.9.43	au 25.8.44
~~Agent P I~~		du XX	au XX
		du	au

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

Circonstances particulières a Fonde la 8 Compagnie A S de Tarn et Garronne et organise 3 Parachutages sur les Communes de BOULOC et MONTAIGU de Quercy

Mr. CABRIT Armand a continué à servir dans sa formation après la libération jusqu'au 28.8.1944 date à laquelle il a été libéré

et est rentré dans ses foyers.

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

A Toulouse, le 1 JUILLET 1952

Le Général ~~de Division~~ JOUSSE
Commandant la Vme Région Militaire
P.O. Le Colonel FARRET
S/Chef d'Etat-Major

Références particulières éventuelles : NEANT

5me RÉGION MILITAIRE Etat-Major

GOUVERNEMENT PROVISOIRE
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉTAT-MAJOR PARTICULIER
DU
GÉNÉRAL DE GAULLE

SERVICE DES ATTERRISSAGES & DES
PARACHUTAGES DE LA RÉGION 4

N° 71

TOULOUSE, le 1er Novembre 1944.

LETTRE de REMERCIEMENTS adressée

à

Mr Albert Caillau

Boulanger

Mon cher Camarade,

La Libération est venue ; pendant les longs mois d'une lutte sourde et dangereuse, les embuches multiples d'un ennemi brutal n'ont pu détourner de leur devoir cette élite qui s'est sacrifiée pour que renaisse la FRANCE.

L'histoire montre qu'on ne peut asservir le peuple qui veut dire non à son oppresseur, car à la puissance des baïonnettes s'oppose la puissance de la foi, car l'idéal de justice et de liberté l'emporte toujours sur la soif du meurtre et de l'obscurantisme.

Vous êtes, mon cher camarade, de ceux-là qui n'ont pas douté des destinées de la Patrie. Auxiliaire précieux du Service des Atterrissages et des Parachutages, vous avez contribué pour une large part au succès des Forces Françaises et Alliées.

Les agents de mon Service ont chaque fois trouvé auprès de vous l'aide efficace qui leur a permis d'accomplir leur mission et bien que votre tâche ait été parfois ingrate, souvent pénible, toujours périlleuse, vous avez voué vos efforts et risqué votre vie dans une action clandestine qui a abouti au magnifique résultat d'Août 1944.

Au nom de tous mes camarades, et en mon nom personnel, je vous en remercie.

Le Commandant GUILLERMIN
de l'État-Major particulier
du Général de GAULLE,
Officier d'Opérations de la Région 4,

Guillermin

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL
Délégation F.F.C.I.
Caserne de la Pépinière
Rue Laborde
PARIS-VIIIe
Tél. : EUR. 04-03 - 04 - 05

ATTESTATION

d'appartenance aux F. F. C.

N° 25385

"Original à conserver par l'intéressé"

RÉFÉRENCE : I. M. N° 407/FFCI/Adm du 17 Avril 1947

Monsieur CAILLAU Albert

Né le 8/9/09

a servi en qualité d'**AGENT P. 1**

du 1/1/43 au 30/9/44

au réseau ACTION R.4

des *Forces Françaises Combattantes.*

~~Caporal-chef~~ Sergent

Grade homologué par la
Commission Nationale d'Homologation

PARIS, le 30 JUILLET 1947

CERTIFIÉ EXACT

Le Général DEJUSSIEU-POBCARRAL
Délégué Général des *Forces Françaises Combattantes de l'Interieur*

P.O. le Lt-Colonel [illegible]

Aucun duplicata ne pouvant être délivré, le porteur de la présente attestation devra en demander en aucune circonstance et en cas de besoin, faire établir des copies conformes. —

Les services accomplis en qualité d'" Agent P.1" comptent comme services militaires actifs, suivant les dispositions de l'I.M. citée en référence.

A T T E S T A T I O N

Je soussigné, Noël DUPLAN, ex Lieutenant-Colonel MIL, ancien chef départemental F.F.I. du Tarn-et-Garonne, certifie que :

Monsieur C A I L L A U André
Boulanger
MONTAIGUT-DU-QUERCY

Né le 3 Février 1928

est entré dans la Résistance le Ier Février 1944 et incorporé à la 8ème Compagnie sous les ordres du Capitaine VINCENT.

Issu d'une famille de grands Résistants, chez laquelle j'ai tenu personnellement de nombreuses réunions, André CAILLAU a été amené à assister à plusieurs parachutages et à effectuer des transports d'armes avec sa voiture personnelle. Il dût prendre le Maquis avant que son père eût été arrêté par la Gestapo. Il est titulaire de l'insigne F.F.I. 281-529.

FAIT à TOULOUSE, le 5 Février 1948

Noël DUPLAN

VU POUR LEGALISATION

TOULOUSE, le 6 Février 1948
Le Général de C.A. D'ANSELME
Commandant la 5e Région Aérienne
P/O

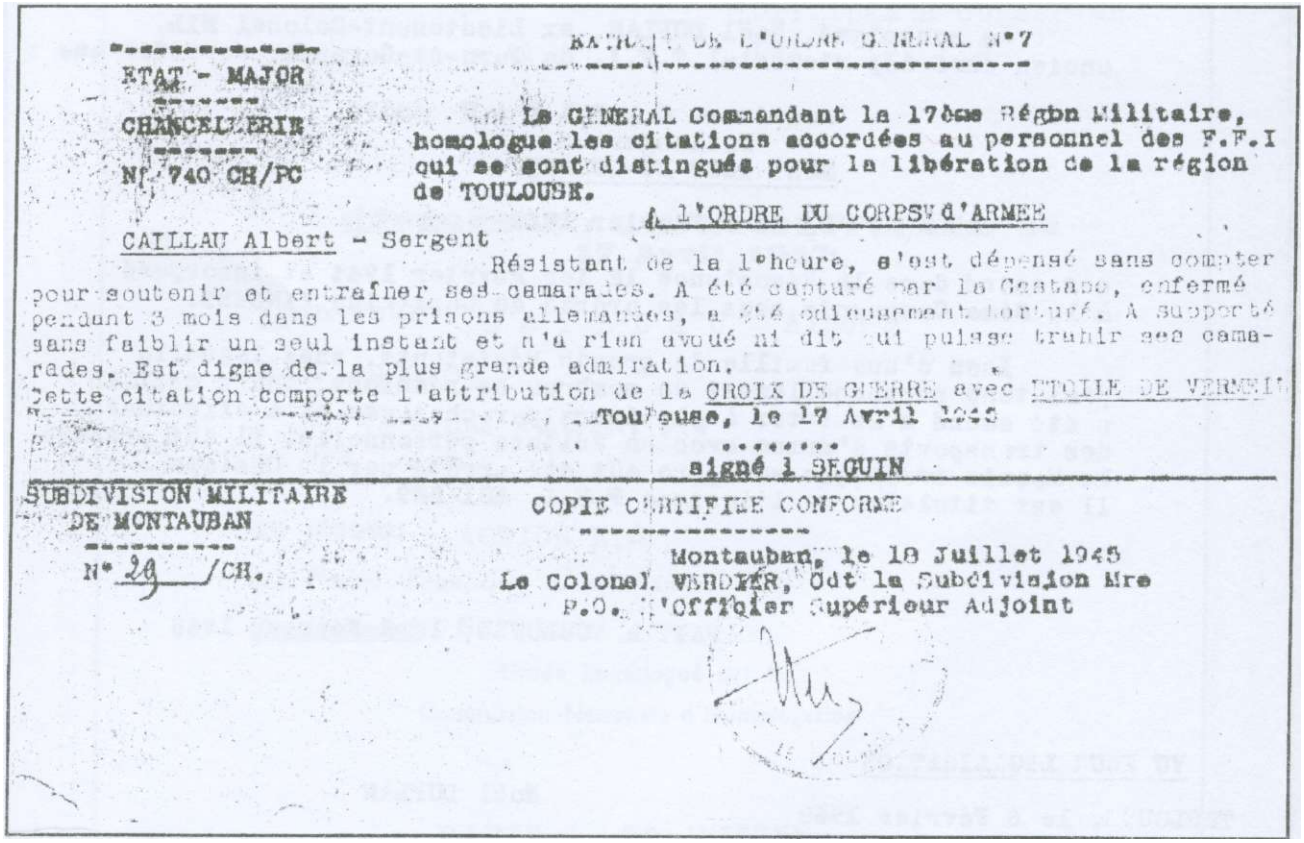

ETAT - MAJOR
CHANCELLERIE
N° 740 CH/PC

EXTRAIT DE L'ORDRE GENERAL N°7

Le GENERAL Commandant la 17ème Région Militaire, homologue les citations accordées au personnel des F.F.I qui se sont distingués pour la libération de la région de TOULOUSE.

A L'ORDRE DU CORPS d'ARMEE

CAILLAU Albert - Sergent

Résistant de la 1°heure, s'est dépensé sans compter pour soutenir et entraîner ses camarades. A été capturé par la Gestapo, enfermé pendant 3 mois dans les prisons allemandes, a été odieusement torturé. A supporté sans faiblir un seul instant et n'a rien avoué ni dit qui puisse trahir ses camarades. Est digne de la plus grande admiration.
Cette citation comporte l'attribution de la CROIX DE GUERRE avec ETOILE DE VERMEIL

Toulouse, le 17 Avril 1945

signé : SEGUIN

SUBDIVISION MILITAIRE
DE MONTAUBAN
N° 20 /CH.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Montauban, le 18 Juillet 1945
Le Colonel VERDIER, Cdt la Subdivision Mre
P.O. L'Officier Supérieur Adjoint

Les deux vies de la 12 ème C ie A.S.

Il y a eu deux 12ème Cies A.S. successives, ou plutôt deux groupements qui donneront naissance officiellement à la 12ème Cie A.S.

Témoignage CAMPANINI Claude :

«Le premier groupement a été créé par Lucien LOUBRADOU en mars 1943. Ce dernier était Capitaine de réserve, grade qu'il avait obtenu à la guerre de 1914-1918, pendant laquelle il avait été plusieurs fois blessé, y perdant même un œil. Chevalier de la Légion d'Honneur, il était directeur de l'école Saint-Benoit de Moissac. Il avait été révoqué par le gouvernement de Vichy en 1941. Il avait pris le commandement de ce groupe, sur l'instance du Colonel NIL, sous le pseudonyme de LUSIGNAN, puis MAXIME.

En mars 1943, mon frère, Bruno CAMPANINI, reçoit un ordre de réquisition pour le S. T.O. Refusant d'obtempérer, il en fut soustrait grâce à l'action du Capitaine LOUBRADOU et de ses camarades.

C'est dans ces conditions que mon père, mon frère et moi fument recrutés dans cette unité. A l'époque nous savions que nous entrions dans la Résistance, mais nous ignorions tout de l'organisation.

Nous habitions dans la ferme BILA à Saint Nicolas de la Grave, au lieu-dit La Rivière Basse, sur les bords de la Garonne, au sein d'une immense peupleraie aujourd'hui disparue, où, en accord avec le Capitaine LOUBRADOU, mon père avait accepté de recevoir des patriotes en difficulté, en attendant qu 'ils soient dirigés sur un lieu définitif. On nous avait également confié deux caisses de munitions.

Ceci fonctionna tout l'été. J'appartenais au groupe de protection du commando de destruction, commandé par Manuel CUGAT et Pierre LOUBRADOU.

Les 11, 12 et 13 novembre 1943, probablement sur dénonciation, le groupement commandé par le Capitaine LOUBRADOU fut démantelé. Celui-ci réussit à prendre la fuite, gagna le maquis où il continua son action de résistant.

Son fils, Pierre, Lieutenant de réserve, arrêté, fut déporté à Buchenwald, puis à Dora, où il trouva une mort atroce, brûlé vif avec 1016 de ses camarades dans la grange de Gardelegen le 13 avril 1945.

Mon père, mon frère et moi fûmes également arrêtés par deux agents de la Gestapo d'Agen, le 12 novembre 1943, et emmenés au siège de la Kommandantur d'Agen.

A l'issu des interrogatoires, on nous gratifia de trois chefs d'inculpation :

1 - terrorisme envers les troupes d'occupation pour appartenance à une organisation armée.
2 - traîtres à notre patrie, l'Italie fasciste alliée des Allemands, pour naturalisation française depuis le 20 juillet 1935.
3 - déserteurs, car nous aurions dû être tous trois mobilisés dans l'armée italienne.

Verdict : la mort ! Après un simulacre d'exécution, on nous proposa un engagement dans les forces de l'Axe. Sur notre refus, la sentence fût confirmée. Je pense qu'elle n'a pas été exécutée parce que déjà l'Allemagne avait une pénurie de main d'œuvre. A leurs yeux, nous étions de toute façon condamnés.

Alors commence l'épreuve la plus hallucinante, la plus terrible, qu'il soit donné de vivre à un homme. La prison Saint Michel à Toulouse, puis le transfert à Compiègne : bien qu'enchaînés, c'est du pain blanc à côté de ce qui suivra. Le 17 janvier 1944, départ de Compiègne, destination inconnue.

Mon père, Victor CAMPANINI, fut déporté au camp de Flossenbourg, où il mourrût d'épuisement le 11 février 1945.

Mon frère Bruno fut déporté au camp de Mathausen, de sinistre mémoire, où il fut libéré le 5 mai 1945. Je fus déporté à Buchenwald, puis à Dora, où, comme Pierre LOUBRADOU, je fis partie de la colonne d'évacuation de 2000 déportés qui périrent presque tous dans les bois fusillés ou brûlés vifs à Gardelegen. Je fus parmi la dizaine de rescapés de ce massacre.

Ainsi après les arrestations de novembre 1943, la première mouture de la 12ème Cie A.S. avait vécu.»

Témoignage M. VERNINES :

«La 12ème Cie A.S. a été recréée au cours de l'année 1944, et c'est M. BAJON, alias Capitaine POTEZ, qui en a pris le commandement.

Réunis au lieu-dit Le Moulin, à Montpezat de Quercy, le Lieutenant GASTON et l'adjudant ANATOLE furent chargés de l'instruction militaire, car très peu de jeunes avaient eu une arme de guerre entre les mains.»

Témoignage H. BAJON :

«Lieutenant de réserve de l'Armée de l'Air, avoué à Moissac, le Capitaine BAJON reçoit de l'Etat-Major F.F.I. l'ordre de se mettre en route avec deux sections de la 12ème Cie A.S. le 17 août 1944, afin de rejoindre le maquis dans la région de Mouillac où son unité doit être, prise en subsistance par une formation déjà en place (la 7ème Cie A.S.).

En cours de route, informé que les événements risquent de se précipiter et que son unité peut être engagée avant l'époque prévue, le Capitaine BAJON voit son lieu de stationnement fixer à Montpezat de Quercy où il doit se mettre en rapport avec Monsieur DELOM, membre de la Résistance, qui doit faciliter son installation.

Arrivé à Montpezat, il y retrouve tous les autres groupes parvenus par des itinéraires différents, et entre immédiatement en relation avec M.J. DELOM, négociant, qui lui indique l'endroit précis où installer ses hommes et grâce auquel il trouve sur l'heure tout le nécessaire en ce qui concerne le ravitaillement et le matériel indispensables au maquis : nourriture (viande, vin, pain, légumes, eau de vie, riz.), couchage (paille, couvertures), matériel sanitaire et pharmaceutique de première urgence, confection de brassards.»

Témoignage Jean DUCROS :

«Le 16 août 1944, M. Louis BOINARD, garagiste à Malause, et M. ARENE, facteur, depuis longtemps en contact avec la résistance, nous préviennent d'avoir à rejoindre le maquis le lendemain.

Le jeudi 17 août 1944, au matin, à vélo pour les uns, avec la voiture personnelle de M. Louis BOINARD pour les autres, nous sommes un douzaine à quitter Malause pour rejoindre la 12ème

Etaient présents : DELBERT Yves, PLANTADE Fernand, BORNER Antoine (réfugié alsacien), DUCROS Jean, COULATY Georges, GUIZARD Albert, LAFFITTE Marcel, LESPINASSE Roger, BOINARD Louis, ARENE, FOURNIER, et un ouvrier agricole du nom de SOUBERT (dont nous avons appris par la suite qu'il s'agissait en fait d'un docteur polonais juif qui se camouflait

sous un nom d'emprunt).

Pour ma part, j'étais réfractaire au S.T.O. depuis le début mai, à la suite des réquisitions à l'usine SABLA où je travaillais.

La première étape nous conduit par la route de St Paul d'Espis, jusqu 'à l'église de St Jean de Cornac où nous attendait un camion à gazogène avec un groupe de ce village.

Dans un deuxième temps, nous passons par le bois Détour, pour récupérer un déserteur des chantiers, Gustave LAFON, de St Vincent Lespinasse, qui se cachait dans le coin.

Un peu plus loin, à St Christophe, 3ème étape, un autre camion et les Moissagais nous attendaient avec notre Commandant : le Capitaine POTEZ.

Nouveau départ par la route de Lacapelette-Durfort, vers Lunel et Lafrançaise, bien entendu par les coteaux en évitant les villages. On passe par Molières pour arriver à Montpezat de Quercy, où nous nous retrouvons à soixante environ.

Si mes souvenirs sont exacts, nous allions officiellement travailler au ramassage des fruits, pour la distillerie de Lamagistère, à St Vincent d'Autejac.

Arrivés à Montpezat, nous étions pris en charge par le comité de Libération. Les événements se précipitant, nous n 'avons pu rejoindre le point de ralliement qui nous était fixé à Mouillac, près de Caylus. Le cantonnement est alors établi à l'église de Saux, la ferme voisine et le moulin de Rolan, près du Lamboulas.

Dès le soir même, deux détachements redescendaient dans la vallée : un à Malause pour récupérer des explosifs, un autre à Moissac pour remonter du ravitaillement.

Le lendemain 18 août, dans la soirée, des armes sont distribuées, mais en trop petit nombre. Pour ma part, j'étais doté d'une mitraillette STEN avec deux musettes de cartouches. Le tireur au F.M. était un réfugié espagnol SANCHEZ, dit ROUGE.

La nuit devait être mouvementée, car l'on entendait, pas très loin semblait-il, des tirs, des bruits de moteur.

Dimanche matin 20 août, on embarque sur les véhicules et on entre à Montpezat où toute la population était en liesse : la Libération était en cours.

Puis nous avons repris à rebours le chemin de notre montée au maquis : Molières, Lafrançaise, Moissac.

A notre arrivée à Moissac, en fin de matinée, par la Dérocade, il y avait beaucoup de monde dans les rues : la ville était libérée.»

Ajoutons à ces témoignages que, pour des raisons qui nous échappent, un document authentique du 10 août 1944 signé F1RMIN (MARCUS), chef F.F.I. du secteur n°5, adressé à BIGLE, chef-adjoint de la 12ème Cie enjoint à ce dernier de prendre le commandement de la 12ème Cie à la place de BAJON (POTEZ).

Le texte de ce document est le suivant :

«POTEZ cesse de commander la 12ème Cie. BIGLE, adjoint, prendra temporairement le commandement. Une au moins des sections de la 12ème devra être mise en place au maquis dans le secteur de CAMILLE avec qui BIGLE prendra contact, dès reception de la présente note, à cet effet.

Les adjudants GASTON et ANATOLE seront dépêchés en reconnaissance et aménageront des cantonnements. Ils pourront se mettre en route avec BIGLE.

L'un des deux adjudants en question pourra être utilisé comme instructeur pour l'ensemble de la compagnie. L'autre recevra le commandement d'une section dès que possible. Il est précisé que LEFORT et sa section appartiennent à la 12ème Compagnie.

Les hommes devront être munis du matériel de campement et d'une couverture au moins. Prévoir également matériel collectif pour la cuisine.

De plus BIGLE est chargé de se procurer le maximum possible de quarts, gamelles, plats

d'étain, couverts métalliques qui pourront être rétrocédés à la 7ème Compagnie déficitaire.
L'armement de la 12ème Compagnie sera récupéré auprès de VINCENT.

FIRMIN

Destinataires : BIGLE pour exécution
CAMILLE pour information»

Il ne sera pas tenu compte de cette nouvelle organisation puisque le 17 août 1944 retrouvons le Capitaine POTEZ à la tête de la 12ème Cie à Montpezat.

Le Chef FFI du Secteur N° 5 — B

à BIGLE Adj^t 12° Comp — 10 Août 44

Potez cesse de commander la 12° Compagnie — Bigle Adjudant prendra temporairement le commandement.

Une au moins des Sections de la 12° devra être immédiatement mise en place aux moyens dans le Secteur de Camille avec qui Bigle prendra le contact dès réception de la présente note, à cet effet —

Les adjudants Jeslin et Anatole [illegible] dépêchés en reconnaissance et aménagement de cantonnement — Ils pourront se mettre en route avec Bigle —

L'un des deux adjudants en question pourra être utilisé comme instructeur pour l'ensemble de la Compagnie, l'autre recevra le commandement d'une section dès que possible — Il est précisé que Lefort et sa section appartiennent à la 12° Compagnie

Les hommes devront être munis du matériel de campement (quart, gamelle, couvert, couteau et d'une couverture au moins — Prévoir également matériel collectif pour la compagnie —

De plus Bigle est chargé de se procurer le maximum possible de quarts, gamelles, plats d'étain, couverts métalliques qui peuvent être [illegible] à la 7° Compagnie, de Poitiers — L'armement de la 12° Compagnie sera remplacé auprès de Vincent.

Firmin

Destinataires { Bigle p. exécution / Camille p. information

Le Chef FFI du Secteur n° 5
à BIGLE Adjudant 12eme Cie. 10 Aout 1944.

POTEZ cesse de commander la 12eme Compagnie -BIGLE Adjoint prendra prendra temporairement le commandement. Une au moins des sections de la 12eme devra être mise en place au maquis dans le secteur de CAMILLE avec qui BIGLE prendra contact de réception de la présente note, à cet effet.

Les Adjudants GASTON et ANATOLE seront dépêchés en reconnaissance et aménagement des cantonnements - Ils pourront se mettre en route avec BIGLE.

L'un des deux adjudants en question pourra être utilisé comme instructeur pour l'ensemble de la compagnie, l'autre recevra le commandement d'une section dès que possible - Il est précisé que LE CHT et sa section appartiennent à la 12eme Compagnie.

Les hommes devront être munis du matériel de campement (quart, gamelles, couverts, couteaux.) et d'une couverture au moins - Prévoir également matériel collectif pour la cuisine.

De plus BIGLE est chargé de se procurer le maximum possible de quarts, gamelles, plats, d'éteins, couvertxxxx métalliques ~~prêtés à~~ la 7eme compagnie déficitaire - L'armement de la 12eme compagnie rétrocédé à récupéré auprès de VINCENT.

FIRMIN

Destinataire :

BIGLE pour exécution,

CAMILLE pour information.

omité Local
Libération
Moissac

REÇU C.S.D.P.
[illegible] AVR 1951
MONTAUBAN

Attestation

Je soussigné Loubradou Lucien, Président du C.L.L. de Moissac, ex Capitaine F.F.I., Chef de la Zône N.[illegible] du Tarn et Garonne, certifie que Campanini Viscardo domicilié à St Benoit, Commune de Moissac puis à St [illegible] de la Grave (Tarn et Garonne) faisait partie de la 12e Compag[illegible] de l'Armée secrète de Tarn et Garonne (groupe Cugat) dep[illegible] le mois d'août 1943, qu'il a été arrêté par les Allemand[illegible] le 12 novembre 1943, déporté en Allemagne au titre de dépor[illegible] politique, et qu'il a été rapatrié, malade, en mai 1945 ap[illegible] la défaite complète de l'Allemagne.

Moissac, le 3 août 1946

Loubradou

Vu au C.D.S.
Montauban, le 6 Août 1946
Le Secrétaire
[illegible]

Certifié exact
N Duplan ex Lt Colonel Nal
Ancien Chef départemental FFI
[illegible]

REÇU C.S.R.
9 - AOUT 1946
TOULOUSE

Les combats de l'été

A partir du mois d'Août, la situation change radicalement.

Après les combats de la Montagne Noire des 20 et 21 juillet 1944 entre le Corps Franc et les troupes allemandes, des enseignements sont tirés de cette attaque.

Du point de vue du stationnement, le maquis "en garnison" est une erreur. L'accumulation d'hommes et de matériel, dans des espaces relativement restreints, augmente la vulnérabilité et précise à l'excès les objectifs à atteindre.

La centralisation des services si tentante parce que commode et facilitant les contrôles n'est pas applicable aux unités du maquis qui doivent rester très mobiles et aussi autonomes que possible. Chaque unité de combat doit pouvoir vivre par elle-même, en tous temps et en tous lieux. L'encadrement des unités du maquis devrait être sensiblement plus fort que celui des unités régulières. En effet, une des forces des corps francs, toujours en infériorité du point de vue de l'armement, est leur mobilité, alors que leur faiblesse réside dans le fait qu'ils sont formés de garçons souvent très jeunes, peu entraînés et manquant de stabilité au feu.

La trentaine, peloton ou section, est la véritable unité de combat. Elle doit donc disposer, au cours des engagements, de la plus large autonomie. Le rôle de commandement à l'échelon compagnie est de fixer à priori les zones d'action, les lignes de repli, les points de regroupement, et d'actionner les indispensables réserves placées sous leur obédience directe, dans le but de soulager une unité débordée, d'amorcer des contre-attaques, en somme, de faire diversion.

Par contre, en période normale, la nécessité d'une coordination dans les efforts d'une unité dans l'instruction rend toute sa valeur à la Compagnie.

Du point de vue de l'armement, la preuve est faite de l'inutilité relative de la mitraillette. L'arme véritable de la troupe qui opère en guérilla est le F.M, arme automatique efficace et facile à transporter. Il est évident, par ailleurs, toutes les fois qu'on en a la possibilité, que la formation de tireurs d'élite au fusil est de première importance.

Les grenades offensives, trop longues à éclater, n'ont pas donné de résultats bien satisfaisants. Par contre, la bombe "Gammon" est une arme offensive de premier ordre, capable de mettre hors de combat un engin blindé.

A partir de ce rapport, des actions diverses de sabotage sont menées dans le département, et plus particulièrement sur les voies ferrées entre Castelsarrasin et Moissac, Valence d'Agen et Malause, et une coupure sur le cable téléphonique à longue distance sur la route de Moissac à Castelsarrasin (Document 1). En effet la ligne Marseille-Toulouse-Bordeaux présente alors une importance vitale pour l'ennemi. L'intensité du trafic sur cette ligne, la hate et l'acharnement apportés à le rétablir, chaque fois que les équipes de destruction l'interrompent, commande de multiplier les interventions sur cette ligne.

Témoignage Olivet :

«A l'Etat-Major du secteur Nord-Est nous recevons des ordres plus ou moins contradictoires, par agent de liaison. Ces ordres nous enjoignent de quitter Pech Sec et de nous transporter en bas de Puylaroque, du côté du moulin de Brozes.

Les Allemands circulaient sur les axes routiers. Et le commandement nous demandait de nous rapprocher le plus possible de la route nationale qui va de Caussade à Cahors.

Le 4 août, Turpin, responsable du CDL à Caussade, demande à Deville, en vue des opé-

rations futures et afin d'assurer la sécurité maximum des hommes, de prévenir du jour et de l'heure d'arrivée du maquis. L'entrée dans Caussade se ferait par la route de Puylaroque.»

Au même moment, Dumas fait part à Camille de son désir d'unir les forces du Corps Franc aux Compagnies A.S du secteur.

Le 5 août, des avions alliés mitraillent la sous-station électrique et une rame de wagons chargés de bauxite en gâre de Caussade. Un enfant de 12 ans, Jacques FOUACHE est tué au bord de la Lère et quelques dégâts sont occasionnés. Une stèle rappelle ce malheureux événement.

Le 10 août, Camille prévient Dumas sur des mouvements de troupes allemandes dans le secteur Caussade - Montricoux - St Antonin - Septfonds. Les 4ème et 7ème Cie A.S étant en mouvement de décrochage ne peuvent intervenir. Dumas donne immédiatement des ordres pour l'organisation de barrages. Mais devant des forces extrêmement importantes, il préfère ne pas déclencher le combat. Le 14 août Camille, du PC du Moulin de BROZES, adresse à Deville les mots de passe pour la semaine du 15 août (12 heures) au 22 août à midi. Il ajoute : "Fais en sorte que tout le matériel roulant lourd dont tu disposes soit en état de marche dans le plus bref délai, car dans les jours qui vont suivre, il pourrait y avoir un sérieux déplacement de nos forces dans un secteur stratégique convenant mieux à la situation actuelle. L'heure du travail sérieux est proche et il te faudra exiger de tes hommes beaucoup de discipline." Le même jour, Deville répond à Camille : *«Mes sections sont enfin en place:*

- 1 ° section (chef: Tataouine), à St Symphorien
- 2° section (chef: La Tulipe), à Merle
- 3° section (chef: Givaur), à Sorris.
Mon PC est à Ricomes. »

Le 16 Août Camille émet l'ordre d'opération N° 1 et un rectificatif, qui indique que "les éléments de la 7ème *Cie* (40 hommes avec F.M) et 11 éléments de la 8ème Cie avec F.M se rendront à Perches dans la matinée et y séjourneront jusqu'à nouvel ordre, dans le but d'intercepter les troupes ennemies évacuées de Cahors."

A 17hl5, il envoie un mot à Dumas lui précisant que *"dès le 17 août à 6h, le dispositif de guérilla du secteur sera mis en place. "* Il ajoute : *"Je pense qu'il y aurait intérêt, pour que l'action soit plus efficace que tu te places en embuscade aux abords immédiats de la Tanguine avec un fort contingent de ton Corps Franc. "*

Stèle FOUACHE à Caussade

A la mémoire de
Jacques FOUACHE
tombé ici
sous une rafale de
mitrailleuse aérienne
le 5 août 1944
à l'âge de 12 ans

Le 17 août dans la nuit, Camille avertit Dumas que les troupes d'occupation de Caussade se replient sur Montauban. (Document 2)

Effectivement, une colonne allemande qui descendait vers Caussade est harcelée à Perches et St Julien. Berger fait à Camille le compte rendu suivant:

«J'ai l'honneur de vous signaler de ce que j'ai reçu, hier soir, 16 août, vers 20 heures, un ordre invitant la 4ème Cie à se rendre avec son personnel disponible et ses véhicules libres sur les lieux de rencontre entre les compagnies CFL et les Boches.

En l'absence du Commandant de Compagnie et de son adjoint, j'ai décidé :

a) de rassembler les personnels disponibles

b) de prendre les véhicules nécessaires pour transporter les renforts de la 4ème Cie et de la 8ème Cie.

J'ai constaté :

a) que certains hommes (toujours les mêmes) brillent par leur absence aux moments de passer aux actes

b) que lorsqu'une compagnie possède trois véhicules, elle peut à peine compter sur un.

Cela aura pour effet de créer un retard certain dans le fonctionnement de la Compagnie.

Je me suis présenté vers 20h30 au PC de la 7ème Cie. La 8ème Cie avait comme renfort 13 hommes et un chef de section, plus un camion. La 4ème Cie avait 22 hommes. Le camion de la 8ème Cie est tombé en panne dès le départ. Résultat : 14 hommes en moins.

La 4ème Cie a du emprunter deux camionnettes pour effectuer sa mission, ses véhicules étant en mission ou en panne.

Ce manque de moyens de locomotion sera la cause essentielle de l'échec d'un coup de main qui aurait sûrement été intéressant.

L'ordre détaillé reçu était :

Marche d'approche après Lapenche

Passer à la barrière de St Pierre près Caussade

Remonter sur Perches

Tacher de retrouver les hommes de la 4ème Cie se trouvant à Perches.

Un manque certain de renseignements a fait commettre plusieurs erreurs.

Je suis descendu à Lapenche. J'ai commencé la marche d'approche. J'ai constaté que l'on se battait vers St Julien et Caussade à 24h : on tirait de tous les côtés.

Sur mon itinéraire, j'ai trouvé des hommes de la 7ème Cie (environ 7 ou 8) qui battaient en retraite vers le PC, d'après ce qu'ils m'ont dit. J'ai continué la progression malgré que l'on ait tiré sur nos flancs. Ne connaissant pas le terrain et gêné par la nuit, j'ai dû attendre le matin pour organiser une embuscade sur la RN 20.

Aucun bôche ne venant ni de Caussade, ni de Cahors, je suis allé à leur recherche en remontant vers le point où l'on se battait le matin (probablement la 7ème Cie). Au bout d'un kilomètre environ, j'ai aperçu une colonne de deux cents mètres de long de 400 à 600 hommes environ en formation serrée.

En même temps, peut-être à vingt ou trente mètres, une autre petite colonne allemande composée de motos, voitures et hommes à pied, nous prenait dans le dos.

Contre tout ce monde, ne disposant que d'une arme automatique et 22 hommes, je n 'ai pas cru devoir engager l'action car nous étions pris entre deux feux. Nous étions dans l'impossibilité de

nous replier rapidement et les boches auraient pu nous poursuivre en voiture.

Si nous avions eu un camion sous pression et deux armes automatiques, nous pouvions attaquer les deux colonnes, surtout celle qui était à pied, pendant 5 minutes, et partir à toute vitesse en ayant causé beaucoup de mal aux boches.

En utilisant au mieux le terrain, nous avons pu décrocher sans perte et sans tirer un coup de feu malgré l'encerclement dont nous étions menacés.

Nous sommes montés vers la 7ème Cie (avec laquelle nous n 'avions aucune liaison) et j'espérais pouvoir revenir avec un de leurs véhicules et leurs sections sur l'arrière des Allemands. Je n 'ai trouvé que des hommes épars de la 7ème Cie.

A la gare de Borredon, je croyais vous trouver. Vous veniez, de partir.

Voyant que les autres compagnies se regroupaient pour aller à leur cantonnement, je suis rentré avec tout mon personnel au PC de la 4ème Cie où j'ai fait un compte-rendu verbal de l'opération à Théophile à 13h.» (Document 3)

Pour ce qui est de la 7ème Cie, son chef, Deville, fait le rapport suivant :

«D'après les ordres reçus le 17 au matin, je me suis rendu à la 1° section où mes hommes étaient rassemblés pour prendre position à Perches. L'effectif était au complet et avait pris place sur le camion Rocher Schneider sous les ordres du chef Tataouine.

Ayant mission d'installer la 12èmcCie à Saux, je me rends avec Martel et les chefs de la 12ème

tailleur éventuel. Vers 14h, la 12ème Cie arrive au complet et sans armes à Montpezat.

Je repars de suite pour me rendre à Perches où je vois passer un petit convoi de voitures et de camionnettes allemandes. Surpris de ne pas entendre le bruit de l 'attaque, je vais aux positions où je constate que personne ne les occupe. Je pars immédiatement sur Caussade afin de me renseigner sur l'effectif allemand déjà passé. Puis je file au PC où je trouve encore tous les hommes qui n 'avaient pu partir, tous les camions étant en panne.

Je prends immédiatement 3 F.M avec leurs hommes, et avec des voitures de tourisme, je vais prendre position à St Julien vers 17h.

A 19h, nous sommes en position à 200 mètres de la route.
Apercevant une voiture accidentée, une patrouille se détache et rentre bientôt, après avoir constaté que ce véhicule avait été abandonné après accident par les allemands.

Vers I9h30, apprenant qu'une partie de la colonne se trouvait à Montdoumerc, je donne l'ordre à La Tulipe de prendre 8 hommes et d'aller reconnaître la position de ce convoi ennemi. A 21h30, nous entendons le combat qui commençait à Perches où la 4ème Cie et un groupe de la 7ème Cie avaient pris position. Surveillant plus que jamais la route, vers 21h55, des éléments ennemis qui avaient passé le premier barrage, descendaient la côte en voiture, moteur arrêté et précédés par des patrouilles à pied et à bicyclette. Le premier FM a attaqué ces patrouilles par rafales et les a contraintes à se disperser. L'ennemi n'a fait preuve d'aucune réaction.

Le chef de la colonne ennemie fait alors arrêter les véhicules et déploie ses hommes (environ 200) en tirailleur pour tenter une opération d'encerclement. Il faisait nuit noire et craignant que les troupes allemandes déjà alertées à Caussade ne nous prennent à revers, nous avons décroché sans incident. »

Le groupe de 8 hommes, détaché vers Montdoumerc, est sous les ordres de Bertrant. Ce dernier fait le compte rendu suivant :

«Le 17, à 20h, ai reçu l'ordre de mon chef de compagnie de me porter sur la route de Belfort à Montdoumerc, afin de contrôler le mouvement d'une troupe allemande, installée paraît-il, sur le mamelon de Montdoumerc. Après avoir disposé ma section le long de la route ,à 2 kilomètres à l'Ouest de Belfort, suis parti en reconnaissance au village de Montdoumerc.

J'ai entendu des bruits de moteur et des ordres, certainement d'officiers allemands. J'ai atteint Montdoumerc à 22h. Aucun allemand ne se trouvait dans le village. Après avoir pris des ren-

seignements auprès de la population, on m'affirme que les allemands étaient partis dans la direction de la route de la gare de Montpezat.

Ma mission étant terminée, j'ai rejoint ma section à Belfort. J'y ai appris, par une liaison, que la première section, commandée par Tataouine, était aux prises avec des éléments ennemis à St Julien.

A 2h, ma section était installée sur la route de Borredon à St Julien, à environ 3 kilomètres du pont de Borredon.

A 4h30, je suis allé en reconnaissance avec le chef de groupe Chasseur. Après avoir fouillé les véhicules de la 7ème Cie restés aux mains des allemands, nous avons rejoint la section après avoir essuyé un feu d'armes d'infanterie ennemie.

A 12h, ai reçu l'ordre du chef de secteur de quitter notre position et de rejoindre notre cantonnement.

A I9h, ai reçu l'ordre du chef adjoint de secteur: Eugène de porter par les voies les plus rapides un groupe de renfort aux éléments de la 7ème Cie, qui était en embuscade à Perches. Mission accomplie, je rentrai avec le CFL Baron, de la 4ème Cie, au PC, lorsque au carrefour de la route de Belfort, j'ai rencontré un groupe de 40 cyclistes ennemis. J'ai dû abandonner mon véhicule (voiture Renault Primaquatre) et j'ai regagné le PC.»

Le même jour, 17 août, Dumas, prévenu vers lh55 du matin, par le chef de secteur Camille qu'une formation allemande devait passer sur le parcours Caussade-Montauban, et enjoint de l'attaquer aux environs du lieu-dit «La Tanguine», prend aussitôt les mesures nécessaires.

«Au petit jour à 6 heures, nous étions sur les lieux avec 4 groupes : deux de la 1° section sous les ordres de Marsouin, deux de la 2ème Section sous les ordres de Pet-Sec.

Le dispositif de combat a été pris de façon à contrôler une grande partie de la route nationale et de permettre aux armes automatiques un champ de tir efficace.

D'un autre côté, pour éviter la surprise, un autre groupe sous les ordres de Rey, placé en bouchon, contrôlait la route Bioule - Caussade et un groupe sous les ordres de Durvelle contrôlait l'arrivée par La Bénèche, surveillant l'axe Montricoux - Caussade.

Vers 15 h 30, un éclaireur motocycliste de reconnaissance nous signale qu'une formation de douze camions se dirige vers Caussade en provenance de Cahors.

Cette formation arrive à la sortie de Caussade vers Montauban et fait halte.

A I6hl5, le convoi reprend la route vers Montauban.

Deux kilomètres plus loin, il est stoppé par le tir précis de nos F.M. Deux camions sont atteints - la colonne stoppe : panique indescriptible chez l'ennemi qui réagit vite et nous prend sous le feu d'armes automatiques, tout en se déployant en tirailleurs dans la plaine. A 17hl5, une trentaine d'allemands sont hors de combat.

A ce moment, une autre colonne arrive de Montauban, composée de 6 camions et précédée de motocyclistes.

Cette dernière, prise sous notre feu, engage le combat immédiatement et arrose littéralement nos positions par les armes automatiques d'une puissance de feu considérable.

Il est 18h. Sentant que la position est intenable, submergé par le nombre et la puissance de feu de l'ennemi, je donne l'ordre de repli prévu. Il s'effectue en bon ordre et nous regagnons les camions à quatre kilomètres à l'arrière.

Dans mes rangs, ni tués, ni blessés, mais grosse consommation de munitions.

Contact rompu à I8h30,l'ennemi s'arrêtant aux crêtes boisées de la Tanguine.

Vers 19h30, le Corps Franc regagne ses cantonnements en traversant Nègrepelisse où la population lui fait un accueil délirant.

A 20h, tout le monde est rentré.»

Le même jour, vers 22h, une nouvelle colonne allemande se déplace de Caussade vers Cahors, elle est attaquée par surprise par des éléments des 4ème Cie et 7ème Cie A.S, commandées par

Saïb, qui se replient ensuite vers Belfort (document 4).

Le 18 août Dumas signale que dix coupures ont été effectuées entre St Etienne de Tulmont et Nègrepelisse. Conformément aux instructions reçues, l'action de sabotage se poursuit. Des équipes sont chargées de faire des abattis d'arbre et de détruire les panneaux de signalisation ennemis. Le service sanitaire met en place des moyens de secours pour blessés graves et légers. Des infirmiers sont désignés par groupe de trente hommes. (document 5)

Le 19 août, peu avant midi, la colonne allemande arrivée la veille, forte d'environ 150 hommes quitte Caussade pour Montauban.

Le chef F.F.I. Nil et le chef d'Etat-Major Larzac donnent alors à Camille les ordres suivants: (document 6)

1° si les allemands sont encore à Caussade:

- tenir Réalville et Albias
- multiplier les obstructions sur la route de Paris
- empêcher l'ennemi de rejoindre Montauban

2° si le détachement de Caussade réussit à partir:

- le suivre en le harcelant
- se porter à la hauteur de Fonneuve pour interdire aux troupes allemandes qui chercheraient à s'échapper de Montauban, le passage par les routes de Paris et de Nègrepelisse.

Cette colonne, dite des Mongols, en réalité formée de Géorgiens, Arméniens, Azéris, Ukrainiens et Turkmènes, encadrés d'Allemands a fait halte un jour et demi à Caussade, réquisitionnant ou volant voitures, chevaux, bicyclettes et vivres. Ils partent vers midi, laissant derrière eux une ville morte. Les habitants vivent des heures de grande peur derrière des volets clos.

Sur Caussade, un calme relatif régnait. Petit à petit, les Caussadais commencent à ouvrir habitations et magasins, et à circuler dans les rues. L'arrivée des F.F.I. est accueillie avec soulagement. Une effusion de joie envahit toute la ville.

Pendant ce temps, le chef du secteur Nord-Est, Cabarroques et ses adjoints prenaient possession de la mairie et mettaient en place des troupes à toutes les entrées de Caussade. Ils installent leur quartier général à l'immeuble Courtois de Maleville, au carrefour des Allées.

Leur premier service fut de ravitailler la population, tout en mettant en oeuvre les dispositifs pour assurer la sécurité. Leur tâche consista aussi à organiser la gestion administrative du secteur de Caussade, en collaboration avec le Comité Local de Libération.

La joie populaire se déroula dans la ville durant plusieurs jours. Mais elle fut mêlée de la peine de ceux qui pleuraient les membres de leur famille morts au combat, fusillés, pendus ou torturés et de l'angoisse de ceux qui attendaient le retour des prisonniers ou des déportés.

Voulant éviter des opérations de représailles sur la population civile, les chefs des F.F.I. se sont toujours refusés à toute action durant l'occupation de la ville. Grâce à leur lucidité et leur autorité, Caussade a été libérée sans effusion de sang.

Combats du 17 août 1944

PERCHES (4ème Cie + un groupe de la 7ème Cie) : 21 h 30
SAINT JULIEN (7ème Cie) : 21 h 55
LA TANGUINE (Corps Franc DUMAS) : 16h15 - 18h30

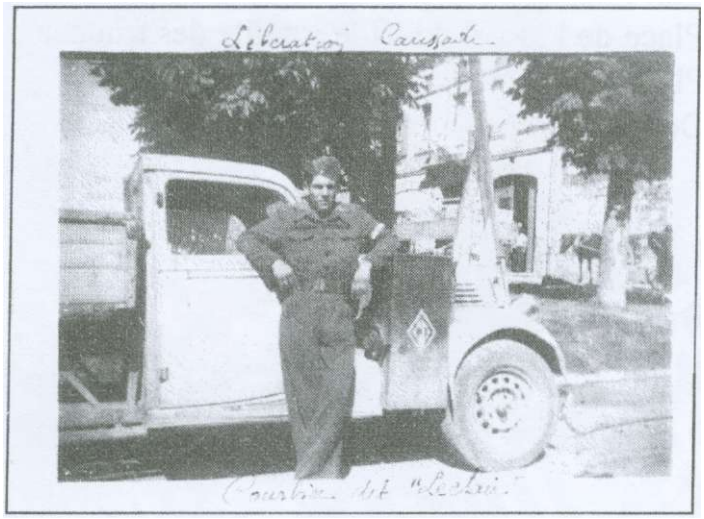

Photo prise lors de la Libération de Caussade
le 19 août 1944

(Camionnette gazogène qui servait pour le ravitaillement de la 7ème Cie A.S. à Pech Sec)

Libération de Caussade

Manifestations du 22 août 1944

1 - Place de l'Hôtel de Ville : présentation du drapeau
2 - Place de l'Hôtel de Ville : défilé des troupes
3 - Place de l'Hôtel de Ville : prise d'armes
4 - Devant le Monument aux Morts

Photographies effectuées par
le Laboratoire Central d'Armement
replié sur Caussade

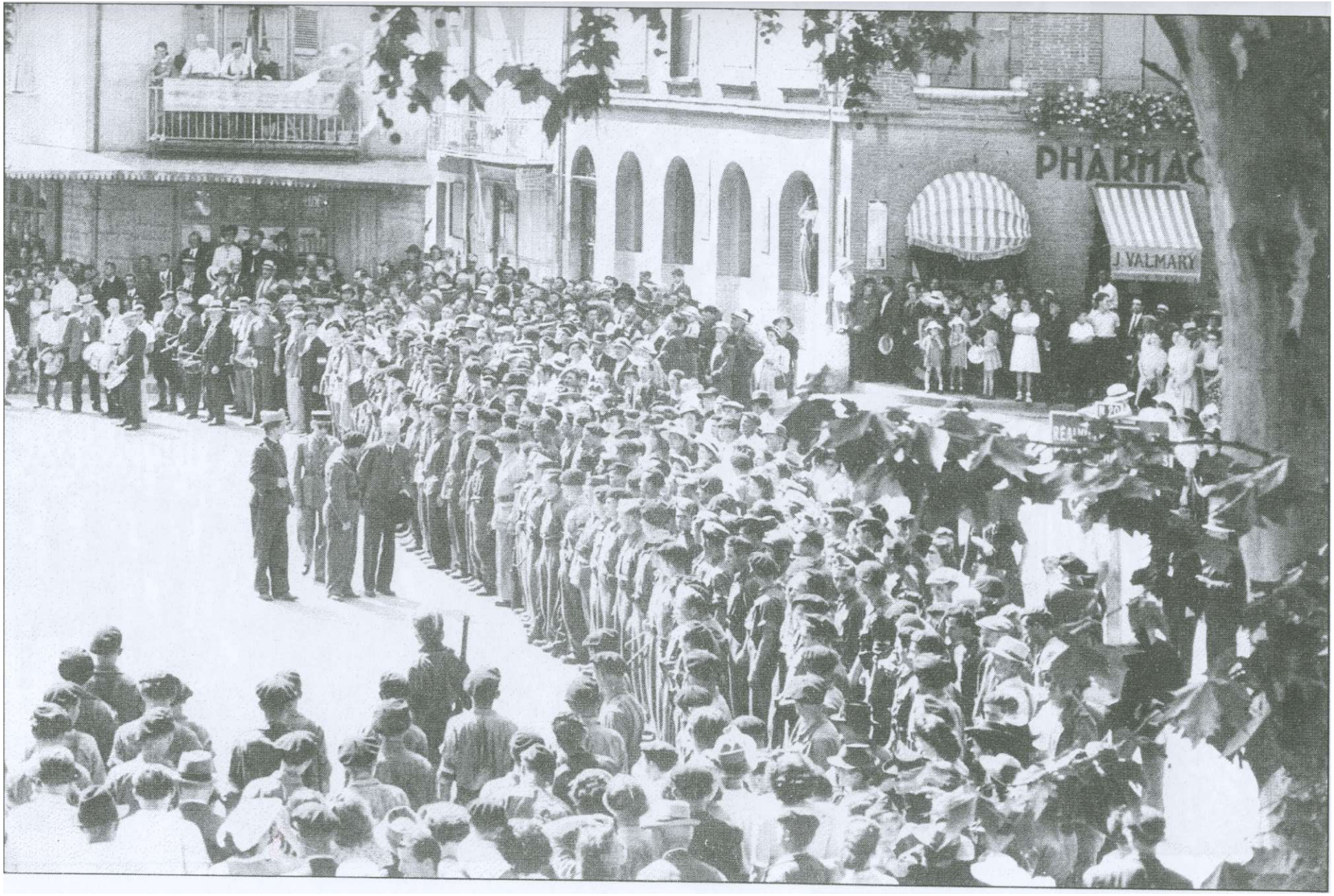
PHARMAC
J. VALMARY

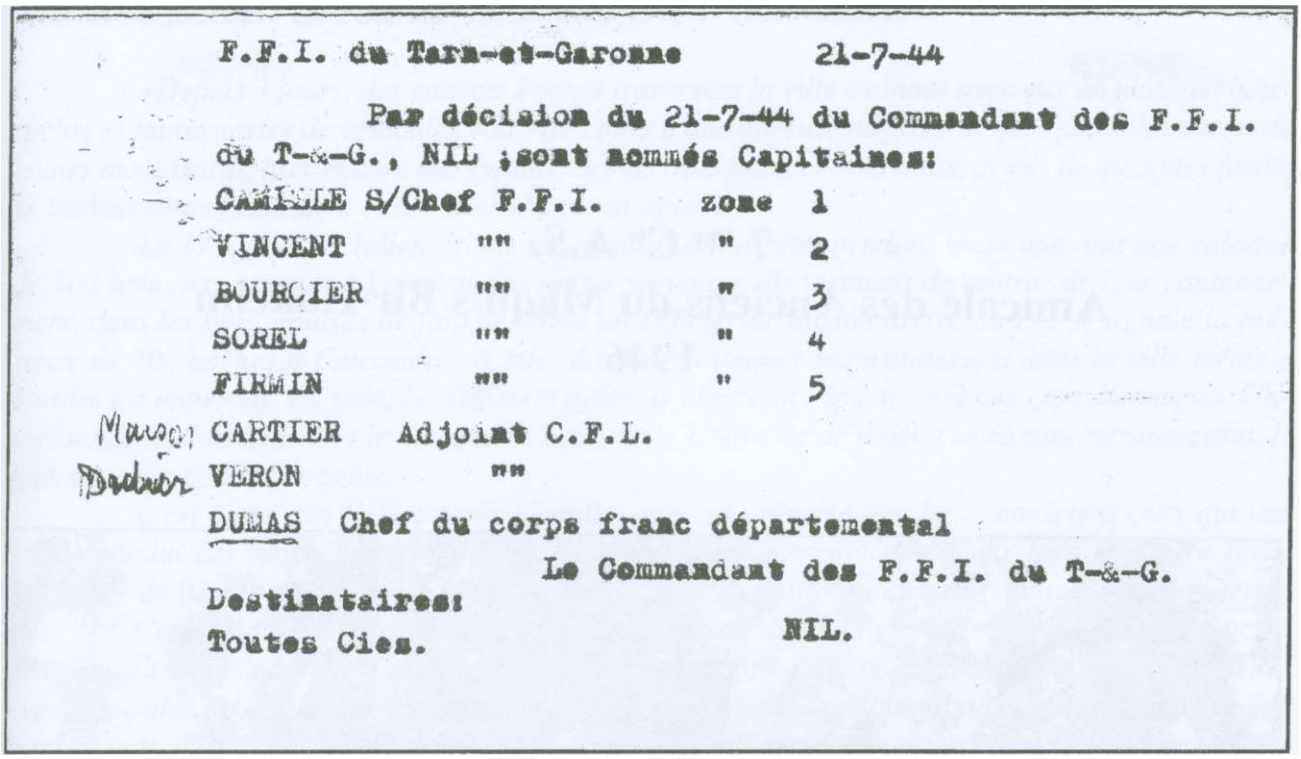

F.F.I. du Tarn-et-Garonne 21-7-44

Par décision du 21-7-44 du Commandant des F.F.I. du T-&-G., NIL ;sont nommés Capitaines:

CAMILLE S/Chef F.F.I. zone 1
VINCENT "" " 2
BOURCIER "" " 3
SOREL "" " 4
FIRMIN "" " 5
Marcus CARTIER Adjoint C.F.L.
Dubuc VERON ""
DUMAS Chef du corps franc départemental

Le Commandant des F.F.I. du T-&-G.

Destinataires:
Toutes Cies.

NIL.

Décision du 21/07/1944 du Commandant des F.F.I. du Tarn-et-Garonne : NIL, nommant Capitaines les responsables de secteurs, les adjoints C.F.L. et le chef du Corps Franc Départemental.

Camille = Cabaroques
Vincent = Douet
Bourcier = Brunei
Sorel =
Firmin = Marcus
Cartier = Pruet
Véron = Andrieu
Dumas = Delplanque

7 ème Cie A.S.
Amicale des Anciens du Maquis Bir-Hakeim
1946

devant le Monument aux Morts de Caussade

Extrait du journal "Le Patriote" du 20 août 1945 : "Anniversaire"

«Depuis 3 jours, des convois boches traversent la ville traînant avec eux un matériel hétéroclite et toutes sortes de véhicules volés au cours d'une affreuse odyssée. A quelques kilomètres, de jeunes maquisards, hier encore des enfants, depuis trois jours et trois nuits, armés de quelques fusils, se battent courageusement et harcèlent l'ennemi apeuré.

Le 17 août à St Julien, trente maquisards ont arrêté, pendant toute une nuit une colonne de 500 hommes, causant à l'ennemi des pertes sérieuses. Ils viennent de rentrer de leur cantonnement, dans les bois, épuisés de fatigue. Mais un Officier de liaison arrive au PC. Il signale la présence de 400 boches à Caussade. «Il faut, dit-il, les attaquer immédiatement dans la ville même.» L'ordre est impératif. En vain, les Officiers présents objectent l'épuisement des gars du maquis, l'insuffisance de l'armement et le manque de munitions. L'Officier de liaison se montre intransigeant. Il faut attaquer coûte que coûte.

C'est alors que le Capitaine Camille, avec sa crânerie que lui connaissent ceux qui ont vécu avec lui ces journées mémorables, refuse tout net, n'acceptant d'obéir qu'à un ordre écrit. L'Officier de liaison avance ne pouvoir en signer un et se voit contraint de renoncer à ses projets.

Cependant des embuscades sont tendues autour de la ville et causent des pertes graves à l'ennemi. Et tandis que le 19 août au soir, la 7ème Compagnie s'apprête à entrer dans la ville à peine évacuée, ordre est donné de reprendre le combat aux abords de Montauban. Le mouvement se fait dans la nuit, et le 20 août au petit jour, les combats reprennent pour rejeter finalement l'ennemi au delà de Montauban.

On a beaucoup parlé de la Libération de Caussade. Certains n'ont pas manqué d'émettre des critiques malveillantes, estimant qu'il aurait fallu livrer combat dans la ville.

Ceux qui ont vécu avec les gens du maquis savaient mieux que quiconque ce qu'il était possible de faire. Ils ont toujours estimé qu'un combat à Caussade, dans de pareilles conditions, aurait eu des conséquences terribles pour la population. Ils ont jugé inutile de faire verser le sang d'innocentes victimes pour une simple satisfaction d'amour propre. Ils ont conscience d'avoir tout fait pour la libération de leur petite ville et de l'avoir obtenue sans effusion de sang.

C'est peut-être là un de leurs plus beaux titres de gloire.»

Cependant la colonne allemande parvient à l'entrée de Montauban par l'avenue de Paris. A 15h, elle atteint le pont routier sur la voie ferrée de Lexos. Elle est accueillie par des coups de feu tirés du Rond et de la Gare de Villenouvelle. Elle stoppe sa progression et les soldats allemands se dispersent. Avec l'arrivée du Corps Franc Dumas tout d'abord, puis l'intervention du Corps Franc Pommiès, le combat s'intensifie.

L'ennemi est obligé de rompre le contact. Il décroche, profitant de la nuit qui tombe, vers la route de Nègrepelisse. Il est 21 h15 .

La 7ème compagnie arrive vers 23h. Les événements sont terminés.

Le dernier ordre d'opérations provenant de l'Etat-Major, signé par Nil et Larzac, est daté du 20 août, 3h45 (Document 6).

Pendant sa retraite, la colonne allemande, harcelée, abandonne un certain nombre d'hommes blessés, fatigués ou déserteurs. Ceux-ci sont faits prisonniers et incarcérés au Camp Militaire de Caylus. Ce sont essentiellement des éléments de l'armée Wlassov, combattant dans les rangs nazis (Document 7).

A ces combats de l'été 1944, dans le secteur Nord-Est, qui ont tous pour but de ralentir ou d'empêcher la retraite des troupes allemandes, il faut ajouter deux épisodes tragiques.

Le premier a lieu le 7 août, à ALBIAS, au Nord de Montauban, sur la Nationale 20. Ce jour là, vers 15 heures, deux demi groupes de la première section du Corps Franc Dumas, sous les ordres de TUTU, se rendaient dans ce village pour récupérer de l'essence. Deux miliciens étant signalés à proximité, Tutu confie le commandement à l'adjudant MARSOUIN, et se détache pour les contacter. A ce moment, Marsouin ayant pris son dispositif de sécurité, se trouve brutalement au contact de trois camions et de deux voitures légères allemandes. Immédiatement le F.M entre en action, et les hommes attaquent à la grenade. Le premier camion se jette sur un platane. Un seul occupant en sort vivant. Marsouin donne alors l'ordre de repli et le combat s'engage à travers le village. GEGENE, tireur au F.M, blessé gravement et considéré comme mort par ses camarades, se trouvait sous le feu violent de l'ennemi. Il était impossible de s'approcher pour récupérer le F.M. Après le décrochage du maquis, Gégène, qui n'était que blessé, est transporté par les allemands à l'hôpital de Montauban où il est opéré et soigné en vue de le faire parler. Un autre combattant CRI-CRI (BOURLIER) a été, lui aussi, fait prisonnier : on le retrouvera noyé, ayant subi les pires tortures. L'ennemi a eu 15 morts et 6 blessés.

Le second épisode sanglant se déroule aux portes de Montauban le 19 août 1944, en début d'après midi, Louis ETIENNE a fort bien relaté ces événements. En retrait de la route de CAHORS, au lieu-dit AUSSONNE, on peut observer une magnifique bâtisse d'Ancien Régime, sise dans un agréable bosquet : le château de TEILHAC. Le Colonel Teilhac l'occupait avec son gendre Alain Liébaut. A coté, une ferme gérée par un couple italien, Dominico et Dominica VALERIO, qui avaient en charge le blé, le maïs, la vigne et le troupeau laitier. Le Colonel VERGNE, neveu d'Alain Liébaut, était alors étudiant, en vacances pour l'été au château de Teilhac. Témoin direct de ce tragique après-midi, il relate : «Le Colonel Teilhac apprend qu'une forte colonne allemande arrive de Cahors. Il est étonné de la voir descendre vers le Sud, alors que le front vient d'être crevé à FALAISE, en Normandie. Son gendre demande au personnel de ne pas sortir, et les fermiers font rentrer le bétail. Se présente un officier allemand, très correct. Il se dit mobilisé, ingénieur dans le civil. Le Colonel Teilhac décline son identité et présente son gendre, ancien combattant 1914-1918. Ces derniers disent qu'ils n'ont point d'armes. Pas de perquisition. L'allemand demande de l'eau à boire, car la chaleur était accablante en ce 19 août.

Tout à coup un avion surgit dans le ciel, montant de Toulouse, alors déjà aux mains des français. L'on a su plus tard qu'il s'agissait d'un «DEWOITINE» de la base de MARRAKECH. 11 mitraille en tracing la colonne allemande. L'officier allemand part, découragé par ce nouvel incideni. Nous sortons et je vois sur la route des cadavres à faciès asiatique, victimes du mitraillage. Le tout avait duré environ trois heures.

C'est alors que nous avons entendu un grand cri, et lorsque les allemands sont partis, nous avons retrouvé le corps du jeune Marius VALERIO, au chemin de MATRAS, au pied d'un arbre, en lisière d'une vigne à chasselas. C'était un neveu de nos fermiers qui, généreusement, logeaient et faisaient manger de jeunes parents en difficulté. Il était né le 11 juin 1929, à COLLEGNO en Italie. Il avait donc quinze ans. Le malheureux fut trouvé porteur d'un pistolet, Son oncle et Alain Liébaut ont ramené le corps dans une pièce de la ferme, où la police française vint faire, par la suite, le constat de décès. Une stèle fut édifiée au chemin de Matras, au lieu de l'exécution.

Stèle de Réalville

A la mémoire de
Jacques VIRAZELS
et
Jacques RODRIGUEZ
tués au combat
soutenu par les F.T.P.
contre les Allemands
le 18 août 1944

Stèle Valério à Aussonne

Ici
le 19 août 1944
a été assassiné
par les Allemands
Marius VALERIO
âgé de 15 ans
PPL.

Les combats de l'été

DOCUMENTS

1 - Compte-rendu de l'activité d'un CFL dans la semaine du 6 Août 1944.

2 - Correspondance de Camille à Dumas du 10-8-44.
Réponse de Dumas à Camille du 10-8-44.
Mots de passe pour la semaine du 15-8 au 22-88-44.
Ordre d'opérations N° 1 du 16-8-44.
Rectificatifdu 16-8-44.
Correspondance de Camille à Dumas du 17-8-44.

3 - Rapport de Berger à Camille sur les opérations du 17-8-44 au nord de Caussade.

4 - Compte-rendu d'opération du 17-8-44 de Sai'b à Camille.

5 - Service sanitaire = note de service du 18-8-44.
Désignation d'infirmiers = instruction du 18-8-44.

6 - Mouvements à réaliser avant le 20 Août à midi.
En campagne le 19 Août 1944.
Ordre d'opération du 20-8-44 à 3h45.

7 - Etat nominatif des prisonniers de guerre affectés au camp de Caylus.

F . F . I . Du Tarn et Garonne.

Compte rendu de l'activité d'un C.F.L. dans la semaine du 29 Juillet au 6 Août I944 .-

-o-o-o-o-o-o-o-

SAMEDI 29 JUILLET I944/ A 4h30 du matin une coupure a été effectuée sur le cable téléphonique à longue distance sur la route de Moissac à Castelsarrasin' coordonnée Lambert 50I sur I65,8 sur la droite de la route après une maison qui a un élévateur d'eau à hélice, juste en face du sentier conduisant au canal. La coupure a été effectuée avec Succès suivant les ordres reçus, c'est-à-dire: Demi-coupure de la chape de plomb et court circuit avec l'eau. Même jour et même heure des charges ont été posées à un pylone d'angle situé à 5.500 mètres au nord de Castelsarrasin. Cette charge a explosé à6 Heures couchant le pylone. L'opération effectuée avec le plus grand succès immobilisant une ligne d'interconection de IO.000 W. Les Boches n'ont pas pu jusqu'à ce jour réparer cette ligne.

DIMANCHE 30 JUILLET/ Une charge posée à 2heures sur les voies de chemin de fer entre Castelsarrasin et Moissac a occasionné une rupture d'attelage d'un train de citernes d'essences. L'accident s'est produit à 2hIOet le Chef Rossard qui effectuait l'opération a eu la vie sauve grâce à sa présence d'esprit. Les soldats allemands qui se trouvaient dans le train ayant ouvert le feu sur lui.

MERCREDI 2 AOUT/ A 22 Heures entre Castelsarrasin et Moissac, deux charges ont été posées sur les voies de chemin de fer.

A 22 h.IO un train Allemand déraillait.

Le bilan de ce sabotage est le suivant :

7 WAGONS dans le ravin

I WAGON de ravitaillement de vivres complétement détruit, et son chargement irrécupérable.

Des bidons d'essence d'autres wagons se promenaient dans le ravin en vrac ainsi qu'une chenillette et un camion.

De source sûre, il y a eu I2 Morts, on ignore le nombre des blessés. Même jour 2Ih.30 les charges à retardement ont étées posées sur les voies de chemin de fer entre Castelsarrasin et Moissac- Lavilledieu .Il y a eu de nombreuses coupures.

A 22 h.50 deux charges furent posées sur la voie de Bordeaux en direction de Toulouse. Les charges ont explosé le 3 Août à 8 h.45, provoquant le déraillement d'un wagon exprès qui a bloqué cette voie. Ce wagon s'y trouvait encore le samedi 5 Août au matin.

Cette coupure a été faite entre Valence d'Agen et Malause.

Transmis à tous les Chefs de Compagnie en leur demandant de lire ce compte-rendu au rapport à leurs hommes, ceci devant être pour eux un encouragement et un stimulant.

N I L

Transmis par Le Commandant du Secteur Nord Est, pour information.

Destinataires: 4°7°8° Cies.

P.C. le 2I Août I944.

Le Chef de Secteur.

Compte-rendu de l'activité d'un CFL dans la semaine du 6 Août 1944

2

CAMILLE A DUMAS

Le IO août I944-

Mon cher DUMAS,

Je reçois à l'instant, de l'indicateur de Septfonds le renseignement suivant :

Ce matin-6 heures : passage de IOO hommes environ à pieds (Mongols).

3 voitures à chevaux portant vraisemblablement les munitions : Direction Septfonds, route de Cazals (par Blasis et Charles).

Signalé I mortier en position -I2 hommes en haut de la côté, embranchement route de St-Antonin, chemin des granges.

7h30, une voiture gendarmerie allemande I (moto) chauffeur armé.

Signalé : troupes en marche, route de Caussade-St-Cirq.

Ayant actuellement la 4ème et la 7ème en mouvement de décrochage, je ne puis leur confier la mission de tenter une manoeuvre de harcèlement. Si cela t'est possible à toi, tâche de faire quelque chose. Que je te dise tout de suite que les troupes en question n'ont pas un mordant extraordinaire.

Fraternellement à toi.

signé: CAMILLE.

P.S.- Ci-joint un courrier de FIRMIN.

Correspondance de Camille à Dumas du 10-8-44

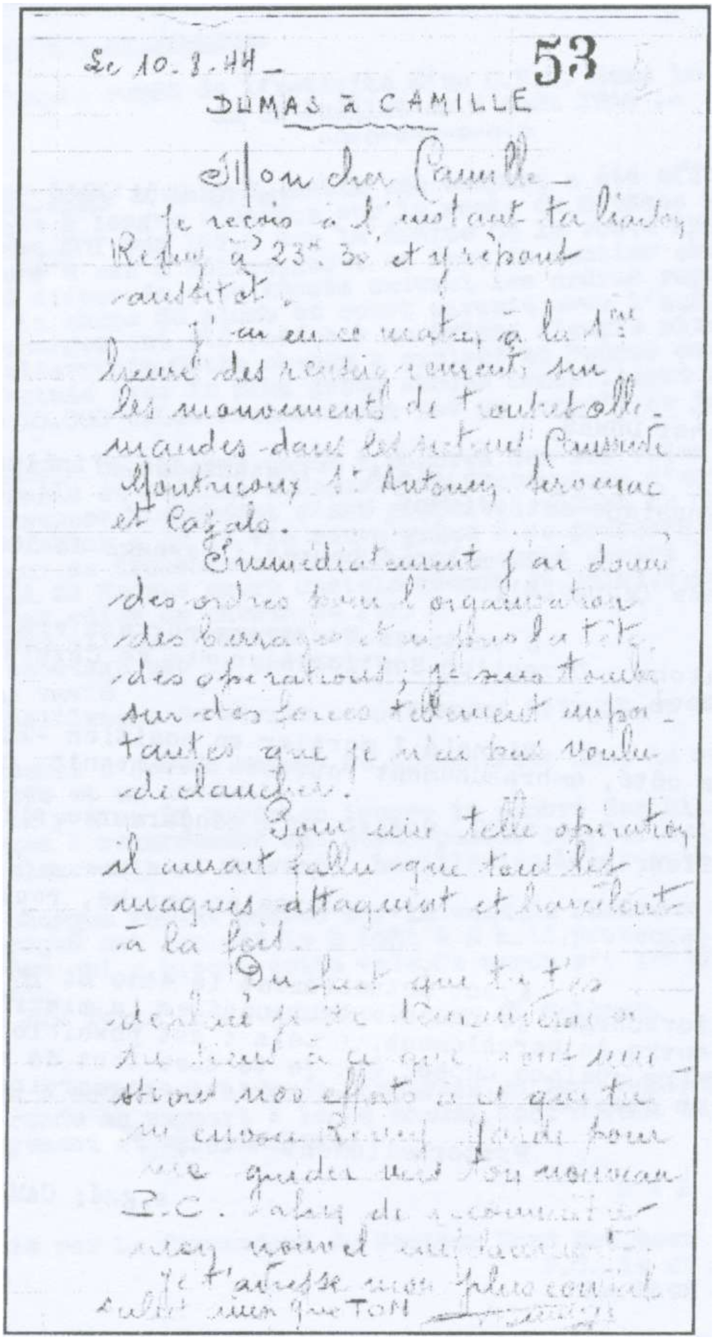
Le 10.8.44 – 53

DUMAS à CAMILLE

Mon cher Camille –

je reçois à l'instant ta liaison [illegible] à 23h.30 et y réponds aussitôt.

J'ai eu ce matin, à la 1re heure des renseignements sur les mouvements de troupes allemandes dans les secteurs [illegible] Montricoux St Antonin [illegible] et Cazals.

Immédiatement j'ai donné des ordres pour l'organisation des barrages et [illegible] la tête des opérations ; je suis tombé sur des forces tellement importantes que je n'ai pas voulu déclencher.

Pour une telle opération il aurait fallu que tous les maquis attaquent et harcèlent à la fois.

Du fait que tu t'es [illegible] je te [illegible] au lieu de ce que sont nos [illegible] nos efforts et ce que tu m'envoies [illegible] guide pour me guider vers ton nouveau P.C. [illegible] de reconnaître mon nouvel emplacement.

Je t'adresse mon plus cordial salut ainsi qu'à ton [illegible]

Réponse de Dumas à Camille du 10-8-44

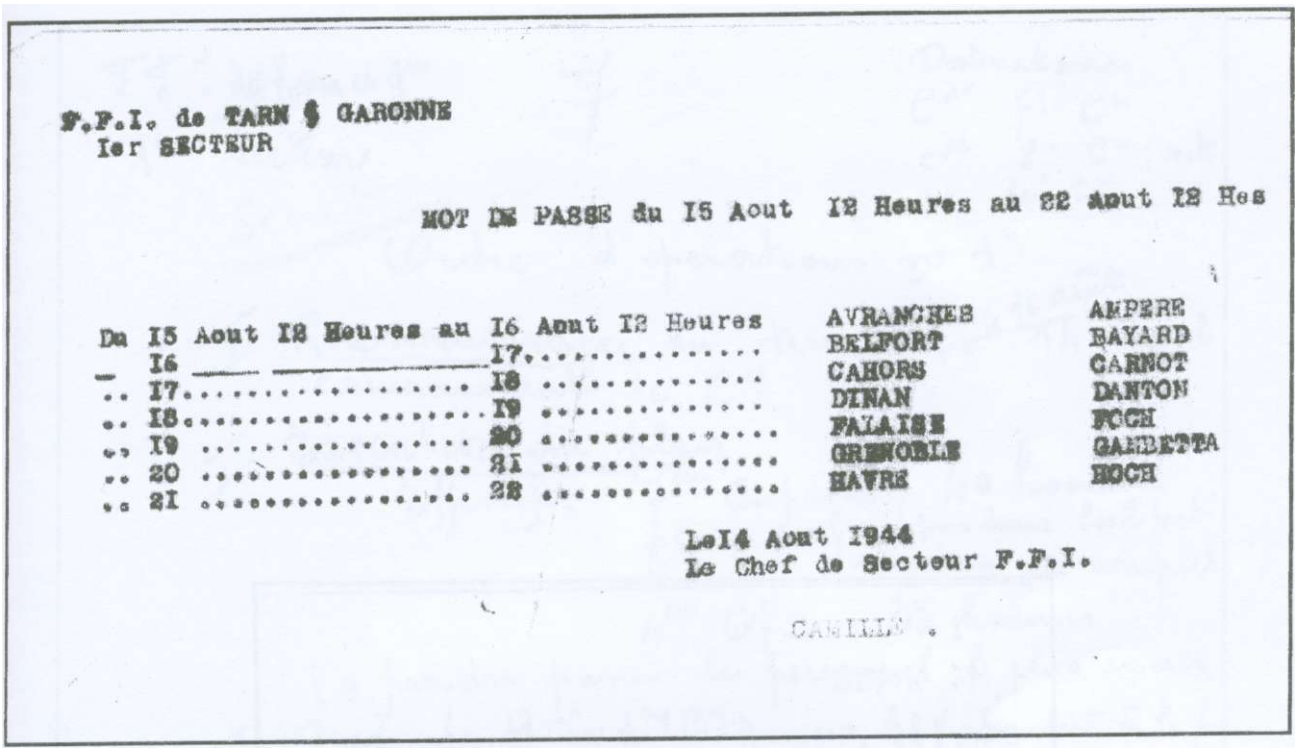

F.F.I. de TARN § GARONNE
Ier SECTEUR

MOT DE PASSE du I5 Aout I2 Heures au 22 Aout I2 Hes

Du I5 Aout I2 Heures au I6 Aout I2 Heures		AVRANCHES	AMPERE
" I6 " I7		BELFORT	BAYARD
" I7 " I8		CAHORS	CARNOT
" I8 " I9		DINAN	DANTON
" I9 " 20		FALAISE	FOCH
" 20 " 2I		GRENOBLE	GAMBETTA
" 2I " 22		HAVRE	HOCH

LeI4 Aout I944
Le Chef de Secteur F.F.I.

CAMILLE .

Mots de passe pour la semaine du 15-8 au 22-88-44

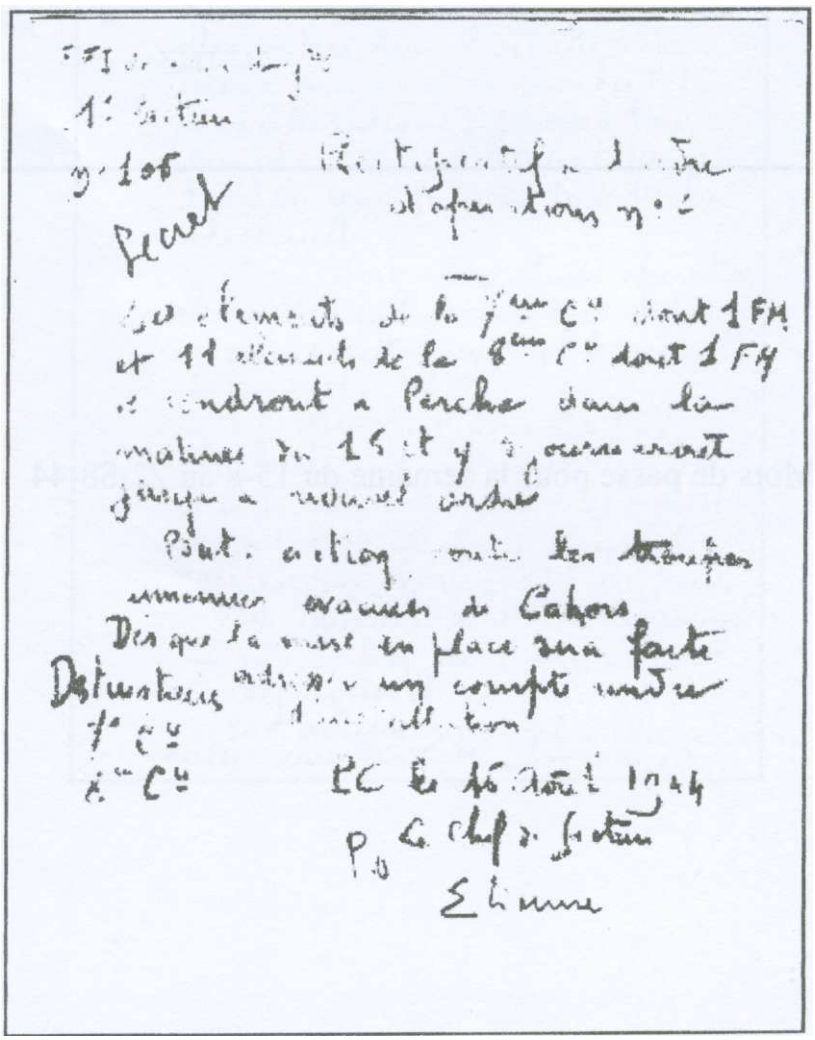

Rectificatifdu 16-8-44

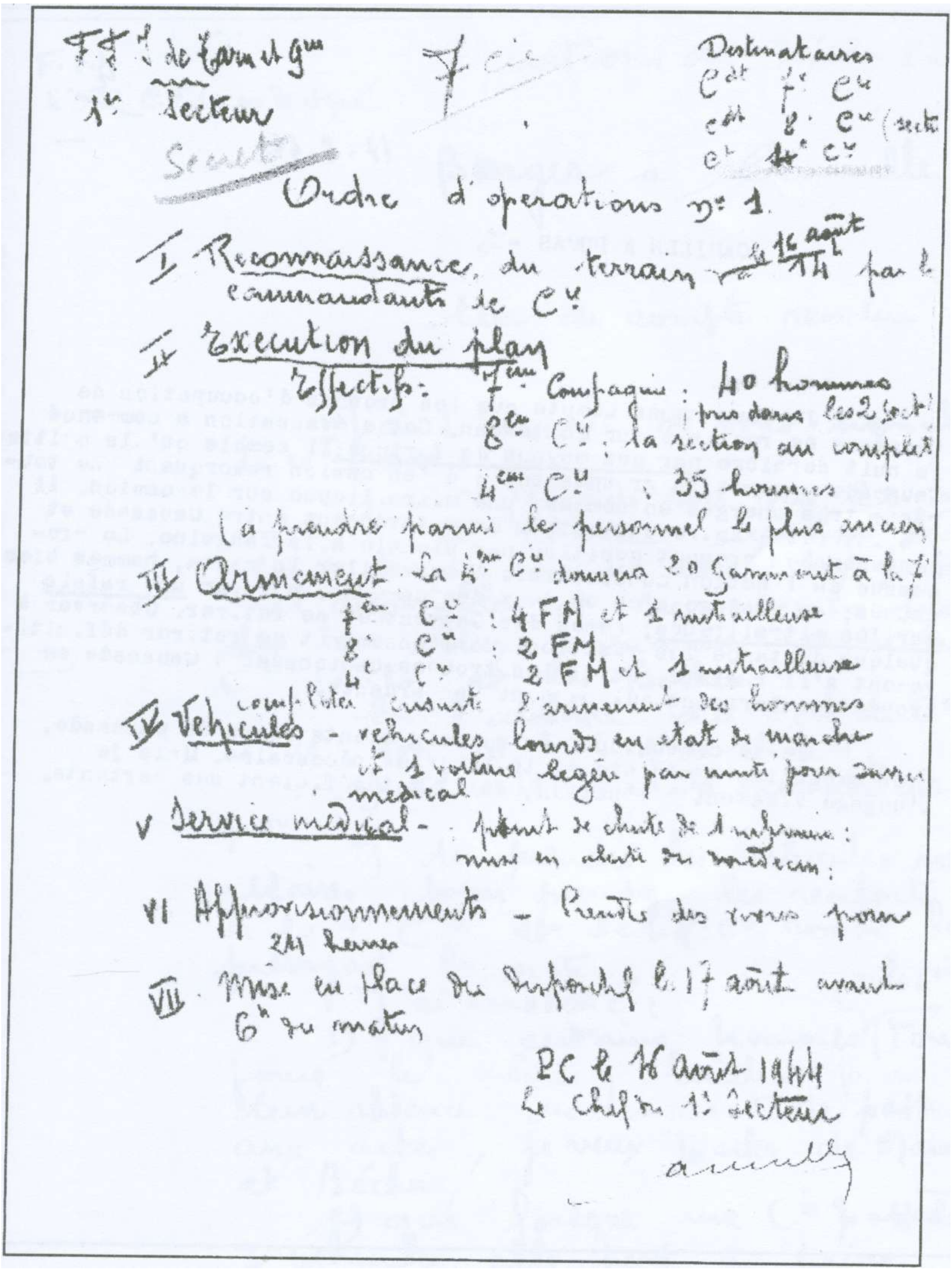

F.F.I. de Tarn et Gne
1er Secteur

~~Secret~~

7e Cie

Destinataires
Ct 7e Cie
Ct 8e Cie (secteur)
Ct 4e Cie

Ordre d'operations No 1.

I Reconnaissance du terrain le 16 août 17h par les commandants de Cie

II Execution du plan
Effectifs : 7em Compagnie : 40 hommes pris dans les 2 sect.
8em Cie : la section au complet
4em Cie : 35 hommes
(à prendre parmi le personnel le plus ancien)

III Armement La 4em Cie remettra 20 fusils à la 7e
7em Cie : 4 FM et 1 mitrailleuse
8 Cie : 2 FM
4 Cie : 2 FM et 1 mitrailleuse
compléter ensuite l'armement des hommes

IV Vehicules - vehicules lourds en etat de marche et 1 voiture legere par unité pour service medical

V Service medical - point de chute de l'infirmerie : mise en alerte du medecin ;

VI Approvisionnements - Prendre des vivres pour 24 heures

VII Mise en place du dispositif le 17 août avant 6h du matin

PC le 16 Août 1944
Le Chef du 1er Secteur

Ordre d'opérations N° 1 du 16-8-44

4

17-8-44.

CAMILLE A DUMAS -

Je vous rends compte que les troupes d'occupation de Caussade se replient sur Montauban. Cet e évacuation a commencé la nuit dernière par des moyens de fortune; il semble qu'elle quitter Caussade par petits groupes tel : qu'un camion remorquant une tourisme très chargée en hommes, une mitrailleuse sur le camion. Il y a intérêt à faire une action de retardement entre Caussade et Montauban en prenant position par exemple à la Tanguine. Le processus de l'action consisterait à surveiller la route, hommes bien cachés; au passage d'un ou deux des camions, envoyer une rafale sur les mitrailleurs; semer des Gammont et se retirer. Observer à quelque distance les réactions de l'ennemi et se retirer définitivement s'il résiste. Parmi les troupes cantonnées à Caussade se trouve des lorrains qui ne sont pas ardents.

Je te communique ces renseignements reçus de Caussade, pour exécution immédiate si tu le juges nécessaire. Mais je t'engage vivement à l'action, vu l'état déficient des partants.

Correspondance de Camille à Dumas du 17-8-44

F.F.I.
4e Cie C.F.L. du Vet Gué

Opérations du 17/18 - 8 - 44

Berger à Camille

à

titre de compte rendu

J'ai l'honneur de vous signaler de ce que :

- j'ai reçu, hier soir, vers 20 h un ordre d'Etienne invitant la 4e Cie de se rendre avec son personnel disponible et ses véhicules libres sur les lieux de rencontre entre les Cies C.F.L. et les Boches.

En l'absence du Cdt de Cie et de son adjoint, j'ai décidé :

a) de rassembler le personnel disponible

b) de prendre les véhicules nécessaires pour prendre les renforts de la 4e Cie et de la 8e Cie comme le prévoyait la note.

J'ai constaté :

1) que certains hommes (de la Cie) (toujours les mêmes) brillent par leur absence au moment de passer aux actes, je veux parler de Maroc et Béchu,

2) que lorsque une Cie possède 3 véhicules, elle peut à peine compter sur un.

Cela aura pour résultat de créer un retard certain dans le fonctionnement de la Cie

Je me suis présenté vers 20h30 au PC de la 7e Cie avec ... La 8e Cie avait comme renfort 13 hommes et 1 chef de ..., plus un camion.

La 4e Cie avait 22 hommes. Le camion de la 8e Cie est tombé en panne au départ

Résultat 14 hommes en moins

La 4e Cie a dû emprunter le camion de Caylus à la résistance pour effectuer sa mission (ses véhicules étaient en panne ou ... réelles ou ~~...~~ en panne)

Le manque de moyens de locomotion sera la cause essentielle de l'échec d'un coup de main qui aurait été sûrement intéressant.

L'ordre donné par Etienne manquant de précision, j'ai reçu de vous l'ordre détaillé suivant :

Marche d'approche après Lapenche, passer à la barrière de St Géré près Caussade, remonter sur Perches, tâcher de trouver des hommes de la 4e Cie se trouvant à Perches.

Un manque certain de renseignements a fait ~~...~~ commettre plusieurs erreurs.

Je suis descendu à Lapenche

J'ai commencé la marche d'approche.
J'ai constaté que l'on se battait vers St Julien et Caussade à 24h on tirait de tout les cotés.
Et sur mon itinéraire j'ai trouvé des hommes de la 7e qui battaient en retraite (environ 7 ou 8) vers le PC d'après ce qu'ils m'ont dit.
J'ai continué la progression malgré que l'on ait tiré sur nos flancs.
Ne connaissant pas le terrain et gêné par la nuit, j'ai du attendre au matin pour organiser une embuscade sur la route Nat n° 20.
Aucun attache ne venant ni de Caussade ni de Cahors je suis allé à leur recherche en remontant vers le point où l'on se battait le matin (notablement la 7e Cie).
Au bout d'un 1km environ j'ai aperçu une colonne de 200 mètres de long colonne en formation serrée (de 400 à 600 hommes environ).
En même temps peut-être à 20 ou 30 mètres une autre petite colonne allemande composée de motos, voitures et hommes à pieds nous prenait dans le dos derrière.
Contre tout ce monde ne disposant que d'une arme automatique et 22 hommes, je n'ai pas cru devoir engager l'action car

nous étions pris entre deux feux, nous étions dans l'impossibilité de nous replier séparément et les Boches auraient pu nous poursuivre en voiture.

- Si nous avions eu un camion sous pression, deux armes automatiques nous pouvions attaquer les deux colonnes surtout celle qui était à pied pendant cinq minutes et partir à toute vitesse en ayant causé beaucoup de mal aux Boches

- En utilisant au mieux le terrain nous avons pu réussir sans pertes et sans tirer un coup de feux malgré l'encerclement dont nous étions menacés ~~d'être entourés~~

- Nous sommes montés vers la 7e avec qui nous n'avions aucune ~~[illegible]~~ liaison, et nous n'espérions pouvoir ~~revenir~~ avec un de leurs véhicules ~~et leur secours~~ sur l'arrière des Allemands.

- Je n'ai trouvé que des hommes épars de la 7e

- A la gare de Bourdy j'aurais cru vous trouver, vous veniez de partir

- Voyant que les autres Cies se regroupaient pour aller à leur cantonnement, je suis rentré avec tout mon personnel au PC de la 4e où j'ai fait un compte-rendu verbal de l'opération à Zéphule à 13h

le Personnel commence à agir rapidement mais manque encore de discipline

Il faut des voitures en état pour se déplacer facilement

Berger

17 août 1944

De Saïb à Camille

Compte rendu opération du 17 à 10 h du soir

— arrivée du détachement à 18 h Installation

— à 21 h — arrivée d'un détachement de 8 h. de la 17e Cie

— à 22 h — descente d'un convoi de Mongols — attaque par surprise. Bon travail des Garnant, F. M et mitrailleurs. Discipline parfait. Je ne crois pas avoir de pertes mais ma Cie est dispersée.

Je reste à [illegible] momentanément pour récupérer du monde et du matériel —

Saïb

Compte-rendu d'opération du 17-8-44 de Saïb à Camille

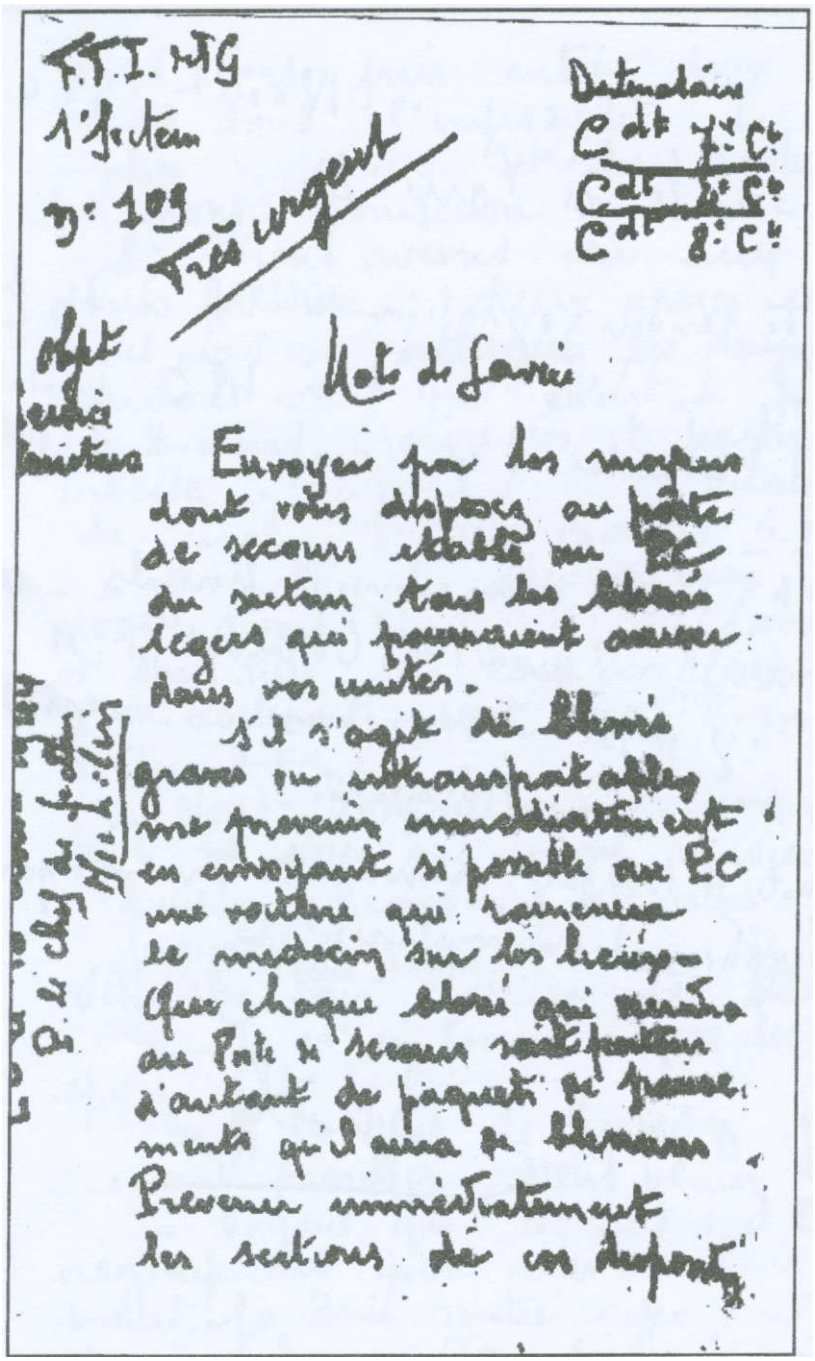

F.T.I. MTG
1e Secteur
n° 109
Très urgent

Destinataire
Cdt 7e Cte
Cdt 4e Cte
Cdt 8e Cte

Objet
Service
Sanitaire

Note de Service

Envoyer par les moyens dont vous disposez au poste de secours établi au PC du secteur tous les blessés légers qui pourraient arriver dans vos unités.

S'il s'agit de blessés graves ou intransportables me prévenir immédiatement en envoyant si possible au PC une voiture qui ramènera le médecin sur les lieux.

Que chaque blessé qui viendra au Poste de secours soit porteur d'autant de paquets de pansements qu'il aura de blessures.

Prévenir immédiatement les sections de ces dispositions.

P. le chef de secteur
Michelin

Service sanitaire = note de service du 18-8-44

FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR LE 18/8/44

ETAT MAJOR DE T & G

Vous allez recevoir prochainement la visite du pharmacien-infirmier LAFLEUR, chargé par l'E.M. de mission d'instruction théorique et pratique des infirmiers bénévoles que vous devez avoir désignés par groupe de 30 Hommes, conformément à ma précédente note.

P. le Chef Départemental F.F.I

M a I S O N.

Destinataires: CAMILLE - VINCENT - DEVILLE - THEOPHILE.

Désignation d'infirmiers = instruction du 18-8-44

FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR

ETAT - MAJOR DU TARN & GARONNE

En campagne le I9 AOUT I944

MOUVENT A REALISER AVANT LE 20 A MIDI

PAR TOUS MOYENS.

SITUATION ACTUELLE.

L'ennemi est désorienté et ne songe qu'à préparer son départ. L'ordre est destiné à encercler Montauban.

Une sommation de reddition est envoyée au Commandant de la place de Montauban et du détachement de Caussade.

La réponse doit rendue le 20/8/44 avant midi. Il est donc de toute importance que le boche se sente encercler de toutes parts. Dans le cas où il ne se rendrait pas, continuer l'action de harcelement, multiplier les obstructions de routes, en particulier, sur les routes conduisant à Toulouse et à Gaillac.

Le Chef F.F.I. recommande à tous, la plus grande énergie et demande un effort de tous les instants pour ce dernier coup de collier.

A partir du 20 à 8 heures du matin, le P.C. avancé F.F.I. sera sur la route de Négrepelisse à 4 Km 800 de Montauban.

a) SECTEUR VINCENT:

Les Cies du Secteur VINCENT (8 & 12), se porteront dans la région Valence Moissac, pour agir sur la voie ferrée et la route de Bordeaux. (faire rejoindre le détachement Caylus).

La Cie SAHIB se portera dans la région St-HILAIRE FALGUIERES, BIRAC, et interdira le passage aux boches.

DUMAS se portera dans la région du Ramier (Adalbert) et viendra se mettre en liaison avec le Chef F.F.I. - P.C. Adalbert -.

LA 2°, La 3° se porteront dans la région St-Martial Le Fau, Bio, Bressols, pour interdire à l'ennemi les routes de dirigeant vers le Sud Est. (Route de Gaillac, Route de Toulouse).

c) SECTEUR BOURSIER

BOURSIER se portera immédiatement sur la Garonne, (région Mas Grenier, Verdun) et interdira las 3 routes de Toulouse sur la rive gauche et la rive droite de la garonne.

D. 26 - N. I23 - N.20

Il détachera la I3° sur la route Donzac-Auvillar-Verdun.

d) Secteur Camille:

I° - Si les allemands sont encore à Caussade:

Tenir Réalville et Albias. Multiplier les obstructions sur la route de Paris, et les empêcher de rejoindre Montauban; (et faire transmettre au chef de ce détachement l'ordre ci-jointe).

2° - Si le détachement boches de Caussade, réussit à partir, le suivre en le harcelant et se porter à hauteur de Fonneuve pour interdire aux Troupes allemandes qui chercheraient à s'échapper de Montauban, le passage par les routes de Paris, et de Négrepelisse.

Le Groupe F.T.P. du Secteur St-Antonin se portera sur la nationale 658 entre St-Antonin et Laguépie pour interdire tout déplacemei ennemi en direction de l'Est?

Le Groupe F.T.P. de Verdun (IGON) se portera sur la nationale 20 Sud de Montauban pour effectuer des ambuscades et des abattis d'arbres.

Le groupe F.T.P. de Lauzerte se portera sur la nationa 127, entre Moissac Valence, pour effectuer des embuscades et des abattis d'arbres.

Le Chef F.F.I.

NIL

Le Chef d'Etat-Major

LARZAC.

ETAT-MAJOR F.F.I.

20/8/1944

du

Tarn et Garonne

---

03 H 45

Devilla

Uune colonne allemande forte environ de 150 Hommes fatiquéepar le harcèlement est aux portes de Montauban, devant la caserne Pomponne.

Une 2° colonne de 500 Hommes portés (camions et bicyclettes) se dirige de Moissac vers La Française et éventuellement Montauban

En conséquence les ordres sont modifiés ainsi qu'il suit:

La Cie SAHIB se portera dans la Région de St-Hilaire pour y constituer un bouchon.

Dès réception de l'ordre des bicyclistesseront envoyés en reconnaissance vers La Française pour se renseigner sur la présence ou la direction de la colonne. (savoir si la colonne n'a pas emprunté le pont du Saula)

Si la Colonne ne se dirige pas sur Montauban , SAHIB viendra épauler DUMAS sur la gauche dont la P.C. est au rond .
(Chercher les liaisons dès le jour et dans les deux cas avec DUMAS)

2° La 7° compagnie DEVILLE se portera à 6 H du matin en direction de Montauban (axe de marche la route de Paris) . Installer sa mitrailleuse à hauteur de l'embranchement est de Négrepelisse tirant vers l'entrée de la caserne prendra liaison à sa gauche avec BRISEFER au Parc de la montre et détachera à sa droite une section e bouchon au passage a niveau de la caserbe GUIBERT (à l'ouest de la gare de VILLENOUVELLE).

La manoeuvre consistera à envelopper la caserne Pomponne - 1

La section du Passage à niveau prendra liaison avec DUMAS P.C. au Ron d

3° ° La CIE DUMAS reprendra les dispositif qu'el eavait dans l'aprés-midi du 19 mise en place 5 H 30.

4°) La 6° Cie BRISEFER renforcée des éléments de la 3° Cie reprendra le dispositif de la journée du 19 zone parc de la montre à ligne de LEXOS mise en place 5 H 30.

5°) Les F.T.P. se placeront dans la zone s'étendant du rond au passag à niveau de Lalande prendre liaison à gauche avec DUMAS au rond et à droite avec BRISEFER à la lisière Est du champ de manoeuvre mise en place 5H 30

6°) MURAT tiendra la route de Gaillac xxxx aux sapinettes. mission retarder le boche le plus possible abattis et embuxcBdes.

7°) La 2° Cie se déplacera dans la zone du xxxxx BIO Corbarieu et le groupe libérer fédérer tiendra l'embrachement de Parages (abttis d'arbres e embuscades) . Détacher 2 ou 3 éclaireurs pour garder les arrières dans la Direction de Toulouse.

Le P.C. de l'EM sera à la mairie de Nègrepelisse et à partir de 8 H 30 toute les liaisons pourront se faire par le poste avancé du ramier (Route de N7grepelisse à 4 KM 800 de Montauban I° ferme à gauche avec un cédre et un pin parasol

8°) TRE S IMPORTANT nécessité d'envoyer de nombreux compte-rendu.

Le Chef Départemental des F.F.I.

Le Chef-d'Etat-Major

Régiment de Tarn et Gne
-o-o-o-o-
2e Bataillon 7e Cie
CAYLUS
-o-o-o-o-o-o-o-o-

12

ETAT NOMINATIF DES PRISONNIERS DE GUERRE
AFFECTES AU CAMP DE
CAYLUS

Noms et Prénoms	Grade	Date de naissance	Profession	Observations
MALAJEF Brahim	2e Cl	22/2/1922	Chauffeur	
MACHKAMOV Said	"	15/3/1913	Eleveur	
RASULOV Mmagian	Sergent	1/5/1919	Laitier	
ACHATEV Mablek	2e Cl	1920		
KURSANOV Kachar	"	1921		
MUSTAFALOV Illias	Sergent	20/4/1918	Agriculteur	
RAHHMANOV Hasan	2e Cl	13/5/1919	"	
BURIU Tamer	"	15/7/1923	"	
NAZARCHULOV Pappe	"	5/10/1917	"	
MOMENOV Kalekul	"	1/5/1915	"	
DCHURAJEV Mahram	"	9/5/1903	Forgeron	
DERUNGEN Waldimir	"	13/4/1913	Agriculteur	
ALEMJIANEV Ciora	"	15/6/1920	Mécanicien	
KADAMOR Askar	"	15/6/1908	Agriculteur	
ZURATOV Maulien	"	1901	"	
MADANOV Kapas	"	1/9/1922	Eleveur	
TUREMMURATOV Urenbai	"	13/2.1919	"	
ASDUROV Irgasch	"	1/9/1922	Ebéniste	
RAFIROW Machamatsch	"	1/5/1919	Cuisinier	
KIRKIKULOW Nigmet	"	20/4/1918	Agriculteur	
HONLECHEKO Ivan	"			
KOROHOD Wassili	"			
FAD JEYENKO Ivan	"			

Etat nominatif des prisonniers de guerre affectés au camp de Caylus

KOURSKAYA Osvlls 2°Cl

PRATIA Ivlian "

KAKOULIA Sagrat

MARAHANOW Hasdrat

KIRGIANOW Elgaïta

OSSIPIAN Armána

HACIATURIAN Havanes

ARSENIAN Bahasi

MANUDIAN Sos

ARTUNIAN Arütün

LUKASIAN Solak

GASPARIAN Wagargak

MATECSIAN Aset

HACIATURIAN Harik

DRAHANADZE Waldimir

SULADZE Micha

GELADZE Jora

METROVELLI Arsene

MIRIANO Kiwi

NARUCHWILI Chalice

RUHAIA Cheta

MAHNIAHWILLI Stéfane

CZCZANAWA Cheta

GAGACHWILI Aleixxi

CZESYTOCHWILI Sülice

CHIRTADZE Gérem

METROPACHWILLI Michaël .

Etat nominatif des prisonniers de guerre affectés au camp de Caylus

Etat nominatif

des hommes de la 7ème Cie au 16 août 1944
. 1ère section = commandée par TATAOUINE
. 2ème section = commandée par LATULIPE

des hommes arrivés à la 7ème Cie après 16 août 1944
des hommes affectés au P.C. de la Cie

Référence : Note de Service N°IO8 du Ier Secteur du I5/8/I944

F O R C E S F R A N C A I S E S D E L' I N T E R I E U R

7ème COMPAGNIE

Etat nominatif des hommes de l'Unité à la date du I6 Août 44

Iere Section.

Nom de Guerre	Etat civil	Grade	Profession	Adresse famil
TATAOUINE	Piquet André né le 8 Avril I9[illegible]	Chef de Section	Typographe	Mm Piquet IOI Alée [illegible] Brienne Toulouse
TARZAN	Frache Marcel né le 4 Janvier I926	Chef de Groupe	Monteur sur Catenaire	M. Frache Henri Av. de Toulouse Caussade
TOUBY	Moisseau Fernand né le I6 Juil. I898	S/Chf. Sect.	Pharmacien	Me Richer Av. d'Auvergne Caussade
RAMOUNCHO	Ludwig Raymond né [illegible] Juin I9[illegible]	Chf de Sizain	Horloger	M. Ludwig Horloger Bd Carnot Caussade
[illegible]	Cottin Noel né le 25 Décembre I9[illegible]	Tireur F.M.	Manoeuvre	chez Mme Strauss lotissement Galland chemin des [illegible] Toulouse
ARNAUX	Arnaudet Ernest né le 4 Setpbre I9[illegible]	Chargeur F.M.	Magasinier	M. Arnaudet I27 Aristide Briand Montauban
B[illegible]	Poujol Noé né le 20 Décembre I92[illegible]	Pourv.	Cultivateur	M. Poujol Henri Av. Toulouse Caussade
JUI[illegible]T	Ramon Elie né le I8 Décembre I9I4	Pourv.	Cheminot	Mm Ramon [illegible] ne St Antonin T.G.
PINGON	Calbourbin Lucien 20 Décembre I9[illegible]	Pourv.	Cultivateur	M. Calbourbin St. Projet
BOBY	Codron Robert né 8 Février I92[illegible]	Volt.	Elec. [illegible]	M. Codron [illegible] Rue Pasteur St. Leu la Forêt Seine et Oise
BOB	Mercadier Jean né 25 Octobre I92[illegible]	"	Cultivat.	Mm Mercadier St Nauphary
DARTAGNAN	Becq Paul né le I6 Février I9[illegible]	"	Mont/ electricity	Mm Bec Labarthe sur Leze H.G.
ARGENTIN	Gonzalés Françcis 27 Octobre I9I6	"	cuisinier.	Mm Martinez II Rial del Barin Reng[illegible] [illegible] [illegible] Espagn
[illegible]	Bienvenu Crial né I7 Avril I9[illegible]	"	Cultivat.	M. Crtl[illegible] [illegible] Caussade
CATALAN	Cartail[illegible] Alfred 8 Juillet I9[illegible]	"	Cultivat.	M. Cartal[illegible] [illegible] Caylus
[illegible]ARDONI	Gruningér Oscar I6 Aout I926	"	Cultivat.	[illegible]
[illegible]	Cadas Albert né le I6 Novembre I9[illegible]	"	cultivateur	[illegible] Largo Par Réalville
[illegible]	Bergougnoux Ernest 3 Mai I9[illegible]	"	Cultivat.	M. Faraud à Puilarroque
NIKI	CIRONLI Nicolas 9 Avril I920	"	coiffeur.	Mm Grossini 98 Fg Lacapel le Montauban

Nom de Guerre	Etat Civil	Grade	Prof.	Adresse de la Famil.
CRAMPON	Guillaume Aimé 23 Juil. 19[illegible]4	Chf de Group:	Epicier	Mr. Guillaume rue des Récollets Caussade
PICARD	Guir Pierre né le 21 Mars 1919	Cbf d six.	Monit T.G.	Mr. Guir Auguste à Molière T.G.
JOSEPH	Saura Antoine né [illegible] Aout 1915	Tir. F.M.	Cult.	Mr. Saura François Montpalache St. Antonin
JIM	Olivier Charles [illegible] Juin 1916	Char-	Canton	route de Moussetier à Lunel (Herault)
FAUVETTE	Artoux George 12 Novembre 192[illegible]	Fourv	Culti	MR. Artoux Adrien à Belmont Ste Foy T.G.
ALPHONSE	Frant Jacques 21 Mai 1926	"	SNCF	Mr. Frant George Restau Pruny Caussade
ARAMIS	Bourdoncle Pierre 13 Janvier 1926	"	ajusteur	Mr. Bourdoncle à Puylarroque T.G.
HENRI I	Lassale Henri 5 Avril 1920	Volt.	Culti.	Mm. Lassale 94 Rue du Four à Chaux Calais
GUERIN	Blériot Roger 26 Juillet 19[illegible]	"	camionneur	Mr. Blériot Marc 8 Rue des Druides Argenteuil
LAFLEUR	Mathieu Armand 11 Décembre 1926	"	cultivateur	Mm. Vve Mathieu à Puylarroque T/G
DOUBLEMETRE	Bousquet Marc 31 Juillet 1926	"	Coif.	Mr. Bousquet Coif. Bd Carnot Caussade
JANNOT	Arnal Valentin 9 Mai 1911	"	Maçon	Mr. Arnal Xavier Av; de Caylus à Caussade
DARLAN	Borras Henri 18 Décembre 192[illegible]	"	menuisier	Mr. Borras Joseph 1 rue de l'Orneau Siervin. Hé
PAULETA	Cofrades Antonio 20 Aout 1917	"		Mm. Pauleta Fernandes Place de l'Eglise Caus[illegible]
VENDETTA	Le Dû Christian 18 Octobre 1927	"	étudiant	M le Dû Castelferrus.
BARRIERE	Pertin Félicien 1 Mai 1904	"		M
PAUL	Friedrich Paul 27 Juillet 1889	"	Cuisin	
JEUNE	Ligier Gilbert 18 Septembre 1888	"	Boulan	Mm. Ligier 11 Rue Jeudu Mail à Lavor Tarn
DI[illegible]TIL	Prat Robert 5 Aout 1926	"	Mécano	Mr. Prat Alfred Lavelle Caussade
MARTHEU	Walter Germain 1 Juin 1918	"	Boucher	Mm. Walter Rue Gambetta à Caussade
VALMY	Couderc Roger 27 Décembre 1920	"		Mm. Vve Couderc Rue de la République Caussade
TIPILLET	Marguet Roger 10 Septembre 1924	"	ajusteur	Mr. Marguet La Mouline Caussade T.G.
TINO	Courault Robert [illegible] Février 1924	"	s/ingénieur	Mr. Courault Av. d'Auvergne à Caussade
MIMOSA	Peycher Robert 2 Juin 1926	"	ajusteur	Mm. Peycher Cours Didier Rey à Caussade
COURLIS	Morhange Jean-Paul 8 Decembre 1[illegible]	"	"	Mr. Morhange Rue de la Mourié à Caussade
LAHEPE	Morhange Pierre 13 Aout 1926	"	"	" "
LEBRETON	Le Guyader Alin [illegible] Février 19[illegible]	"	livreur	Mr Le Guyader St. Rivalin Melraud Morbihan

P.C de la 7° Cie Le 17 Aout 1944
Le Cdt de Cie DEVILLE

Je: Note de Service N°105 du 1er Secteur du 18 / 8 / 1944

FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

7ème Compagnie

Etat nominatif des hommes de l'Unité à la date du 18 aout 1944

2ème Section.

Nom de Guerre	Etat Civil	Grade	Prof.	Adresse de la famille
LACOUFILLE LATULIPPE	Lacassagne René 6 Aout 1912	Chef Section	Milit.	Mr. Lacassagne 1 Rue Armand Saintis Montauban. T.G.
FRED	Daraud Alfred 28 Aout 1913	S/Chf Sect.	Empl/ Commer	Mm. Daraud au Truc à Caussade T.G.
LACOUFILLE	Lalande Daniel 3 Juin 1921	Chf de Groupe	Milit	Mm. Lalande Montpezat du Quercy T.G.
ROSETTE	Wolec Stephan 21 Mars 1920	Chef Six.	Mineur	Mr. Fudala au Bruyere 729 par Blayeles mines Carmaux Tarn
CASSECOU	Colmagrau Anton 4 Aout 1916	Tireur F/M	Cult.	Mm. Colmagrau à Montalzat T.G.
RITOU	HENRY René 12 Mai 1924	Charg	Milit.	Mm. Henry Emile 9 rue de Micheville Piennes Mthe Mlle
LAFUITTE	Gerometta Primo 16 Juillet 1927	Pourv.		Mm. Salvador Constant Monpezat T.G.
FRANCOISE	Bocheron Charles 3 Avril 1924	"		Mr. Bocheron Bénéche Par Caussade T.G.
BILL	Morange Pierre 13 Janvier 1927	"	Empl. Com.	Mr. Pousergue Av. de Toulouse Caussade
J. ??	Maclou Gaston 13 Janvier 1926	"	Mil.	Mm. Maclou 2 Route de Paris Montauban
TATOUE	Lavitry Paul 14 Avril 1928	Volt.	Milit.	Mm. Lavitry Rue Mira-Bey Caussade
NANOU	Darasse Marcel 6 Novembre 1925	"	"	Darasse Vétérinaire Caussade
TITI	Grange Georges 9 Juin 1928	"	"	Mm. Grange Cours Didier Caussade. T.G.
PLANQUETTE	Gobet Robert 23 Aout 1923	"	"	Mlle Boulanger 19 Rue Cailló Paris.
POPEYE	Gérard Henry 29 Mai 1924	"	"	Mm. Gérard 14 Rue Fraisinière. Baise Les Nantes. Loire Inf.
JULES		"		
LEBRUN	Miquel Marcel 25 Février 1913	"	Cult.	Mm. Miquel La Morel Par Montalzat T/G
WILLY	LACALM Henri 8 Novembre 1924	"	Etudt	M
CHASSEUR	Laporte Jean 28 Octobre 1918	Chf de Groupe	Milt.	Mm. Laporte à Gourdon Pouliman Hte Garon
FLEXIBLE	Cameles Eugene 22 Janvier 1908	S/Chf Groupe	P.T.T.	M
TRUITTE	Gibert Georges 20 Avril 1923	F.M	Milit.	Mm. Gibert Lamote-Souillac Lot
ROBIN	Bory Henri 21 Février 1922	Charg	Milit.	Mm. Bory Fangueronne Lot Garonne
L'ECLAIR	Gourbier Emile 7 Octobre 1921	Pourv	"	Mlle Gazon Odette Rue Pre Bénais Montauban
AMIOT	Ancéaux André 21 Juillet 1925	"	"	Mm. Anciaux 26 Allard Rue . St Mandé

[illegible]	Deredon Guy 9 Juin 19[illegible]	Fourv.	Milt	Mr Carriere I3 Rue St Remésy Toulouse
MARCOU	Curson Marcel [illegible] Juin I9[illegible]6	"		Mlle Caussé [illegible] de Montricoux Caussade
PEPITO	Vincent Wlodomir [illegible] Aout I9[illegible]	Vol[illegible].	Milt.	MR Vincent Puymejou St Aulaye Dordogne
TONNERRE	Delpech Henri 20 Mars I926	"	Culti.	Mm Delpech au Montet Montpezat de Quercy
[illegible]IKEY	Cousinié Didier 25 Juin I927	"		
[illegible]	Bethmon André [illegible] JuinI927	"		Mr Bethmon Rue des Récollets Caussade
LA [illegible] BULE				
DENALD	Bechreau André 6 Mai I92[illegible]	"		Mm Bécherea Chateau neuf sur Cher Cher
HURICANE	Linois André 27 Janvier I92[illegible]	"		Mm Linois [illegible] St An dré Riorge Loire
L[illegible]C	Descamps Pierre I5 Juillet I908	"	Soudeur	MR Descamps Rue des Tanneries Caussade
JACQUI[illegible]	Dauphin Jacques 6 Octobre I927	"	Tourneur	Mm Dauphin Rue St [illegible] [illegible]y Caussade
[illegible]APOU	Rossaw Roger I7 Mars I9I[illegible]	"		Mm Rossaw Rue des Rec ollets Caussade
YVETTE	Soubise Yves 25 Novembre I9[illegible]7	"		Mm Soubise Montricoux T.G.
[illegible]	Barrés Paul [illegible] Juin I9[illegible]	"	Comptab	Mm Barres Pech[illegible] Caussade
FRIGOU	Dercua Raymond 28 Juin I927	"	Cultiv	Mm - d° -

[illegible]

Le 16 Août 1944

Le [illegible]

[illegible]

Référence : Note de service n° 109 du 1er Se [illegible]

F O R C E S . F R A N Ç A I S E S de L'I N T É R I E U R

7° Compagnie

État nominatif des hommes de la Cie ~~affectés~~ *Inscrits* après le 16 Août
et non encore affectés dans une section.

NOM de Guerre	État Civil	Grade	Prof.	Adresse Famille
SIMON	Sibert Jean, 2 Décembre 191[illegible]			Mm Sibert à St [illegible] Montpezat T.G.
LAPEBIE	Rueille Raymond, 10 Mars 1926		Boulan.	Mr Rueille André à Montpezat.
MITRON	Malaprad Léon, 5 Mai 1926		Cult.	M
NE[illegible]	Figuet Ernest, 31 Mars 1899		Plomb.	Mm Figuet 101 Allée Brienne Toulouse
JACKIE	Dauphin Jacques, 6 Octobre 1927			Mm Dauphin Rue St Causy Caussade
FRANÇOIS	Alibert Franc, [illegible] Mai 1922			Mm Dugals Ave de la Gare Causade
O[illegible]	Dujols Jean, [illegible] Mai 1921		Inst.	"
LU[illegible]	Coudere Henri, 20 Novembre 192[illegible]		Charc.	Mm Coudere Caussade
B[illegible]	Derrié Guy, 4 Décembre 1923		Etud.	Mm Derrié à Caussade
DEDE	[illegible] André, 3 Avril 1926		Limon.	Mr [illegible] à Caussade
[illegible]	Friden Lucien, 4 Mai 1926		Ajust.	Mm Friden à [illegible] Près [illegible]lieres T.G.
JANDOU	Draux Louis, 1[illegible] Mars 1916		Cult.	Mm Drival à Pont-neuve T.G.
[illegible]	Moisset François, 15 Mai 1925		Cult.	Mr Moisset à Ries T.G.
DAN	[illegible]père André, 11 Janvier 1919		Chauff.	Mm [illegible]père Rue du Temple Caussade
N[illegible]	Labonne Jean, 24 Juin 1918			Mr Labonneau Truc Caussade

P.C. DE la 7° Compagnie de F.F.I.
Le 18 Août 1944
Le Commandant de Cie DEVILLE

Deville

Août 1944

Référence : note deservice N° IOZdu Iersecteur du I3/8/I944

FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR

/:-:-:-:-:-:-:-:-:-: -:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

7ème Compagnie C.F.L. de T.et.G.

Etat nomminatif des hommes affectes au P.C. de la Compagnie

Nom de guerre:	Etat civil :	grade:	Prof :	Adresse dela famill
DEVILLE	Duclos Raymond IO juin I902	Chef de Compagni	mécanicien	Mme Duclos Raymond caussade T.et G.
MARCEL	Montfrini Char I6 Aout I896	S/Chef de Cuisier	meunnier	Mme Montfrini av de la gare Caussade
PETIT-LOUIS	Romeu Robert 9 Sept I9I4	Xxxxx	Milit	Mme romeu pres bonbonne Montauban
TOMY	Salvador Angelin I4 juillet I926	comptable	secretaire	Mr Salvador Antonio Montpesat T.et.G.
JIMMY	Thermed Maurice 29 juillet I923	secretaire	étudian	Mr Thermed IO rue de Bourneval Paris I4
BERTRAND	Blanc Roger		électricien	Mme Blanc Roger Caussade
LEMAITHE	Lacroux Roger 3I Mars I92I	Mécanc	Mécanicien	Mme Lacroux André Place du fil CAUSSADE
JACK JACKERS	Hébrad Maurice 8 Aout I9I4	Chauf	"	M
BARNOM	Dauphin Adrien I4 Mars I9O2	"	"	Mm Dauphin Rue St. Gaugi Caussade
MARTIN				
RAVITO	Castelnau Emilien I2 Décembre I9..	Cult.	Cult.	M
RATOUFOL	Vaquier Raymond 23 Décembre I9..	Ravt.	Charc.	Mr Bonhomme Place de l'Eglise Caussade
LACHOUETTE	Doumerc Pierre 5 Aout I9I8	Art. Liaison	Aviat.	Mm Doumerc Av d'Auvergne Caussade
JOJO	Bloch max I5 Mars I924	Magas.	Tail	MR Bloch Ets Michel Crs Didier Rey Causs
LOULOU	Poujol Emile I4 Janvier I926	Magas	Menuis	Mr Poujol Cant. Av d Toulouse Caussade
RAGOT	Pestel Henri .. oct 1922	cuisinier		Mme Pestel ... Caussade
FICELLE	Vidal Paul .. novembre 1920		patissier	
THAI	Nguyen-Duc-Tai 1914	aide-cuisinier		
LAVADEUR	Lafon Gabriel .. août 1918	aide-cuisinier		Mme Lafon ... Vayrac (Lot)

P.C 7ème Compagnie de F.F.I.
Le I7 AOUT I944
Le Commandant de Cie DEVILLE

[illegible]

Des feux mal éteints

A partir du 20 août 1944, la 7°Cie A.S. cantonne à l'école libre de Caussade, à côté de la gare. L'Etat-Major s'installe dans l'immeuble Malleville, au carrefour des Allées. La 4ème Cie bivouaque dans la région de Montauban, avant de rejoindre le quartier Doumer.

La période de la Libération qui prend fin le 25 août 1944 avec l'installation à la Préfecture du Comité Départemental de Libération pour assurer avec le nouveau Préfet le fonctionnement des institutions de la République, ne termine pas la guerre.

Les Forces Françaises de l'Intérieur continuent la lutte au-delà des frontières du département.

Mais il est évident qu'à la fin août, un bon nombre de problèmes subsistent.

* Il est incontestable que l'insécurité demeure.

Déjà le 17 août Camille signale à Deville qu'une bande armée circule à Montalzat, procédant à la destruction des gerbières par le feu. Il lui enjoint de faire procéder à des patrouilles pour faire cesser ce genre d'opérations, en employant si nécessaire des moyens énergiques (document 1). Le 19 août, le chef de poste du P.C de la 7°Cie Robin, rend compte à Deville que, ce jour, à 11 h 05, le soldat Marcou se trouvant de garde, affirme avoir rencontré une voiture allemande près du pont de Brozes. Après avoir tiré une rafale de mitraillette sur ces occupants, ceux-ci ont riposté à coups de revolver. La rafale de mitraillette a été perçue très nettement au poste du P.C.

* Le problème des arrestations et des détentions arbitraires fait l'objet d'une mise au point de l'Etat-Major.

Le 8 août, Camille reçoit de Maison l'ordre de faire arrêter à St-Antonin : Muller, chef de district de ravitaillement et Brousse, photographe. Ils prétendent faire partie d'un groupement inconnu et ont proféré des propos injurieux vis à vis du Général de Gaulle.

Le 18 août, ordre est donné de procéder immédiatement à l'arrestation des parents de miliciens et de francs-gardes (père, mcre, frères et soeurs). (Document 2).

Le 29 août, le Commandant Départemental des F.F.I. est prié de bien vouloir rappeler qu'il ne doit être procédé à aucune arrestation sans l'ordre de l'autorité civile mise en place par le Gouvernement Provisoire de la République.

Il doit être bien entendu, toutefois, que les militaires des F.F.I. ont le devoir de s'assurer de la personne de tout individu pris en flagrant délit, ou poursuivi par les clameurs publiques, et de le remettre sans délai entre les mains de la Brigade de Gendarmerie ou du Commissariat de Police le plus proche.

Le 30 août, le chef du 2ème bureau, le Capitaine Didier fait état *«d'incidents regrettables qui se sont produits dans certaines communes du département. Des exécutions ont été opérées sans aucun jugement préalable. Des maisons ont été pillées. Ces abus doivent cesser immédiatement. Nous réprouvions hautement ces procédés employés par nos ennemis. Aussi devons-nous nous abstenir de les faire nôtres»*(document 3).

Le 28 octobre, une enquête est ordonnée au sujet de Mr Arnal, de Puylaroque. Mr Freyssinet Jean, maire de la commune, déclare :

«Je sais que dans la nuit du 8 au 9 février 1944, Mr Arnal fut victime de l'enlèvement, de sa voiture automobile. Je n'en connais pas les circonstances, n'ayant moi même ni rien vu, ni rien entendu. Par conséquent, je ne puis dire si Mr Arnal tira sur les auteurs de l'enlèvement, de sa voiture, lesquels, je l 'appris par la suite, faisaient partie du maquis.

Mr Arnal ne s'est jamais affiché pour avoir des idées anti-nationalistes, au contraire.

Quelques jours après l'enlèvement de sa voiture, alors que les autorités allemandes procédaient à la réquisition des véhicules automobiles de Puylaroque, j'entendis, moi-même, Mr ARNAL dire : «Je préfère que ce soit les autres, en parlant du Maquis, qui m'aient pris ma voiture, que les allemands. »

Mr Arnal a reçu assez souvent les autorités allemandes dans son établissement,mais je crois qu'il lui aurait été difficile de leur en interdire l'accès en raison de sa profession. » Cette déclaration faisait suite à une lettre adressée au Capitaine Camille :

«Je suis convaincu que Mr ARNAL a toujours été un ennemi du régime républicain, qu'il l'a combattu toute sa vie et continuera à le combattre dans l'ombre.

Il était, avant la guerre, un fervent royaliste, lecteur assidu de l'Action Française. Par la suite, il est devenu un PSF affirmé, avec le Colonel de la Roque.

Par contre, depuis la guerre, il ne s'est pas occupé de politique. Son activité s'est surtout exercée sur son industrie et son commerce.

Je suis certain qu'il était germanophile, mais je n'ai jamais eu l'occasion de le constater. Moi-même, je le vois très peu et j'ai toujours été son ennemi politique.

Il y a quelques temps, j'avais essayé d'obtenir quelques renseignements sur ces sentiments germanophiles. Je n'ai pu recevoir qu'un seul témoignage, celui de Mr Petitjean, déjà transmis aux camarades de Caussade : «Visite à la vigne des officiers nazis, photographies...etc .

Il y avait eu d'autres témoins, notamment parmi les Lorrains. Mais ceux-ci se récusent. J'estime donc que les charges réunies contre Mr Arnal ne sont pas suffisantes pour le classer parmi les collaborateurs notoires.

Je demeure persuadé cependant qu'il n'a agi que par prudence et non pour suivre ses idées. Ma conscience m'interdit donc d'aller plus loin dans la voie des accusations. Mais mon devoir me dicte de le classer parmi les suspects.»

* Les problèmes de ravitaillement restent une priorité.

Le 20 août 1944, le chef de secteur F.F.I., Camille, écrit à Mr Cavaillé, propriétaire au «Gay», par Puylaroque :

«J'apprends de source autorisée que vous avez battu clandestinement une partie de votre récolte à la Commanderie. Ce blé ainsi battu est vraisemblablement destiné à être soustrait à tout contrôle. Les F.F.I. ne peuvent tolérer de telles pratiques frauduleuses. En conséquence, je vous prie de délivrer contre le présent bon de réquisition, la quantité de blé ainsi illégalement détenue, et vous préviens que, différemment, je serai dans l'obligation de prendre contre vous de graves sanctions. D'autre part, je vous prie de cesser immédiatement auprès de vos concitoyens toute propagande en faveur des organismes stockeurs, qui ne sont plus habilités par les F.F.I. pour le ramassage et le stockage des blés.

La présente lettre sera affichée par nos soins à la mairie de Puylaroque où elle devra rester huit jours au moins.»

Le même jour, Mr Cavaillé, maire de Puylaroque, accusait réception de la lettre de Camille :

«Vous me faites savoir qu'il a été porté à votre connaissance que je me désistais en ce qui concerne le ravitaillement de Puylaroque et que vous me rendez responsable, sous peine de sanctions graves du ravitaillement en pain et en viande de ma commune.

A ce sujet, je tiens à préciser ce qui suit :

La déclaration que j'avais affichée à la mairie vous a été inexactement rapportée.

Ce n'est pas sans motif sérieux que j'avais pris cette décision qui m'avait été dictée par mon indignation contre les accusations qui avaient été portées contre moi par vous-même, car c 'est un de vos sous-ordres qui me les a communiquées. Ce dernier m'annonçait en même temps, que vous vous proposiez à titre de représailles de m'enlever toute ma récolte de blé. Tout ceci résulterait d'une lettre anonyme qu'on m'a montrée et qui m'accusait des faits suivants :

1 - avoir dépiqué clandestinement chez mon voisin.

2 - avoir fait de la propagande en faveur de la livraison de blé à l'échange.

J'oppose à ces accusations le démenti le plus formel et j'exige qu'une enquête soit faite à ce sujet et que je sois mis en présence de mes délateurs.

Comme chef vous devez comprendre que pour assurer le ravitaillement d'une commune dans des conditions aussi anormales et difficiles, il faut de l'autorité et du prestige, toute chose que vous me retirez en exerçant contre moi, au su et au vu de la population, des brimades injustifiées.

Malgré le risque d'être accusé une fois de plus, de faire la collecte de blé pour les organismes stockeurs, j'ai réussi aujourd'hui avec l'aide de propriétaires de la commune, à réunir une quantité de blé suffisante pour nourrir la commune de Puylaroque pendant 1 mois.

Je dois toutefois ajouter que je suis décidé à donner ma démission de maire, si je continue à être en butte à la malveillance de certains éléments de Puylaroque qui semblent avoir plus de crédit auprès de vous que moi-même. »(doc 4).

Le ravitaillement des villes doit être assuré. Dès le 18 août, l'Etat-Major F.F.I. du Tarn-et-Garonne adresse une note à tous les chefs de Compagnie, afin d'interdire immédiatement la réquisition des camions transportant des légumes, fruits, lait, et en général tout ce qui intéresse le ravitaillement des populations urbaines que nous devons laisser assurer.

Les denrées sont taxées. Ainsi le Comité de Libération de Caussade est-il amené à dresser une liste des principales productions légumiôres, en indiquant les prix à la production et au détail. Ces prix sont relativement élevés, (doc 5).

Enfin les trafiquants du marché noir sont poursuivis. Le 11 septembre 1944, un groupe de la 3ème section de la 7èmeCic est désigné pour assurer surveillance et contrôle à la gare de Caussade.

Ier train à 7 h 30 : RAS

2ème train vers midi :

Inspection des compartiments: une valise de tabac, environ 8 Kg, a été trouvée dans un compartiment de 3ème classe. Malgré les recherches, on n'a pu trouver le propriétaire.

Inspection du fourgon : une valise de tabac, environ 10 Kg, enregistrée au nom de Mme Dubois, rue des Petits Prés, Toulouse.

Vérification des cartes d'identité : pas de traces de Mme Dubois dans le train.

3ème train à 18 h 50 : prise de 4 valises de tabac

- enregistrées à Mercuès, au nom de M. Mcstre, en gare de Lourdes : environ 20 Kg.
- enregistrées à Mercuès, au nom de M. Couffin, en gare de Lourdes : environ 10 Kg.

Dans les mois qui suivent la Libération, apparaissent des problèmes multiples relatifs aux réquisitions effectuées par les unités du maquis pendant l'été 44. En général justifiées, certaines cependant, sont attribuées à tort aux Compagnies A.S, d'autres sont exagérément gonflées. Les exemples donnés montrent la diversité de ces réquisitions, parfois même la cocasserie de certaines réclamations.

Ainsi le 14 février 1945, M. RAUJOL Gaston, de LASSALLE, écrit au Colonel, commandant la subdivision militaire de Montauban :

«Après le débarquement du 6 juin, j'étais au chantier de jeunesse à Vitry-sur-Seine. Comme nous ne recevions plus aucun ordre et que c'était le sauve-qui-peut, j'ai décidé de rejoindre mon domicile à Lassalle (Tarn-et-Garonne).

Arrivé à Montauban, comme j'avais ma bicyclette chez un ami et qu'il n'y avait aucun moyen de locomotion, je récupérais mon vélo et je rentrais chez moi par les petites routes afin d'éviter les barrages qu 'effectuaient les boches.

Au bout de mon voyage j'ai échoué le 8 juin à BROGES, commune de Puylaroque, où j'ai laissé ma bicyclette dans une ferme dont le propriétaire s'appelle Lacassagne Gaston qui a comme surnom «Le PAOUTUT.»

Je précise que j'avais laissé ma bicyclette pour regagner mon domicile, distant de 6 Km, à travers bois, pour éviter les patrouilles boches du camp de Caylus.

Quelques jours après, j'ai gagné le Maquis du Lot, et, de fait, n'ai pu aller chercher ma bicyclette.

Après la Libération, et revenant du front, je suis retourné voir M. Lacassagne, pour reprendre mon bien. Mais celui-ci m'a certifié ne plus l'avoir. Sa femme a ajouté que c'était le Maquis de la 4ème ou 7ème compagnie A.S. du Tarn-et-Garonne, commandée par le Capitaine CAMILLE, qui l'avait réquisitionnée. Aucun bon n'a été délivré pour cette réquisition.

Je précise que cette bicyclette était en très bon état, avec de bons pneus. Je l'estimais à une valeur commerciale de 1800 francs environ.

Mon Colonel, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire délivrer un bon de réquisition pour ma bicyclette, réquisition effectuée par le Maquis, alors que j'y étais moi-même.»

Le 20 novembre 1944, M. BROUSSES Paul, épicier à St ANTONIN, écrit au Préfet de Tarn-et-Garonne :

«J'ai l'honneur de vous déclarer que le 25 août 1944, vers 19 h, un groupe de 8 F.F.I., gradés et soldats, s'est présenté à mon dépôt de marchandise, sis place du Pradel à St ANTONIN, conduit par M. ROUMIEU, garde champêtre à St Antonin, et qu 'ils ont procédé à l'enlèvement des marchandises suivantes :

- essence
- alcool dénaturé
- huile
- sucre
- 4 balayettes en paille de maïs
-10 paquets de cierges d'enterrement
- mon ceinturon souvenir de ma guerre 14-18, et mes courroies de sac conservées pieusement. Ils n 'ont pas osé prendre ma croix de guerre et ma fourragère qui se trouvaient ensemble. Je vous signale que cet enlèvement a été exécuté par le Capitaine CAMILLE en personne (alias Cabarroques, gendre Mignot, chapelier à Caussade) et qu'il ne m'a délivré aucun bon de réquisition, que ces marchandises ont été transportées avec la camionnette du boulanger CONTE à St ANTONIN, réquisitionnée. »

Le 21 février 1945, Mme Marcel M., épouse du docteur M. à St Antonin, réclame entre autre la restitution d'appareils de médecine appartenant à son mari.

A la même époque, M. K., dentiste à Monclar de Quercy, fait part aux gendarmes de Monclar, qu'un lot de fausses dents a été saisi dans son cabinet par une formation F.F.I.

Le 22 mars 1945, le chef de bataillon CABAROQUES, alias Camille, répond au Colonel, Commandant la subdivision militaire de Montauban :

«En réponse à vos différentes notes, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il est exact que le Dr M., sa bonne et Mr B., ont été arrêtés par mes soins le 24 août 1944, sur l'ordre du 2ème bureau.

Une perquisition a été opérée au domicile des intéressés sous la direction du Lieutenant Michel de la 6ime Compagnie.

Deux roues de voiture saisies chez Mr B. et quatre pneus saisis chez le Dr M. ont été en réalité réquisitionnés et montés sur des véhicules de mon unité.

Quant aux fausses dents appartenant à Mr K., ainsi que les appareils de médecine appartenant à Mr M, je n 'en ai eu aucune connaissance.

Je m'étonne fort que Mr B. puisse donner de telles précisions, et que Mme M. ait attendu six mois pour déposer sa plainte. Depuis la date éloignée à laquelle la perquisition a été opérée, il est aussi difficile de retrouver les objets réclamés que de contrôler les affirmations des plaignants, qui d'ailleurs ne peuvent fournir aucun témoignage réellement valable, sauf ceux de personnes trop directement intéressées.

D'autant que la moralité des plaignants est très douteuse: leurs agissements antérieurs le

prouvent, ainsi d'ailleurs que leur internement pendant 3 mois. Ils n'ont dû leur libération sans jugement qu'à l'intervention d'une puissance amie.»

Le 4 octobre 1944, Mr LARROQUE signale que son camion, chargé de 10 stères de bois et 100 fagots, a été réquisitionné le 19 août, lors de la traversée de Négrepelisse. Le Lieutenant TACHE, responsable de la 6ème Cie, rend compte au Capitaine CABAROQUES :

«Le 19 août 1944, jour de l'attaque contre le Bâche à Montauban, le camion de Mr LARROQUE passait à Négrepelisse se rendant à Montauban. Le camion était chargé de bois et de fagots. Les Corps-Francs du Capitaine DUMAS et ma compagnie reçurent l'ordre de se poster à Montauban pour prendre part aux opérations qui allaient libérer la ville.

Ils nous manquaient des véhicules. Celui-là que nous avions sous la main, fut déchargé de son contenu, puis servit à transporter les troupes à Montauban.

Le bois fut laissé sur la place publique, et, le soir même la délégation municipale organisait une cantine, se servant de ce bois pour la préparation des vivres pour les Compagnies engagées et pour les troupes de passage se rendant à leurs postes respectifs.

Ma compagnie, de retour à Négrepelisse, prit la direction de la cantine, servant 400 repas par jour: elle a ainsi utilisé le bois qui restait.

Le camion ayant été rendu à son propriétaire, il y aurait lieu d'adresser un bon de réquisition pour le règlement du bois.»

Le 27 septembre 1944, Salvador, dit TONY, F.F.I. à Montpezat, écrit au Commandant CABAROQUES :

«Il a été réquisitionné à Mr DEPEYRE, buraliste à Montpezat, dans la nuit du 1° au 2 juillet 1944, du tabac dont détail suit.

Le chef de groupe ayant procédé à l'enlèvement était M. DARO Alfred, actuellement adjudant-chef à la Compagnie MONFRINI à Septfonds. Il était accompagné de cinq personnes dont j'ignore totalement les noms.

Etant donné que M. DEPEYRE n 'était pas collaborateur, qu 'il n 'a pas fait preuve de mauvaise volonté lors de la réquisition, qu'il ne lui a pas été délivré de bon de réquisition alors que d'habitude nous payions le tabac que nous prenions, serait-il possible de régler ce petit différent, d'autant que ce Monsieur est mutilé de guerre et que la valeur de la marchandise réquisitionné relève de sa perte. »

Le 27 janvier 1945, M. ANDRIEU Gaston, Curé-doyen à Grisolles, fait la déclaration suivante en la gendarmerie nationale de Grisolles (document).

Le 30 janvier 1945, le Commandant CABAROQUES répond à l'Abbé ANDRIEU : *«J'ai l'honneur de vous adresser une attestation concernant le matériel pris par le Maquis Bir-Hakeim, 7ème Compagnie, à la Colonie «L'Etoile», à RICHARD, par Caylus.*

Seuls les objets enlevés effectivement par les F.F.I. figurent sur l'attestation.

Quant au reste du matériel manquant, j'ignore totalement les auteurs de cet enlèvement. »

Le 25 janvier 1945, l'Intendant Militaire en résidence à Montauban, adresse au Commandant de la 7ème Compagnie du Maquis Bir-Hakeim, la correspondance suivante :

«J'ai été saisi d'une demande d'indemnité présentée par M. G, demeurant à Puylaroque, pour la réquisition de 124 Kg 600 de truffes, opérée à son encontre par votre unité.

Vous voudrez bien m 'adresser d'urgence au sujet de cette réquisition, un rapport détaillé sur les circonstances dans lesquelles elle a été opérée et sur les motifs pouvant la justifier.»

Réponse du Lieutenant DUCLOS le 31 janvier 1945 :

«Etant au Maquis de Pech Sec (Camp de Caylus), sur les informations de nos indicateurs, nous avons effectué chez M. G à Puylaroque, collaborateur notoire, une réquisition de boites de conserve. Nous ignorions si ces boîtes contenaient de la truffe.

Pendant le transport de ces boîtes, un accident d'auto regrettable, où la voiture a été complètement carbonisée ainsi que son contenu, nous a entièrement privés des avantages de cette réquisition, et il nous est impossible de préciser le contenu des conserves, ainsi que le poids de la mar-

17e Légion-Bis
Compagnie de
Tarn-et-Garonne
Section de
Castelsarrasin
Brigade de
Grisolles
N° 37 du 27/1/1945

PROCES VERBAL
de
renseignements
sur la disparition d'effets et objets au préjudice de M. ANDRIEU Curé à Grisolles (Tarn-et-Garonne)

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui, vingt sept janvier mil neuf cent quarante cinq, à dix sept heures,

Nous, soussignés : LAFORGE Fernand
et TUFFAL Clément
gendarmes à la résidence de Grisolles, département de Tarn-et-Garonne, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, enviaite de commune à Grisolles, agissant en vertu d'une demande d'enquête du Colonel, Commandant la Subdivision Militaire de Montauban, n°949/4A., en date du 15 janvier 1945, et pour faire suite au Procès-verbal n° 22 de la brigade de Caylus, en date du 21 janvier, sur la disparition d'effets et objets à la colonie de vacances "L'ETOILE", à Caylus, avons reçu la déclaration suivante de :

Monsieur ANDRIEU, Gaston, 52 ans, Curé-doyen à Grisolles (Tarn-et-Garonne) :

"Je possède une propriété sise au lieu dit : "RICHARD", commune de Caylus. J'ai aménagé cette propriété en colonie de vacances sous le nom de"l'ETOILE."

J'ai été prévenu par mon bordier, le 30 août 1944, qu'un groupe de Maquis avait occupé ma maison et avait dérobé certains objets. Je me suis rendu sur les lieux et j'ai fait un inventaire en présence de témoins. Je vous remets la liste des objets et effets qui m'ont été soustraits.

J'ai su par la suite que le Chef de ce groupe était le lieutenant DEVILLE (alias DUCLOS, garagiste à Caussade (Tarn-et-Garonne). J'ai eu un entretien avec cet Officier qui a reconnu les faits et a promis de me faire indemniser. Je lui ai remis l'inventaire des objets disparus. Or, depuis cette date je n'ai rien su d'officiel.

Je n'ai reçu aucune réquisition, pas plus pour l'immeuble que pour les meubles.

Actuellement je pense remonter ma colonie pour l'été prochain. Je demande donc que les objets et effets qui m'ont été soustraits me soient rendus, remplacés ou payés.

J'estime le préjudice qui m'est causé à la somme de 150.000 F environ."

Lecture faite, persiste et signe.

Deux expéditions destinées : la première, avec le dossier (2 pièces), au Colonel Commandant la Subdivision Militaire de Montauban; la deuxième aux archives.

Fait et clos à Grisolles, les jour, mois et an que dessus.

T.S.V.P.

chandise livrée par M. G. »

M. G s'adresse alors plus haut, au Ministère de la Guerre, Direction Générale de l'Intendance, qui ouvre alors une enquête désignée : «Réquisition abusive opérée par les F.F.I.»

Le 31 octobre 1945, un bordereau d'envoi est expédié au Directeur de l'Intendance de Toulouse qui mentionne : *«D'après les déclarations de l'auteur responsable de la réquisition, la voiture qui transportait les boîtes de truffes représentant une valeur de 63 788 F, aurait été complètement carbonisée ainsi que son contenu à la suite d'une collision avec une autre voiture.*

Les raisons que l'intéressé invoque pour justifier cette réquisition abusive, à savoir que cette opération s'est effectuée rapidement, les hommes chargeant sur la camionnette toutes les boîtes qui leur tombaient sous la main, semblent pouvoir être retenues.

Si l'on considère l'époque à laquelle l'opération a eu lieu (juillet 1944), on peut admettre, en effet, que les intéressés pressés par les événements n'ont pas eu le temps d'examiner le contenu des boîtes.

Cependant, le règlement de cette affaire ne pourra intervenir que si le commandement reconnaît que la réquisition de denrées d'alimentation était nécessaire pour assurer les besoins normaux de la troupe.

Sinon, les auteurs de la réquisition auraient commis une faute personnelle, détachable de la fonction, et, dans ce cas, le prestataire n'aurait que la ressource de poursuivre les coupables devant la juridiction de droit commun compétente, s'il l'estime opportun.»

Le Colonel VERDIER, Commandant le Groupe de Subdivision de Montauban transmet le bordereau au Lieutenant DUCLOS le 15 novembre 1945, en lui demandant *«de bien vouloir lui faire connaître si la réquisition de truffes chez M. G à Puylaroque était nécessaire pour assurer les besoins normaux des hommes. »*

Réponse définitive de DUCLOS faite le 22 novembre 1945 :

«Le 11 juillet 1944, il a été fait une réquisition de boîtes de conserve chez. M. G à Puylaroque - M. G, collaborateur notoire, était dénoncé par l'opinion publique, comme fournisseur de boîtes de conserve contenant du gibier, foie d'oie, porc truffé...etc, aux Officiers Allemands.

La réquisition ayant été opérée rapidement, les hommes ont chargé sur la camionnette «Peugeot» toutes les boîtes qui leur tombaient sous la main. Au retour, une collision malheureuse avec une autre voiture de la Compagnie qui se rendait près de la voie ferrée pour faire sauter la voie et arrêter ainsi les chars d'assauts de la Division «Das Reich», chargés en gare de Caussade, voulut que les deux véhicules prissent feu. Nous ne pûmes que dégager les quatre blessés dûs à l'accident, sans nous occuper des boîtes de conserve qui ont été perdues dans le feu. Ce n 'est que plus tard que j'appris que ces boîtes contenaient de la truffe qui ne nous aurait été d'aucune utilité.

Cette réquisition avait été effectuée pour fournir à nos hommes des vivres de réserve en vue des opérations éventuelles des mois de juillet et août 1944.»

Restent les troupes F.F.I., considérablement grossies dans les derniers jours. Certains regagnent leurs foyers, peu nombreux. Le 29 août 1944, par ordre de la Région, les Régiments du 3ème Hussard et 23ème d'Infanterie sont en cours de reconstruction.

«Une place prépondérante doit être réservée dans ces unités d'élite aux membres des F.F.I. qui sont appelés à constituer les cadres de l'Armée de demain.

Les Commandants d'Unité devront diriger sans retard sur Montauban, un tiers au moins de leurs effectifs actuels.

Tous les hommes devront être armés. La moitié au moins des armes automatiques devront être versées aux Corps nouvellement constitués.

Chaque unité devra en outre s'efforcer de fournir au moins, un camion, une camionnette, deux voitures de tourisme et deux motocyclettes, en bon état de marche.

Les troupes dirigées sur Montauban devront être encadrées si possible.

Du fait de la mobilisation prochaine des classes 39 à 45, il est de l'intérêt des membres des F.F.I. de prendre place dans les Unités nouvelles avant le commencement des opérations de recrutement. »

En effet, des menaces de plus en plus précises, planent sur les F.F.I. Aussi le 23 septembre 1944, le Colonel RAVANEL, Chef de Région, signe l'ordre du jour suivant :

«Les chefs départementaux F.F.I. de la région de Toulouse réunis au Quartier Général sous la présidence du Colonel BERTHIER, chef régional par intérim, déclarent, au nom des 51 000 F.F.I de la région, ne pouvoir reconnaître d'autres autorités de commandement que celles qui seront régulièrement investies par l'Etat-Major de Paris et le COMAC

Ils proclament leur attachement à la forme de l'Armée Nationale Populaire, telle que l'ont forgée les F.F.I. au combat.

Ils dénoncent toute une série de mesures et de décrets qui visent à liquider leurs formations.

Ils affirment leur inébranlable détermination de combattre toute tentative ouverte ou larvée de dissoudre ou de fragmenter l'unité des F.F.I.» (doc 6).

Des feux mal éteints

Documents

1 - Note de service du 17 août 1944: destruction de gerbières
2 - Ordre du 18 août 1944: arrestation de parents de miliciens
3 - Ordre du 30 août 1944: exécutions abusives
4 - Lettre du 20 août 1944 du maire de Puylaroque
5 - Taxe des denrées par le Comité de Libération de Caussade
6 - Ordre du jour du 23 septembre 1944 du Colonel RAVANEL

F.F.I de
Lam et Garonne
1er Secteur
N° 107/2

Destinataire
Cdt 7e Cie

Note service

Objet
Sécurité

Il m'est signalé qu'une bande armée circule à Montalzat et procède à la destruction des gerbières par le feu.

Faire proceder à des patrouilles dans ce secteur en prenant des renseignements auprès de la population et faire cesser ce genre d'operations

Employer des moyens energiques si necessaire

Rendre compte

P.C le 17 août 1944
Le Chef de Secteur

[signature]

18/8/44

F.F.I du T & Gne

ETAT - MAJOR

2° BUREAU

Ordre est donné à tous chefs de Compagnie de procéder immédiatement à l'arrestation des parents de miliciens et de francs gardes, (père, mère, frères et soeurs).

Rendre compte des personnes détenues. -

La liste des miliciens va vous être très prochainement adressée.

D I DI E R.

DESTINATAIRES/ Toutes Cie.

Ordre du 18 août 1944: arrestation de parents de miliciens

FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

ETAT MAJOR DU TARN & GARONNE

Montauban, le 30 Août 1944.

2e Bureau

43

N° ...9..

Des incidents regrettables se sont produits dans certaines communes du département. Des exécutions ont été opérées sans aucun jugement préalable. Des maisons ont été pillées après des arrestations opérées.

Ces abus doivent cesser immédiatement. Nous réprouvions hautement ces procédés employés par nos ennemis, aussi devons-nous nous abstenir de les faire nôtres. Ce qui était vrai hier le reste encore aujourd'hui.

Un individu arrêté devra être amené à MONTAUBAN avec dossier à l'appui pour être traduit devant un tribunal militaire.

Tout manquement à ces prescriptions sera immédiatement sanctionné.

Pour le chef départemental F.F.I.
Le capitaine DIDIER, chef du 2e Bureau

Didier

Destinataires : Toutes unités F.F.I.
Tous chefs de secteur : F.F.I.
O.R.A.
O.A.S.

E 181

7 C

Ordre du 30 août 1944: exécutions abusives

Le Maire de Puylaroque

à

Monsieur le chef de Secteur des forces Françaises de l'Interieur

J'accuse reception de votre lettre n° 111/2 par laquelle vous me faites savoir qu'il a été porté à votre connaissance que je me desistait en ce qui conserne le ravitaillement de Puylaroque et que vous me rendez responsable sous peine de sanctions graves du ravitaillement en pain et en viande de ma commune

A ce sujet je tiens à preciser ce qui suit

La declaration que j'avais affichée à la Mairie vous a été inexactement rapportée.

Ce n'est pas sans motif serieux que j'avais pris cette decision qui m'avait été dictée par mon indignation contre les accusations qui avaient été portées contre moi par vous meme. car c'est un de vos sous ordre qui me les a communiquées ce dernier m'anonçait en meme temps que vous vous proposiez à titre de represailles de me enlever toute ma recolte de blé

lettre du 20 août 1944 du maire de Puylaroque

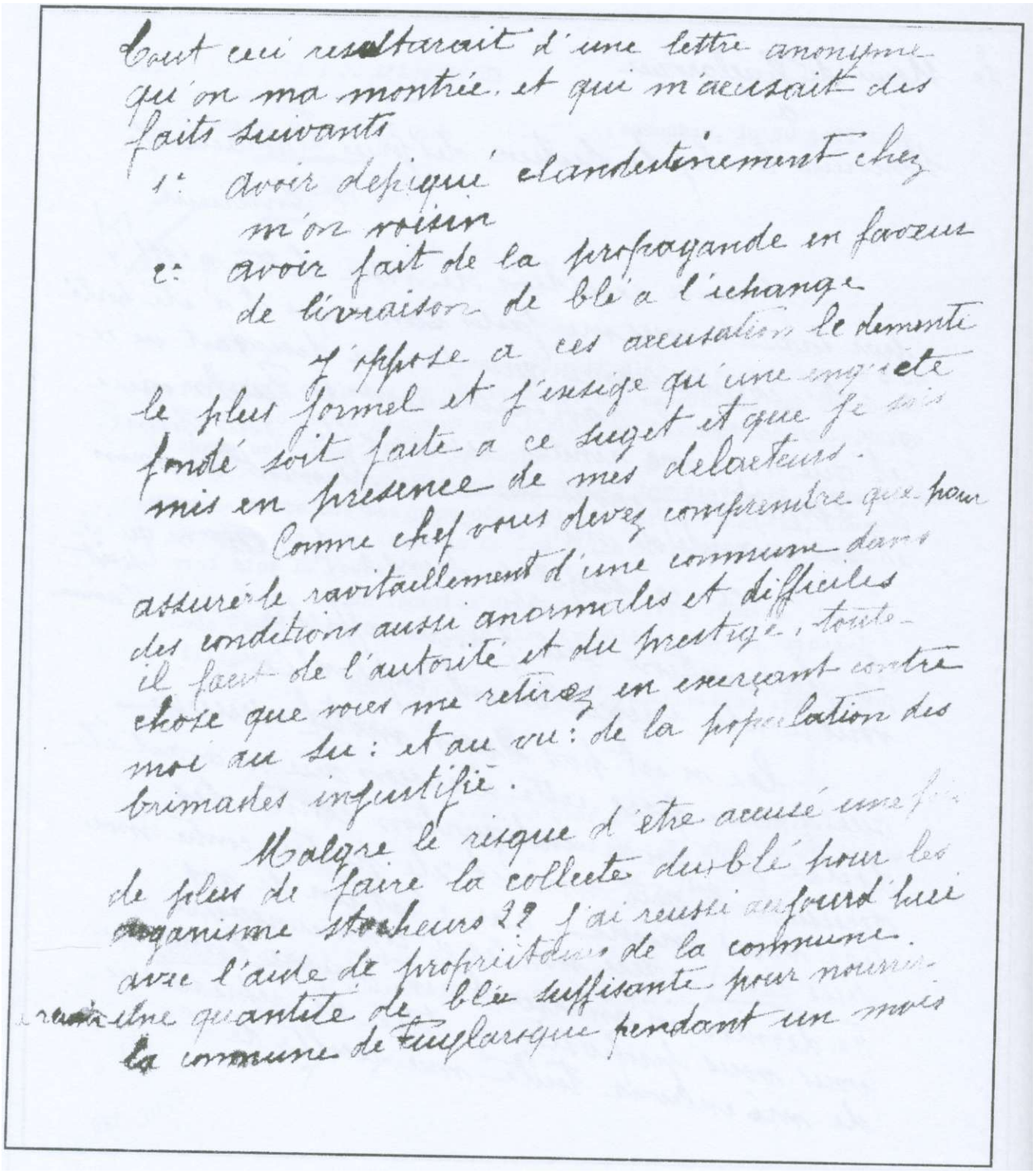

Tout ceci resultarait d'une lettre anonyme
qu'on ma montrée, et qui m'accusait des
faits suivants

1° avoir depiqué clandestinement chez
m'on voisin

2° avoir fait de la propagande en faveur
de livraison de blé a l'echange

J'oppose a ces accusation le dementi
le plus formel et j'exsige qu'une enquête
fondé soit faite a ce suget et que je sois
mis en presence de mes delacteurs.

Comme chef vous devez comprendre que pour
assurer le ravitaillement d'une commune dans
des conditions aussi anormales et difficiles
il faut de l'autorité et du prestige, toute
chose que vous me retirez en exerçant contre
moi au su: et au vu: de la population des
brimades injustifié.

Malgre le risque d'être accusé une fois
de plus de faire la collecte du blé pour les
organisme stocheurs ?? j'ai reussi aujourd'hui
avec l'aide de propriétaires de la commune.
a reuni une quantité de blé suffisante pour nourrir
la commune de Puylaroque pendant un mois

Lettre du 20 août 1944 du maire de Puylaroque

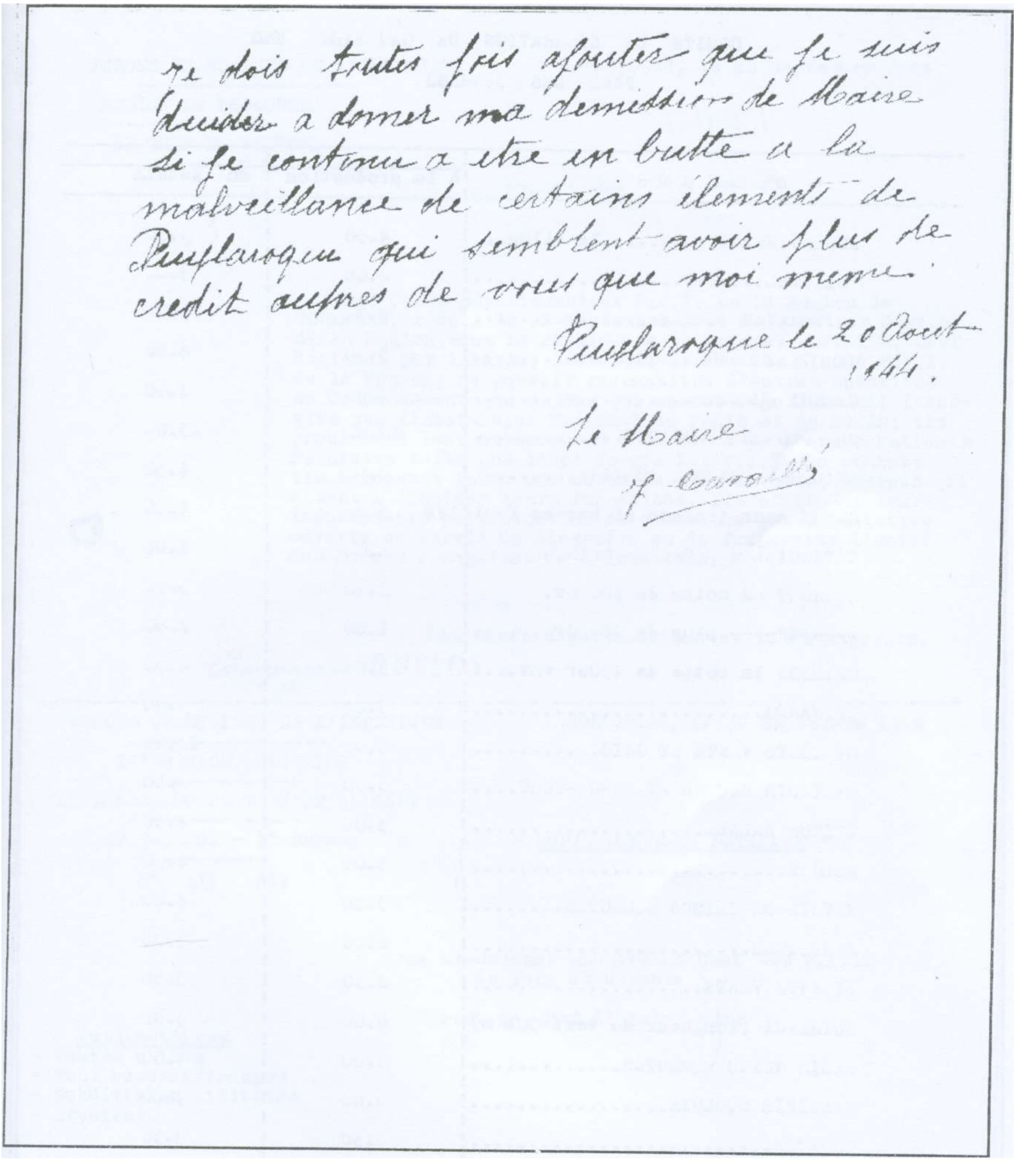

Je dois toutes fois ajouter que je suis
decider a donner ma demission de Maire
si je continue a etre en butte a la
malveillance de certains éléments de
Puylaroque qui semblent avoir plus de
credit auprès de vous que moi meme.

Puylaroque le 20 Août
1944.

Le Maire
[illegible]

Lettre du 20 août 1944 du maire de Puylaroque

COMITE DE LIBERATION DE CAUSSADE T&G

TAXE DES DENREES

DENREES	TAXE à la production	TAXE au detail
AUBERGINES.....le kilog...	4.50	6.50
BETTES.....	2.00	3.00
BETTERAVES ROUGES.....	2.00	3.00
CAROTTES ROUGES EQUEUTEES.....	3.50	4.80
CERFEUIL.....	3.00	4.50
CHAMPIGNONS SAUVAGES.....	10.00	13.00
CHICOREE FRISEE AMBRINE.....	3.00	4.50
CHOUX sans trognon ni basses feuilles	3.00	4.50
CITROUILLES JOUFFLUES POTIRONS	1.00	1.80
CORNICHONS moins de 400 Gr.	2.50	3.50
-----dº----- plus de 400 Gr.....	1.80	2.50
CRESSON la botte de 450Gr env....	3.00	4.50
ENDIVES.....	3.00	4.50
HARICOTS VERTS ET GRIS.....	3.00	12.00
HARICOTS BEURRE ET MANGE-TOUT....	3.50	4.50
LAITUE SALADE.....	3.00	4.50
LEGUMES.....	3.00	4.50
NAVETS DE CAISSE EQUEUTES.....	3.50	4.00
PASTEQUES.....	2.00	3.00
PETITS VERTS.....	2.50	3.50
POIREAUX (longueur du vert 30c/m)	6.00	9.00
RADIS NOIRS EQUEUTES.....	3.00	4.50
SALSIFIS EQUEUTES.....	6.00	9.00
TOMATES.....	2.50	3.50
CIGNONS.....	1.50	10.00
AIL.....	3.00	3.00

Taxe des denrées par le Comité de Libération de Caussade

FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR — TOULOUSE, le 23 Septembre 1944

REGION DE TOULOUSE

LE CHEF DE REGION

203-7

Ordre du Jour du Bt Ravanel

Les Chefs Départementaux F.F.I. de la Région de TOULOUSE, réunis le 23 Septembre 1944 au Quartier Général de la Région sous la Présidence du Colonel BERTHIER, Chef Régional par intérim, déclarent au nom des 51.000 F.F.I. de la Région, ne pouvoir reconnaitre d'autres autorités de Commandement que celles qui seront régulièrement investies par l'Etat-Major National de PARIS et de COMAC; ils proclament leur attachement à la forme de l'Armée Nationale Populaire telle que l'ont forgée les F.F.I. au combat; ils dénoncent toute une série de mesures et de décrets qui visent à liquider leurs formations. Ils affirment leur inébranlable détermination de combattre toute tentative ouverte ou larvée de dissoudre ou de fragmenter l'unité des Forces Françaises de l'Intérieur.

Les Chefs départementaux et leurs Adjoints.

Campagnie DUELOS

FORCES FRANCAISES DE L'INTERIEUR — MONTAUBAN, le 29 Septembre 1944

IV° REGION MILITAIRE

COMMANDEMENT DE TARN ET GARONNE

ETAT-MAJOR - I° Bureau — COPIE CONFORME NOTIFIEE -

N° 428 /I.

Le Lt-Colonel LAURENT Chef des F.F.I. de Tarn et Garonne

P.O. le Chef d'Etat-Major

Destinataires
- Toutes unités
- Tous bureaux/Troupes
- Subdivision militaire
- Archives.

Ordre du jour du 23 septembre 1944 du Colonel RAVANEL

Allocution de Monsieur Louis OLIVET

Président de l'Union Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance

prononcée lors de la commémoration
du cinquantenaire de la Libération de Caussade le 20 août 1994

Monsieur le PREFET
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs, chers Amis

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, au nom de l'Union Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance j'ai l'honneur de vous présenter nos remerciements pour avoir accepté d'honorer ce jour nos camarades "Camillette" et "Camille".

Votre décision d'appeler désormais la rue des écoles, où ils vécurent, rue Jeanne et Pierre CABARROQUES c'est rendre hommage à deux Caussadais pour leur civisme et leur courage pendant l'occupation par les troupes nazies de notre pays, il y a maintenant plus de cinquante ans.

L'un et l'autre ont été torturés après avoir été arrêtés ensemble le 13 décembre 1943 pour avoir affiché leur patriotisme, leur refus de la défaite de nos armées en 1940 et du régime de Vichy, leur espoir en la France incarné par le Général de GAULLE.

Jeanne Gabrielle Hélène MIGNOT était née à Caussade le 28 décembre 1904 dans une famille de chapeliers républicains ; son époux Pierre CABARROQUES était né à Bordeaux, passage Bardos, le 10 janvier 1902, dans un foyer d'aubergistes laïques et républicains originaires de Puylaroque et Belfort en Quercy.

Jeanne CABARROQUES fut une compagne exemplaire et discrète, toujours sur la brèche, partageant les espoirs, les joies et les soucis de son époux, ce qui lui valut d'être arrêté, torturé et interné à la prison St Michel à Toulouse jusqu'au 28 juin 1944.

Pierre CABARROQUES est incorporé le premier mai 1922 au 9ème Régiment d'Artillerie de Campagne puis affecté au 311ème RACP en occupation en Allemagne ; le 2 septembre 1939 il est rappelé à l'activité par la mobilisation générale; incorporé au 317ème RALP il participe à la "drôle de guerre" jusqu'au 15 juillet 1940, jour de sa démobilisation.

Peu de temps après il prendra conscience que la République et ses idéaux de justice, de liberté et de fraternité ont été trahis à Vichy. Auprès de Jeanne et de quelques amis il s'insurge, tempête, dénonce autour de lui le nouveau gouvernement, Pétain et Laval et leurs actions.

Il n'est pas de ceux qui ont entendu l'appel du 18 juin 1940 lancé de Londres par le Général de GAULLE sur les antennes de la B.B.C. Mais il est de ceux qui prendront à leur compte le "quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas."

En effet, en 1941 et 1942 avec ses amis CAIN, TALBOT, OLIVE, ANCELET, DUCLOS, VERBIER, MOISSET, MONFRINI et MEYNIER ils font de la propagande en faveur de la Résistance en distribuant notamment des tracts, des journaux clandestins.

Le 14 juillet 1942 ils organisent une manifestation gaulliste au monument aux morts de Caussade et Pierre CABARROQUES y dépose une gerbe. Par ce geste, il se dévoile comme étant pour le Maire de l'époque, chef de l'opposition. Ce dernier le convoqua en mairie et le fit assigner à résidence à Montaigu du Quercy pendant 40 jours, du 16 juillet au 26 août.

A son retour de Montaigu du Quercy contacté par Daniel (Noël Duplan, Colonel NIL dans la

Résistance), ils créent la 7eme Compagnie de l'armée secrète dont le commandement est confié à Ancelet. Dès ce moment et jusqu'au 13 décembre 1943 Pierre CABARROQUES accomplit de nombreuses missions: reconnaissance de terrains de parachutages (St-Georges, St-Cirq, Puylaroque), parachutages et transports d'armes (les Ombrails, St-Georges, Montauban, assure des liaisons, participe à la création du maquis Bir-Hakeim, à son organisation, à son recrutement et à son ravitaillement.

L'arrestation de Fred du service des atterrissages et parachutages à Mirande début décembre 1943 est à l'origine de l'arrestation de Jeanne et Pierre CABARROQUES, de celle du docteur Olive et d'Ancelct (les papiers trouvés sur Fred par la Gestapo ont "parlé".

Arrêté avec son épouse après une résistance à main armée contre ceux qui venaient l'arrêter (Gestapo et feld-gendarmerie), ils seront séparés : Jeanne sera dirigée sur la prison Saint-Michel à Toulouse où elle restera jusqu'au 28 juin 1944, Pierre sur l'hôtel terminus de Cahors, siège de la Gestapo d'où il s'évadera le 17, menottes aux mains d'une chambre du 3emeétage de l'immeuble en empruntant le tuyau de descente des eaux de ce bâtiment.

Dans la nuit, libre les mains menottées, pieds nus, son réflexe est de se rendre chez Madame DELFAU qui habite Cahors. Celle-ci avec l'aide de Charles CABARROQUES, gendarme au chef lieu du Lot et du chef de brigade de gendarmerie de Saint-Géry demandera à un serrurier de le délivrer de ses biens encombrants bracelets. De retour chez Madame DELFAU, tante de Jeanne et Renc MIGNOT, il est conduit par le chef de gendarmerie au maquis "FRANCE" de Jacques CHAPOU, connu sous le pseudonyme de Capitaine Philippe, tué à Bourganeuf (Creuse) le 16 juillet 1944 il pourra rejoindre la 7ème Compagnie, cantonnée à Pech-sec (Camp de CAYLUS). Il y retrouvera plus particulièrement ceux du maquis Bir-Hakeim dont la responsabilité avait été confiée à Tataouine (André FIQUET) et ses responsabilités : chef de la 7ème Compagnie, puis du secteur nord-est des Forces Françaises de l'Intérieur, la mise en place des comités locaux de la libération dont le rôle était d'assurer le fonctionnement des collectivités locales pour éviter que ce dernier ne soit assuré par les américains comme ils le prévoyaient par leur plan ANGOT, plan rejeté par le gouvernement provisoire de la République Française proclamée par le Général de GAULLE le 3 juin 1944 la veille du débarquement allié en Normandie, l'animation et la coordination des actions des unités (4ème, 6ème, 7ème, 8èmeCies A.S, £oupe F.T.P. de Saint-Antonin placés sous ses ordres. Après son exploit de Cahors, en janvier 1944 la radio de Londres diffusa le texte de la citation que voici :

Service des atterrissages et parachutages : "Camille, adjoint au Commandant de la 5èmc Cie A.S. chef d'un comité de réception de parachutage, s'est "barricadé dans sa maison le jour où la police allemande est venue pour l'arrêter, s'est défendu avec son "revolver jusqu'à sa dernière cartouche, blessant trois policiers allemands. Fait prisonnier, a réussi à "s'enfuir menottes aux mains, pieds nus, descendants d'un troisième étage par la gouttière malgré ses "menottes et une blessure du poignet. " A peine rétabli, a repris le combat au milieu de ses camarades des maquis.

Par décision du chef départemental F.F.I. "NIL" il est nommé capitaine et chef du secteur nord-est composé par les cantons de Caussade, Montpezat du Quercy ? Caylus, Saint-Antonin et Nègrepelisse et c'est alors que le commandement de la 7ème Compagnie échoit à Raymond DUCLOS, "DEVILLE" dans la Résistance.

En étroite liaison avec le major MacPherson, officier de coordination britannique des équipes Jetburg il fait exécuter les consignes reçues et met sur pied l'exécution du plan vert dans son secteur.

En août les unités placées sous son commandement participent d'une façon très active à la libération de son secteur, de Montauban, Toulouse et Albi.

Sur proposition du Colonel LARRIVIERE et par décision du Colonel BERTHIER il est promu le 13 octobre 1944 chef de bataillon, commandant le 2ème bataillon F.F.T. du Tarn et Garonne désigné sous le nom de bataillon Camille. Ce bataillon constituera avec le bataillon Louis SABATIE, le bataillon de la Pointe de Grave, sous les ordres des Colonels de MILLERET et REVERDY.

En inaugurant les plaques de la rue Jeanne et Pierre CABARROQUES nous fêtons aujourd'hui le couple exemplaire qu'ils ont été parce que c'est leur vie entière qui a été marquée par leur refus d'abdiquer, le refus de toute humiliation. Et pour eux comme pour nous le combat clandestin n'était qu'un aspect du combat pour la libération de l'homme.

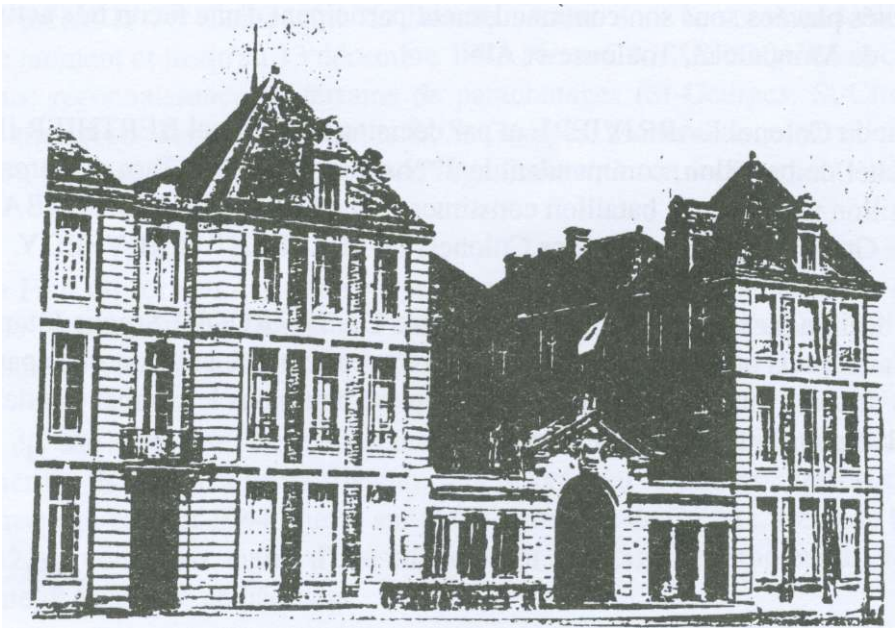

LA PREFECTURE DE TARN & GARONNE EN 1944
Le comité Départemental
de Libération
siégeait dans l'aile gauche

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE LIBÉRATION

Composition au 24 août 1944

MM. ALLAMELLE (C.G.T.)
BARREAU
BLANCHI (P.C.F.)
Irénée BONNAFOUS, journaliste (Parti Radical)
COSTES, pharmacien (Parti démocrate-chrétien)
FOUSSARD (M.I.N.)
Mme GAUBIL
MM. Alexandre GLASBERG, prêtre catholique
GUIRAL, magistrat en retraite
S. JORDAN, pasteur de l'Eglise Réformée
RESSIGEAC, professeur
ROUERE (C.G.T.)
H. SERRES, avocat (M.L.N.)
TOURNOU (S.F.I.O.)

M. H. SERRES a été élu président par ses pairs. En outre le 25ème nouveau préfet M. Auguste ROUANET, le nommera aux fonctions de secrétaire général de la Préfecture afin de favoriser la coopération entre les deux organismes.

Modifications le 1er décembre 1944

Mlle Marie-Rose GINESTE, secrétaire des Oeuvres sociales (C.F.T.C.), est nommée membre du C.D.L. par arrêté préfectoral.

M. Alexandre GLASBERG (dit l'abbé CORVIN), appelé par le gouvernement provisoire à Paris, quitte le Tarn & Garonne.

BOSC (6ème *Cie A.S.)* X ROUERE Louis (C.D.L.)

GUIRAL (C.D.L.) ALLAMELLE Jules (C.D.L.)

1940-1945
25 juin 1944

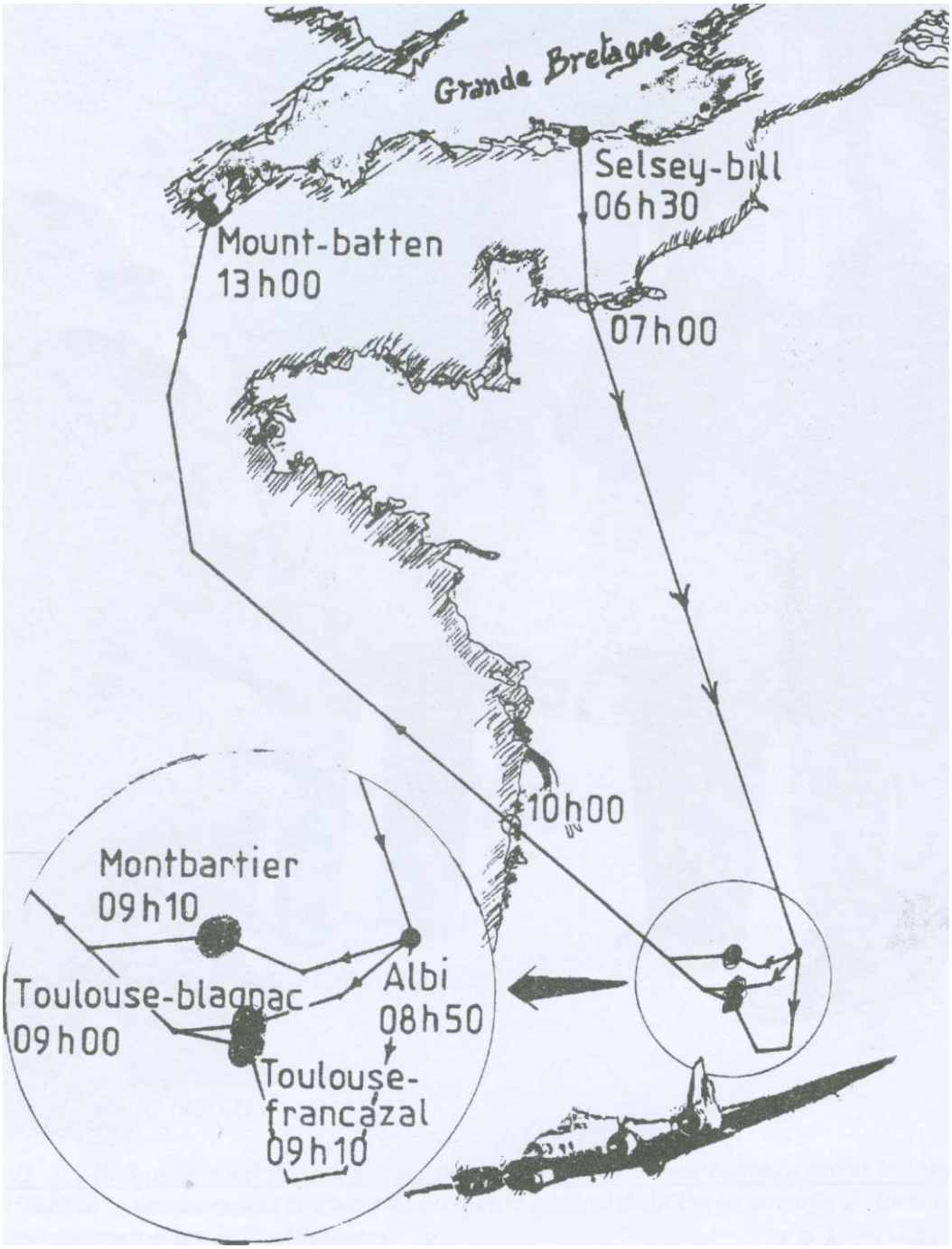

Le 25 juin 1944, bonbardement des aérodromes de Blagnac et Francazal, dépôt d'essence de Montbartier alors aux mains des Allemands, il s'agissait d'un raid Anglo-Américains avec 240 Boeings B17 "Flying Fortresses" et de groupe de chasse de 291 appareils P-47 "Thunderbolts" P-38 "Lightings" P-59 "Mustang". Les pertes furent de 6 B17 et 1 avion de chasse (sur Montbartier).

1940-1945
25 juin 1944

Objectifs / Renseignements	Francazal (aérodrome)	Blagnac (aérodrome)	Montbartier (dépôt d'essence)	Totaux
Date et référence de la mission	25 juin 1944, «opération n° 441, field order n° 794»			
* Bombardement : Unités (groupe de bombardement)	351e, 379e 303e, 381e	398e 91e	401e 457e	de la 8e force aérienne (Etats-Unis)
Type de bombardier	Boeing B-17 «flying fortresses»			
Nombre d'avions	104	72	64	240
Heure de décollage	4 h 10 à 4 h 55	4 h 00 à 4 h 53	4 h 01 à 5 h 01	4 h 00 à 5 h 01
Heure de retour	14 h 10 à 15 h 24	13 h 40 à 14 h 54	14 h 08 à 15 h 06	13 h 40 à 15 h 24
Bombardement	9 h 10 à 9 h 42	9 h 00 à 9 h 13	9 h 10 à 9 h 31	9 h 00 à 9 h 42
Technique de bombardement	Par petites vagues, à 25.000 pieds (7.600 mètres)			
Tonnage de bombes	230,5	143,5	147	521
Résultats	bon	bon	excellent	
Pertes	3	2	1	6
* Escorte : Unités (groupe de chasse)	357e, 78e 55e	355e, 78e 55e	361e, 78e 55e	
Type de chasseurs	P-47 «Thunderbolt», P-38 «Lightning», P-51 «Mustang»			
Nombre d'avions	107	101	83	291
Heure de décollage	5 h 45 à 7 h 30	5 h 45 à 7 h 30	5 h 45 à 7 h 30	5 h 45 à 7 h 30
Heure de retour	10 h à 12 h 30	10 h à 12 h	10 h à 12 h	10 h à 12 h 30
Pertes	0	0	1	1

Récit de l'opération mentionnant, l'heure de tombée des bombes, les altitudes de passage, les unités et type de bombardement, type de bombardiers, escorte groupe de chasse, nombre d'avions, tonnage de bombes, pertes, etc.

Stèles commémoratives

du 50ème anniversaire

du retour à la liberté

Stèle de Caussade

1945-1995
50ème Anniversaire
du retour à la Liberté des
Déportés des Camps de la Mort
Prisonniers de guerre
Rescapés des camps nazis du
Travail Forcé
Ils étaient unis. Ne les divisez pas.
Le 14 mai 1995

Stèle de Caussade

élevée en 1995 à la mémoire des :

* DÉPORTÉS DES CAMPS DE LA MORT

Ceux qui ne sont pas revenus :

- CAUSSADE.

* Benjamin OLIVE, Docteur en médecine, 56 ans (Oscar de la résistance), arrêté par la Gestapo sur dénonciation dans la nuit du 13 décembre 1943, déporté, assassiné à BUCHENWALD, le 26 mars 1945.

* Jacques ANCELET, Ingénieur, 49 ans, (Arthur dans la résistance), arrêté par la Gestapo sur dénonciation dans la nuit du 13 décembre 1943, déporté, assassiné à DORA le 6 avril 1945, lors de l'évacution du camp entre OSTERODE et SEESEN.

* Robert OLIVE, étudiant en droit, né le 12 juin 1923, entre en Novembre 1942 au groupe franc de combat que venait de monter RENOUVIN. Le 26 juin 1943 est arrêté en essayant de passer en Espagne prés d'OLERON pour rejoindre les forces gaullistes. Transféré à Compiègne jusqu'à fin octobre 1943, est déporté en novembre à BUCHENWALD, puis à DORA en février 1944. Evacué lors de l'avance alliée en mai 1945, il est retrouvé le 8 mai à ROËL (MECKLINBOURG, zone d'occupation russe) où il est soigné dans un hôpital. On perd sa trace à partir de cette date.

* Ange HUC, militant communiste, déporté politique au camp de FLOSSENBOURG, mort le 29 novembre 1944.

-CAYLUS

* Général DELESTRAINT, chef national de l'armée secrète, qui, du camp militaire de Caylus, adressa le 8 juillet 1940, à ces soldats démobilisés, une vibrante et solennelle profession de foi en l'avenir de la FRANCE, arrêté à PARIS le 9 juin 1943, déporté, exécuté à DACHAU le 22 avril 1945.

* Chef de bataillon NORMAND, commandant du camp militaire de Caylus, membre du réseau du C.D.M (camouflage du matériel),fait procéder à des opérations de camouflage d'armes et de matériel militaire dans les igues de RASTIBEL en Novembre et décembre 1942.

Dénoncé, il est arrêté par la gestapo le 30 mars 1943 au camp de LIVRON.

Déporté en Allemagne, il meurt le 15 novembre 1943 au camp de BUCHENWALD, malgré le dévouement et les soins de son adjoint l'adjudant-chef GILLES, arrêté et déporté en même temps, mais qui survécut jusqu'à la libération des camps en 1945.

- MONCLAR de QUERCY

* Louis GALINIER, percepteur, arrêté par la gestapo, sur dénonciation, le 8 mai 1944, déporté politique, mort au camp de NECKARGERACH.

* Le même jour, sont arrêtés à Monclar, le Docteur SOLADIER et son beau père le Docteur BENT (déportés, ils reviendront cependant des camps de la mort), et le jeune DELPEYROUX, de la SAUZIERE, qui, déporté, décédera en Allemagne.

- MONTPEZAT

* RUAMPS Henri, VALES Germain, CRANTELLE Albert tous trois arrêtés comme otages par les S.S, au matin du 2 mai 1944 aux GARENNETTES, prés de LA SALVETAT, déportés en Allemagne d'où ils ne reviendront pas.

RUAMPS Henri, à Renoy, mort à Dachau le 30 janvier 1945

VALES Germain, à Rouby, mort en Allemagne

CRANTELLE Albert, à Rouby, mort à son retour le 31 mai 1945.

* Marie-Antoinette ORCIVAL, arrêtée à Montpezat le 2 mai 1944, déporté en Allemagne où elle mourra d'épuisement à Hambourg le 19 juin 1945 après la libération des camps.

* DELPECH Félix, dit JIGOUNELLE, arrêté sur dénonciation, à Montpezat, le soir du 2 mai 1944, déporté, mort à Dachau le 22 janvier 1945.

* PRISONNIERS DE GUERRE

A Caussade, on compte 101 prisonniers en Allemagne.

28 sont rentrés entre 1940 et la capitulation de l'Allemagne, soit qu'ils aient été libérés pour différentes causes, soit qu'ils se soient évadés .

71 prisonniers sont revenus après la reddition des forces Allemandes, en mai et juin 1945.

2 prisonniers de guerre sont morts en captivité :

* BEDE André, 35 ans, à Heilbronn, par asphyxie dans un abri bombardé

* FRANCERIES Prosper, 31 ans, à Saables (Bas-Rhin), mort d'épuisement lors de son rapatriement.

* SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

57 hommes ou jeunes gens de la commune de Caussade ont été requis pour le S.T.O.

La majorité des requis (40) appartient aux classes 1920-1921-1922. Le plus jeune a à peine 18 ans (classe 1925).

Ce sont surtout des mécaniciens et des agriculteurs.

• Parmi ces 57 requis, 2 seulement furent réfractaires, se camouflant d'abord dans les fermes, avant de rejoindre plus tard le maquis.

* BONNAFOUS Jean, né en 1922, employé de commerce

* VIDAL Pierre, né en 1922, mécanicien.

Il n'y eut pas de décès, ni en Allemagne, ni à leur retour. Cependant quelques requis pour le S.T.O. étrangers de la commune, réfractaires, et de nombreux S.T.O permissionnaires rejoindront les F.F.I dés 1944.

Inauguration le 8 Mai 1996 de la stèle à la mémoire de tous les internés et déportés au camp de Judes

Après le Maire de Septfonds et le consul d'Espagne, qui exaltent tous deux l'amitié franco-espagnole et le souvenirs des événements passés, Monsieur PELISSIER, Préfet de Tarn-et-Garonnne, commence son allocution par ces mots du poète castillan SANTILLANA : *«Ceux qui ne peuvent condamner le passé, sont condamnés à le revivre.»*

N'oublions pas.

Le 18 juillet 1936 : coup d'état de FRANCO.

Février 1939 : les réfugiés espagnols, civils et militaires, sont accueillis en France, et parmi eux, le Président de la République Espagnole, Manuel AZANA, qui se retire à Montauban où il meurt en 1940.

Le 5 mars 1939, le premier convoi de miliciens de l'Année Républicaine Espagnole arrive en gare de Borredon. Ceux-ci sont dirigés vers le camp de Judes, qui est alors en construction. Sur un terrain marécageux sont élevés 44 baraquements de 48 mètres de long sur 7 mètres de large, entourés d'une double rangée de fils de fer barbelés, avec un chemin de ronde et des miradors.

De mars 1939 à juin 1940, prés de 17 000 Républicains espagnols sont hébergés au Camp de Judes. Certains seront recrutés dans les Compagnies de Travailleurs étrangers qui œuvrent en différents points du territoire (Ligne Maginot, Camp Militaire des Espagots). D'autres travailleront pour les propriétaires terriens qui en ont fait la demande.

Après l'armistice de juin 1940, une commission franco-allemande se réunit le 22 septembre 1940, donnant aux Allemands droit de regard sur les camps français d'internement d'hébergement de la zone non occupée.

Une grande partie des réfugiés espagnols est alors transférée sur les chantiers de l'organisation TODT, chargée de la construction du mur de l'Atlantique.

Les indésirables, réputées dangereux pour la sécurité, sont déportés au camp de Mathausen.

Le Camp de Judes devient alors un centre de rassemblement pour individus suspects pour l'idéologie nazie : soldats de l'armée polonaise, Allemands et Autrichiens anti-nazis, enfin juifs.

Le 14 juillet 1942 a lieu la grande rafle des juifs à Paris, rassemblés au Vel d'Hiv.

Le 26 août 1942, 84 juifs sont internés au camp de Judes, suivis en septembre de 138 autres. Au total, prés de 300 personnes : hommes, femmes et enfants. Ils seront tous déportés vers les camps de la mort.

«Suis-je encore vivant ? Ne suis-je pas déjà mort.»

Camp de Judes
Septfonds

1939_1944

A LA MEMOIRE DE TOUS LES INTERNES
ET DEPORTES
Armée Républicaine Espagnole
Armée Polonaise
Internés Politiques
Internés et Déportés Juifs
Hommes, Femmes et enfants
Que le souvenir demeure à jamais
Passant, Souviens-toi

Camp de Judes
Septfonds

ORATOIRE POLONAIS

Après l'écrasement de la Pologne en 1939, des troupes nombreuses de soldats polonais sont venues poursuivre en France la guerre contre les puissances de l'axe. Ainsi compte-t-on plus de 80 000 hommes engagés dans les combats de Norvège et la bataille de France.

Après l'armistice de 1940, on estime à 45 000 les Polonais qui participèrent activement à la Résistance sur le territoire Français.

Un certain nombre fût arrêté et interné. Ainsi, le 29 juillet 1941, 21 Officiers et Aspirants polonais laissèrent une trace de leur passage à Septfonds, en élévant un oratoire aux abords du camp de Judes. Ils demandaient en outre que chaque année, le 3 mai, jour de la fête nationale polonaise et de la fête de Notre-Dame, reine de Pologne, une gerbe aux fleurs des champs fut déposée devant cette chapelle votive.

Stèle de Septfonds

Le 23 août et le 2 septembre 1942
295 juifs, dont 26 enfants
habitant le Tarn-et-Garonne et
le Lot, rassemblés à Septfonds
furent livrés aux Hitlériens par
le gouvernement de Vichy
et déportés vers Auschwitz

Que ceux qui ont tenté de leur
venir en aide soient remerciés

Cementerio Espanol
Septfonds

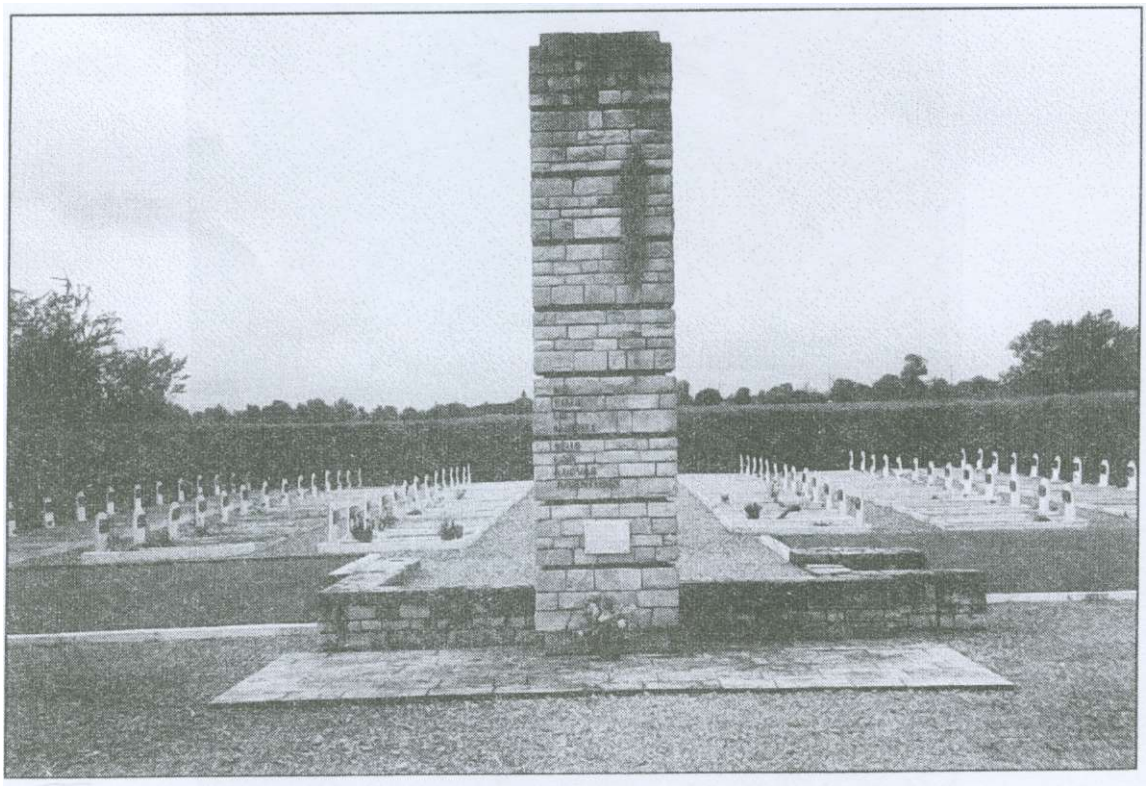

Estela por todos los refugiados republicanos
espanoles muertos en 1939-1940
No
sois
la
muerte
sois
las
nuevas
juventudes

Cementerio Espanol
Septfoncls

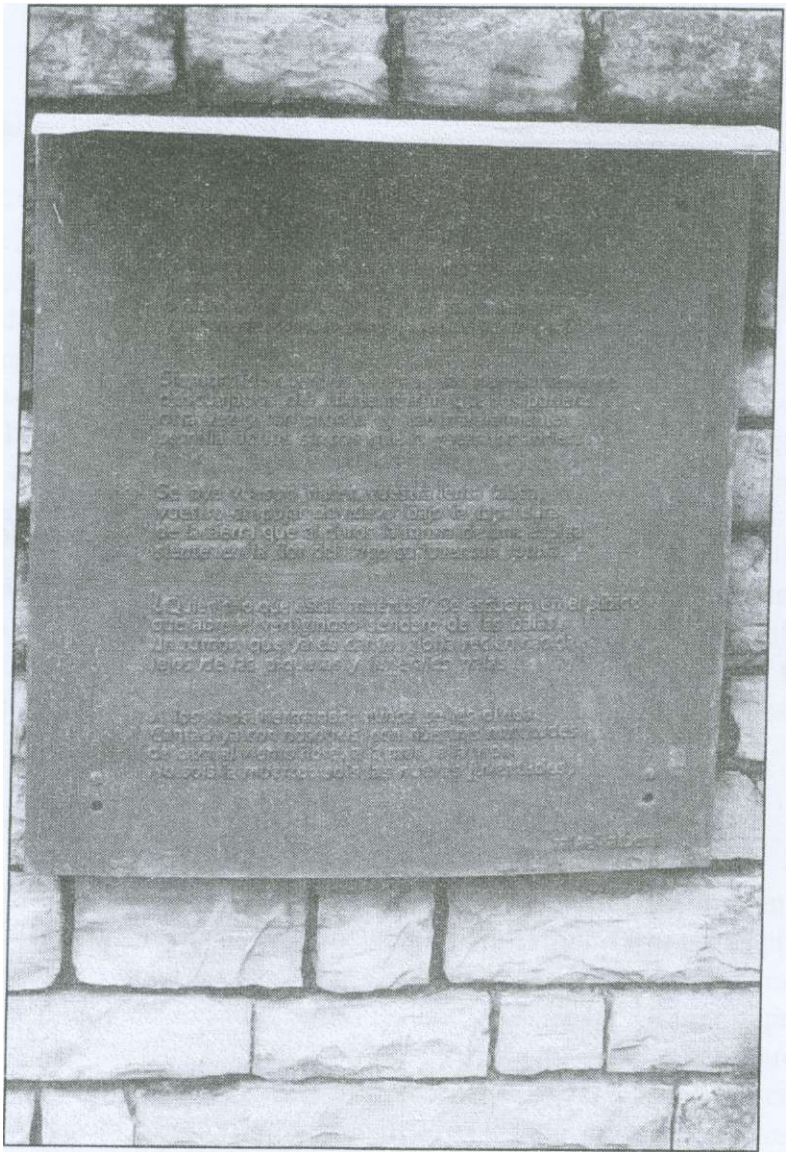

Vosostros no caisteis

Rafaël ALBERTI

Vous n'êtes pas tombés

Morts sous le soleil, le froid, la pluie, le gel
Prés des grandes trouées qu'ouvre l'artillerie
Ou bien sur l'herbe qui est si frêle
Qu'au rythme de votre sang, elle devient mélodie !

Semis de jeunes corps si fatalement
Accrochés au triste terroir qui les enfanta
A nouveau et si tôt et si naturellement
Graines pour les sillons que la guerre vous creusa.

On entend votre naissance, vos efforts sans répit
Votre poussée à nouveau sans le couvercle dur
De la terre qui en vous donnant la forme d'un épi
Ressent dans la fleur du blé sa jeunesse future.

Qui a dit que vous étiez morts ? On écoute dans le sifflement
Qu'ouvre le vertigineux sentier des balles
Une rumeur qui devient chant, gloire née récemment
Loin des pioches et des funèbres pelles.

Les vivants, frères, jamais on ne les oublie
Chantez donc avec nous, avec nos foules fidèles
Face au vent libre, à la mer, à la vie
Vous n'êtes pas la mort, vous êtes la jeunesse nouvelle.

Rafaël ALBERTI

La Légion Française des combattants
Le service d'ordre légionnaire et la milice
en Tarn-et-Garonne

La Légion Française des Combattants

Créée le 29 août 1940, la Légion Française des Combattants rassemble tous les anciens combattants des guerres de 1914-1918 et 1939-1940. En outre, elle admet en son sein les personnes qui partagent son idéal civique, social et moral, qu' elles soient du sexe masculin ou féminin. Chacun de ses membres «jure de continuer à servir la France avec honneur dans la paix «comme» il l'a «servie sous les armes.» De «consacrer toutes» ses "forces à la Patrie, à la Famille, au Travail." De s'engager à «pratiquer l'amitié et l'entr'aide vis à vis de» ses «camarades des deux guerres, à rester fidèle à la mémoire de ceux qui sont tombés au champ d'honneur.» D'accepter «librement la discipline de la Légion pour tout ce qui" lui "sera commandé en vue de cet idéal.»

La Légion Française des Combattants n'est pas une association de droit commun. Elle a été créée par la loi qui, en son article 2, précise : «la Légion Française des Combattants a pour mission : de grouper au Service du pays tous les anciens com battants ; d'assurer la collaboration des anciens combattants à l'œuvre des pouvoirs publics dans le cadre des communes, des départements, des provinces et de la Nation.» Elle est reconnue d'utilité publique.

Son chef est : Philippe Pétain, maréchal de France.

Le gouvernement de Vichy avait besoin d'un lien entre lui et l'opinion publique, lien sollicité par le chef de 1' Etat lui-même dans son allocution du 17 juin 1940 par la phrase : «Sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur» et tous les poilus, qui cherchaient à s'unir depuis des années sans y parvenir même après un premier regroupement qui s'opéra en 1939, purent être ce lien sous l'impulsion de cet embryon unitaire et de l'action du Secrétaire Général aux anciens combattants du nouveau gouvernement : Xavier Vallat, en se ralliant à un chef vénéré. Ils devinrent maréchalistes, inconditionnels de l'homme et de sa politique, cadres idéologiques dans chaque ville, chaque village, béret basque sur la tête et insigne légionnaire à la boutonnière affirmant ainsi l'influence de leur pouvoir et celui d'un groupement unique de la vie civile.

C'est pourquoi, en Tarn-et-Garonne le chef départemental de la Légion d'Escayrac et son commissaire à la propagande Moens demandèrent à tous les chefs communaux d'appliquer les dispositions suivantes :

"Toutes les manifestations cantonales devront être placées sous légide d'une pensée du Maréchal, c'est ainsi que :

. lors de la montée des couleurs dans les établissements scolaires ;
. lors de la montée des couleurs sur les stades ;

. avant la levée du rideau dans toutes les salles de spectacles ou tout autre lieu public où serait rassemblé un certain nombre de spectateurs ;
. au cours d'une journée sportive ;
. au cours d'une séance cinématographique ;
. au cours d'une soirée artistique ;

le chef de la propagande locale choisirait une pensée du Maréchal qui serait lue par une personne qualifiée, à haute et intelligible voix, devant l'assistance debout et recueillie."

«Je vous demande donc, lorsque vous ferez ou qu'il sera fait une réunion ou manifestation quelconque, de bien vouloir vous conformer aux instructions précitées.»

«Dans ce but, si les manifestations ou réunions n'étaient pas faites par la Légion, il y aurait lieu de vous mettre en relation avec les municipalités afin de leur suggérer cette idée.»

«Il est évident que vous ne trouverez pas toujours l'accord des municipalités.»

«Vichy nous demandant de lui faire connaitre quelles sont les réactions que donneront cette application, vous voudrez bien nous signaler toutes les difficultés ou différents que vous pourrez rencontrer.»

Le Service d'Ordre Légionnaire

Début janvier 1943 notre département compte 9.882 légionnaires 14-18, 2.132 légionnaires 39-40, 705 légionnaires volontaires hommes, 212 légionnaires volontaires femmes et 200 membres du S.O.L. (service d'ordre légionnaire). Le S.O.L. est un mouvement politique créé le 12 décembre 1941 et dont un des buts avoués est de «faire accepter, puis comprendre, puis aimer un Etat autoritaire et hiérarchique à un peuple qui a vécu pendant soixante dix ans dans un régime parlementaire.» Ce mouvement, placé sous la direction de Joseph Darnand, héros de la grande guerre, orateur de la cagoule, apte en principe à promouvoir la «Révolution Nationale» de Pétain, dérive avec la protection du gouvernement, vers des actions de répression et de brigandage"'. Il se transformera en janvier 1943 en milice.

La Milice

A cette époque la légion perd 161 membres et le S.O.L. qui est devenu milice en gagne 102. C'est, en effet, l'époque des jeux et des enjeux succédant à celle de l'attente et de la lassitude après celles de la mise en place du régime de Vichy et de la défaite. L'effectif de la Milice en Tarn-et-Garonne est de 200 S.O.L. + 102 légionnaires = 302. Tous portent l'uniforme bleu marine, béret et insigne, le gamma, troisième lettre de l'alphabet Grec et représentation zodiacale du Bélier. Tous sont volontaires et «moralement prêts et physiquement aptes non seulement à soutenir l'Etat nouveau par leur action, mais aussi à concourir au maintien de l'ordre.»

La milice sur le plan National est «administrée et dirigée par un secrétaire général nommé par le chef du gouvernement.» En Tarn-et-Garonne elle est constituée par sept groupes : 5 centaines de francs-gardes totalisant 194 individus, 1 groupe de 10 jeunes et 1 groupe de 98 miliciens, se répartissant, profession par profession comme suit :

(1)serment du SOL : je jure de lutter contre la démocratie, la dissidence et la lèpre juive.

Professions	CENTAINES					Jeunes	Miliciens	Totaux
	de Cambiaire	Pendaries	Crines	Poilbarbe	Renard			
Ingénieurs			2	1			1	4
Industriels	1			1			1	3
Cad. Supérieurs			1				3	4
Com. & négociants	4		1		2		3	10
Assureurs	4							4
Professeurs	2		1				4	7
Sous-Officiers	4		1					5
Imprim. & typos	1			1			1	3
Agriculteur	6	57		9	30		37	139
Retraités							8	8
Etudiants	4		2	1	1		1	9
Comptables	1	1		1				3
Chauf. & mécani.	3	1	3	1	2		2	12
Chiffonniers	1						1	2
S.N.C.F.	1				1		1	3
Fonction. divers	1			1	3		4	9
Greffiers	1				1			2
Notaires & clercs							3	3
Avocats & avoués					1		1	2
Médecins				1			2	3
Chirur. dentiste		1						1
Employé & magasini.	2	1					4	7
Manœuvres	1		1	1			3	6
Entrepre. T.P.	1	2						3
Electriciens				2			1	3
Menui. & charpen.		5		2			2	9
Brasseur & distil.	1						2	3
Serru. & chauffag.	1						1	2
Pharm. & chimis.		1	1					2
Transporteur							1	1
Artiste peintre							1	1
Publiciste							1	1
Forestier							1	1
Patis. & boulan.		1					1	2
Forgerons		1	1					2
Opérateur cinéma	1							1
Caissier							1	1
Géographe	1							1
Vélo-taxi & coiff.	1						2	3
Maire							1	1
Sans profession	2	1				10	3	16
	45	72	14	22	41	10	98	302

Analyse sociologique et politique des formations Miliciennes

A la centaine de monsieur de Cambiaire, formée avec des individus âgés de 18 ans 4 mois (étudiant) à 42 ans 9 mois (opérateur-ciné) demeurant à Montauban et sa banlieue, 18 avouent appartenir au P.S.F. (8), à l'action française (6), au R.S. (1), au A.P (1), au C.D.F. (1), au J.P. (1). L'effectif est de 45, dont 5 sous-officiers de réserve.

A la centaine de monsieur Pendaries, forte de 72 individus provenant du centre, du sud et du sud-ouest du département, 62 reconnaissent être adhérents du S.P (41), du J.P. (10), de l'action française (5), du P.R.N.S. (3), au PS.F. (2), au M.V. (1). Le plus jeune est âgé de 19 ans (charpentier), le plus vieux de 45 ans 10 mois (agriculteur). Elle est encadrée par 7 sous-officiers de réserve.

A la centaine Criner, la plus faible en hommes (14) mais la plus forte en cadres (2 officiers et 1 sous-officiers de réserve) constituée d'individus originaires de la région de Caussade et du nord-est du département 6 précisent qu'ils sont membres de l'action française (4), du PS.F. (1), du J.P. (1). Le plus jeune a 20 ans 5 mois (étudiant), le plus âgé 41 ans (cantonnier).

La centaine Poilbarbe est formée par 22 individus demeurant à Castelsarrasin et dans sa région et dans celle de Beaumont de Lomagne dont 9 affirment une opinion politique : 1 S.F., 1 J.P, 2 action française, 5 PS.F. Le plus jeune est âgé de 20 ans 6 mois (agriculteur) et le plus âgé a 43 ans (ingénieur). Deux sous-olliciers de réserve l'encadrent.

Dans la centaine Renard, constituée par 41 individus de la région de Moissac-Valence d'agen et de celle du nord-ouest du département, 7 militent à l'action française, 5 au PS.F., 2 au J.P, 1 au C.D.F. Le plus jeune de tous a 17 ans 1 mois et déclare être agriculteur. Le plus âgé est industriel. Il a 52 ans. Quatre sous-officiers de réserve sont incorporés dans ses rangs.

Chez les miliciens 9 appartiennent au PS.F., 9 également à l'action française, 2 à l'U.R.D., 5 au P.P.F., 2 au R.S., 1 au F.R 1 au P.R.N.S., 1 au J.P, 1 au C.D.F., 1 au S.F, 32 au total sur 98 composant cet organisme répressif.

Dans l'ensemble, 42 appartiennent au S.P, 33 à l'action française, 30 au PS.F., 16 au J.P, 5 au P.P.F., 4 au P.R.N.S., 3 au C.D.F., 2 à l'U.R.D., 1 au S.F., 1 au A.P, 1 au M.V., 1 au F.R. soit 32 miliciens et 110 francs-gardes politisés.

Si l'on connait le P.P.F. (parti populaire français de Doriot), le PS.F. (parti social français du colonel de La Rocque), l'action française de Mauras, on n'a rien par contre sur les autres sigles pour leur signification.

Il est à noter qu'aucun des chefs de centaine, sauf Renard, n'a de formation militaire : Renard est sous-officier et les autres cadres de la réserve s'égaillent dans toutes les autres formations, que l'origine géographique des francs-gardes et des miliciens est rarement située dans les régions où s'installeront, à partir d'octobre 1943, les maquis et les compagnies armées des mouvements de la Résistance et à retenir que le plus gros des troupes est constitué par des agriculteurs : 102 francs-gardes sur 194, qu'ils sont plus d'un tiers chez les miliciens : 37 sur 98.

Pourquoi les agriculteurs sont-ils les plus nombreux et les plus jeunes ? 102 dans les centaines sur 194, dont 36 ont moins de 25 ans et 72 moins de 45.

Est-ce parce que, lorsqu'ils étaient administrés sous le sigle S.O.L. par la Légion des Combattants, ils auraient retenu qu'en application du programme économique que doit mettre sur pieds pour relever le pays après la fin de la guerre le Conseil National de la Résistance récemment constitué, ils seraient les premiers dépossédés de leurs biens, du petit coin de terre légué par leurs parents et auquel ils sont très attachés, comme le leur signalait, le 6 juin 1943, le directeur général de la Légion des Combattants, Raymond Lachal ? Sûrement Pas, mais bien difficile d'affirmer.

Est-ce que leurs motivations correspondaient à des sentiments familiaux ou égoistes pour ne pas partir, au titre du Travail Obligatoire, en Allemagne y travailler ou bien à un besoin de rester au village pour s'occuper d'activités locales dans le sillage de la «Révolution Nationale ?» Peut être, mais là encore on ne peut affirmer.

Dans la quasi-majorité des cas ces motivations étaient d'ordre politique.

Quoi qu'il en soit, ils avaient choisi. Et de la Légion des Combattants à la milice en passant par le S.O.L., beaucoup suivirent par fidélité la triste aventure des «maréchalistes.» Dans la haine du «bolchevisme» et dans l'antisémitisme ils trouvèrent la justification de la collaboration qui les conduisit à porter l'uniforme au sigle Gamma. Ils haïssaient l'ordre bourgeois de la 3ème République qu'ils jugeaient responsable de nos malheurs, de tous nos malheurs. Et le socialisme qu'ils envisageaient devait être le «fruit d'une révolution de l'esprit menée par la nation toutes classes confondues à l'image du fascisme» comme l'affirma Laval, chef du gouvernement, le 22 juin 1942, dans son : «bientôt le socialisme s'instaurera partout en Europe.»

Ils avaient choisi en effet... Seules ou avec les troupes d'occupation les centaines de francs-gardes et la milice en Tarn-et-Garonne, voleront, brûleront, arrêteront et tortureront ceux et celles suspectés de résister.

Epilogue

Du fonds de la nuit nous témoignons encore
de la splendeur du jour et de tous ses présents.
Si nous ne dormons pas, c'est pour guetter l'aurore.

Robert DESNOS
8 juin 1945 - Camp de Terezine

Sources

*** Archives CABARROQUES :**

Les documents sont en la possession de M. L. OLIVET, Président de l'Union Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance. Ils peuvent être consultés en son domicile : MONDOUNAS, 82 370 ORGUEIL.

*** Témoignages enregistrés de :**

- Noël DUPLAN, réalisés le 21/01/94 et le 01/03/94.
- Louis OLIVET, réalisé le 21/09/91.
- L. OLIVET, A. PIQUET, C. SOCCOL, réalisé le 01/09/92.
- L. OLIVET et C.SOCCOL, réalisé le 12/09/92.
- Jean CABRIT et André CAILLAU, réalisé le 7/11/96.

*** Sources écrites :**

- Histoire de la Résistance dans le département du Tarn et Garonne.
TARTAYRE Roland (1983).

- Journées sanglantes de Montpezat de Quercy (2 mai 1944) et de Perches Haut (nuit du 6 au 7 juin 1944).
CAYROU Henri-Frédéric (1948).

- Les atrocités commises dans le Tarn-et-Garonne par les Allemands.
FERAL France - in Résistance R4 N°12 (juin 1980).

- Le dramatique printemps 1944 de Montpezat de Quercy, de la Salvetat à Perches.
Etienne Lucien - in La Dépêche du Midi du 5 juin 1944.

- L'attaque d'un maquis de l'A.S du Tarn et Garonne (maquis d'Ornano) au cours de son séjour dans le Tarn (21 mars 1944).
FERAL France - extrait des Actes du XXVI^{èTO} Congrès d'Etudes régionales - CASTRES

(5/7 juin 1970).
- Historique du Maquis d'Ornano.
Amicale des Anciens du Maquis d'Ornano (1979).

- La mémoire d'un département : Le Maquis d'Ornano.
LUCIEN Etienne - in La Dépêche du Midi du 16 mars 1984.

- Journal de marche du Corps Franc DUMAS.
DELPLANQUE Gaston (5 février 1946).

- Biographie thématique (Résistance et Libération à Montauban et en Tarn-et-Garonne) par STIERLE Christian.

Table des matières

Exergue 3

Préface de M. Christian MEJEAN 5

Avant-Propos de M. Louis OLIVET 6

Remerciements 7

Introduction 15

Origine du Maquis Bir-Hakeim 17

L'attaque du Maquis d'Ornano 37

Le Maquis Bir-Hakeim et les événements de Montpezat 50

L'affaire BROER 56

Du Maquis MP4 d'ARNAUD au Corps Franc DUMAS 67

Les Compagnies A.S. à Pech-Sec et Pech-Vert : 4inK et 7ème Cies A.S 93

Autres formations : le maquis F.T.P.F. Louis SABATIE 164

La résistance en pays de SERRES : la 8èmf C A.S 166

Les deux vies de la 12ème Cie A.S 187

Les combats de l'été 195

Des feux mal éteints 243

Allocution de M. Louis OLIVET du 20 août 1994 260

Stèles commémoratives du cinquantenaire 268

La Légion Française des Combattants,

le Service d'Ordre Légionnaire et la Milice en Tarn-et-Garonne 279

Epilogue 284

Sources 285

AVANT QUE MÉMOIRE NE MEURE

Le 16 février 1943, le gouvernement de Vichy promulgue la loi portant organisation du Service du Travail Obligatoire (S.T.O.).

C'est une véritable réquisition de la jeunesse française, contrainte de travailler en Allemagne, afin de fournir de la main d'œuvre à l'industrie de guerre du Reich.

Les réfractaires au S.T.O.. dont le nombre grandit sans cesse au fur et à mesure qu'on avance dans l'année 1943, seront reçus par les cadres organisés de la Résistance pour former les combattants du maquis.

1943 est donc une période intensive d'organisation, de recrutement, de prospection de terrains de parachutages, de recherches de «planques» pour les hommes et pour les armes.

Les premiers maquis du Tarn-et-Garonne ont pris position au Nord-Est de Montauban. sur la partie méridionale du Causse de Limogne. Ils sont à l'origine de quatre maquis de combat, qui s'intègrent en Juin 1944 aux Forces Françaises de l'Intérieur.

Les auteurs

Louis OLIVET
Président du Comité Départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation du Tarn-et-Garonne

André ARIBAUD
Professeur Honoraire

Couverture : Arnaud BRENELIERE
Illustration de couverture : Flavio De FAVERI
Impression : Georges CASSAN
Dépôt légal 1er trimestre 1997

ISBN 2-9509026-1-8
Prix : 120 F

C.D.I.H.P.
Rue François Mauriac
82000 MONTAUBAN
Comité Départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation du Tarn-et-Garonne
33, Gd Rue Villenouvelle
82000 MONTAUBAN